


QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12557 – 4,50 F    Fondateur : Hubert Beuve-Méry    Directeur : André Fontaine    – VENDREDI 14 JUIN 1985


# L'Espagne et le Portugal font leur entrée dans une Europe en crise

*Les cérémonies solennelles de signature des traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE ont eu lieu le mercredi 12 juin à Lisbonne et à Madrid. Dans cette dernière ville, elles ont été endeuillées par des attentats meurtriers attribués à l'ETA militaire. Le même jour à Luxembourg, le gouvernement allemand a opposé son veto à la baisse du prix des céréales proposée par la Commission, provoquant ainsi une nouvelle crise de la construction européenne.*

L'Espagne attendait depuis près de dix ans. Depuis la mort de Franco, en novembre 1975, et le discours devant les Cortes de Madrid du roi Juan Carlos annonçant la « transition » de la dictature à la monarchie parlementaire. Le Portugal piaffait, avec moins de bruit, mais une détermination égale, aux portes de la Communauté européenne, depuis la chute sans gloire, en avril 1974, des héritiers transis de Salazar.

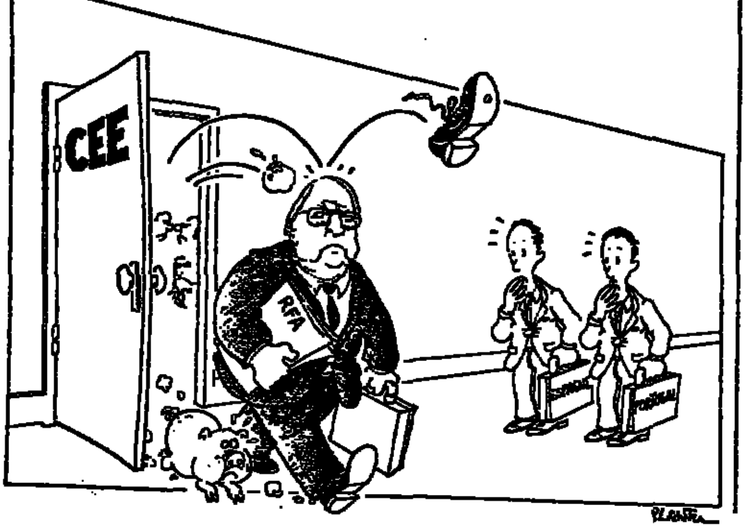
Cette longue attente avait suscité des rancœurs et même la tentation de l'abandon. A Madrid comme à Lisbonne, la journée « historique » du 12 juin est donc d'abord et justement considérée comme une réparation. La fin d'une anomalie. La fierté, la joie largement partagée, des opinions publiques, outre Pyrénées, s'expliquent d'abord par le caractère « politique » de la cérémonie de signature du traité d'adhésion à la CEE.

L'Europe, le 12 juin, n'est pas seulement passée de dix à douze membres. L'entrée des deux nations ibériques ouvre aussi de nouvelles perspectives de collaboration entre l'Europe, l'Amérique latine, l'Afrique et le monde arabe. Un argument mis en relief à Madrid et à Lisbonne.

L'Espagne et le Portugal ont eu pendant longtemps des relations marquées par la méfiance et l'incompréhension. L'une des conséquences, et non des moindres, de leur adhésion simultanée à la CEE devrait leur permettre de collaborer maintenant plus étroitement et plus sereinement. L'allégresse, pourtant, a été troublée en Espagne par la violence terroriste. Des attentats spectaculaires ont provoqué dans la capitale et au Pays basque la mort de quatre personnes, dont un colonel. Un défi lancé par ceux que le chef du gouvernement espagnol a qualifiés d'« assassins de l'espoir ».

M. N.

*(Lire pages 3 à 5 les articles de JEAN-PIERRE CLERC, THIERRY MALINIAK ET JOSÉ REBELO.)*




## La déception de Luxembourg

**Les hasards du calendrier communautaire sont parfois bien malencontreux. La signature solennelle à Lisbonne, puis à Madrid, de l'acte par lequel les deux jeunes démocraties de la péninsule Ibérique rejoignaient la Communauté des Dix, devenue des Douze, aurait pu faire du mercredi 12 juin une grande et belle journée pour l'Europe, en dépit des incertitudes qui demeurent de part et d'autre des Pyrénées sur la mise en œuvre pratique de cette double adhésion.**

**Que le terrorisme basque, non moins à l'affût que n'importe quel autre de publicité internationale, ait saisi cette occasion pour frapper à nouveau, demeure un épiphénomène certes cruel et sanglant mais marginal par rapport à ce qui était en cause ce jour-là. Ce qui s'est passé à Luxembourg, en revanche, pour être heureusement beaucoup plus pacifique, est préoccupant pour l'avenir de la Communauté.**

**Sans doute ne faut-il pas dramatiser le fait que la République fédérale ait fait usage de ce qu'il est convenu d'appeler son « droit de veto » à l'occasion de la discussion sur la fixation des prix agricoles. Depuis plusieurs semaines, on voyait bien que le ministre de l'agriculture, M. Kiechle, durcissait son opposition à l'égard de ses principaux partenaires, pour des raisons qui relèvent principalement de la politique intérieure d'outre-Rhin.**

**Ce qui est plus inquiétant, c'est à la fois la minceur de la raison invoquée – un écart de 0,9 % sur le prix des céréales – et la date à laquelle se produit cet éclat, à deux semaines du conseil européen de Milan. Ce sommet avait été longtemps annoncé comme capital pour l'avenir institutionnel de la Communauté. Au fil des jours, on sent, à travers les propos des participants, s'en réduire la portée. Et comment profiter de cette rencontre pour donner une impulsion à l'unification politique du Vieux Continent si les six pays fondateurs de la CEE – France, RFA, Italie, Benelux, – et pour commencer les deux premiers cités, n'y manifestent pas cette solidarité sans faille ?**

**L'incident de Luxembourg porte donc un coup sévère, et même disproportionné en raison des prochaines échéances, à la construction européenne. Techniquement, parce qu'il risque d'obliger les chefs d'Etat et de gouvernement à oublier une fois de plus la vraie vocation des sommets et à se concentrer sur le prix du colza ou du blé dur. Psychologiquement, en encourageant, face aux grandes ambitions politiques des « européistes », les pires scepticismes.**

**Comment ne pas relever enfin que cette affaire s'inscrit dans une suite de petites déconvenues franco-allemandes, dont aucune n'est dramatique mais dont l'accumulation commence tout de même à poser problème ? Les divergences sur la « guerre des étoiles » demeurent entières, et le moins qu'on puisse dire est que les positions des pays industrialisés, le mois dernier, n'ont pas exactement coïncidé.**

**L'alliance Paris-Bonn traverse une phase décevante. Sans doute celle-ci doit-elle beaucoup à des circonstances intérieures allemandes. Mais il devient plus difficile d'en faire, comme le souhaitait M. Mitterrand, un instrument privilégié de la construction européenne.**

# Le gouvernement veut attirer les investissements étrangers

**Sur proposition de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a décidé le 13 juin une série de mesures pour attirer des investissements étrangers en France, notamment dans les régions les plus frappées par la crise.**

Tapis rouge, portes ouvertes, grand sourire. Les investisseurs étrangers qui cherchent à installer une usine, un siège social ou un centre de recherche en Europe doivent savoir que le gouvernement et les collectivités locales les accueilleront avec plaisir et leur faciliteront la tâche.

Dans la politique de lutte contre le chômage, notamment dans les zones les plus touchées par la crise, les investissements d'origine étrangère ont joué déjà un rôle positif. En 1984, ils ont permis la création ou le maintien de 13 400 emplois. C'est la meilleure année depuis dix ans, mais en Europe la France n'est pas, du point de vue quantitatif, le pays le mieux loti, puisque la Grande-Bretagne a « accueilli », elle, 28 000 emplois. Autres sujets de satisfaction : ces emplois se concentrent, pour les deux tiers, dans les régions qui en ont le plus besoin, et ils concernent en général les secteurs de haute technologie (magnétoscopes, fibres de carbone, machines à écrire électroniques).

Les mesures de libéralisation prises à la fin de 1984 (régime de la déclaration préalable remplaçant l'autorisation, délai de réponse de l'administration réduit à un mois, allégement de la procédure de l'agrément en Ile-de-France pour favoriser la venue des états-majors de groupes internationaux) ont porté leurs fruits, mais le gouvernement veut aller plus loin et faire sauter les derniers obstacles qui freinent encore l'arrivée des sociétés étrangères en France. Même si cette politique, directement inspirée du libéralisme ambiant, doit faire grincer des dents dans telle ou telle branche industrielle que la crise rend frileuse, voire protectionniste, ou dans les rangs du PC toujours prompt à dénoncer la soumission de plus en plus fréquente de l'industrie française aux injonctions des groupes internationaux, au détriment de l'indépendance nationale...

Les dispositions arrêtées s'articulent autour de cinq chapitres.

D'abord, l'allégement et la simplification des procédures. Dans chaque département, un interlocuteur unique (un seul pour la région Ile-de-France) sera désigné par le commissaire de la République pour régler dans les plus brefs délais les formalités : inscription au registre du commerce, délivrance des titres de séjour et de travail, embauche, permis de construire et de conduire, douanes, attribution de la carte de commerçant étranger. L'avis préalable des chambres de commerce, sur ce dernier point, ne sera plus nécessaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

*(Lire la suite page 36.)*

## Le Monde DES LIVRES

- Yves Courrière et la fascination de Joseph Kessel.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « le Vent du soir », de Jean d'Ormesson.
- Les bibles françaises.
- La dictature de l'opinion.
- Voyage en littérature australienne.

Pages 17 à 26

# Bettino Craxi ou l'art de durer

De notre correspondant PHILIPPE PONS

**Le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, et le président Mitterrand se rencontrent ce jeudi 13 juin à Florence pour préparer le sommet européen de Milan, les 28 et 29 juin.**

**Ces entretiens ont lieu alors que M. Craxi se voit renforcé par la victoire qu'il vient de remporter lors du référendum sur l'échelle mobile des salaires.**

Rome. – Si la politique est l'art du possible, pour le président du conseil italien, M. Craxi, c'est surtout l'art de durer. Depuis bientôt deux ans qu'il est au pouvoir, M. Craxi n'a guère modifié la tactique qui l'a si bien servi lorsqu'il n'était que secrétaire général d'un parti d'importance moyenne, le PSI, membre de la coalition gouvernemntale : faire de ce parti la clé de voûte de toute alliance afin de pouvoir imposer ses vues, ou mettre des bâtons dans les roues, à ses alliés et concurrents. Au gouvernement, M. Craxi a enrichi sa tactique d'un « gaullisme » au petit pied : « Moi ou le chaos ». Une superbe qui vient de porter ses fruits. Ayant en effet donné un caractère plébiscitaire au référendum sur le décret-loi qui gèle partiellement l'échelle mobile des salaires, il s'est assuré une victoire personnelle.

Une fois réglée la question de la succession de M. Pertini à la présidence de la République, le premier gouvernement dirigé par un socialiste pourrait bien devenir le plus durable de l'histoire de la République italienne : il ne lui manque qu'un an pour relever le défi de l'instabilité gouvernementale, mal endémique de la péninsule.

Quelle est donc la recette craxienne ? Ses traits de caractère les plus discutables – qui le conduisent parfois à *« avoir une attitude erronée même quand il a raison »*, selon l'expression de l'un de ses proches – sont aussi les plus connus. Passons donc sur ses rapports « autoritaires » avec la presse, sa manière cavalière pour un pays à tradition démocratique de réquisitionner la télévision en période électorale pour rendre compte d'un voyage en Sicile, passons aussi sur ses sorties contre le Parlement, qualifié de *« parc à bœufs »* – des propos dont il s'excusera par la suite, – ou sa manière de traiter les partenaires sociaux « à la hussarde ». L'art de mettre les formes n'est pas forcément la qualité première qu'on attend d'un homme politique. Du point de vue de l'efficacité, M. Craxi est en revanche un fort habile manœuvrier, plus tacticien que stratège, jouant par conséquent le court terme. Convaincu que la somme des faiblesses de ses alliés de la majorité (DC, PRI, PLI et PSDI) ne constitue pas en soi une force, il gouverne comme si son parti, qui ne rassemble que 13 % des voix, était majoritaire.

Certes, il sait faire des compromis *in extremis* : ainsi, à la veille des élections législatives de 1983, il répondit à la démocratie chrétienne, qui réclamait un pacte de législature, en proposant un accord de gouvernement pour trois ans. Lorsque la DC, au cours de la campagne pour les élections administratives du 12 mai dernier, exigea l'extension au niveau local de la formule d'alliance à cinq, il promit que le PSI renoncerait, dans certains cas, à soutenir les municipalités « rouges ».

Mais si M. Craxi sait conclure des compromis, le côté le plus novateur de sa pratique du pouvoir consiste à contre-attaquer et à hausser le tir lorsqu'il le faut.

*(Lire la suite page 4.)*



## AU JOUR LE JOUR

### Schizo

*M. Gorbatchev a dénoncé, dans un discours, l'action de quatre ministres soviétiques. Les titulaires de ces portefeuilles aux dénominations qu'on n'oserait pas inventer (ministres « de la fabrication des machines pour l'élevage », « de l'industrie des matériaux de construction », « de l'industrie pétrochimique » et « de la sidérurgie ferreuse ») sont désignés comme des incapables.*

*Imagine-t-on, en France, le président de la République vitupérant, à la face du peuple, tel ou tel de ses ministres ? Non, car ce rôle appartient à l'opposition. Le système soviétique ne tolérant pas la division du travail entre opposition et pouvoir, il faut bien que ce dernier assume seul à la fois l'action et la critique de l'action.*

*On assistera peut-être un jour à un face-à-face télévisé Gorbatchev-Gorbatchev très virulent.*

BRUNO FRAPPAT.

## LIRE



Sur le vif
Droits de l'homme

# débats

## COHABITATION

*Le « serpent de mer » de la cohabitation n'a pas fini de provoquer des discussions. Pour Délos, si elle advient, il ne s'agira en aucune façon d'une fracture dans l'histoire de la République. Emmanuel Rosenfeld souligne la manœuvre politicienne et pense qu'il est temps de prendre acte de la présidentialisation du régime.*

## La continuité

*En répétant qu'il restera en fonctions jusqu'au terme légal de son mandat le président de la République « calme le jeu »*

par DÉLOS (*)

CONTRAIREMENT à certains commentateurs, il semble aux signataires de ces lignes que les élections législatives de mars 1986 ne marqueront pas une rupture ni une fracture *importante et apocalyptique dans* l'histoire de la République. L'année prochaine pourrait plutôt confirmer qu'il existe une continuité française, en dépit des invectives et des exagérations électoralistes. Et cela grâce au président de la République, dont les actes et les paroles ont sensiblement éclairci le paysage politique au cours du mois de mai, notamment par deux interventions audiovisuelles, qui ont mis les choses au point, et par l'instauration d'un mode de scrutin plus équitable.

Disons que le président a « calmé le jeu ». Il est frappant, pour l'observateur attentif, de constater le décalage entre l'hystérie de quelques opposants et la sérénité dont on fait preuve à l'Elysée et au gouvernement. L'agitation n'est pas de ce côté. Un fait est là : le président restera en fonctions jusqu'au terme légal de son mandat en mai *1988. Il* l'a dit. Il l'a répété. Et, à moins de *pratiquer* la surdité volontaire, nul ne peut plus, en France, ignorer cette résolution.

Bien que n'ayant pas voté la Constitution, le chef de l'Etat en fait, dans ce cas précis, une meilleure lecture que la plupart de ceux qui s'en réclament, parfois au besoin, depuis 1958, et il s'en montre le gardien scrupuleux.

En effet, au terme de l'article 6, alinéa premier, de la Constitution : *« Le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct. »*

Il n'est écrit nulle part qu'il soit responsable devant l'Assemblée nationale. Un président de la Vᵉ République ne se dissout pas. Admettre le contraire serait porter atteinte tant à l'esprit qu'à la lettre *des institutions. Ce n'était certes pas* l'intention des constituants de 1958, qui, en prévoyant l'existence d'un premier ministre et la possibilité, pour l'Assemblée nationale, de le censurer éventuellement, ont préservé le caractère parlementaire de la République.

Or, qu'on le veuille ou non, depuis *1789 et malgré* les éclipses mémorables des régimes des Napoléon Iᵉʳ et III, puis de Pétain, notre pays est demeuré de tradition parlementaire.

Dans ces conditions, l'échéance de mars 1986 ne devrait être envisagée que comme un épiphénomène de notre vie politique. L'éventail des solutions resterait, à l'évidence, ouvert, quelle que soit la composition de la nouvelle Assemblée, y compris la reconduction d'une majorité de gauche, car il ne sert à rien de vendre prématurément la peau de l'ours. Mais, enfin, il y aura une Assemblée nouvelle, et le président restera là. C'est lui qui demeurera l'arbitre, en vertu de l'article 5, alinéa premier, de la Constitution : *« Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. »*

Que craignez-vous donc, hommes de peu de France ? Celle-ci aura toujours deux jambes : un Parlement, un président. Si le premier persiste dans une démarche d'appui au chef de l'Etat issu de la gauche, les choses iront plus vite vers la modernisation et le progrès. Si une majorité s'esquisse contre les *réformes* et *pour la réaction*, le président, en toute légalité, demeurera le seul recours d'une grande partie des Français.

Que peut-on craindre d'un gouvernement qui a prouvé, plusieurs fois déjà depuis 1981, qu'il savait tenir compte, le cas échéant, des inquiétudes et des observations de l'opposition parlementaire, alors même qu'il disposait d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale ?

*A fortiori*, en d'autres hypothèses, l'on peut faire confiance à ses capacités d'écoute et de décision.

Tranquillement, la France continuera en 1986.

(*) Ce pseudonyme a été adopté par deux hauts fonctionnaires tenus à l'obligation de réserve.

## On ne joue pas avec les institutions

*Pour faciliter la cohabitation on ne peut interpréter à son gré la Constitution : il faut la réformer. On ne revient pas de De Gaulle à Fallières.*

par EMMANUEL ROSENFELD (*)

LE gaullisme est une denrée qui se vend bien de nos jours quoi qu'elle soit fréquemment adultérée.

*La dernière tentative de récupération* n'est pas la moins surprenante. Elle consiste à présenter le général en champion de la cohabitation. De Gaulle, suggère le professeur Duverger, n'a jamais démissionné en avril 1969 (1).

Il y a certes un abîme entre la lettre et la pratique constitutionnelles. *Mais ce décalage ne* ménage aucune marge de manœuvre, et la Constitution n'est pas une partition dont plusieurs interprétations seraient possibles selon le hasard des circonstances.

Rien n'est plus léger ni plus dangereux que cette idée d'une Constitution « à géométrie variable » organisée autour d'un président « à éclipses ».

D'abord parce qu'on ne joue pas avec la stabilité institutionnelle d'un pays. La seule vertu d'une Constitution est sa permanence, et il vaut mieux ne point avoir de Constitution que de pouvoir en changer l'application tous les cinq ans au gré des uns ou des autres.

Les Français surtout ne comprendraient pas que l'on revînt de De Gaulle à M. Fallières. Ce que l'élection du président au suffrage universel a fait, il est aujourd'hui impossible de le défaire, et quel *homme* politique oserait soustraire la désignation du président de la République au corps électoral pour la confier de nouveau au Parlement ?

Quant au rôle arbitral du président de la République tel que l'ont imaginé les auteurs de la Constitution, d'autres ont mieux écrit qu'il relevait en grande partie de l'angélisme. D'abord parce que selon la formule de Saint-Just *« le bien public est une niaiserie »*; parce qu'ensuite seul un véritable homme politique, et non une potiche, pourrait utiliser les pouvoirs de l'article 16.

Les professeurs de droit qui glosent brillamment sur la Constitution et font valoir ses possibilités des multiples significations n'ont donc qu'un tort : ils oublient que l'histoire est le règne de l'irréversible.

### Une manœuvre politicienne

Ainsi, ce qu'il y a lieu d'organiser, c'est la coordination entre un *président qui en fait, et de préférence* en droit, gouverne (c'est-à-dire est chargé de déterminer la politique nationale, d'exercer le pouvoir réglementaire, et dispose de l'initiative des lois) et une majorité par hypothèse hostile : la sauvegarde de la Constitution exige la réforme de la Constitution.

Cette réforme prenant acte de la *présidentialisation* du régime paraît chaque jour plus crédible pour deux raisons : la première est l'homogénéité croissante de la société française. Si la conduite des affaires est demeurée possible aux États-Unis malgré la toute-puissance du Congrès, c'est parce que les deux grands partis sont fondamentalement analogues, que du moins les clivages passent plus en leur sein qu'entre eux, et qu'en tout cas la société n'est politiquement pas divisée. Ce modèle de société ne correspond pas à notre pensée ; il est peut-être notre avenir proche.

C'est pourquoi il ne semble plus possible dans la France de 1985 de rayer d'un trait de plume le régime présidentiel en brandissant l'exemple de 1848 ou de la République de Weimar. L'homogénéité sociologique débouche sur l'homogénéité politique, et, dès lors, la mise au point de mécanismes d'arbitrage entre les deux pouvoirs, quadrature du cercle pour tous les théoriciens français du régime présidentiel, devient secondaire.

On peut du reste s'interroger sur l'utilité réelle de ceux-ci. Aux Etats-Unis, mis à part un veto peu employé, ils n'ont jamais existé, *sans pour autant que* la République américaine se porte mal. En outre, le développement des médias, et singulièrement des sondages d'opinion, a rendu profondément inactuel le débat sur la régulation des rapports entre les pouvoirs : les sondages rendent l'arbitrage quotidien et continu, et la crise ouverte improbable.

*Enfin*, pourquoi imaginer des procédures compliquées, et ne pas se satisfaire de la simultanéité des mandats, solution de bon sens pour interdire le fléau des élections intercalaires.

La cohabitation est d'abord une manœuvre politicienne. M. Mitterrand n'avait aucun scrupule en 1973 et en 1978 à inviter le tenant du titre à se soumettre ou à se démettre. Il s'agit surtout d'un problème de fond. Dès lors, la meilleure façon de dépasser le « doit-on le dire » qu'interprètent aujourd'hui les dirigeants de la droite *sur ce thème*, ne consiste-t-elle pas à proposer aux Français un choix entre la Constitution de Michel Debré, celle de Coty et celle de Pompidou, Giscard d'Estaing et Mitterrand, afin de faire une fois pour toutes un sort au spectre quinquennal du chaos dans les institutions ?

(*) Avocat à la cour.

(1) *Le Monde* des 29 et 30 mai.

## « L'INQUIÉTUDE OUTRE-MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE » d'Anne et Pierre Rouanet

### Les pendules remises à l'heure

LE fameux appel du 18 juin lancé au micro londonien de la BBC par de Gaulle aurait-il usurpé sa date et sa renommée ? On peut aujourd'hui effectivement se poser la question après les révélations contenues dans le nouveau livre *d'Anne et Pierre Rouanet*. Les auteurs des *Trois Derniers Chagrins* du général (*le Monde* du 4 mars 1980) ont, en effet, découvert que la proclamation célèbre de ce jour-là avait *déjà été* lancée par de Gaulle dès le *21 mai 1940 dans un petit* village de la Marne, au milieu des *chars de sa division cuirassée.*

« L'appel de Savigny-sur-Ardres », dont l'histoire *n'a* pas retenu le nom, enregistré par Alex Surchamp, responsable de l'émission « Le quart d'heure du soldat » à la Radiodiffusion française, et diffusé le 2 juin à 18 heures, alors que les Français en exode avaient d'autres soucis en tête, contient en effet déjà tous les thèmes de *la révolte du* « chef » contre la défaite. L'appel *du 18 juin* a donc *été* lancé le 21 mai.

De même la Constitution du 4 octobre 1958 est en réalité *née le 22 septembre* 1942 ! De Gaulle, parachute sanglé, ballotté dans un hydravion britannique Catalina, vole de la Gambie vers Londres, où Churchill l'a convoqué. Au diplomate anglais Henry Hopkinson qui l'escorte, il confie, pour meubler le temps, qu'après sa libération la France *devrait avoir une Constitution « dans le style d'un gouvernement présidentiel, avec un système parlementaire, accompagné d'un appel au référendum »*. La Vᵉ République était en germe. Son embryon était formé seize ans avant de voir le jour.

Qui n'a cru aussi que l'instauration, le 28 octobre 1962, de l'élection du président de la République au suffrage universel *avait été déclenchée* par l'attentat du Petit-Clamart le 20 août *1962 ? Il n'en est rien, à lire* les Rouanet qui ont refait une minutieuse enquête. De Gaulle a saisi l'opportunité — *« cette fois, c'était tangent »*, dira-t-il seulement — pour précipiter un projet ancien dont il avait encore parlé *à Pompidou le 14 avril précédent* mais pour lequel son premier *ministre traînait les pieds.*

L'obsession de l'Etat, son *« inquiétude »* pour maintenir un *« Etat qui soit debout »* — *puisqu'« il n'y a eu de France que grâce à l'Etat »* — est telle qu'elle le pousse à un acte contraire à la *déontologie*. De Gaulle retire de ses *Discours et Messages* » pour punir le Conseil d'Etat, l'allocution élogieuse qu'il avait prononcée *devant lui* le 28 janvier 1960, parce que celui-ci *avait, dans son avis de 1962*, contesté la réforme référendaire pour l'élection du président au suffrage universel.

Avec de *multiples autres* mises à jour, sur un ton d'allégresse documentée, les Rouanet nous offrent un insolite roman d'aventures vraies et remettent ainsi à l'heure les pendules de l'histoire gaullienne.

ANDRÉ PASSERON.

★ Grasset, 365 pages, 98 francs.

## COURRIER DES LECTEURS

### Sur le terrain

Dans vos colonnes, les juristes les plus éminents écrivent que la question de la cohabitation est un faux problème que les Français soulèvent à cause de leur « immaturité politique », que la Constitution a tout prévu. En droit, c'est sûrement vrai. Mais en fait, la question revient à *chaque élection législative et reviendra* tant qu'elle n'aura pas été expérimentée avec succès, car, sur le terrain, la démonstration reste à faire (...).

La cohabitation ne sera un « faux problème » que si elle réussit ; en cas d'échec, elle deviendrait un VRAI problème.

JACQUES SURGEY
*(Saint-Etienne).*

### Un potentat bruyant

A propos de l'article du docteur Terquem (*le Monde* du 23 mai), très regrettable serait l'abdication d'un ministre de gauche face à ce potentat bruyant qui, au nom de l'« intérêt des malades » et de la *« qualité des soins »*, refuse d'entendre :

— Que l'intérêt de *tous* les malades passe par la sauvegarde et la maîtrise des trois masses financières du régime général : vieillesse, prestations familiales, maladie (et en particulier les dépenses hospitalières). L'introduction d'une couverture sociale à deux vitesses aggraverait aussitôt une inégalité encore trop criante — car socialement marquée — devant le handicap, la maladie et la mort ;

— Que la qualité des soins — et leur humanisation — a tout à gagner de la *départementalisation qui vise à* accroître la compétence des médecins et de leurs partenaires soignants puisqu'elle leur délègue une meilleure prise sur l'abord global de la demande de soins des malades et sur la prévention de la redondance, douloureuse, souvent abusive, inutile et coûteuse, d'examens dont leur souf*france est l'objet.*

FRÉDÉRIC JÉSU,
*psychiatre de service public (Paris).*

### Une lacune fâcheuse

Suite à la publication du placard « Appel - Halte aux massacres des camps palestiniens » dans *le Monde* du 28 mai, où je figure parmi les signataires, je vous prie de bien vouloir prendre note de la remarque suivante : j'ai accepté de signer ce texte à la suite d'une brève transmission au téléphone, alors que certains détails m'avaient échappé. A la lecture, je ne puis l'approuver complètement. Je m'élève, bien sûr, contre ces massacres ; mais le fait que ni la milice Amal ni le rôle de la Syrie ne *soient mentionnés* explicitement dans cet appel constitue, à mon sens, une lacune tout à fait fâcheuse.

PAUL KESSLER,
*maître de recherches au Collège de France.*

### A propos de « terroristes à la retraite »

(...) Au-delà du cas du film de Mosco, *Des « terroristes » à la retraite*, que j'ai eu la chance de voir, il faut constater que, pour le PCF, s'ériger en maître de l'histoire de la Résistance est vital dans une période d'isolement et de recul. Il veut se dire capable de traverser les épreuves de l'histoire et d'en triompher. A cet égard, la période 1939-1944 offre une référence extraordi*naire*. L'exorcisme de l'avenir passe ainsi par le contrôle et la mise en scène de son passé. Bref, c'est du côté de sa prétention à imposer l'idée de sa transcendance historique qu'il faut chercher les raisons de sa campagne. Mais n'est-il pas paradoxal *qu'un parti qui se veut national* fasse tout pour soustraire son histoire à l'examen des membres de la nation ?

JEAN-LOUIS PANNÉ
*(Villeneuve-Saint-Georges).*

### Les régions et l'apprentissage

(...) L'article traitant de « l'apprentissage soumis à l'examen des régions », ainsi que ceux parus sur le même sujet dans le même *numéro du Monde* du 11 mai, donne le sentiment que l'apprentissage est l'affaire d'une multitude d'intérêts : de l'Education nationale qui le rejette, des régions qui « font les comptes », des syndicats qui *« l'utilisent comme élément des stratégies corporatistes »*, de lobby *« face auquel la région ne peut se mesurer »*.

Que deviennent les jeunes dans ce propos ?

Des jeunes qui n'aiment pas l'école ou qui n'ont pas pu en tirer profit, il y en aura toujours. De la faute à qui ? A l'apprentissage ? Ou à l'enseignement qu'ils ont reçu pendant dix ans de scolarité obligatoire ?

Des jeunes qui préfèrent les formations concrètes, est-ce une tare ?

Le nombre d'emplois à la sortie de l'apprentissage est moindre qu'hier ? C'est vrai, il est pourtant supérieur à celui qui est obtenu à la *sortie* de la majeure partie des autres formations. (...)

L'apprentissage, mission impossible ? Il doit, en effet, concilier une orientation professionnelle inexistante et un objectif de relèvement des qualifications. Malgré cela, il reste le moyen par excellence, pour près de 240 000 jeunes, d'acquérir une *qualification professionnelle*, même si elle n'est pas toujours consacrée par un diplôme. (...)

L'apprentissage doit être considéré par les régions comme le moyen par excellence de leur politique d'emploi des jeunes. Les chambres de métiers, les organisations professionnelles du secteur des métiers et les artisans, maîtres d'apprentissage, sont prêts à poursuivre leurs efforts auprès des quelque 145 000 jeunes qu'ils accueillent actuellement dans leurs entreprises, à condition que l'on ne les en décourage pas.

JEAN PAQUET,
*président de l'assemblée permanente des Chambres de métiers* (Paris).

### Humour extrême

Deux questions à poser aux experts, devant la télévision :

1) *Combien y a-t-il d'Instituts de l'humour dans le monde ? Réponse :* 1.

2) *Où se trouve-t-il ? Réponse :* En Bulgarie, à Gabrovo.

Sans doute, existe-t-il, en divers pays, des « académies », des « clubs » (à Paris l'Humour noir), mais sauf erreur, pas d'Institut.

Celui de Gabrovo fait preuve d'un tel humour qu'aimablement invité par lui, au Festival du film comique, je n'ai vu, pendant mon séjour, *aucun film, comique ou non. Le nom* de Jacques Tati m'a semblé ne susciter aucun écho. Quand à l'humour des menues histoires gabroviennes...

Combien plus assuré, le musée de la caricature, éloquent, troublant, où le burlesque côtoie le naïf, où le rire peut être refoulé par le tragique.

« J'ai ri, me voilà désarmé ! », disait Piron. L'humour serait-il le meilleur moyen de mettre fin à la guerre des étoiles ?

Il faudra voler bien haut.

ALFRED SAUVY.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $ ; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $ ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

# étranger

## L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

**Les représentants des pays de la Communauté européenne, chefs de gouvernement ou ministres (dont, pour la France, MM. Laurent Fabius et Roland Dumas, ainsi que Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes), se sont réunis mercredi 12 juin à Lisbonne, puis à Madrid, pour la cérémonie de signature de l'acte par lequel le Portugal et l'Espagne ont rejoint les Dix au sein de la CEE. Cette double adhésion devra encore être ratifiée par les Etats membres, au moyen d'un vote parlementaire (ou éventuellement d'un référendum).**

**« *Il n'était pas possible, historiquement et moralement, d'empêcher l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la Communauté* », a estimé à cette occasion le ministre français des relations extérieures. Celui-ci a rappelé que « *les intérêts des agriculteurs et des pêcheurs français* » avaient été défendus au cours des négociations qui ont précédé l'adhésion.**

**A Bruxelles, la Commission des Communautés européennes a publié le même jour les résultats d'un sondage d'opinion effectué en mars et avril derniers auprès de neuf mille personnes appartenant aux dix pays déjà membres de la CEE, et portant sur l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Les Luxembourgeois, avec 79 % et 77 % de « oui » à l'entrée de l'un et l'autre pays dans la Communauté, se montrent les plus favorables, suivis des Italiens (74 % et 72 %), des Néerlandais (67 % dans les deux cas), des Allemands (66 % et 65 %) et des Belges (65 % et 63 %). Les plus hostiles à l'élargissement sont les Français, avec seulement 58 % d'avis favorables, suivis des Danois et des Britanniques. Mais le « oui » reste majoritaire partout, et, au *total*, quelque 60 % des personnes interrogées, dans l'ensemble de la Communauté, accueillent favorablement le double élargissement.**

**Celui-ci fait passer la superficie de la CEE d'environ 1 658 000 kilomètres carrés à 2 255 000 kilomètres carrés, et sa population de 272 millions à 320,5 millions d'habitants. Son produit intérieur brut par habitant, en revanche, recule, puisque les deux nouveaux membres ont un niveau inférieur à la moyenne communautaire : il passe de 10 197 ECU (1) par personne en moyenne en 1984 dans l'Europe des Dix à 9 404, en prenant toujours pour base les chiffres de 1984, dans l'Europe des Douze.**

**L'Espagne et le Portugal seront représentés au prochain conseil européen convoqué pour les 28 et 29 juin à Milan, et à l'ordre du jour duquel doit notamment figurer la réforme des institutions communautaires et le lancement éventuel de l'« union européenne ».**

(1) La valeur actuelle de l'ECU (unité de compte européenne) est de 6,85 francs environ.



« L'enlèvement de l'Europe », par Salvador Dali

*(Dessin de « El Pais ».)*

## Madrid : une allégresse troublée par la violence terroriste

Madrid. – Le mercredi 12 juin, date de la signature, si longtemps attendue à Madrid, du traité d'adhésion à la CEE, aurait dû être pour l'Espagne une journée d'allégresse et d'unité nationales, toutes tendances politiques confondues. Mais une nouvelle flambée de violence a, en grande partie, gâché la fête : deux attentats ont fait dans la journée quatre morts et un blessé grave. Bien qu'ils n'aient pas encore été revendiqués, tout porte à croire qu'ils sont l'œuvre de l'ETA militaire.

Dans la matinée, le colonel Vicente Romero, appartenant aux services juridiques du génie militaire, était assassiné en même temps que son chauffeur dans une rue du centre de Madrid par un commando de trois personnes (*le Monde* du 13 juin). Le véhicule des assaillants était retrouvé peu après par la police dans un parc de stationnement public, mais une bombe dissimulée à l'intérieur faisait alors explosion, tuant un agent et atteignant grièvement un autre. Vers 15 heures, c'était un sous-officier de la marine, le premier maître José Millarengo, qui était assassiné en pleine rue d'une balle dans la nuque tirée à bout portant, alors qu'il regagnait son domicile à Portugalete, près de Bilbao.

« *Les terroristes attaquent dans les moments qui sont cruciaux pour la consolidation de la démocratie, de la paix et de la liberté en Espagne* », a commenté le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. Cette recrudescence de la violence n'a toutefois pas empêché que se déroulent comme prévu, et avec le faste voulu par les autorités espagnoles, les cérémonies d'adhésion à

De notre correspondant

la Communauté. Arrivés à Madrid en fin d'après-midi, les huit chefs de gouvernement, le vice-premier ministre et les trois ministres des affaires étrangères qui avaient procédé dans la matinée à Lisbonne à la signature du traité faisant du Portugal un nouveau membre du « club » européen ont répété à 20 heures la même opération dans la capitale espagnole.

La cérémonie, qui a duré à peine une heure, s'est déroulée au Palais royal de la place d'Orient, dans le centre de la ville, sous la présidence du roi Juan Carlos. Dans son allocution de bienvenue, le souverain s'est adressé aux signataires en rappelant : « *Vous représentez ce qui constitue pour le peuple espagnol l'essence de l'Europe : les principes d'égalité, de liberté, de pluralisme et de justice.* »

Tant le président en exercice du conseil européen, l'Italien M. Craxi, que son ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, et le président de la Commission européenne, M. Delors, ont insisté de leur côté sur les conséquences positives que la double adhésion espagnole et portugaise devait avoir sur la relance de l'idéal européen. « *En passant de l'Europe des Dix à celle des Douze, nous n'effectuons pas une simple addition*, a souligné M. Craxi, *car les volontés et les énergies nouvelles qui se joignent à nous auront un effet multiplicateur et nous stimuleront pour affronter nos nouveaux objectifs.* »

Rappelant que l'Espagne « *apporte à la CEE la contribution d'une opinion publique profondément motivée* » en faveur de l'Europe, M. Andreotti a estimé de son côté que, après l'adhésion de Lisbonne et Madrid, « *tout progrès dans la voie de la cohésion entre les Douze et dans l'amélioration de notre capacité à affronter les défis technologiques suppose désormais une adaptation des institutions communautaires* ». Quant à M. Delors, il a affirmé qu'il était « *réconfortant, pour ceux qui étaient parfois submergés par les vicissitudes des difficultés quotidiennes* » de la construction européenne, « *de constater que l'Europe a trouvé la voie d'un nouvel élan* ».

M. Gonzales a clôturé la cérémonie en affirmant que, avec l'adhésion à la CEE, « *c'est toute la nation espagnole qui récupère la plénitude de son identité* ». Faisant implicitement allusion à l'idée d'une « *Europe à deux vitesses* », M. Gonzales a affirmé sa « *volonté d'avancer avec ceux qui veulent avancer, jusqu'où cela sera possible* ».

Au-delà des discours officiels, l'Espagne tout entière a vécu mercredi à l'heure « *européenne* ». Télévision et radios ont retransmis en direct toutes les cérémonies et multiplié les programes spéciaux sur la Communauté. Dans les écoles et les lycées également, la journée a été consacrée à une information sur l'histoire du mouvement européen. Cet enthousiasme général ne semble d'ailleurs pas « suscité d'en haut », et correspond de toute évidence à un sentiment largement répandu au sein de l'opinion publique.

THIERRY MALINIAK.

## « Refermer le tombeau du Cid »

*Madrid.* – « *L'Espagne doit apprendre à refermer le tombeau du Cid à double tour.* » Depuis l'époque de la « génération de 98 » – ce groupe de philosophes et d'hommes de lettres traumatisés par la défaite contre les Etats-Unis et la perte de Cuba et des Philippines, – cette formule rallia souvent les modernistes espagnols. Ils aspiraient à voir leur pays ouvrir enfin ses portes aux idées et aux influences extérieures, au lieu de se refermer sur lui-même en évoquant sans cesse, avec une complaisance narcissique, les mythes de sa gloire d'antan.

Leur vœu semble aujourd'hui exaucé. En signant le traité d'adhésion à la CEE, l'Espagne tranche enfin au profit des premiers ce débat entre partisans d'un modernisme cosmopolite et ceux d'un hispanisme figé dans son passé, qui l'a divisée durant les dernières décennies. Pendant longtemps, pourtant, les seconds avaient paru imposer leurs thèses. L'Espagne n'avait partagé ni les progrès ni les mutations économiques de ses voisins – ni, il est vrai, leurs calamités, comme les deux guerres mondiales. Le franquisme, lui aussi, utilisa l'argument d'une « *spécificité hispanique* » pour justifier le maintien de structures dictatoriales contrastant avec celles de l'Europe occidentale. « *L'Espagne est différente* » : le fameux slogan touristique des années 60 recou-

De notre correspondant

vrait d'indéniables arrière-pensées politiques !

En entrant dans la Communauté, l'Espagne accorde aux modernistes une revanche sans doute définitive. C'est ce qui fait, vu de Madrid, toute l'importance de cette entrée dans le « club » européen et détermine son caractère véritablement historique. C'est aussi ce qui explique cet enthousiasme réel, toutes idéologies confondues au sud des Pyrénées – en contraste total avec ce réalisme terre à terre où se complaisent les pays entrés plus tôt dans la Communauté.

### Relever les défis...

Il fallait aux Espagnols cette reconnaissance extérieure, ce satisfecit décerné par des pays considérés ici comme parangons de démocratie, pour se persuader enfin que les mythes douloureux de l'« Espagne noire » étaient révolus. En franchissant les Pyrénées et en entrant dans l'Europe, l'Espagne relègue définitivement au placard le fantôme de Franco... sinon celui du Cid et du Grand Inquisiteur Torquemada !

L'aspiration européenne représentait d'ailleurs, à l'époque de la dictature, l'un des principaux dénominateurs communs de tous les secteurs de l'opposition démocratique. Lorsque le ministre des affaires étrangères de Franco, M. Castiella, proposa pour la première fois, en février 1962, l'ouverture de négociations sur l'adhésion de son pays à la CEE, celle-ci refusa catégoriquement d'admettre en son sein un régime dictatorial. L'opposition espagnole en conclut, peut-être précipitamment, que la restauration de la démocratie suffirait automatiquement à ouvrir à l'Espagne les portes de la Communauté. D'où son impatience face aux lenteurs d'une négociation qui aura duré huit ans. D'où aussi son exaspération face au comportement des Dix, qui, affirmait-on à Madrid, se préoccupent davantage du « *prix des tomates* » que de « *grand dessein politique* ».

Reste à voir si l'Europe apparaîtra toujours aussi séduisante aux Espagnols une fois qu'ils en seront membres. Après l'euphorie initiale, des voix plus réservées se font déjà entendre. Il s'agit, affirment-elles, de ne pas répéter, avec l'adhésion à la Communauté, l'erreur commise hier avec le rétablissement de la démocratie : croire qu'elle guérira tous les maux de la société espagnole. Relever les défis que suppose l'intégration économique représentera au contraire pour l'Espagne une épreuve supplémentaire. Mais est-ce trop cher payer pour que ce pays, comme l'affirme son ministre des affaires étrangères, M. Fernando Moran, « *occupe enfin la place qui est de toute évidence la sienne* ».

Th. M.

### LE VETO ALLEMAND SUR LE PRIX DES CÉRÉALES

## Simple accroc ou révision radicale ?

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – « *Il est préférable, à un moment donné, de voir la vérité en face* », a observé, à l'issue de la réunion, M. Filippo Maria Pandolfi, le ministre italien de l'agriculture, qui présidait les travaux des Dix pour expliquer pourquoi il avait décidé de passer au vote. La vérité est alors apparue toute crue. M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, plutôt que d'accepter la baisse des prix des céréales de 1,8 % proposée par la Commission, alors que lui-même ne voulait pas aller au-delà d'une baisse de 0,9 %, a pris le parti d'invoquer l'article 2 du compromis de Luxembourg, autrement dit d'indiquer qu'il s'opposerait à toute décision qui ne serait pas prise à l'unanimité.

L'émotion était vive. Le brave M. Kiechle, au physique plus proche d'un paysan madré de sa Bavière natale que d'un de ces hommes ou femmes d'Etat familiers des lieux, habiles à manier le non avec arrogance, faisait ainsi appel à l'arme suprême, celle du veto, imposée il y a vingt ans par le général de Gaulle et constamment dénoncée depuis par les prédécesseurs du chancelier Kohl.

Contre-symbole voulu sans doute par quelque dieu malicieux, l'éclat de M. Kiechle intervenait le jour même de la signature du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE. Le ministre allemand a ainsi annoncé la couleur : le débat, le vote lui-même n'étaient plus agricoles, mais politiques et institutionnels.

« *Lorsqu'une délégation invoque le compromis de Luxembourg, chacun sait qu'il n'est plus possible de recueillir une majorité qualifiée, puisque plusieurs délégations estiment qu'on ne peut forcer la décision d'un Etat membre qui invoque ainsi son intérêt vital. C'est le cas de la France qui a décidé de s'en tenir à ce qui est pour l'instant son interprétation traditionnelle du compromis de Luxembourg. Je regrette la situation. Elle est dommageable pour la Communauté, surtout à un moment où elle doit faire face à des critiques et à des menaces de ses grands partenaires internationaux, tels les Etats-Unis et l'Australie* », a ainsi expliqué M. Henri Nallet, le ministre français de l'agriculture. Donc cinq pays ont décidé pour des raisons politiques, à savoir le souci de respecter les possibilités ouvertes par le compromis de Luxembourg, de ne pas participer au vote. Il s'agit de la France, du Royaume-Uni, du Danemark, de la Grèce et de l'Irlande. Les propositions de la Commission ne sont donc pas adoptées.

### Des conséquences institutionnelles

Les conséquences du veto allemand sont institutionnelles et agricoles. « *La Commission prend acte du fait qu'il y a constat formel de carence du conseil. Au cas où les décisions ne seraient pas prises avant le début des campagnes relatives à ces produits, la Commission, qui doit veiller à la continuité du fonctionnement de la politique agricole commune (PAC) et à la sauvegarde des finances communautaires, serait dans l'obligation de prendre les mesures conservatoires nécessaires sur la base du régime des organisations communes des marchés en cause.* »

La campagne commence le 1er juillet, dans le cas du colza et du blé dur, le 1er août dans celui des autres céréales. Une nouvelle réunion des ministres de l'agriculture aura lieu les 15 et 16 juillet. On ne peut exclure, surtout si le conseil européen des 28 et 29 juin à Milan donne des directives en ce sens, que les Dix parviennent alors à un accord. Dans l'hypothèse contraire c'est la Commission qui va assurer la gestion des marchés. « *C'est un pouvoir et un devoir qu'elle assumera en bon père de famille aussi longtemps que nécessaire* », a observé M. Andriessen. Comment procédera-t-elle ? M. Andriessen ne peut encore donner de réponse, car le collège des commissaires doit en délibérer. Mais il ressort clairement de ses propos qu'il a l'intention de gérer le marché d'une manière conforme à ses propositions de prix, c'est-à-dire avec, comme résultat, une baisse effective de l'ordre de 1,8 %. Rien de plus normal puisque, à ses yeux, « *c'est par un abus du traité de Rome qu'il n'y a pas de décision, et parce que, aussi, la majorité du conseil était favorable aux propositions* ». Il faudra bien tenir compte de l'existence d'excédents ainsi que de la dimension internationale du problème, a-t-il ajouté. La Commission ne peut probablement pas décider elle-même, à la place du conseil, une baisse des prix de 1,8 %, mais M. Andriessen semble penser qu'elle peut arriver au même résultat en jouant notamment sur les modalités des actions d'intervention.

Le conseil européen de Milan débattra-t-il à la fin du mois du prix du blé ? M. Pandolfi ne s'estime pas en mesure de donner une réponse. La majorité des observateurs considèrent que les chefs d'Etat et de gouvernement n'en auront guère l'envie. Cela dit, l'éclat de mercredi modifie incontestablement les données de la rencontre milanaise. Pas forcément en mal, a constaté M. Pandolfi. « *Un tel événement*, note-t-il, *peut décourager, mais peut aussi faire l'office d'un vaccin qui stimule des réactions immunitaires et place chacun devant une réalité qui devient plus claire* », a-t-il fait valoir. On peut deviner que les partenaires du chancelier Kohl l'inviteront à clarifier la position institutionnelle de son pays. Le « coup » du 12 juin : simple accroc ou bien révision radicale de la politique européenne de l'Allemagne ? Comment ne pas considérer que le veto de M. Kiechle interdit de prendre au sérieux les rêves de percée institutionnelle que caresse le Parlement européen, et que l'on retrouve aussi à la lecture du rapport du comité Dooge, rapport rédigé, on le sait, par M. Maurice Faure ?

Au stade actuel, s'agissant de la réforme du processus de décision de la Communauté, les propositions faites à Stresa par Sir Geoffrey Howe semblent les plus réalistes et, il faut le dire, les seules réalistes.

PHILIPPE LEMAITRE.

### Le compromis de Luxembourg (30 janvier 1966)

**Vote est l'anagramme de veto. S'il n'y eut jamais, dans l'histoire de la Communauté, recours au vote, c'est bien parce que celui-ci n'était nécessaire que dans la mesure où il n'y avait pas unanimité. Cette absence d'unanimité interdit, depuis le compromis de Luxembourg du 30 janvier 1966, aux Etats membres d'imposer une décision à un autre. En réalité, le mot veto n'existe pas dans le vocabulaire communautaire.**

**Après une crise de sept mois, la France reprenait en janvier 1966 sa place à la table des négociations européennes. Le général de Gaulle n'admettait pas qu'on puisse dicter à la France, dans l'Europe des Six d'alors, une conduite qu'elle n'acceptait pas. Finalement, on tomba d'accord sur une déclaration dans laquelle les Cinq, d'une part, et la France, d'autre part, prenaient acte de leur divergence. Voici le texte de cette déclaration :**

**PARAGRAPHE I. – « *Lorsque, dans le cas de décision susceptible d'être prise à la majorité sur proposition de la Commission, des intérêts très importants d'un ou plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du conseil s'efforceront, dans un délai raisonnable, d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous les membres du conseil dans le respect de leurs intérêts et de ceux de la Communauté, conformément à l'article 2 du traité.* »**

**PARAGRAPHE II. – « *En ce qui concerne le paragraphe précédent, la délégation française estime que, lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants, la discussion devra se poursuivre jusqu'à ce que l'on soit parvenu à un accord unanime.* »**

**PARAGRAPHE III. – « *Les six délégations constatent qu'une divergence subsiste sur ce qui devrait être fait au cas où la conciliation n'aboutirait pas complètement.* »**

**PARAGRAPHE IV. – « *Les six délégations estiment néanmoins que cette divergence n'empêche pas la reprise selon la procédure normale des travaux de la Communauté.* »**

# L'ÉLARGISSEMENT DE LA

## Lisbonne : « Nous ne sommes plus seuls... »

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — C'est un véritable cri du cœur que M. Mario Soares a lancé, le mercredi 12 juin, dans le cloître du monastère des Jeronimos : *« Nous ne sommes plus seuls »*, a-t-il dit devant les représentants de onze pays européens venus à Lisbonne pour signer le traité d'adhésion du Portugal à la CEE.

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés, lui répondit sur le mode noble en soulignant *« la ténacité et le génie de ce peuple »*, dont les ancêtres, en participant à la découverte *« du monde et de ses continents »*, ont donné *« une identité nouvelle au nôtre »*, l'Europe, lui *« assurant un rayonnement puissant »*.

Il était 10 h 30 ce matin-là, et l'on avait, peu auparavant, assisté au ballet protocolaire habituel en ce genre de cérémonie. M. Soares, rayonnant, détendu, accueillait les uns après les autres le Belge, M. Martens, le Danois, M. Schlüter, l'Espagnol, M. Gonzalez, le Français, M. Fabius, le Néerlandais, M. Lubbers, l'Irlandais, M. Fitzgerald, l'Italien, M. Craxi, tous premiers ministres en exercice, ainsi que les ministres des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, de Grèce, de Grande-Bretagne et de Luxembourg. *Sitôt descendues de* leur limousine ou de leur hélicoptère, les délégations nationales, fortes chacune en principe de trois représentants, étaient conduites à la tour de Belem, le joyau architectural de la capitale. Une volée d'escaliers *à grimper* et tous se retrouvaient sur la belle terrasse manuéline, dominant le Tage, au milieu duquel était amarré le navire-école portugais *Sagres*. Là fut tirée la « photo de groupe avec dame » : Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, était en effet la seule femme dans cet ensemble d'hommes de gouvernement (1).

### « Le choix d'un avenir moderne »

*Il n'y avait plus ensuite qu'à traverser* la grande rue bordant la « mer de paille », l'estuaire du Tage, pour arriver au couvent des Jéronimos. Un immense vélum avait été tendu au-dessus du cloître pour épargner aux participants et aux *quelques centaines d'invités*, étrangers et nationaux, les ardeurs du soleil de Lisbonne. Admirable décor pour une telle cérémonie que cet édifice-souvenir de la plus grande gloire portugaise. Tandis qu'on y travaillait, Vasco de Gama découvrait l'*Inde*, Cabral le Brésil et Magellan accomplissait le premier tour du monde jamais réalisé... Derrière l'estrade où avaient pris place les trente-six personnalités signataires du traité, douze drapeaux européens, pour la première fois *réunis, apportaient leur note* de couleurs vives aux pierres mordorées du cloître.

*Il revenait à l'Italien Bettino* Craxi, président en exercice du conseil européen, d'ouvrir la séance, et à son ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, président jusqu'à la fin juin du conseil des Communautés, de prononcer le discours d'accueil *du onzième membre* de la CEE. Le plénipotentiaire mit l'accent sur *« la volonté de la Communauté de contribuer à moderniser l'économie et à augmenter les possibilités de croissance* [du Portugal], *grâce notamment à des aides spécifiques de développement dans les secteurs agricole et industriel »*.

Après que les signatures eurent été apposées sur les documents, M. Soares, pour sa part, confirme que l'adhésion à la CEE était pour son pays *« le choix d'un avenir moderne, d'un avenir de progrès »*, mais aussi celui d'un *« espace de liberté et de respect des droits de l'homme »*.

En une heure, la cérémonie était bouclée. Les douze délégations se rendaient alors au palais tout proche de Belem, où elles étaient accueillies par le président de la République, le général Eanes, qui, étrangement, n'avait pas participé à la cérémonie de signature. Après un bref lunch dans le cloître, les délégations partaient pour Madrid, deuxième étape de la journée.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, était le troisième représentant de Paris.

## Des retrouvailles avec Madrid

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le 12 juin 1985 n'a pas seulement marqué pour *les Portugais l'entrée dans* l'Europe. En raison de la simultanéité *de l'adhésion de Lisbonne et de* Madrid à la Communauté, cette *date marquera le* commencement de l'abolition entre les deux voisins ibériques d'une barrière vieille de plus de huit siècles et dont le plus petit s'était fait une protection face au plus grand. Pour être moins salué à Lisbonne, ce deuxième aspect était pourtant présent dans tous les esprits.

A *regarder une carte de* l'Europe du Sud-Ouest, une question *peut surgir : pourquoi existe-t-il* un Portugal ? La réponse est que ce pays s'est constitué bien avant l'Espagne, et cette antériorité a été un élément déterminant du renforcement de son identité nationale, maintenue contre vents et marées face au fameux « centralisme castillan ».

Le comté comprenant les actuelles régions du Minho et du *Douro, au nord du pays, fut* d'abord, vers la fin du onzième siècle, un *rameau détaché* du petit royaume de Léon et Castille *en lutte* pour sa survie face aux musulmans. Cette terre avait été confiée à un chevalier français, Henri de Bourgogne, pour ses bons et loyaux services précisément contre les Maures. Et c'est le fils de ce dernier, *Alphonse-Henri, qui fut proclamé* premier roi de Portugal en 1139. *La vigueur de la dynastie de Bour*gogne ou peut-être un moindre intérêt *des musulmans pour la* façade atlantique de la péninsule ont conduit ici à une reconquête très rapide du nord au sud de la partie occidentale ; celle-ci fut achevée en 1249. Le Portugal était dès lors installé dans ses *frontières actuelles (le royaume* musulman de Grenade ne cédera devant les rois catholiques de Madrid que deux siècles et demi plus tard).

*L'Espagne, pourtant, ne cessera* pas de convoiter ce voisin, *qu'elle considère comme une* « anomalie ». Mais on lui résiste ! *Ainsi, le 14 août prochain,* le Portugal célèbrera en grande pompe le 600e anniversaire de la victoire d'Aljubarrota sur les Castillans. En 1580, les Espagnols ont été plus heureux : Philippe II envahit le Portugal et devint, dans ce pays, Philippe Ier. Cette domination, pourtant, ne durera que *soixante ans :* l'indépendance portugaise sera rétablie en 1640 — *événement que commémore à* Lisbonne, au bas de la grande avenue *de la Liberté*, un bel obélisque dédié au « Restaurateur ».

### Le phantasme de l'« ibérisme »

Pour se prémunir des appétits des Castillans, les Portugais *avaient d'ailleurs été* conduits dès le quatorzième siècle à contracter avec *l'Angleterre une alliance* jamais dénoncée depuis lors et qui est, *sans aucun doute, la plus* ancienne d'Europe.

Politiquement tourné vers son empire et vers l'Atlantique, et commercialement vers Londres, le Portugal a donc historiquement assuré son originalité en tournant *le dos à l'Espagne et, partant, à* l'Europe continentale. Le « pacte *ibérique* » signé en 1943 entre les dictateurs Franco et Salazar était, en dépit des apparences, une alliance contre nature à laquelle le Doutor de Lisbonne ne s'est prêté qu'en raison des circonstances particulières de l'époque.

Aujourd'hui encore, l'un des phantasmes favoris de maints *Portugais, à droite surtout,* est ce qu'on dénomme ici l'« ibérisme » : le risque de dissolution dans une plus grande entité dominée par Madrid. L'archevêque de Braga, Mgr Nogueira, en a fait le thème d'une homélie très commentée le *dimanche 10 juin.*

Le commerce entre les deux pays est toujours *demeuré* modeste, si l'on songe à leur voisinage. *A la méfiance portugaise a* répondu un très vif protectionnisme commercial de l'Espagne.

On conçoit donc que, à l'occasion de leur commune entrée dans un ensemble européen, le plus petit des deux pays ibériques, le plus faible aussi (1), ait, de façon parallèle, jugé nécessaire de ré*gler bilatéralement certains* problèmes avec l'Espagne. Un accord *a été signé au printemps dernier* par les deux premiers ministres socialistes, MM. Soares et Gonzales. Il prévoit entre eux des étapes de plusieurs années, comparables à celles qui sont prévues pour l'intégration du Portugal dans le reste de la CEE.

*M. Soares a reconnu devant nous* que le contact des deux économies ibériques sera très rude *pour l'agriculture portugaise*, très arriérée face à la concurrence des paysans espagnols *qui produisent* de deux à trois fois moins cher. Le ministre de l'agriculture, *M. Barreto*, estime néanmoins que l'accord spécifique hispano-portugais devrait aussi comporter des points positifs pour Lisbonne : en particulier Madrid devra nécessairement baisser sa garde douanière *face à certains produits* industriels compétitifs du voisin, *tels les textiles*, les vêtements et les chaussures.

J.-P. C.

(1) L'Espagne est cinq fois plus *vaste et quatre fois plus peuplée que* le Portugal. Son niveau de vie moyen *par habitant est deux fois plus élevé.*

A FLORENCE

## MM. Mitterrand et Craxi se concertent avant le conseil européen de Milan

M. Mitterrand était *attendu* à Florence, ce jeudi après-midi 13 juin, pour participer, avec huit membres du gouvernement, au sommet régulier franco-italien qui prendra fin le lendemain. Les ministres qui l'accompagnent sont *MMmes Cresson (redéploiement* industriel et commerce extérieur) et Lalumière (secrétaire d'Etat aux affaires européennes), ainsi que MM. Dumas (relations extérieures), Hernu (défense), Nallet (agriculture), Curien (recherche et *technologie*), *Lang (culture) et* Mexandeau (postes et télécommunications).

Outre les questions *bilatérales*, ce sommet, au cours duquel le président français devait avoir plusieurs entretiens avec le chef du gouvernement italien, M. Craxi, est largement consacré à la préparation du *conseil européen des 28 et 29 juin*, qui aura lieu à Milan sous présidence italienne. M. Mitterrand devait notamment examiner avec son hôte les différentes options possibles pour le lancement de l'« union européenne ». En fonction, notamment, des oppositions qui ont commencé à se manifester durant les travaux préparatoires du *Comité Dooge*, qui avait été chargé par les Dix, en juin 1984 à Fontainebleau, de formuler des propositions de réforme des institutions communautaires.

Le porte-parole de l'Elysée, M. Vauzelle, a précisé mercredi à ce sujet que la France, *« parce qu'elle souhaite que le conseil européen de Milan soit une réussite »*, se gardera de proposer des *« avancées trop ambitieuses ou qui risqueraient d'être contestées »*, et adoptera une *« démarche prudente »*.

Italie

## Bettino Craxi ou l'art de durer

*(Suite de la première page.)*

Une telle attitude peut dérouter dans un pays où la médiation est à la base de l'art de gouverner, *mais elle* est aussi payante. Ainsi, dans le cas du référendum des 9 et 10 juin, M. Craxi avait compris que ses principaux alliés de la majorité (démocrates-chrétiens et républicains) lui laissaient prendre tous les *risques* attendant le *mondre* faux pas pour l'*« effeuiller comme un artichaut »*. Si la majorité gagnait, tout le monde profitait du nouvel échec du PCI. Si au contraire elle perdait, M. Craxi aurait été tenu pour seul responsable, et ses jours auraient été comptés à la tête du gouvernement. M. Craxi a préféré *prévenir ce risque en faisant monter* les enchères et en posant au pays une sorte de question de confiance. Un banco politique qui a dérouté ses alliés, mais qu'il a gagné.

*« Jusqu'à présent, Craxi avait bénéficié de la défaite ou de l'affaiblissement des autres* [la DC ou le PCI]. *Aujourd'hui, il a remporté une victoire personnelle »*, estimait *un membre* du PSI. Sans doute. Mais que cache cette victoire et comment *M. Craxi va-t-il la gérer ?* Sur le plan des équilibres politiques, le président du conseil tire assurément profit de la position charnière que continue à occuper le PSI dans la coalition gouvernementale. Mais il ne faut pas surestimer cette rente de situation. Le gouvernement Craxi tient aussi, et peut-être surtout, parce *que pour l'instant son principal* allié, la démocratie chrétienne, ne voit pas d'intérêt à ouvrir une crise politique.

Lorsque M. Craxi accéda à la présidence du conseil en août *1983*, la DC était en lambeaux, reculant à chaque consultation électorale, même dans ses fiefs du Sud et dans les régions traditionnellement « blanches ». La première préoccupation de son secrétaire général, M. De Mita, fut de « replumer » son parti. Il l'a fait avec méthode, renouvelant les *hommes, essayant d'assainir* des zones d'ombre (là où la DC paraît liée avec le crime organisé) afin de lui redonner son rôle de centre de gravité du jeu politique. Une entreprise qui demande du temps et qui s'accommode donc pour l'instant de la présence d'un socialiste à la présidence du conseil.

Une guerre ouverte ne s'en dessine pas moins entre socialistes et démocrates-chrétiens : ces derniers, préoccupés par les *appétits de leurs* alliés, essayent de leur rogner les ailes et ne tolèrent pas que les socialistes empiètent sur leurs chasses gardées.

La nomination du futur président de la *République sera en grande* partie le résultat du compromis intervenu entre socialistes et démocrates-chrétiens : ces derniers sont prêts à laisser la présidence du conseil à un socialiste à condition de récupérer la présidence de la République. En fait, le choix du nouveau chef de l'Etat s'inscrira dans un grand marchandage politique au cours duquel seront réglés en même temps la question du gouvernement et celle de la composition des administrations locales.

La tactique de M. Craxi, pour efficace qu'elle soit, comporte un point faible. Son tête-à-tête avec une démocratie chrétienne qui se renforce risque de le placer dans une situation de dépendance accrue à l'égard du parti de la majorité relative. Le président du conseil n'est *pas le seul maître du jeu des équilibres* au sein de la majorité. M. De Mita apparaît de plus en plus comme l'arbitre en dernière instance.

Malgré son anticommunisme, M. Craxi ne peut donc pas se permettre d'enfermer le PCI dans sa défaite aux deux dernières consultations populaires. Il doit se ménager un contrepoids à la pression démocrate chrétienne, et à celle d'un patronat qui, avec la dénonciation de l'accord sur l'échelle mobile des salaires, a lancé l'offensive contre les syndicats.

### Les déceptions de la gauche

Si l'on se place non plus sur le plan de la « cuisine » politique, mais sur celui des réalisations du premier gouvernement italien présidé par un socialiste, le jeu habile de M. Craxi pour conserver le pouvoir a pour rançon une politique qu'on aurait pu souhaiter plus active à promouvoir les valeurs défendues par ce qu'il est *convenu d'appeler « la gauche »*. M. Craxi s'est construit une image : celle de l'homme qui tranche, qui décide, dans un pays habitué aux atermoiements. Pour certains, conjuguée à son anticommunisme, cette vigueur est un point positif.

En politique étrangère, le chef du gouvernement s'est en outre particulièrement dépensé, fortement épaulé par son ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, allant de Washington à Moscou, esquissant des prises de positions qui se veulent au*tonomes par rapport aux Etats-Unis* et contribuant ainsi à donner de l'*Italie* plus de poids sur la scène internationale, et en particulier européenne. Mais les mauvaises langues disent volontiers que, en politique intérieure, M. Craxi n'a de socialiste que la cravate rouge qu'il arbore dans les grandes occasions. Jusqu'à présent, plutôt que de privilégier les rapports avec les gauches, il s'est surtout tourné vers les centres. Admettons que le PCI ne lui ait pas facilité la tâche. Il reste que l'électorat qu'il vise est essentiellement constitué par ces nouvelles classes moyennes aux dents longues, qui pratiquent ce que les politologues appellent le « vote d'échange » : dépourvus de motivation idéologique, leurs choix électoraux sont déterminés par les garanties qu'offrent les différents partis quant à la protection de leurs intérêts.

On accuse, d'autre part, M. Craxi de pratiquer un *« réformisme sans réforme »*. Dans le *domaine* économique, les mesures prises par son gouvernement ont eu une incidence limitée. En ce qui concerne l'inflation, la politique des revenus (gel partiel de l'échelle mobile des salaires, blocage des tarifs publics) a *cependant donné des résultats : la* hausse des prix est tombée de 16 % *à 10 % entre 1984 et 1985.*

*Le gouvernement* Craxi a, d'*autre* part, contribué, avec la loi Visentini (du nom de son ministre des finances), à rendre un peu plus équitable le mécanisme de la fiscalité. En revanche, selon le dernier rapport du gouverneur de la Banque d'Italie, *le problème le plus grave*, celui du déficit budgétaire, n'a fait l'objet d'*aucune* mesure efficace. Plus gravement, le chômage est depuis deux ans en augmentation constante.

Il y a en fait un paradoxe Craxi : le président du conseil est jugé sur un style plus que sur les résultats. Son image de décideur, fondée ou non, son langage direct, volontiers irrévérencieux, son côté fonceur, plaisent à une bonne partie des Italiens. M. Craxi a, en outre, bonne presse *dans le monde* anglo-saxon. Sans doute le résultat du référendum des 9 et 10 juin constitue-t-il une victoire personnelle pour le président du conseil. Mais il est aussi révélateur des insuffisances de la politique poursuivie par son gouvernement, notamment en matière de justice sociale : comme le souligne le quotidien *Repubblica*, c'est en effet une bonne partie de l'Italie pauvre, oubliée, *qui a exprimé par ce référen*dum ses frustations et ses espoirs déçus. Un symptôme de malaise qui devrait faire réfléchir un homme se réclamant de l'idée socialiste.

PHILIPPE PONS.

● RECTIFICATIFS. — C'est par erreur que nous avons présenté, dans *le Monde* daté du 12 juin, à *propos des résultats du référendum* sur l'échelle mobile des salaires, la Confindustria comme une « organisation syndicale ». Il fallait lire, bien entendu, « organisation patronale ! »

Contrairement à ce que laissait penser le bulletin de l'étranger du *Monde* daté du 12 juin, ce n'est pas 46 % des Italiens mais 46 % des votants au référendum du 9 et 10 juin qui ont exprimé leur désaccord avec la politique du gouvernement Craxi. Près de 10 millions d'Italiens se sont abstenus.

LE PROCÈS DE LA « PISTE BULGARE »

## Des attentats étaient prévus contre MM. Bourguiba, Dom Mintoff et Walesa *affirme Ali Agça*

De notre correspondant

Rome. — Ali Agça, l'auteur de l'attentat contre Jean-Paul II a, mercredi 12 juin, accusé la Bulgarie et l'*Union soviétique d'avoir non seule*ment fomenté l'assassinat du pape, mais aussi plusieurs attentats, qui, finalement, n'eurent pas lieu, contre MM. Bourguiba, Dom Mintoff et Lech Walesa.

Les déclarations du jeune Turc *confirment certains épisodes* figurant à l'instruction. D'autres, comme la tentative d'assassinat de Lech Walesa en janvier 1981 à Rome au moyen d'une voiture piégée, avaient été écartées par le juge d'instruction Martella. Au cours de l'instruction, Agça avait déclaré effectivement s'être rendu à Tunis en *novembre 1980 après avoir rencon*tré à Rome le secrétaire de l'attaché *militaire* bulgare. Il précise aujourd'hui que le diplomate lui aurait remis 3 millions de lires en le chargeant d'assassiner M. Bourguiba. A Tunis, Agça aurait été en contact avec un *« jeune homme blond »* chargé de préparer l'explosif et de le conduire sur le lieu de l'attentat. Le projet dut cependant être annulé, les *services secrets tunisiens ayant* eu vent de l'affaire.

Selon Agça c'est pour une raison analogue qu'il dut renoncer aux attentats contre Lech Walesa et Dom Mintoff, alors chef du gouvernement maltais. En revanche, poursuit le jeune Turc, une *opération* à laquelle il ne participa pas personnellement fut *menée* à bien par les « Loups gris » (organisation d'extrême droite turque à laquelle appartenait Agça) : l'attentat contre le siège de Radio Free Europe à Munich, en automne 1980.

Au cours de l'audience, Agça a, d'autre part, affirmé que Bekir Celenk, le « parrain » de la mafia turque actuellement « sous contrôle » des autorités bulgares à Sofia et accusé par la justice italienne d'avoir commandité la *tentative d'assassinat* du pape, serait prêt à parler. *« Celenk est retenu à Sofia comme otage des Bulgares »*, a-t-il déclaré.

Ph. P.

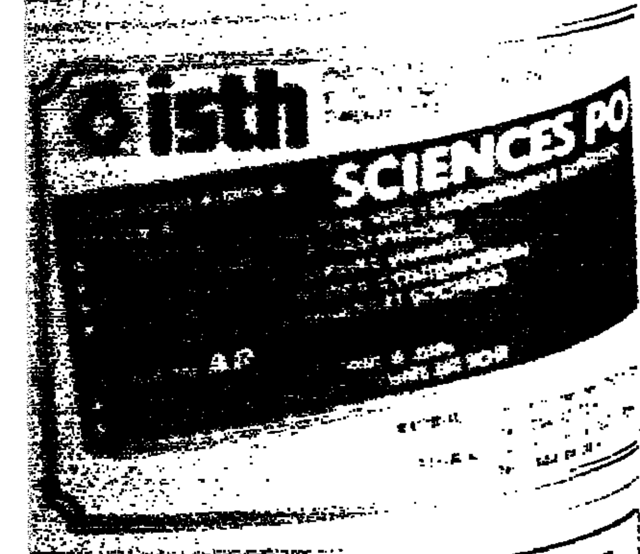
● *Condamnation d'un turc arrêté aux Pays-Bas.* — Le jeune Turc, arrêté en possession d'un pistolet chargé, dans la ville de Venlo, le 14 mai, alors que le *pape* Jean-Paul II achevait son voyage aux Pays-Bas, *dans les environs* immédiats, a été condamné mercredi 12 juin à trois mois de prison ferme pour détention illégale d'une arme à feu et possession de faux documents. Il n'y a pas de preuve, selon la justice néerlandaise, qu'il ait voulu assassiner le pape. — *(Corresp.)*

EMENT DE LA

illes avec Madrid

LE PROCÈS DE LA « PISTE BULGARE »

Des attentats étaient prévus ... Dom Mintoff et Walesa ... affirme









# COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

## L'adhésion des Etats ibériques

### III. – Le rêve inquiet de Lisbonne

De notre correspondant JOSÉ REBELO

**Dans les deux articles précédents, Thierry Maliniak a analysé les réactions en Espagne à l'adhésion à la CEE : l'inquiétude des agriculteurs, et la sérénité des industriels (le *Monde* des 12 et 13 juin).**

Lisbonne. – « *D'ici cinq ans, le pays sera radicalement différent.* » Qu'il parle en public ou en privé, M. Mario Soares ne cache pas son optimisme.

Les portes de la CEE vont s'ouvrir à ce petit pays de 88 500 kilomètres carrés, disposant de 3,5 millions d'hectares de terres cultivables (dont 630 000 irrigués) où le revenu par tête n'atteint pas les 13 000 F (le salaire minimum mensuel ne dépasse pas 700 F dans l'agriculture et 850 F dans l'industrie), et où le chômage touche plus de 11 % de la population active (1) (environ 4 millions d'habitants).

L'Europe absorbe plus de 70 % des exportations portugaises, notamment produits textiles et chaussures, matériel de transport, vins, bois et liège. Et elle fournit plus de 50 % des produits importés : machines industrielles, produits agricoles et chimiques.

Libéré de la dictature en avril 1974, le Portugal a connu depuis toutes sortes de retournements politiques : pas moins de seize gouvernements ont été constitués. L'économie a souffert de cette instabilité ; d'autant qu'il a fallu intégrer près de 700 000 rapatriés des anciennes colonies. Le déficit de la balance des transactions courantes a monté en flèche, obligeant le pays à recourir, pour la première fois, en 1978, au Fonds monétaire international (FMI). La « recette » appliquée a donné des résultats et, à la fin de l'année suivante, les comptes étaient pratiquement équilibrés.

#### Aucune préparation

Deux élections en moins d'un an, accompagnées d'une longue série de mesures à caractère populiste, allaient tout remettre en question. Aussi le déficit de la balance des transactions courantes a-t-il atteint 1,25 milliard de dollars en 1980, 2,85 milliards en 1981, et 3,25 milliards en 1982. L'alerte a été déclenchée une fois de plus, et, de nouveau, le FMI débarquait à Lisbonne.

Le PS venait de gagner les élections législatives, et M. Soares reprenait les fonctions de premier ministre, après cinq ans de traversée du désert. A la suite d'un traitement de choc, le déficit de la balance courante était ramené à 1,64 milliard de dollars en 1983 et à 0,52 milliard l'année suivante.

Du fait de cette politique cyclique d'expansion-dépression, aucune mesure de fond n'a été prise et, en dépit des déclarations d'intention favorables à l'intégration du Portugal dans la CEE, rien n'a été fait pour préparer l'adhésion. De petites entreprises, notamment dans les secteurs du textile et de la métallurgie, prolifèrent dans le pays, sans aucune possibilité de survie.

En Alentejo, la réforme agraire, présentée en 1974 comme l'une des « conquêtes de la révolution », est en voie d'extinction. La plupart des anciens propriétaires, qui ont récupéré une large partie de leurs domaines, ne les cultivent pas. Ils attendent le bon moment pour les vendre, en particulier à des étrangers.

Dans la moitié nord du pays, en revanche, de minuscules propriétés de moins de 1 hectare végètent, et les projets de création de coopératives agricoles demeurent sur le papier. Il n'y a guère de possibilités d'introduire la mécanisation. Bien que disposant d'une côte étendue, le Portugal importe du poisson, et aucun effort n'a été accompli pour moderniser la flotte de pêche. Le pays est obligé d'acheter à l'étranger plus de la moitié des produits alimentaires qu'il consomme.

Bénéficiant d'une politique historiquement très protectionniste, la plupart des gros industriels ont accumulé des bénéfices, sans trop se soucier des conditions du marché. Les petits, quant à eux, ont fait appel à toutes sortes d'artifices pour subsister. Les uns et les autres sont installés le long de la côte, notamment autour de Lisbonne et de Porto. Vers l'intérieur, c'est un autre Portugal qu'on découvre : des routes impraticables, des villages non encore électrifiés, des paysans qui attendent de l'Etat la petite subvention indispensable à leur existence.

L'adhésion au Marché commun provoque des réactions très positives chez les quelques chefs d'entreprise – surtout dans le domaine du textile et dans celui de la production et de la commercialisation des vins de Porto – qui sont déjà tournés vers le marché international. Contre l'adhésion s'insurgent en revanche tous ceux, industriels et agriculteurs, qui craignent la fin des subventions et la concurrence des produits étrangers. Les réticences exprimées par les deux organisations patronales, la Confédération des agriculteurs du Portugal et la Confédération de l'industrie portugaise, illustrent bien cet état d'esprit.

Selon le traité d'adhésion, pratiquement toutes les subventions à l'agriculture disparaîtront dès le 1er janvier prochain. Les fruits et légumes transformés seront soumis à une période de transition de six ans, avant d'être librement exportés vers la Communauté. Le marché intérieur portugais restera pour sa part contingenté pendant sept ans. Deux exceptions ont été pourtant négociées : l'exportation du concentré de tomates, qui sera libérée à partir de janvier 1990, et la commercialisation des huiles, dont le démantèlement total ne sera définitif que dix ans après l'adhésion.

#### S'adapter ou disparaître

Pour la plupart des produits agricoles portugais, notamment les céréales, le riz, les produits laitiers, les fruits et légumes frais, ainsi que pour les viandes de bœuf et de porc, qui représentent ensemble 80 % de la production portugaise dans le secteur primaire, un régime en deux étapes a été adopté. La première étape, de cinq ans, aura comme objectif l'application d'un programme de réorganisation de l'agriculture et des circuits commerciaux. Pendant la deuxième étape, d'une durée similaire, on procédera progressivement aux démantèlements. Tout au long de ces dix années, la Communauté financera des projets de modernisation pour un total de 700 millions d'ECU à fonds perdus.

Pour les agriculteurs, il s'agira d'un pari : s'adapter ou disparaître. Ce risque est particulièrement ressenti dans la région au sud de Porto, où l'élevage, à taux de productivité assez bas, occupe une grande partie de la population, d'ailleurs fortement concentrée.

Dans le domaine de la pêche, le Portugal gardera l'exclusivité à l'intérieur des 12 milles côtiers. Au-delà de cette zone, une période de transition de dix ans sera observée, pendant laquelle un certain nombre d'autorisations seront accordées à des bateaux venant des pays de la CEE. « *On va constituer ici la plus grande réserve piscicole du monde* », commente-t-on ironiquement au ministère du commerce.

En effet la pêche portugaise, à quelques exceptions près, en est restée à l'état artisanal, et le scepticisme prévaut quant à la modernisation de la flotte. De surcroît, l'accord bilatéral récemment signé avec l'Espagne prévoit la constitution d'entreprises mixtes à capital luso-espagnol qui pourront opérer à l'intérieur même des 12 milles. A moins d'une modification radicale des habitudes, le destin des petits pêcheurs portugais ne semble pas très riant.

#### Des secousses

Entre la date de la signature du traité d'adhésion et l'adhésion proprement dite, on fixera le montant consacré par la Communauté, en particulier par le biais de la Banque européenne d'investissement (BEI), à la modernisation de l'industrie. Là aussi, on s'attend à des secousses importantes : fusions d'entreprises ; déclarations de faillite ; découragement de certains secteurs, par exemple celui de la métallurgie, considéré comme sans avenir.

Des modifications profondes seront également introduites dans le secteur financier. En mars 1975, toutes les banques ont été nationalisées, et le secteur a été complètement fermé à l'initiative privée ; la Bourse a été pratiquement paralysée, et le contrôle des changes rigoureusement appliqué. La modération politique aidant, des mesures de libération ont été, depuis, adoptées ; mais lentement. Moins de dix banques étrangères et une seule banque nationale ont reçu, ces derniers mois, l'autorisation du gouvernement d'ouvrir des bureaux.

Or si l'on en juge par ce qui a été accordé pour les droits d'établissement et les mouvements de capitaux, d'ici à sept ans le secteur bancaire sera complètement ouvert. Les Portugais pourront librement investir dans les autres pays de la Communauté et acquérir des titres étrangers négociés à la Bourse. Dans cinq ans, les touristes pourront importer librement des devises.

De la part des municipalités de l'intérieur du pays et des communautés d'émigrés, l'adhésion ne suscite aucune réserve. Et pour cause. A partir de 1986, le Portugal accédera au Fonds européen de développement régional. En outre, un protocole, identique à celui qui a été négocié avec l'Irlande et la Grèce, préconise le développement harmonieux des pays adhérents. La somme destinée aux investissements dans les régions les plus retardées n'a pas encore été déterminée, mais Lisbonne compte bénéficier d'un montant annuel d'environ 300 millions d'escudos (15 millions de francs).

Enfin, la discrimination entre immigrés et nationaux disparaîtra. Du moins théoriquement. D'ici sept ans, les Portugais pourront émigrer librement vers l'Europe, à l'exception du Luxembourg, où la période sera de deux ans plus longue. Un rêve ?

FIN

(1) 24 % travaillent dans le secteur primaire, 33 % dans le secondaire, 43 % dans le tertiaire.

# AMÉRIQUES

## États-Unis

### REVIREMENT DU CONGRÈS A PROPOS DU NICARAGUA

## La Chambre des représentants approuve l'octroi d'une aide « civile » à la guérilla antisandiniste

Washington. — Acceptant ce qu'elle avait refusé il y a sept semaines, la Chambre des représentants, que dominent les démocrates, s'est prononcée, mercredi 12 juin, pour une importante aide civile à la guérilla antisandiniste (27 millions de dollars au cours des neuf prochains mois).

Alors que, des Nations unies, le ministre des affaires étrangères du Nicaragua déclarait voir là un vote *« en faveur de la mort, de la destruction et de la souffrance »*, M. Reagan a qualifié d'*« historique »* cette décision, très largement provoquée par la visite que le président Daniel Ortega avait faite en URSS aussitôt après que la Chambre eut, en avril dernier, repoussé toute forme de financement des « contras » par les Etats-Unis. *« Une claire majorité a montré que notre pays est du côté de ceux qui sont déterminés à chercher une solution politique et une issue démocratique à la crise du Nicaragua »*, a ajouté le président américain en se félicitant que soit désormais nette *« la volonté des Etats-Unis de sauvegarder leurs intérêts nationaux et de faire progresser les droits des peuples en Amérique centrale »*.

M. Reagan a, de fait, trois raisons au moins d'estimer qu'il a remporté, avec ce vote de la Chambre, une victoire de taille. La première est qu'est ainsi ouverte la voie à une reprise prochaine du soutien financier aux « contras », interrompu depuis octobre dernier et considéré par le président des Etats-Unis comme un élément fondamental de sa politique centre-américaine. Contrôlé par les républicains, le Sénat avait confirmé dès la semaine dernière l'accord qu'il avait déjà exprimé en avril et il ne reste donc plus qu'à définir un compromis entre le texte des sénateurs prévoyant l'octroi de 36 millions de dollars en deux ans et celui des représentants. Il ne devrait pas être trop difficile à trouver, d'autant que la Maison Blanche avait accepté que les représentants interdisent toute responsabilité dans la gestion de ces fonds au Pentagone et à la CIA. Cette disposition devrait logiquement figurer dans le compromis à venir. En contrepartie, la Chambre, répondant au vœu de l'administration, a autorisé la CIA à collaborer avec les « contras » dans l'échange d'informations.

Second motif de satisfaction pour le président américain : la marge par

*De notre correspondant*

laquelle la Chambre a approuvé, mercredi, l'aide à la guérilla antisandiniste est incomparablement plus large que celle par laquelle elle l'avait refusée il y a un mois et demi. Alors qu'il ne s'en était fallu que de deux voix le 24 avril, le rapport a été, cette fois-ci, de 248 voix contre 184. Soixante-treize démocrates ont voté avec les républicains.

### L'option militaire

Dernière raison de se réjouir pour M. Reagan : tirant apparemment les conséquence de l'autorisation donnée à la CIA d'échanger des informations avec les « contras », la Chambre a refusé (par 232 voix contre 196) de prolonger l'actuelle interdiction, expirant le 1er octobre, de toute aide directe ou indirecte à des activités militaires à l'intérieur du Nicaragua.

Si impressionnant que soit le retournement de situation par rapport à avril, il ne signifie pourtant pas que M. Reagan ait les mains libres pour précipiter — en admettant qu'il en ait la volonté — un renversement violent du régime sandiniste. Même au Sénat, il n'a pas essayé de demander à nouveau des crédits pour une aide militaire qui lui aurait été refusée par les deux Chambres. Pour s'assurer une majorité parmi les représentants, il avait dû, de plus, déclarer solennellement la veille du vote qu'il ne recherchait *« pas le renversement militaire du gouvernement sandiniste ou la mise en place d'un gouvernement formé par les partisans de l'ancien régime de Somoza »*.

L'engagement vaut ce qu'il vaut, mais, en février dernier, M. Reagan n'hésitait pas à déclarer publiquement que son objectif était de « changer » le gouvernement sandiniste *« dans sa structure actuelle »*. Cette différence de ton reflète une meilleure perception de ce que le Congrès est capable d'accepter.

Reste que si la Chambre vient de durcir, si spectaculairement, sa position vis-à-vis de Managua, ce n'est pas seulement parce qu'elle s'est sentie ridiculisée par le voyage à Moscou de M. Ortega. Plus profondément, c'est parce qu'elle ne veut pas plus d'une consolidation d'un régime communiste que d'une guerre en Amérique centrale et que les sandinistes n'ayant pas saisi la perche qu'elle lui avait tendue pour faire une ouverture marquante, l'idée s'est imposée qu'il fallait maintenant intimider Managua.

Il est sûr que la pression militaire des « contras » va bientôt s'accroître sur le Nicaragua, mais chacun sait, et les militaires américains les premiers, qu'elle ne suffira pas à faire tomber les sandinistes. Les amènera-t-elle à composer, et M. Reagan acceptera-t-il de passer un compromis avec eux ? Personne ne connaît la réponse, et c'est pour cela que, dans les milieux officiels, chacun parle de plus en plus, comme le relevait récemment le *New York Times*, de la possibilité d'une intervention militaire américaine directe. La Maison Blanche affirme cependant ne pas envisager une telle hypothèse. Il est vrai que l'entreprise serait à la fois aventureuse, coûteuse et impopulaire.

BERNARD GUETTA.

• RECTIFICATIF. — A propos de la réforme agraire au Brésil (*le Monde* du 5 juin), le quotidien de Rio-de-Janeiro, *Jornal do Brasil*, a écrit : *« Le Brésil a besoin d'une révolution agricole et non d'une révolution agraire »*, et non pas : *« Le Brésil a besoin d'une réforme agraire »*, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

### L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE JOHN WALKER

## Un James Bond du pauvre

Washington. — *« Très sérieuses, mais pas catastrophiques »*, telles sont, selon l'amiral Watkins, chef des opérations navales, les conséquences, sur la défense des Etats-Unis, de l'espionnage pratiqué pendant plus de dix ans par John Walker et son réseau familial élargi. En plus de son frère Arthur et de son fils Micheel, John Walker s'était assuré le concours d'un vieux camarade de la Navy, Jerry Whitworth, spécialiste des communications.

L'amiral Watkins a toutefois admis que les informations communiquées par Walker et son groupe avaient permis à l'Union soviétique de déchiffrer le code des communications de la marine.

Il faudra maintenant dépenser des millions de dollars pour changer les systèmes de transmission. Mais, a estimé l'amiral, *« la flotte sous-marine américaine reste invulnérable »*.

Ces déclarations relativement rassurantes cachent mal l'embarras des chefs du Senior Service. C'est Barbara, la première femme de John, trompée et à l'occasion brutalisée par son espion de mari, qui finit par vendre la mèche au FBI. Elle en avait assez d'entendre Walker, ivre, se vanter au téléphone de travailler pour les Soviétiques.

John Walker, officier de marine en retraite, n'avait rien d'un James Bond, mais il nourrissait des fantasmes. Il avait des idées de grandeur que l'argent du KGB lui permit de réaliser. Ainsi, il avait pu s'offrir une péniche, un

*Correspondance*

voilier, un petit avion... Il cherchait à épater ses petites amies, qui n'avaient rien à voir avec des *créatures d'Hollywood*. Lui-même, dans son travail, aimait à se déguiser soit en chef scout, soit en prêtre, soit encore en ornithologue amateur. Peut-être pour donner le change, il avait une grande photo du président Reagan sur son bureau, s'affirmait grand patriote et se réclamait du Ku Klux Klan.

### Des comparses falots

Néanmoins, ce James Bond du pauvre avait un certain relief par rapport à ses associés plus falots encore. Ainsi Whitworth, misérablement installé dans une roulotte entourée d'oiseaux tropicaux, vivait aux crochets de sa femme. Il se rendit à la police après avoir en vain proposé ses services au FBI en échange d'une garantie d'immunité.

Mais ce qui frappe dans cette affaire, c'est l'absence totale de motivation idéologique ou politique. A la différence des espions d'avant-guerre, Walker et ses compagnons ont été essentiellement déterminés par l'appât du gain, de l'argent gagné très vite avec moins d'efforts et de risques que s'il s'agissait de vendre de la drogue. Par comparaison avec les agents travaillant avec des moyens électroniques, les anciens militaires du réseau Walker ont pratiqué un espionnage « à la papa », presque démodé.

Les Etats-Unis souffrent d'une *surabondance de documents* classés « secrets ». On en compte près de 20 millions (12 millions en 1973), et chaque année le Pentagone en ajoute de nouveaux. En même temps, le nombre des Américains autorisés à avoir accès à ces documents a augmenté de 40 % en cinq ans, pour atteindre le chiffre de 4 200 000. *« Il est plus facile d'obtenir cette autorisation qu'une carte de crédit »*, a dit un sénateur.

C'est pourquoi le ministre de la marine a décidé de réduire d'abord de 10 %, puis ultérieurement de 50 %, ces autorisations, envisagé de développer l'emploi de détecteurs de mensonge, et recommandé de rétablir la peine de mort ou, en tout cas, l'emprisonnement à vie (excluant toute mise en liberté conditionnelle) des espions.

Par ailleurs, les autorités s'inquiètent de l'augmentation d'environ 30 % du nombre des agents diplomatiques des pays de l'Est engagés dans des activités d'espionnage. Divers projets ont été déposés au Congrès, visant à limiter le nombre de Soviétiques bénéficiant aux Etats-Unis de ce statut — ils sont 320 contre 200 diplomates américains à Moscou — et à restreindre les activités des représentants soviétiques aux Nations unies.

HENRI PIERRE.

# PROCHE-ORIENT

## Liban

### LE BOEING JORDANIEN DÉTOURNÉ A BEYROUTH A ÉTÉ DÉTRUIT

## Une opération des miliciens d'Amal ?

Beyrouth. — La carcasse du Boeing-727 de la compagnie jordanienne Alia, que les pirates de l'air chiites libanais avaient fait sauter, mercredi 12 juin, après avoir libéré tous les passagers, se consumait encore sur une piste de l'aéroport de Beyrouth quand un deuxième avion appartenant cette fois à la MEA (Middle East Airlines, compagnie libanaise) a été détourné par un Palestinien. L'appareil, qui assurait la liaison Beyrouth-Larnaca (Chypre), s'est toutefois posé dans cette ville où le pirate a libéré tous les pas-

*De notre envoyée spéciale*

sagers et membres d'équipage, avant de se rendre aux autorités. Celles-ci se sont débarrassées du pirate en l'embarquant dans un avion en partance pour Amman.

Les responsables du détournement du Boeing d'Alia ont réussi, eux, à gagner la banlieue sud de Beyrouth, à majorité chiite, après avoir fait exploser l'appareil et emmené avec eux trois membres de l'équipage. Tout donne à penser que ces pirates étaient des membres de la milice chiite Amal. C'est dans une permanence de celle-ci que les huit membres de la sécurité jordanienne qui avaient été emmenés hors de l'avion à l'aube ont été interrogés toute la journée avant d'être à leur tour relâchés et reconduits, sous la protection d'Amal, avec les trois membres de l'équipage, à l'aéroport de Beyrouth où ils se sont embarqués pour Djedda (Arabie saoudite).

A l'origine de ce détournement, la guerre des camps palestiniens s'est intensifiée mercredi avec, de nouveau, en fin d'après-midi, un violent pilonnage de la banlieue sud de Beyrouth à partir des positions palestiniennes de la montagne sous contrôle du PSP (Parti socialiste progressiste druze).

Au lendemain des accrochages entre sa milice et celle d'Amal divisées par le problème palestinien, le chef du PSP, M. Walid Joumblatt, a tenu à réaffirmer son refus du principe de « l'autosécurité » dans les camps palestiniens. Il a, d'autre part, précisé : *« Nous sommes dans le même camp que la Syrie. Les problèmes nationaux, libanais et palestiniens, doivent être résolus à Damas, ni plus ni moins. »*

Dans un geste d'apaisement à l'égard d'Amal, qui lui reproche son soutien aux Palestiniens, et sans doute, aussi, en raison de nouvelles pressions syriennes, le PSP a d'ailleurs conduit hors de Beyrouth cent cinquante combattants palestiniens qui avaient trouvé refuge dans un quartier druze. Ceux-ci ont été emmenés vers la montagne sous contrôle du PSP et certains vers la Bekaa sous contrôle syrien. D'autres jeunes Palestiniens devraient suivre dans les jours à venir.

A Beyrouth, la situation est restée tendue le long de la ligne de démarcation où les tirs ont empêché, pour la deuxième journée consécutive, la réouverture de la voie de passage du Musée reliant les secteurs est (chrétien) et ouest (musulman) de la capitale.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### SOLIDAIRES DANS LA « BATAILLE DES CAMPS »

## Les factions de l'OLP restent politiquement divisées

*Correspondance*

Amman. — Unanimement condamnées par l'ensemble des factions de l'OLP (à l'exception de la Saïka), les opérations du mouvement chiite libanais Amal contre les camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth n'ont pas pour autant suscité de véritables rapprochements entre le Fath de M. Yasser Arafat et les organisations palestiniennes basées à Damas. Sur le terrain, l'unité de la résistance s'est refaite autour de la défense des camps, où les combattants palestiniens de toute tendance, selon des responsables du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), seraient sous l'autorité d'un *« commandement unifié »*, mais les divergences de fond entre les différentes directions politiques demeurent entières.

Un communiqué commun appelant à la *« réalisation de l'union nationale palestinienne »*, et publié mardi 4 juin à Amman par le Fath, le FPLP et le PCP (Parti communiste palestinien), a pu donné l'impression d'une possible amélioration des relations entre ces trois organisations. Mais les représentants du Front populaire et du Parti communiste palestinien dans la capitale jordanienne démentent catégoriquement cette interprétation. En fait, le communiqué était le résultat d'une série de réunions essentiellement consacrées à de graves incidents entre sympathisants des trois formations en Cisjordanie (les 25 et 27 mai dernier, de violents affrontements entre partisans et adversaires de M. Yasser Arafat à l'université de Bir-Zeït et à l'Institut technique de Kalandia, près de Jérusalem, avaient fait un mort et une quinzaine de blessés).

Cela étant, les dirigeants du Fath entendent, de toute évidence, profiter des réactions suscitées par les événements du Liban pour tenter de rompre l'ostracisme dont ils sont l'objet de la part des autres factions de l'OLP. En ce sens, ils ne peuvent que voir d'un bon œil l'actuelle détérioration des rapports entre les adversaires de M. Yasser Arafat et le régime syrien.

Le secrétaire général du FPLP — commandement général, Ahmad Jibril, puis celui du FPLP, Georges Habache, déclaraient récemment que leurs relations avec les dirigeants syriens traversaient *« une crise de confiance aiguë »*. Depuis le début des affrontements de Beyrouth, de nombreux Palestiniens (de cent à plusieurs centaines, selon les sources), notamment des cadres subalternes et des militants du FPLP et du FDLP, ont été arrêtés par les autorités syriennes à la suite de manifestations dans les camps de réfugiés de Damas. Une vingtaine de Palestiniens auraient été tués au cours de la répression de ces manifestations, affirme-t-on d'autre part de source diplomatique occidentale. La station de radio du FPLP-CG a été fermée, il y a quelques jours, et les organes de presse de toutes les organisations palestiniennes présentes dans la capitale syrienne, à l'exception toujours de la Saïka, sont également interdits.

Ces mesures, sans doute provisoires, reflètent l'état de tension entre ces organisations et leur *« allié stratégique »*. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que M. George Habache et le chef du FDLP, M. Naef Hawatmeh prolongent quelque temps le séjour qu'ils effectuent actuellement hors de Syrie.

Pour les dirigeants des factions de l'OLP basées à Damas, il ne fait aucun doute que la Syrie a donné son feu vert au mouvement Amal. *« Les Syriens veulent préparer le terrain pour imposer leur influence au Liban et, éventuellement, ouvrir la route à leur armée »*, nous a ainsi déclaré un représentant du Parti communiste palestinien à Amman. *« Ils veulent éliminer un par un tous les groupes armés. Ils ont commencé avec les Mourabitoun. Aujourd'hui, ce sont les Palestiniens, puis ce sera le Parti communiste libanais, le Parti national syrien, le Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que les phalangistes et le mouvement Amal, qui sera alors très affaibli. »* Une analyse que notre interlocuteur n'est pas seul à faire dans la capitale jordanienne.

EMMANUEL JARRY.

• *Les représentants de l'OLP dans la délégation jordano-palestinienne.* — Après que M. Roland Dumas eut annoncé que Paris acceptait de recevoir la délégation jordano-palestinienne chargée d'exposer les perspectives de paix qu'ouvre l'accord d'Amman du 11 février, l'OLP a désigné ses deux représentants au sein de cette délégation. Il s'agit de M. Khaled El Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien et membre du comité central du Fath, qui est un des interlocuteurs habituels des responsables français, et de M. Jawad Al Ghossein, membre du comité exécutif de l'OLP et président du Fonds national palestinien (équivalent du ministère des finances). Les milieux palestiniens de Tunis, qui attachent un intérêt tout particulier à ce déplacement, souhaitent que celui-ci intervienne rapidement. — *(Corresp.)*



# DIPLOMATIE

### LA VISITE DE M. RAJIV GANDHI AUX ETATS-UNIS

## Washington cherche à se concilier l'amitié du nouveau premier ministre indien

Washington. — M. Rajiv Gandhi a été accueilli, mercredi 12 juin, à la Maison Blanche par M. Reagan en homme dont les Etats-Unis espèrent se faire un ami. La jeunesse du nouveau premier ministre indien, son ancien métier de pilote, son pragmatisme et son goût pour la technologie, tout laisse penser aux dirigeants américains que leur hôte est naturellement plus porté à un développement des relations avec Washington qu'à un renforcement des liens étroits que l'Inde entretient déjà avec l'Union soviétique.

On ne s'attend pas pour autant que ces quatre jours de visite débouchent sur une percée ou même des changements importants entre les deux pays. Avant de venir aux Etats-Unis, M. Gandhi s'est rendu à Moscou et rien dans les déclarations qu'il y a faites n'esquissait une évolution de la politique étrangère indienne. Les Etats-Unis, de leur côté, n'ont guère de moyen de réellement apaiser les craintes — M. Gandhi en a fait part au président américain — que suscitent à New-Delhi le soutien militaire et économique apporté par les Etats-Unis au Pakistan et les pas que ce pays semble faire vers la possession d'un engin atomique.

Seul Etat qui soit à la fois allié des Etats-Unis et frontalier de l'Afghanistan, le Pakistan — c'est un fait durable — bénéficie de la bienveillance obligée de Washington, où l'on considère que les 3,2 milliards de dollars d'aide qui lui sont

*De notre correspondant*

fournis depuis 1981 pour cinq ans sont un contrepoids à la présence soviétique aux côtés du régime de M. Karmal.

L'Inde voit, pour sa part, dans cette aide le renforcement des capacités militaires d'un voisin hostile et elle n'entend pas prononcer la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan qui semblerait naturelle aux Etats-Unis.

### Des idéaux communs

Sans illusions, donc, les dirigeants américains n'en parient pas moins que la politique du nouveau premier ministre devrait être marquée par plus d'*« équilibre »* entre eux-mêmes et le Kremlin et estiment donc *« très important pour les deux côtés d'établir dès maintenant une relation positive »*. De fait, les petits plats ont été mis dans les grands pour M. Gandhi qui, après avoir passé l'entière matinée et la soirée de mercredi avec M. Reagan, ne devait pas s'entretenir avec moins de cinq membres du gouvernement américain. Il devait être accompagné samedi par le vice-président Bush à Houston pour une visite des installations de la NASA.

Dans son discours de bienvenue, M. Reagan a, d'autorité, placé l'Inde plus près des Etats-Unis que de l'URSS en déclarant : *« Nos idéaux démocratiques communs qui sont un pont entre nous* [et] *notre engagement mutuel en faveur de la liberté nous mettent sur un chemin différent et plus noble que les gouvernements qui nient les droits de l'homme. »*

Le président américain a également affirmé le *« respect »* des Etats-Unis pour le non-alignement de l'Inde ainsi que l'entier appui américain au maintien de l'unité indienne. C'était là une claire allusion au problème posé par la minorité sikh, dont des représentants manifestaient devant la Maison Blanche et que Washington a été accusé d'encourager en sous-main.

*« Nos terrains fondamentaux d'accord l'emportent de loin sur les différences du moment »*, a conclu M. Reagan en rendant un hommage très appuyé au libéralisme économique que voudrait développer M. Gandhi. Dans sa réponse, le premier ministre n'a pas déçu l'attente américaine en déclarant : *« Oui, nous avons des différences mais, au-dessus de ces différences, il y a les convictions que nous partageons : la suprématie de la liberté, la nécessité de l'égalité et de la souveraineté de la volonté populaire. »*

Les entretiens qui ont suivi ont été qualifiés d'*« extrêmement chaleureux et amicaux »* par le porte-parole américain, selon lequel la question afghane n'a été que brièvement abordée et pour souligner essentiellement le besoin d'une *« solution politique »*.

B. G.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ESPIONNAGE JOHN WALKER

**...es Bond du pauvre**

SOLIDAIRES DANS LA ...

**Les factions de l'OLP restent politiquement divisées**



# AFRIQUE

## République sud-africaine

# Un ministre métis blessé par l'explosion d'une grenade

### *Des extrémistes blancs mis en cause*

M. Lewellyn Landers, un métis, qui exerce, depuis le 30 mai, les fonctions de ministre adjoint à la population, a été grièvement blessé, mercredi 12 juin, lors de l'explosion d'une grenade à son domicile, à Mitchell-Plains. Opéré d'urgence, ses jours ne semblent plus être en danger. Une autre grenade a explosé au domicile de M. Fred Peters, député à la chambre métisse du Parlement tricaméral et sécrétaire national du Parti travailliste, à Grassy-Park, sans le blesser.

Ces attentats, condamnés par le gouvernement et l'opposition, ont été revendiqués, dans un appel téléphonique au bureau du Cap de l'agence de presse sud-africaine SAPA, par une organisation inconnue jusqu'à présent, le Commando suicide du Cap. « *Nous demandons la démission de tous les membres du Parlement parce que la majorité de notre peuple rejette ces institutins frauduleuses... Nous voulons un pays unitaire, un Parlement qui nous conduise vers la mise en œuvre de la Charte de la liberté* », a déclaré à SAPA un membre de ce commando. La Charte de la liberté est un document adopté, en 1955, par le Congrès national africain (ANC), organisation anti-apartheid interdite depuis, définissant les principes qui permettraient la création en Afrique du Sud d'une société débarrassée de l'apartheid.

Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, après une visite sur les lieux des attentats, a déclaré n'avoir « *aucun doute* » que ceux-ci « *étaient l'œuvre de l'ANC* », qui a démenti catégoriquement toute implication.

Il se pourrait, cependant, que des attentats fassent partie d'un complot dénoncé par le révérend Franck Chikane, lors d'une conférence de presse à Johannesburg, au cours de laquelle il a révéle qu'un groupe d'extrémistes blancs avait prévu de tuer ou d'enlever, ces jours-ci, quatorze personnalités anti-apartheid dont le Prix Nobel de la paix, l'évêque Desmond Tutu. Parmi les treize autres personnes menacées figurent deux Blancs : M. David Viddrie, rédacteur en chef d'un journal dont la majorité des lecteurs sont Noirs, *City Press*, et Stanley Kakn, directeur du Centre éducatif Funda, à Soweto. D'après M. Chikane, les autres personnalités visées sont des militants anti-apartheid asiatiques et métis, ainsi que des dirigeants Noirs du Front démocratique uni (UDF) et de l'Organisation du peuple azanien (AZAPO).

Ces deux mouvements ont décidé d'organiser, ensemble, des cérémonies pour célébrer le neuvième anniversaire des émeutes de Soweto, qui avaient fait six cents morts. Mgr Tutu a, de son côté, déclaré qu'il prenait des précautions depuis la découverte du complot, mais qu'il célébrerait, dimanche 16 juin, une messe-anniversaire dans la principale cité noire sud-africaine. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

## Mozambique

### POUR CONTENIR LA RÉBELLION

# Le Zimbabwe et la Tanzanie accroissent leur aide militaire au régime

Les présidents Machel, du Mozambique, et Nyerere, de Tanzanie, se sont entretenus, mercredi 12 juin, à Harare, avec le premier ministre du Zimbabwe, M. Mugabe, de la dégradation de la situation militaire au Mozambique, où la RNM (Résistance nationale du Mozambique) amplifie ses actions de sabotage. Cette réunion, dont les résultats n'ont pas été communiqués officiellement, a débouché, selon des sources informées, sur un renforcement de l'aide militaire du Zimbabwe et de la Tanzanie au régime de Maputo.

En mars dernier, lors d'un sommet à Lusaka des Etats de la « ligne de front » (Botswana, Mozambique, Angola, Tanzanie, Zimbabwe et Zambie), une offre d'assistance militaire avait été faite au président Machel pour lutter contre la RNM. Plus récemment, M. Mugabe a envoyé des renforts de troupes au Mozambique, notamment pour assurer la sécurité des liaisons (route, voie ferroviaire et oléoduc) entre le Zimbabwe et le port mozambicain de Beira, ainsi que celle de l'axe routier qui relie le Zimbabwe au Malawi à travers le nord-ouest du Mozambique. Des unités tanzaniennes sont également stationnées, depuis quelque temps, dans le nord mozambicain.

Les décisions prises à Harare ont pour but de renforcer un dispositif auquel ont déjà été affectés quelques milliers de soldats tanzaniens et zimbabwéens. Le pacte de non-agression entre Maputo et Pretoria, signé en mars 1984 à Nkomati, n'a donc pas mis un terme aux activités de la rébellion de la RNM, que l'Afrique du Sud a reconnu avoir soutenue par le passé. Même si Pretoria affirme avoir retiré, depuis Nkomati, son appui à la RNM, un « lobby portugais », bénéficiant de complicités sud-africaines, continue de financer et d'équiper un mouvement rebelle assez puissant pour menacer le régime de M. Machel.

Le président mozambicain est donc, aujourd'hui, contraint d'en appeler à ceux-là mêmes qui l'avaient critiqué lorsqu'il avait signé un pacte avec l'Afrique du Sud, M. Mugabe et M. Nyerere. Ce dernier exerce cette année les fonctions de président de l'Organisation de l'unité africaine.

L'accord de Nkomati n'a apporté aucun bénéfice au régime de Maputo, pas même le répit indispensable à la relance d'une économie paralysée par la rébellion. La « ligne de front » est donc en train de se ressouder, comme aux pires moments de la guerre de Rhodésie vers la fin des années 70, quand le Mozambique servait de base arrière aux soldats de M. Mugabe et que M. Nyerere orchestrait les efforts diplomatiques pour précipiter l'indépendance du Zimbabwe.

**JEAN-CLAUDE POMONTI.**

## UN LIVRE DU « COLONEL SPARTACUS »

# *Les dessous de l'opération Manta au Tchad*

Virulent. Amer. Sans indulgence. Tel se présente le témoignage du « colonel Spartacus » sur les dessous de l'opération Manta, cette expédition montée par la France en 1983-1984 pour voler au secours du Tchad menacé par une armée libyenne venue du nord du pays. Au-delà de ce qui peut apparaître, aussi, comme un règlement de comptes entre chapelles d'état-major, le livre *les Documents secrets : opération Manta, Tchad 1983-1984* pose une question essentielle et vraie : comment le pouvoir politique peut-il « piloter » une crise à 6 000 kilomètres de distance, c'est-à-dire donner au commandement opérationnel désigné à cet effet et aux exécutants sur place les ordres adaptés à une situation de crise qui évolue vite sur le terrain et qui n'est ni la guerre ni la paix ?

L'auteur – mais est-il réellement seul et n'a-t-il pas, plutôt, bénéficié de la réflexion ou des indiscrétions de quelques-uns de ses amis ? – a pris le nom de cet esclave qui fomenta la révolte de la liberté contre les légions romaines. A dessein, sans doute. Cet officier se présente, en effet, lui-même comme voulant briser avec trente ans d'obéissance militaire envers « *des mandarins étoilés aux ordres du pouvoir politique* » et comme désireux de cesser de « *collaborer à la dépravation de l'empire* ». Ces phrases donnent le ton du livre.

### Une « chienlit »

C'est, du reste, un peu à un jeu de massacre que se livre l'auteur. Personne n'y échappe, à l'exception des trois mille cinq cents militaires envoyés par la France dans le désert tchadien, pour lesquels, de toute évidence, le « colonel Spartacus » a beaucoup de tendresse parce qu'ils tentent d'appliquer des consignes dictées, selon lui, de manière inconséquente, improvisée, confuse, pusillanime ou pegailleuse, par Paris. Le chef de l'Etat, le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées en prennent, en quelque sorte, pour leur grade, au motif qu'ils ne savaient pas ce qu'ils voulaient, perpétuellement hésitants malgré des analyses exactes et précises de la situation fournies par le renseignement militaire. « *L'affaire tchadienne*, écrit l'auteur, *fut empreinte tout à tour d'irrésolution, de lâcheté et, finalement, de mensonge.* »

Rien ne trouve grâce aux yeux du « colonel Spartacus » : les principaux responsables de cette « *chienlit* » – le mot y est – sont les hommes politiques accusés de conduire, rênes courtes et à moindres frais, une opération Manta qui fait regretter à l'auteur les succès, de son point de vue, de Kolweizi, en mai 1978, au Zaïre, où de la première opération Tacaud, au Tchad, entre 1978 et 1980, sans évoquer le raid des Jaguar, en Mauritanie, contre le Polisario. Bref, le gouvernement et les chefs militaires de 1983 sont condamnés pour désinvolture, duplicité, voire parjure, puisque « *cette aventure tchadienne*, constate Spartacus, *s'est terminée de la façon que l'on sait, en déroute diplomatique* ».

La réquisition continue de même lorsqu'il s'agit de décrire l'opération Silure, c'est-à-dire l'évacuation du Tchad par la force française en même temps, en principe, que l'armée libyenne. Le livre est, là, plus convaincant : nul n'ignore, en effet, que le colonel Kadhafi n'a pas tenu parole et que ses unités se sont livrées, en plein désert, à des simulacres de retrait pendant que des officiers libyens amusaient la galerie, à Kano, au Nigéria, en s'entretenant avec des officiers français des conditions d'un départ simultané des forces étrangères du Tchad.

On regrettera certains des partis pris de l'auteur, qui ont probablement leurs origines dans les inimitiés qu'il ne sait pas dissimuler. Car le « colonel Spartacus » n'a pas tous les torts : à sa manière – qui est celle des hommes qui ont connu les guerres d'Indochine ou d'Algérie en direct, – il s'interroge sur la capacité du pouvoir politique à diriger, en permanence, des actions conflictuelles ou proches de l'être, en pesant le pour et le contre de chaque manœuvre, en dosant à chaque moment, en croyant finasser au risque d'être trompé par l'« interlocuteur » d'en face.

Le maniement de la carotte et du bâton n'est pas chose aisée, et la « gesticulation » d'une crise internationale – comme disent les militaires – relève de cet art consommé qui s'apprend lorsque la tension n'est pas encore la guerre, mais plus déjà tout à fait la paix. Au bas de la hiérarchie, les hommes que l'on manipule ont ce sentiment inconfortable d'être des soldats de plomb que l'on déplace selon l'humeur des chefs, alors que, en haut de la hiérarchie, on a l'ambition extrême d'en faire des « soldats de la paix » garants des équilibres de la dissuasion.

**JACQUES ISNARD.**

★ *Les Documents secrets : operation Manta, Tchad, 1983-1984*, par le « colonel Spartacus », chez Plon, 264 pages, 68 francs.

## Bénin

● *Révocation d'un ministre.* – Le Parti de la révolution populaire du Bénin, au pouvoir à Cotonou, a relevé de leurs fonctions deux de ses responsables, dont le ministre de l'enseignement supérieur, M. Michel Alladaye, et révoqué le président et le vice-président de l'université nationale, à la suite de troubles estudiantins survenus le mois dernier. – *(Reuter.)*

## Ghana

● *Les expulsés du Nigéria.* – Le gouvernement ghanéen a annoncé, mercredi 12 juin, que 98 950 personnes sont rentrées au pays, après avoir été expulsées, le mois dernier, par les autorités nigérianes. – *(AP.)*

## Mali

● *Nouveau mandat pour M. Moussa Traoré.* – Le président Moussa Traoré a été reconduit, dimanche 9 juin à la tête de l'Etat, pour un mandat de six ans, avec 98 % des suffrages exprimés, a annoncé, mercredi 11 juin, Radio-Bamako. – *(Reuter.)*

# politique

## L'AVENIR DU PLAN GOUVERNEMENTAL SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

# M. Pisani mise sur l'émergence d'une troisième force

**M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, devait faire jeudi 13 juin une communication au conseil des ministres sur l'évolution de la situation dans le territoire. *Le Parlement devra être convoqué en session* extraordinaire courant juillet pour achever la discussion du projet de loi fixant le statut de la Nouvelle-Calédonie. *Le Sénat*, en effet, ne pourra pas examiner avant la troisième semaine de juillet le texte adopté le 4 juin en première lecture par les députés. Avant d'examiner le projet, le Sénat a décidé d'envoyer sur place une mission d'information de la commission des lois. *La nouvelle loi ne pourra donc* pas être promulguée, au plus tôt, avant la fin de juillet et les élections régionales prévues n'auront certainement pas lieu avant le 8 septembre.**

Le souvenir des élections territoriales du 18 novembre 1984, boycottées au dernier moment par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) hante visiblement l'hôtel Matignon. Une semaine avant le début des violences qui, à partir de ce jour-là, entraînèrent la *Nouvelle-Calédonie* dans l'engrenage insurrectionnel, tout le monde assurait encore, tant à *Paris* qu'à Nouméa, que le scrutin se déroulerait sans grandes difficultés... Sept mois plus tard, malgré tout ce qui s'est passé dans le territoire, qui peut être certain que le scrutin de l'été prochain aura lieu normalement ?

Chaque camp a déjà posé ses conditions. Le FLNKS participera aux élections à condition que le projet du gouvernement ne sorte pas « défiguré » du parcours parlementaire. Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) y participera aussi, à condition que les anti-*indépendantistes puissent se prononcer* librement. Pour éviter toute nouvelle déconvenue, M. Pisani assure donc volontiers, à l'intention des indépendantistes, que, jusqu'à la fin de la *discussion parlementaire*, le gouvernement restera fidèle à ses orientations originelles visant à rééquilibrer le partage du pouvoir territorial en faveur de la communauté canaque. De même, il affirme, à l'intention du RPCR, que la liberté de vote sera garantie au besoin par la présence des forces de l'ordre, y *compris dans les îles Loyauté*, où les indépendantistes règnent en maîtres. *Le ministre n'exclut pas de suggérer* la participation d'observateurs internationaux.

Cela dit, M. Pisani ne craint pas vraiment que le scrutin régional soit contrarié. Il *prépare* surtout le lendemain des élections, en espérant que les *résultats* ne *donneront* la majorité absolue ni au FLNKS ni au RPCR, au sein du congrès appelé à remplacer l'actuelle Assemblée territoriale. Les prévisions électorales des experts gouvernementaux confirment que, logiquement, le FLNKS devrait prendre le contrôle de deux des quatre conseils de région – *celui de la région Nord* et celui de la région des îles Loyauté – tandis que le RPCR devrait prédominer dans la région de Nouméa. La seule véritable incertitude, si l'on se *réfère aux scrutins* passés, réside dans le sort de la région Centre-Sud.

### Les ordonnances

Dans le schéma, sur le lequel le gouvernement fonde ses espoirs, *aucun des deux principaux courants* ne disposerait à lui seul de la majorité absolue, les élus du mouvement indépendantiste légalistes – le LKS (Libération kanake socialiste) – et les centristes occupant un rôle charnière, déterminant à l'intérieur du congrès.

L'émergence de cette troisième force permettrait d'assurer ensuite la poursuite du processus jusqu'au référendum d'autodétermination, fixé théoriquement *« au plus tard, le 31 décembre 1987 »*. Cette hypo*thèse permet au gouvernement* d'envisager un fonctionnement correct du système institutionnel transitoire. M. Pisani souhaite d'ailleurs que, dès son installation, le congrès débatte, en septembre, des principales ordonnances qui engageront l'avenir du territoire, notamment de l'organisation de la fonction publi*que et du nouveau régime fiscal* dans l'organisation de la fonction publique et du nouveau régime fiscal en préparation pour compléter le financement de chacune des quatre régions.

Ce dernier projet n'est pas encore arrêté. *Il est question d'assurer* des ressources propres aux conseils de région, d'une part, par l'institution de taxes foncières ou d'un fonds territorial de péréquation, aux com*munes, d'autre part, en* instituant, par exemple, une redevance particulière *en leur faveur dans les régions* minières. Ce deuxième train d'ordonnances sera, en tout cas, beaucoup plus important que le premier qui sera examiné par l'assemblée territoriale *sortante et précisera* le fonctionnement des conseils de région et le régime budgétaire et financier.

Ce schéma réformiste repose sur *la conviction de M. Pisani selon* laquelle certains caldoches, en particulier dans les milieux professionnels peu enclins à l'extrémisme, ainsi que les communautés les plus minoritaires (Wallisiens, Javanais, Indochinois, etc.), évoluent vers *l'indépendance-association. Toute la* question est de savoir si, en appuyant ses perspectives stratégiques sur l'affirmation de cette troisième force hypothétique, M. Pisani *ne pèche pas par excès d'optimisme.*

ALAIN ROLLAT.

## Le procureur de Nouméa justifie l'inculpation du chef du service d'ordre du RPCR

De notre correspondant

Nouméa. – L'inculpation du chef du service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Henri Morini, chargé également de la sécurité du gouvernement territorial et accusé de complicité dans une tentative de vol chez le fondateur de l'Union calédonienne, M. Maurice Lenormand, ancien député (*le Monde* du 12 juin), suscite de vives réactions en Nouvelle-Calédonie. Le parti de M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, déclarait mercredi : *« Ce non-événement prêterait à sourire s'il ne révélait des pratiques profondément choquantes. En entourant de mystère ces journées d'enquête, en gardant le silence sur les raisons d'une garde à vue au moment même où différentes affaires de droit commun occupaient l'actualité, on a tenté d'introduire la confusion dans les esprits et, par la procédure indigne de l'amalgame, d'atteindre l'honneur d'un homme et, à travers lui du parti politique qu'il soutient. Les Calédoniens n'auront pas été dupes de ces méthodes méprisables. »*

Le RPCR ajoutait : *« Plus inquiétant encore, les nombreuses initiatives judiciaires et policières prises ces derniers jours ont systématiquement ignoré les crimes les plus graves qui ont endeuillé le territoire : les assassins d'Yves Tual sont connus, les assassins du Lucien Georges sont connus* (1), *les criminels courent toujours. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, estimait pour sa part : *« Il n'est pas admissible que des amalgames soient faits sur des affaires qui n'ont souvent aucun lien entre elles. Permettez-moi de dénoncer les tentatives visant à déconsidérer les partis politiques par des campagnes d'allusions souvent sans fondement ou même par des silences habilement orchestrés »*. M. Ukeiwé a toutefois refusé de répondre à la question de savoir s'il soutenait ou désavouait M. Morini et dans sa déclaration préliminaire il n'a cité à aucun moment le nom de ce dernier.

C'est pour répondre à ces critiques que le procureur de la République a été conduit, mercredi soir, à justifier l'inculpation du chef du service d'ordre du RCPR, en diffusant le communiqué suivant : *« M. Michel Mæchtar a été arrêté en flagrant délit au cours de l'enquête menée sur des faits de violation de domiciles, vols avec violences et extorsions de fonds. Entendu sur ses diverses activités et celles de ses complices, il a spontanément révélé que lui-même, son beau-frère Munier et un voisin nommé Pierrot avaient, à plusieurs reprises, tenté de s'introduire au domicile de Maurice Lenormand, qu'une fois il y était même parvenu mais que les documents recherchés n'avaient pas été trouvés. Le nommé Pierrot, qui se révéla être Pierre Drozdowski, confirma ses déclarations, précisant qu'il avait reçu mission de pénétrer chez Lenormand pour y rechercher une liste de gens cotisant au FLNKS et des papiers relatifs à des livraisons d'armes, ajoutant qu'après avoir fouillé, il n'avait rien trouvé. Pressé de dire de qui il avait reçu cette mission, Drozdowski désigne Henri Morini. C'est au vu de cette déclaration qu'une perquisition au domicile de Morini fut décidée et qu'il fut placé en garde à vue pour être interrogé. Le 11 juin, Drozdowski se présenta à nouveau pour déclarer que c'était de sa propre initiative et non à la demande de Morini qu'il avait entrepris cette action avec Munier et Mæchtar. Nonobstant cette rétractation, Morini a été inculpé de complicité dans cette tentative de vol de documents, mais laissé en liberté. »*

F. F.



## LE CONTENTIEUX DES ÉLECTIONS CANTONALES

# L'élection de M. Pierre Bérégovoy dans la Nièvre validée

Les tribunaux administratifs de Paris, Dijon et Marseille ont rendu leurs jugements relatifs à plusieurs recours en annulation des élections cantonales de mars dernier. Certains de ces recours ont été rejetés. C'est notamment le cas dans le canton de Nevers-Est (Nièvre), où l'élection de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, acquise avec six voix d'avance *seulement*, a *été* confirmée, et dans celui de Chalon-sur-Saône-Nord (Saône-et-Loire), où l'élection de M. Mathus (PS) a également été validée.

Mais plusieurs scrutins ont été annulés, dans les Bouches-du-Rhône, la Saône-et-*Loire* et le Val-de-Marne.

### A Marseille

### M. LOO (PS) LANCE SON PROPRE CLUB

*(De notre correspondant régional.)*

M. Charles-Emile Loo, député au Parlement *européen* et *membre* du comité directeur du Parti socialiste, a *annoncé le lundi 10* juin à Marseille la création du Nouveau débat, une *« structure d'accueil »* qui se propose de lutter contre la bipolarisation de la vie politique française. L'ancien premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône a indiqué que sa démarche se situe *« hors du PS, et non contre le PS »* et que le maire de Marseille, M. Gaston Defferre a été préalablement informé. *Il* a fait état d'une convergence de vues avec M. Olivier Stirn, député (non-inscrit) du Calvados et président de l'Union centriste républicaine.

Interrogé sur la *préparation* des prochaines élections régionales et législatives, M. Loo a indiqué qu'il *« n'était pas du tout exclu que le Nouveau débat présente des listes »*. Mais dans ce cas, a-t-il ajouté, *« je ne serai pas moi-même candidat »*. Plusieurs membres ou anciens membres du Parti socialiste appartenant au courant Mauroy et quatre conseillers municipaux de Marseille, MM. Rolland Amselem (ex-conseiller général), Gilbert Pommier, tous deux PS, Yves Bonnel et Michel Carcassonne (Groupe d'action municipale économique), sont, avec M. Loo parmi les animateurs du Nouveau débat, ainsi que le secrétaire départemental du syndicat FO des Bouches-du-Rhône, M. Marc Borgna.

G. P.

● **Bouches-du-Rhône.** – Le tribunal administratif de Marseille s'est prononcé pour l'annulation des *élections des cantons* d'Aix-en-Provence-Sud-Ouest et de Marseille-X. Dans celui d'Aix-Sud-Ouest, M. Picheral (PS) avait été élu au second tour avec 6 954 suffrages contre 6 928 à Mme Chelini (UDF-CDS) et 3 195 à Mme Lemeray (FN). Dans le canton de Marseille-X, M. Coullomb (PS) l'avait emporté avec 4 650 voix contre 4 557 à M. Chelini (UDF-CDS) et 3 249 à M. Bardini (FN).

● **Saône-et-Loire.** – Le tribunal administratif de Dijon a annulé l'élection de M. Naudin (PS) dans le canton de Lucenay-l'Evêque, acquise avec six voix d'avance sur son adversaire du RPR, M. Charles de Ganay.

● **Val-de-Marne.** – Le tribunal administratif de Paris a rejeté les recours en annulation, déposés par l'opposition, des élections cantonales de Choisy-le-Roi, Fontenay-*sous-Bois-Est* et *Valenton*, mais a invalidé l'élection de M. Ouzoulias, PC, dans le nouveau canton de Champigny-sur-Marne-centre. Cette élection avait été acquise au second tour de scrutin avec 4 279 voix contre 3 631 au candidat UDF, M. Monnier. *Le tribunal* administratif a retenu dans son jugement de nombreuses irrégularités et *« un climat de violence dans plusieurs bureaux de vote »* ayant pu entacher la sincérité du scrutin.

● *M. Colin, PS, dépose un recours en annulation de l'élection au conseil régional de Champagne-Ardenne.* – M. Georges Colin, député socialiste de la Marne, qui conteste l'élection, le 12 avril dernier, du président du conseil régional de Champagne-Ardenne, M. Bernard Stasi (UDF-CDS), et celle du bureau de l'assemblée régionale a introduit une requête en annulation auprès du tribunal administratif.

M. Colin avait souhaité – mais en vain – voir cette requête introduite par le commissaire de la République, M. Pierre Manière (*le Monde* du 16 avril). Cette contestation strictement juridique se nourrit, bien sûr, d'une controverse politique. Le député socialiste reproche en effet à M. Stasi d'écarter systématiquement du bureau les conseillers régionaux de gauche. – *(Corresp.)*

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# La loi électorale est étendue aux territoires d'outre-mer

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 12 juin – seuls les députés socialistes étant présents – le projet de loi simple et le projet de loi organique sur l'élection des députés dans les territoires d'outre-mer, dont elle avait débattu le mercredi 5 juin (*le Monde* du 7 juin). Avant même de procéder au vote, la commission des lois a demandé une seconde délibération. *Le seul résultat* de celle-ci a été de rajouter à ces textes le cas de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui sera soustrait au projet sur l'élection des députés dans les départements, car, depuis la première lecture de ceux-ci, le statut de Saint-Pierre a été modifié.

Pourquoi un délai d'une semaine entre la délibération et le vote ? Une fois encore, le gouvernement a eu peur du Conseil constitutionnel. La Constitution prévoit que tout projet de loi concernant les territoires d'outre-mer doit être soumis pour avis à leur assemblée territoriale. Dans plusieurs décisions, le Conseil constitutionnel *a fait une application* stricte de ce principe.

Déjà, lors de la discussion à l'Assemblée nationale du statut provisoire de Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani avait dû demander *aux députés de surseoir* à *leur* vote alors qu'ils avaient achevé l'examen du texte. En effet, à ce moment l'assemblée territoriale de l'archipel n'avait pas encore donné son avis. Le gouvernement avait ensuite demandé à l'Assemblée nationale une deuxième délibération, une fois connu l'avis détaillé de l'assemblée de Nouméa, de crainte que les juges de la constitutionnalité des lois ne reprochent aux députés d'avoir débattu des dispositions du projet sans connaître le point de vue des conseillers territoriaux.

Même scénario pour le texte sur l'élection des députés dans les territoires d'outre-mer. Quand l'Assemblée nationale en a débattu la semaine dernière, elle connaissait l'avis des trois assemblées territoriales concernées (Wallis-et-Futuna étaient favorables, la Polynésie française ainsi que la Nouvelle-Calédonie défavorables). Mais, cette fois, les juristes gouvernementaux ont craint que le Conseil constitutionnel ne se fâche par ce que *n'aurait pas été connue* la motivation de ces avis.

Th. B.

### Cumuls de mandats

### LE PS S'OPPOSE AUX DÉPUTÉS SOCIALISTES

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 12 juin, a jugé inopportune l'initiative prise par des députés socialistes qui souhaitaient faire adopter par l'Assemblée nationale une disposition interdisant le cumul des fonctions exécutives (président, vice-président, membre du bureau) dans les assemblées régionales et départementales.

Les députés, notamment M. François Massot (Alpes-de-Haute-Provence), avaient prévu de déposer un amendement en ce sens lors de la deuxième lecture, ce jeudi 13 juin, du projet de loi instituant l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct.

La majorité du bureau exécutif fait valoir que cette question doit être abordée dans un texte de loi spécifique et comme élément d'un tout cohérent. En outre, elle estime que l'intervention des *députés à seule fin de limiter* le cumul des mandats d'autres catégories d'élus risquerait d'être mal perçue.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait indiqué, le 10 avril, que le gouvernement ferait *« un pas vers la limitation du cumul des mandats »*, et annoncé, un peu plus tard, le dépôt d'un projet de loi au cours de la session de printemps.

● ERRATUM. – Une « coquille » typographique a déformé, dans nos éditions datées du 13 juin, les propos tenus par M. Couve de Murville lors du débat de politique étrangère de l'Assemblée nationale, tels qu'ils étaient rapportés dans l'encadré intitulé : « La saveur des choses rares ». L'ancien premier ministre avait dit en réalité : *« Votre indifférence à notre égard est un peu surprenante »*, et non : *« un peu arrogante »*, comme il a été imprimé par erreur.

● *Transparence du capital dans les sociétés par actions.* – L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 12 juin en deuxième lecture, le projet de loi visant à assurer une meilleure transparence de la répartition du capital dans les sociétés par actions et à limiter l'autocontrôle de ces sociétés. Seuls, les députés socialistes l'ont approuvé, les députés du PC se sont abstenus, ceux du RPR et de l'UDF étaient absents de l'hémicycle lors du débat et du vote.

Si M. Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), rapporteur de la commission des lois, a souligné que *certaines modifications formelles* apportées par le Sénat en première lecture *(le Monde* du 24 mai) pouvaient être retenues, il a cependant estimé que des divergences de fond *persistaient. C'est pourquoi* il a demandé aux députés de rétablir le texte qu'ils avaient adopté en première lecture *(le Monde* du 20 avril) sur le contrôle et le droit de vote attaché aux actions d'autocontrôle.

● *L'émission par les associations d'obligations et de titres participatifs.* – Seuls les députés socialistes ont adopté mercredi 12 juin en deuxième lecture le projet de loi qui vise à permettre aux associations d'émettre des obligations et des titres participatifs. Le PC s'est abstenu, le RPR a voté contre et l'UDF n'a pas participé au vote.

M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, soutenu par M. Claude Wilquin (PS, Pas-de-Calais), rapporteur de la commission des finances, a jugé que le texte adopté en première lecture par le Sénat (*le Monde* du 6 juin), constitue une *« dénaturation profonde »* du projet préalablement voté par l'Assemblée (*le Monde* du 24 avril). Le Sénat avait supprimé une des dispositions les plus novatrices du projet initial, à savoir la possibilité pour les associations d'émettre, comme les entreprises du secteur nationalisé, des titres participatifs, baptisés en l'occurrence « titres associatifs ». Malgré les objections de M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) et de M. Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), les députés socialistes ont rétabli cette faculté d'émettre des titres associatifs.

هكذا من الأصل



## Propos et débats

### M. Rocard : ni otage ni traître

« Je ne serai jamais un otage ni un traître, mais je ne suis pas non plus un sectaire », *affirme M. Michel Rocard dans une interview au* Parisien libéré, *à propos de son éventuelle participation à un gouvernement d'union nationale dirigé, après 1986, par un premier ministre de centre-gauche. M. Rocard, qui estime qu'il s'agit d'une question de* « politique fiction » *ajoute :* « tout dépendrait, bien sûr, des circonstances, des conditions, et aussi de l'attitude de ceux de mes amis du PS qui ont tiré la leçon de ce qui s'est passé depuis 1981 ».

*Quant à ses intentions, M. Rocard veut* « continuer à [se] battre, dans [son parti] et devant l'opinion, pour ce que le cher de Gaulle appelait « une certaine idée de la France ». Une France plus juste, mais aussi une France plus efficace, une France qui ait enfin une gestion économique digne d'elle ».

### M. Pierret (PS) : social-démocrate

« Faire de notre parti un grand parti social-démocrate, qui, parce qu'il sera fort et soudé, pourra s'adjoindre des éléments aujourd'hui dans l'opposition » : *c'est le souhait que formule, dans une interview à l'hebdomadaire* Paris-Match *daté 21 juin, M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, proche de M. Mauroy.*

*M. Pierret estime que M. Fabius doit* « prendre la tête » *de la campagne pour les législatives, car* « il incarne l'élan de la modernité ». *Néanmoins, M. Jospin* « sera indispensable » *aux côtés du premier ministre pour cette campagne, le PS doit* « trouver un nouveau sigle plus large qui incarne le fait que les socialistes travaillent, au-delà des frontières de leur seul parti, pour le peuple de France tout entier ».

*A propos de l'attitude des socialistes à l'égard du PCF, M. Pierret estime que le PS* « se comporte comme un amant qui ne veut pas croire que sa maîtresse l'a quitté ».

### M. Barrot (UDF-CDS) : superficiel

« L'union de l'opposition va bien au-delà d'une simple photographie de famille », *écrit M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS dans l'organe de son parti* Démocratie moderne *(daté du 13 juin).* « Elle se poursuit dans une saine émulation entre ces différentes composantes. Une émulation dans l'approfondissement des thèmes libéraux et non dans le développement des promesses démagogiques. L'union d'une majorité libérale ne saurait en effet, *explique le député de la Haute-Loire,* se construire durablement sur un unanimisme superficiel qui aurait évacué les problèmes et les différences. Que le débat sur la cohabitation soit traité sereinement mais sérieusement ! »

### Choisir : un rassemblement féministe

*Le mouvement Choisir-La cause des femmes, qui vient de tenir une assemblée générale annuelle et de réélire à la présidence du mouvement Mme Gisèle Halimi, préconise, pour les élections législatives de 1986,* « la constitution d'un rassemblement de féministes marginalisées par les clivages politiques traditionnels, qui pourrait présenter des listes indépendantes des partis ». *Selon* Choisir, « les chances de ce rassemblement passent par l'abaissement dans la loi électorale du seuil d'éligibilité à 3 % ». Choisir *demande en outre aux partis politiques d'*« inclure dans leurs listes un quota de femmes équitablement réparti ».

UN COLLOQUE DU CRIF

## Les dirigeants politiques français refusent l'assimilation du sionisme au racisme

Il y a dix ans, en juin 1975, la conférence mondiale de la femme, organisée par les Nations unies à Mexico, était l'occasion, pour les adversaires d'Israël, d'inaugurer une tactique qui allait, par la suite, s'intégrer à la routine des débats à l'ONU. Il s'agissait d'obtenir, par un vote, que le sionisme fût ajouté à la liste des fléaux historiques que l'ONU se donne pour mission de combattre. L'opération avait été réussie grâce à la conjonction des voix du bloc soviétique et de pays du tiers-monde. Le 10 novembre suivant, l'Assemblée générale des Nations unies, se fondant sur ce précédent, adoptait par 72 voix pour et 35 contre, avec 32 abstentions, la résolution 3379, selon laquelle *« le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale »*.

A l'approche de la conférence de l'ONU qui doit se réunir le 16 juillet prochain à Nairobi et clore la décennie de la femme, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a voulu attirer de nouveau l'attention sur ce qu'il estime être une distorsion du fonctionnement de l'organisation internationale, par le biais de laquelle l'État hébreu se trouve condamné, à la fois, comme État colonial et comme cadre d'un système politique assimilé à l'apartheid sud-africain.

Le CRIF a demandé à diverses personnalités, politiques et autres, de donner leur avis, au cours d'un colloque organisé le mardi 11 juin au Sénat, sur l'équation qui fait du sionisme, c'est-à-dire du fondement même de l'Etat d'Israël, une injustice officiellement combattue par la communauté internationale.

Plusieurs invités ont répondu par des messages exprimant leur condamnation de la position adoptée par la majorité de l'ONU en 1975. Ainsi ont fait MM. Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Raymond Barre. D'autres responsables politiques étaient présents, comme M. Alain Poher, président du Sénat, les députés Michel Charzat et Gérard Bapt (PS), Claude-Gérard Marcus (RPR) et Olivier Stirn (non inscrit), M. Dominique Baudis (opposition), maire de Toulouse. MM. Louis Mermaz et Jacques Chaban-Delmas se sont excusés de ne pouvoir être présents.

M. Régis Debray, ancien conseiller du président de la République, accompagnant le premier ministre en Allemagne de l'Est, a communiqué un texte, dans lequel il indique que le sionisme lui *« paraît être, dans son essence, l'expression de ce que nous appelons aujourd'hui un mouvement de libération nationale, celui du peuple juif »*. M. Debray se définit comme un *« sioniste propalestinien »*, parce qu'il ne voit pas *« comment on peut défendre »* la légitimité de l'État d'Israël *« sans admettre la légitimité d'un Etat palestinien, quelle que soit sa configuration »*.

### La légitimité du nationalisme palestinien

Une des interventions les plus attendues était celle de M. Michel Rocard, auquel on a rappelé ses rencontres avec M. Yasser Arafat. *« Rencontrer tout le monde sans renoncer à quoi que ce soit »*, tel est le principe dont s'est réclamé l'ancien ministre de l'agriculture. Pour M. Rocard, l'assimilation du sionisme au racisme est un *« non-sens »*. S'agit-il d'un mouvement de libération nationale ? Non, si l'on considère la dimension *« sacrée »* et *« mystique »* de la tradition dans laquelle il s'enracine et la disparité des communautés juives à travers le monde ; oui, dans la mesure où ces communautés éprouvent *« la certitude de l'appartenance à un même destin »* et où le sionisme est le projet de *« réunir sur sa terre un peuple qui se reconnaît comme tel »*.

Comme M. Debray, M. Rocard a souligné la légitimité du nationalisme palestinien, égale à celle du nationalisme israélien, et il a exprimé la crainte qu'Israël n'ait *« peur de la paix »*, qui *« a un prix »* et qui ne peut être fondée que *« sur un compromis viable entre Israéliens et Palestiniens d'abord »*. M. Rocard a revendiqué, sur la base d'une solidarité de fond avec le sionisme, le *« droit de critique »* et le *« droit de désaccord »* sur la politique israélienne.

M. James Jonah, secrétaire général adjoint de l'ONU, venu de New-York pour ce colloque, s'est efforcé d'expliquer le sens de la résolution de novembre 1975 pour une partie du tiers-monde, qui l'avait approuvée ou laissé passer. Beaucoup de gouvernements, a-t-il dit, n'ont qu'une notion vague de ce qu'est le sionisme, et leur condamnation signifie seulement qu'ils réprouvent la discrimination raciale dans la mesure où les adversaires d'Israël en dénoncent l'existence dans les territoires occupés. L'ONU, a dit M. Jonah, n'est pas devenue un *« centre de diffusion de l'antisémitisme »*, même si certains, en son sein, voudraient qu'il en soit ainsi.

PATRICK JARREAU.

## POLITIQUE

# Clubs à gauche

## I. — Les enfants disparates du frémissement

par MICHEL KAJMAN

On ne prête qu'aux riches. François Mitterrand abandonne de temps à autre quelques heures de son temps libre de chef de l'État au cinéma. A Agen en octobre 1984, il s'adresse aux Français qui *« ne paraissent pas ravis par le film auquel ils assistent aujourd'hui (...). Quant à l'autre film, ils l'ont déjà vu. Il n'était pas fameux. Est-il possible de construire un nouveau scénario ? Avec les mêmes acteurs ou avec d'autres ? »*

Rien de plus naturel donc que de lui dédier un synopsis possible d'un long métrage qu'il a dû lui arriver plus d'une fois de dérouler en son for intérieur.

« La *force tranquille* », deuxième époque. Rien à voir avec le premier épisode. Avant la bataille décisive (mais dans un temps un peu incertain, *entre 1985 et 1988*), *des gens* discutent autour d'une vaste table : comment assurer la victoire ? Des mots volent : « socialisme », « gauche », « *République* », « modernité ».

Tous paraissent aux uns intelligibles et naturels, tandis que d'autres les trouvent « vieux jeu » et en laissent tomber de nouveaux, souvent incompris des premiers : « sensibilité au sens large », « Tech et Touch », « restauration du symbole et primauté du faire », « effet de lobby ». Il en résulte un climat étrange.

### Une foire aux idées

*Sur la table encombrée des reliefs* d'un banquet, beaucoup ont disposé *leur arme absolue : qui* de longs mémorandums lyriques gonflés d'amples *périodes ; qui des dossiers* techniques débordant de colonnes chiffrées *et de graphiques bondissants* ; qui des bilans en cent dix points et des programmes à géométrie variable.

La suite, laissons-la pour l'instant dans les tiroirs de l'aléatoire. Ce débat-là, en tout cas, devrait rappeler au cinéphile de l'Elysée et à d'autres amateurs l'étrange foisonnement actuel des clubs de la gauche non communiste qui, depuis dix-huit mois surtout, germent ici et là, ou quelquefois renaissent de leurs cendres.

Spécialisés, généraux, apolitiques, graves, riants, câblés, rétro, théoriques, pragmatiques, ludiques, coincés : il y a véritablement de tout dans cette foire hétéroclite aux idées *et aux projets*, édifiée *en* quelques mois — il faudra y revenir — aux *abords de l'architecture classique* de l'édifice socialiste.

Sans volonté — injustifiable — de sélection ou de classement, on ne s'attardera pas ici sur le club République moderne de l'industrieux et prévoyant ministre de l'éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, ou sur les amis du député et conseiller socialiste de Paris, Georges Sarre, (Maintenant et demain), pas plus que sur les velléités clubistes de Michel Rocard et de plusieurs autres. Car sans préjuger les résultats des uns ou des autres et moins encore leur éventuelle originalité, force est de reconnaître que ces entreprises sont de celles qui jalonnent l'ordinaire de la *vie politique, d'un bord* à l'autre.

Bien singulier apparaît en revanche le collectif de clubs et groupes divers dit Ici est maintenant. Le 1er mars dernier, onze associations poursuivant des buts souvent très différents se juxtaposaient par une publicité commune d'une pleine page. Elles en appelaient à la sagacité critique et à l'esprit de dialogue de tous ceux qui se reconnaîtraient dans une large interpellation. *« Vous n'êtes pas à droite, mais la gauche ne vous satisfait pas toujours. »*

### Françoise Castro marraine et patronne

Depuis, cinq autres clubs ont rejoint ouvertement ce collectif. D'autres en sont proches mais ne souhaitent pas (encore) le faire *savoir.* D'autres encore sont sollicités de le rejoindre, comme Renouveau socialiste, *dirigé par* le député de l'Indre André Laignel. Certains *enfin entretiennent* avec tel *ou* tel de ces clubs des relations qui les satisfont et les dispensent d'un lien (pourtant lâche) plus manifeste. *Ainsi en va-t-il pour Propositions* animé par Jean Vedrine, ami de longue date du chef de l'Etat.

Françoise Castro, épouse du premier ministre, coordonne mois après mois d'une main ferme, dans les limites pour l'instant vite atteintes du possible, les initiatives et projets des éléments de ce collectif. Elle cherche aussi à les entraîner par certaines manifestations dans une logique de synergie. N'hésitant pas à morigéner l'un ou l'autre à l'occasion, *« marrainant »* avec autorité les clubs qu'elle fait introniser après *s'être ou avoir été convaincue de* leur compatibilité minimale avec l'ensemble, elle apparaît aux membres du club des clubs tantôt comme celle qui patronne, tantôt comme *la* patronne de « quelque chose » de nouveau et, qui sait ? d'avenir.

Reste à accomplir de façon plus réaliste que dans notre synopsis l'étourdissant tour de table qu'appelle l'informelle fédération de tant de différences placées sous la large bannière d'un soutien indéfectible à François Mitterrand et d'une volonté commune de « continuer ».

Des préoccupations diverses ? C'est peu dire. Sous l'appellation Décrispator, l'association Priorité à gauche, la petite pénultième de la *famille*, *veut* commercialiser des petites boules de chevreau emplies de grains de miel. Mode d'emploi *:* malaxer et remalaxer le Décrispator *jusqu'à ce que sérénité et — éventuellement —* bonnes résolutions s'ensuivent.

En veine perpétuelle d'humour parfois grinçant et d'inventivité bon enfant, ou ultramoderniste, Jacques Rosselin, ingénieur, et Maurice Ronai, géographe, qui s'activent respectivement au ministère de la recherche et à la MIDIST (Mission interministérielle de l'information scientifique et technique), veulent adresser les premiers Décrispator aux députés de l'opposition (usage restreint) et, secrètement, à Lionel Jospin (usage élargi).

Ils songent aussi à organiser un cross de la « France qui gagne » : protestent en rigolant contre la propagande *marathonienne* de François Léotard, à qui un sénateur — c'est *sûr — et deux députés* (qui restent à repérer) mettraient dans la vue, si *tous venaient à s'affronter, le* premier cinquante-cinq minutes et les deux autres, *Dieu* sait combien de temps.

De leur sac à malices, inventorié aussi dans une page de publicité, parue dans *le Monde* du 4 mai, ils laissent encore tomber : un système de souscription drôle et *symbolique* : *« Je mets 86 F à gauche, je mets 198,60 F à gauche ; je mets 1986 F à gauche »* ; une griffe « 86 » et une *ligne* de *produits* : un projet *de* méchoui à Dreux, un concours en gestation : *« Les 200 000* raisons de voter à gauche », etc.

Ils ne veulent se priver de rien de ce que l'ère de la consommation, des messages, des modes, du rock, de la pub, peut faire clignoter, briller, transmettre, vendre.

Et, lorsque Priorité à gauche, dites plutôt PAG, montera à la tribune, attendez-vous à ce que François Mitterrand soit affectueusement félicité d'être « too much », la gauche invitée à rechercher la consécration du joueur de flipper (*« same player shoots again »* : le même joueur rejoue) et Raymond Barre accusé de donner des coups de latte dans le flipper pour le faire tilter.

Si ce dernier encaisse, *une* ultime révélation risque de le déstabiliser *pour de bon : il partage avec PAG* la même bible : *Megatrends*. Ce livre *d'un économiste et grand patron* américain, John Naisbitt, est paru aux États-Unis en 1982 et a été traduit en France l'année dernière sous le titre *les Dix Commandements de l'avenir*.

On y lit que *« la gauche et la droite ont fait leur temps »* — mais PAG dément, comme son nom l'indique, — que l'impuissance des hiérarchies a entraîné le surgissement des réseaux de citoyens (tiens, tiens, seraient-ce nos clubs ?). On y *rencontre un couple tumultueux et* éloquent « High Tech » et « High *Touch* », *rendu faiblement en* français par (haute technologie » et « réponse humaine compensatoire ».

PAG veut, avec la dose usuelle de parodie et de sérieux, en observer toutes les positions pour sélectionner les meilleures. Pas les mêmes que Raymond Barre, on s'en doute. La suite au prochain épisode.

Rien d'étonnant si PAG et GPL s'entendent bien et font des projets communs. Car les Gais pour les libertés, que conduit Henri Maurel, directeur adjoint du cabinet d'Yvette Roudy (ministre des droits de la femme), peuvent, tout en affirmant leur différence, l'homosexualité, revendiquer beaucoup de points communs avec PAG : un succès aussi massif, d'abord. Succès d'influence, succès né du vide laissé par la faillite du militantisme homosexuel première manière et d'un *certain sens* certain de la publicité, de l'image.

*Comme* PAG, GPL *s'est inventé* un logo, s'est emparé d'une image forte et *simplifiée (la Liberté guidait le peuple*, de Delacroix), a su jouer avec dextérité de l'effet de réseau.

Réseau ? Lobby ? La ligne de partage est parfois incertaine, s'agissant de GPL. Mais Henri Maurel, qui le reconnaît, n'en a cure pour le moment. Il croit à un bon usage de l'effet-lobby et pense pouvoir surfer sans tomber ni rien renier de ses convictions politiques sur la vague du succès.

*Il paraît qu'il y eut des sourires* complices, des rires enthousiastes, des *silences éloquents et des mines* chafouines quand PAG et GPL vinrent agrandir le cercle de *famille* Ici et maintenant. Normal. La France profonde existe et ne *saurait* être sous-estimée. Rémi Dreyfus et Janine Tillard le savent bien. Leurs bataillons à eux, ceux de La mémoire courte, sont bien les plus gros. En faisant simple et direct, ils se sont *aperçus qu'ils faisaient* fort et répondaient apparemment à une attente : *celle des pas-déçus* du socialisme, plus ou moins courroucés d'être *submergés* par les sombres anathèmes des vaincus de 1981.

### La convivialité et la foi

Vérités simples et nettes, rappels opportuns, rectifications bien venues, le tout pimenté d'un peu de dogme antidogme, ou de crispations anticrispations ou d'anachronismes antidotes d'autres anachronismes : voilà ce que La mémoire courte, telle qu'elle est diversement décrite par d'autres associations d'Ici et maintenant, sert avec constance et en abondance à ses amis. En témoignent les placards de publicité parus dans la presse depuis le 16 *mars* 1984, autant d'argumentaires pour défendre la gauche *et le président* ; douze numéros d'un bulletin tiré à 16 000 exemplaires, *reproduits* parfois à plus de 200 000 par photocopies, qui *à vocation à rectifier le discours* adverse, inciter à la vigilance et à la *contre-attaque incessante sur* les faits et les chiffres.

*S'y* ajoutent une floraison de banquets, pots, pots-au-feu, et même aïolis, tous plus républicains les uns que les autres. En attendant des états généraux et un bal (républicain) en septembre prochain à Paris.

Convivialité, panthéon des *grands* hommes et des grands principes de la gauche, foi inentamée en François Mitterrand, enthousiasme pour tel *acteur* (*Robert* Badinter) ou tels littérateurs (Max Gallo, Jean Lacouture) de gauche : c'est la recette d'un cocktail dont le succès ne paraît pas menacé.

La grande leçon, pour les responsables de *La mémoire courte* : rien n'est joué quant à l'avenir de la gauche au pouvoir ; et les déçus du socialisme le sont parfois pour bien peu de chose. Comme cet étudiant qui leur écrivait : *« Je suis berné par le président François Mitterrand »* parce que le CAPES de breton qu'il appelait de ses vœux n'avait pas encore été créé !

Vénéré, Robert Badinter l'est aussi par les étudiants sages (en droit) de l'ADELIJ, (Association pour la défense et la liberté de la jeunesse) ; tout comme par leurs aînés de Droit et démocratie. De cette association beaucoup plus ancienne, le garde des sceaux était d'ailleurs vice-président.

### Baliser l'avenir

On ne quitte pas par dédain la plaine des grands idéaux à Espaces 89. Non, si on en décolle parfois, momentanément, surtout entre membres des cabinets ministériels et des grands corps de l'Etat, entre spécialistes et intellectuels, avec le concours de quelque ministre parfois et sous la houlette encore, pas exclusive mais omniprésente, de Françoise Castro, c'est pour faire pièce en spécialistes, en penseurs et en techniciens aux attaques de la droite. Pour élaborer aussi positions et contre-propositions. Bref pour baliser l'avenir.

*Espaces 89, que préside* Maurice Benassayag, maître des requêtes au Conseil d'État, a ou va aborder beaucoup de dossiers en petit comité ou par la médiation de colloques. Haute spécialisation, au contraire, chez les responsables ou cadres d'entreprise du PRES (Projection des réalités économiques et sociales), tout pour l'économie et sans tabou. Ou encore à l'actif Forum pour l'indépendance et pour la paix de Laurent Schwartz et Jean Ellenstein, qui multiplie colloques et publications sur la politique internationale et la défense.

C'est encore le cas avec CRITIAS. *Là, deux douzaines, quelque*fois quatre avec les amis des amis, de happy few — beaucoup sont des militaires ou des fonctionnaires de haut rang — phosphorent autour de Jean-François Dubos, maître des requêtes au Conseil d'Etat, pour Charles Hernu... et pour l'avenir, sur les dossiers les plus publics comme sur les plus secrets du domaine militaire. Deux cordes aussi à leur arc : *répliquer* et *prévoir.*

Autres laboratoires d'idées, autres créneaux : *les sciences, les techniques* et leurs révolutions pour *Demain le monde*, seul vrai fleuron provincial (à Villeurbanne) d'Ici et maintenant. La formation professionnelle et permanente pour Convergences et mutations que préside Guy Matteudi, directeur adjoint du cabinet du ministre du travail.

### Classiques et modernes

N'a-t-on pas encore idée de la diversité, du disparate de tous ces *« enfants du frémissement »*, pour citer l'un d'eux ? Ultime panoramique sur la tablée d'Ici et maintenant. Le MARS (Mouvement d'actions et de réseaux pour le socialisme), ses dossiers, ses réseaux de réseaux associatifs (décidément !), son actif responsable Thierry-Jeantet, qui se trouve être aussi porte-parole du MRG ? Rien à voir ou bien peu avec le Grain de sel naissant que voudraient ramener un peu partout, à la façon des légendaires réunions Tupperware, *les femmes* qui se demandent *« comment aménager la paix si la guerre* (avec les hommes) *est finie* ».

Même remarque, à découvrir successivement. Synthèse républicaine de Pierre Bracque, cofondateur du MRG et directeur de cabinet du médiateur Robert Fabre, qui étudie de grands dossiers *« à l'abri d'une vie politique trop heurtée »*. Mémoire et modernité, où l'architecte Roland Castro, animateur comblé de Banlieues 89, réfléchit avec *« une douzaine de copains, d'intellos »* à la faillite des idéologies, à une démocratie du « faire » qui arborerait pour devise : « Moi aussi, je ».

Au fait : le Parti socialiste, *dans* tout cela ? Personne ne le hait, beau*coup* l'aiment, de *près ou de loin* parmi les quelques dizaines ou les deux ou trois centaines de membres de la plupart des clubs d'Ici *et* maintenant ou chez les amis beaucoup plus nombreux de La mémoire courte. Pourtant, tout ne va pas pour le mieux entre le grand club Jospin et le petit club des clubs Françoise Castro.

**Prochain article :**

**QUE FAIRE DE L'AUTRE ?**

### Les associations et clubs d'Ici et maintenant

— **ADELIJ** (Association pour la défense et la liberté de la jeunesse), université Paris-I - 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

— **CONVERGENCES ET MUTATIONS**, 2 bd Village-d'Ennemont, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

— **CRITIAS**, 30, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris.

— **DEMAIN... LE MONDE**, Hôtel des congrès, place du Commandant-Rivière, 69100 Villeurbanne.

— **DROIT ET DÉMOCRATIE**, 51, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— **ESPACES 89** (Études et synthèses pour l'action culturelle, économique et sociale), 6, rue des Archives, 75004 Paris.

— **FIP** (Forum pour l'indépendance et la paix), 5, rue Jean-François-Gerbillon, 75006 Paris.

— **GAIS POUR LES LIBERTES**, 71, rue de la Condamine, 75017 Paris.

— **GRAIN DE SEL**, 22, rue de Pontoise, 75005 Paris.

— **MARS** (Mouvement d'actions et de réseaux pour le socialisme), 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

— **LA MÉMOIRE COURTE**, BP 433, 75233 Paris Cedex 05.

— **MÉMOIRE ET MODERNITÉ**, 350, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

— **PRES** (Projection des réalités économiques et sociales), 9, rue Casimir-Perier, 75007 Paris.

— **PRIORITÉ A GAUCHE**, 3 *bis*, rue Pierre-Baudry, 92140 Clamart.

— **SCIENCE ET TECHNOLOGIE**, 67, rue Maurice-Berteaux, 91120 Palaiseau.

— **SYNTHÈSE RÉPUBLICAINE**, 12, rue de Milan, 75009 Paris.

هكذا من الأصل

# société

## DÉFENSE

EN MARGE DU SALON DE L'ARMEMENT TERRESTRE A SATORY

### Les arsenaux de l'Etat devraient avoir une gestion plus libre

*souligne un rapport parlementaire*

**Deux cent vingt fabricants de systèmes d'armes et d'équipements militaires divers exposent, depuis lundi 10 juin et jusqu'au samedi 15 juin, à Satory (Yvelines), à l'occasion du X[e] Salon de l'armement terrestre, non ouvert au public, qui a lieu tous les deux ans. Au total, plus de deux mille quatre cents matériels sont exposés et plus de soixante délégations étrangères ont été invitées. Des démonstrations, de jour comme de nuit, sont prévues jeudi 13 juin au camp d'entraînement de Suippes (Marne).**

**Parmi les matériels exposés, le nouveau missile antichar à courte portée de l'Aérospatiale, destiné au combat urbain; le blindé léger Panhard lance-missiles antichars Milan, et des hôpitaux de campagne modulaires transportables par avion.**

**M. Charles Hernu, ministre de la défense, a inauguré mardi 11 juin ce X[e] Salon de Satory à un moment où, d'autre part, un rapport parlementaire, qui sera rendu public, insiste sur la nécessité de rendre encore plus dynamique la gestion des établissements industriels de l'armement qui relèvent de l'Etat.**

Les arsenaux de l'Etat connaissent actuellement des difficultés parce qu'ils souffrent d'une rigidité excessive de leurs structures, de leur gestion, de leur politique du personnel et de leurs choix techniques. S'ils veulent survivre, ils doivent bénéficier d'une décentralisation accrue de leurs responsabilités, censée leur rendre la capacité de décision sans pour autant les privatiser. Tel est le jugement que porte, dans un document à paraître, un député socialiste d'Ille-et-Vilaine, M. Jean-Michel Boucheron, auteur d'un rapport, au nom de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, sur la situation des établissements industriels dépendant du ministère de la défense.

Sans aller jusqu'à la remise en cause du statut de ces arsenaux, le rapporteur, qui tient à la différence entre établissements de l'Etat et sociétés nationalisée ou privées, n'en souhaite pas moins un accroissement de la souplesse de gestion et une mobilité technique accrue au sein de ces entreprises où le contrôle de l'Etat s'exerce à un triple titre : celui de producteur, celui d'acheteur et celui de vendeur à l'exportation.

A en croire M. Boucheron, les rigidités dans les arsenaux apparaissent d'abord dans le domaine structurel : l'outil industriel en question est très largement surdimensionné par rapport aux besoins français, même si ce fait se justifie, en cas de crise ou de conflit, par la nécessité de répondre instantanément à un accroissement des commandes d'armement de la France. Pour éviter cette surcapacité, deux voies : diversifier et exporter.

#### Dans les deux sens

La diversification est, *a priori*, séduisante, mais elle se heurte à de nombreux obstacles qui tiennent aux modes de commercialisation propres aux arsenaux, à leur impossibilité de s'adresser à des financements bancaires classiques ou à leur organisation industrielle qui engendre des prix de revient plus élevés que dans le secteur civil. En revanche, les arsenaux sont techniquement adaptés à la conquête des marchés à l'exportation même si, constate le député socialiste, la pénurie de cadres de haut niveau constitue le principal goulet d'étranglement au développement des ventes à l'étranger, en limitant la présence technico-commerciale permanente sur les marchés extérieurs..

Selon le rapport, les arsenaux souffrent d'un second handicap : des rigidités de gestion comptable et une rotation trop rapide des ingénieurs militaires, qui rendent difficile une politique industrielle suivie à moyen ou à long terme. Les directeurs d'établissement n'ont pas assez de marge d'initiative.

Enfin, les rigidités dans la gestion du personnel ne sont pas les moins graves. Le caractère administratif des établissements paralyse les ajustements nécessaires et l'hétérogénéité des statuts des personnels complique la gestion des effectifs et crée des sentiments d'injustice. La structure des qualifications est beaucoup trop rigide et le taux d'encadrement notoirement insuffisant, notammment chez les ingénieurs.

Si l'on n'y prend pas garde, estime M. Boucheron, les productions complexes pourraient être l'apanage des société publiques ou privées, les arsenaux conservant les fabrications métallurgiques et mécaniques classiques. Il faut donc renforcer les échanges techniques entre les cadres ou les techniciens des arsenaux et ceux des sociétés publiques et privées. Les transferts de savoir-faire se font trop souvent de l'arsenal en direction des autres sociétés, alors qu'ils devraient se faire davantage dans les deux sens, de façon équilibrée, pour que les établissements industriels de l'Etat maîtrisent les techniques les plus modernes à l'instar des sociétés publiques ou privées.

En conclusion, le rapporteur plaide pour un renforcement des capacités techniques et des bureaux d'études des arsenaux. Il demande que plus de liberté et de souplesse administrative soient données aux responsables des établissements pour gérer leurs effectifs à l'intérieur d'une masse salariale constante. Il suggère également que les directeurs d'arsenaux puissent embaucher pour modifier la pyramide des qualifications.

### L'Arabie saoudite négocie l'achat à la France de six cents blindés légers

L'Arabie saoudite est sur le point de conclure avec la France un important marché d'armements terrestres, qu'elle pourrait confier à la société Panhard-Levassor pour la livraison de six cents engins blindés de reconnaissance dérivés du modèle Sagaie, déjà acquis par l'armée de terre française. Il s'agit, en la circonstance, de remplacer des véhicules d'origine américaine qui équipent la garde nationale et l'armée de terre saoudienne.

Dans un premier temps, l'Arabie saoudite a décidé de confier à la France la modernisation de son parc d'automitrailleuses légères (AML Panhard) qu'elle avait achetées il y a une quinzaine d'années. Ces AML, ainsi que des engins blindés M3, ont vieilli, mais Ryad a décidé de ne pas s'en séparer – pour des raisons d'économies financières – et a demandé à Panhard de remotoriser en diesel ces véhicules qui sont au nombre de quatre cents environ dans les forces saoudiennes. Les AML et les M.3 appartenaient auparavant à l'armée de terre saoudienne, et ils sont, aujourd'hui, en service dans les forces aériennes saoudiennes où ils sont utilisés à la surveillance de points dits sensibles du territoire, comme les bases aériennes et certains aéroports civils.

Le fait que l'Arabie saoudite ait choisi de moderniser ses automitrailleuses légères laisse croire aux responsables français que d'autres pays du Golfe, Bahrein et le Yémen, qui ont des relations étroites avec Ryad, s'apprêtent à faire de même pour les trois cent cinquante AML et M.3 dont ils disposent.

Dans un second temps, l'Arabie saoudite négocie l'achat de six cents engins blindés de reconnaissance Sagaie en deux versions différentes : la Sagaie équipée d'un canon de 90 millimètres capable de tirer l'obus moderne à flèche et la Sagaie pour le transport de troupes, qui sont dites «versions désert» parce que leurs capacités d'emport en munitions, en carburant et en eau ont été améliorées par rapport au modèle Sagaie destiné à des opérations amphibies. L'Arabie saoudite s'est intéressée au modèle de la Sagaie parce que cet engin blindé est aérotransportable. Devraient en être dotées, outre l'armée de terre, les trois brigades de la garde nationale saoudienne. Le véhicule de Panhard est en concurrence, pour l'instant, avec un engin canadien qui combine un châssis suisse avec une tourelle belge.

## SCIENCES

### Les plongées du « Nautile »

#### DES OASIS DE VIE A 4000 MÈTRES SOUS LA MER

Les oasis de vie découvertes dès la troisième plongée du *Nautile* réalisée dans le cadre de l'opération franco-japonaise Kaiko sont les plus profondes connues à ce jour. Elles sont, en effet, situées à plus de 4000 mètres sous la surface de la mer, dans le fossé de Nankai. Les autres oasis de vie découvertes depuis plusieurs années dans l'est du Pacifique s'épanouissent aux alentours de 2600 mètres de profondeur.

Il est possible que d'autres oasis de vie existent à de plus grandes profondeurs : en 1984, les Américains ont détecté dans le fossé des Mariannes des anomalies de température qui pourraient être dues à des sorties hydrothermales. Or, les oasis de vie sont liées à des sorties hydrothermales. Aucune photo n'a encore été prise pour confirmer l'existence d'oasis dans le fossé des Mariannes.

Le petit sous-marin français le *Nautile* en était, l 12 juin, à sa septième plongée dans les fossés bordant l'archipel nippon.

UNE GRANDE FÊTE DE SOS RACISME LE 15 JUIN

### La nuit de la Concorde

Les responsables de l'association SOS-Racisme déclarent attendre cent mille personnes pour la fête musicale qu'ils organisent samedi 15 juin, à partir de 19 heures et jusqu'à l'aube, place de la Concorde à Paris. Les promoteurs du badge « Touche pas à mon pote » souhaitent que cette nuit multicolore, en mêlant spectateurs et artistes de toutes origines, aide à « submerger la haine » et à faire reculer l'intolérance. Une trentaine d'artistes et de groupes musicaux se produiront gratuitement, parmi lesquels : Alain Bashung, Guy Bedos, Coluche, Charlélie Couture, Jean-Jacques Goldman, Bernard Lavilliers, Karim Kacel, Nass El Ghiwane et Téléphone.

Ce sera la première occasion pour l'association de compter ses sympathisants en dehors d'une période de mobilisation. SOS-Racisme, qui a été créé voici moins d'un an, à l'automne 1984, a en effet atteint très vite un seuil de popularité, mais aussi de contestation, qui l'oblige aujourd'hui à faire le point. « *Nous jouons notre va-tout sur la Concorde*, assure Julien Dray, l'un des responsables nationaux du mouvement. *Si nous ne réunissons pas cent mille personnes, SOS-Racisme n'aura été qu'une bouffée d'air passagère dans une situation bloquée. Le 15 juin, nous saurons si nous pouvons représenter la jeunesse, au-delà de son attrait pour un slogan nouveau* ». En réalité, les organisateurs tablent sur une participation beaucoup plus importante. Après un succès spectaculaire et une période d'état de grâce, « Touche pas à mon pote » doit se défendre de multiples accusations. Dans l'opposition, on a accusé ouvertement l'association d'être soutenue, sinon d'avoir été créée de toute pièce, par le pouvoir en place ; à gauche, on a cité le nom de deux sympathisants « suspects » de SOS : MM. Lionel Stoléru (UDF) et Jacques Toubon (RPR). Dans les milieux militants de la jeunesse maghrébine, c'est le nombre important de responsables juifs de l'association qui a été mis en cause.

Calomnies, répondent les porteurs de badges, qui reconnaissent néanmoins que l'image de leur mouvement a été ternie. L'insigne à la main tendue s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires, en France et à l'étranger, surtout dans les lycées et les universités. Au local de l'association, les jeunes ne se pressent plus, comme aux premiers jours, pour s'arracher les badges, mais ils viennent encore offrir leurs services.

Les responsables de SOS-Racisme ont conçu ce rassemblement non pas comme une manifestation mais comme un concert gratuit à grand spectacle donné sur une scène de 77 mètres de long, adossée au jardin des Tuileries. Un écran géant permettra, sur place, au public de mieux participer à la fête avec l'aide d'une sono de 200 kW. TF 1 devrait la retransmettre partiellement en direct jusqu'à 3 heures du matin.

#### Trois millions de francs

Coût de l'opération : 3 millions de francs et un nouveau sujet de polémique sur les bonnes grâces gouvernementales à l'égard de SOS-Racisme. Selon ses responsables, un tiers du budget provient d'une subvention du ministère de la culture (1 million), le reste est assuré par des entreprises publiques et privées (RATP, Thomson, UAP, Philip Morris, BSN et la radio locale RFM, pour un total de 1 million de francs) et par les ressources de l'association, notamment au cours du spectacle (1 million de francs).

Des militants politiques et syndicaux (PS, CGT, Ligue communiste révolutionnaire) ont collé des affiches pour le spectacle, mais les groupes locaux de SOS-Racisme ont pris en charge l'essentiel du travail d'information. Sur place, quelques syndicats et associations (CGT, FO, CFTC, CFDT, MRAP, LICRA, JEC et JOC) tiendront des stands, mais aucun parti politique ne devrait être représenté de cette façon.

Pour remplir la plus vaste place de Paris, les organisateurs de la fête de la Concorde ne comptent que sur un slogan : « Viens prendre ton pied avec mon pote. »

PHILIPPE BERNARD.

## MÉDECINE

LE « LIVRE BLANC » DU SYNDICAT NATIONAL DES CADRES HOSPITALIERS

### Remettre en ordre l'hôpital public

**Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a rendu public, le mercredi 12 juin, un Livre blanc intitulé « *200 propositions pour l'hôpital public* ». Cet épais document (112 pages) est le fruit d'une longue réflexion menée depuis quelques années par les responsables de la principale organisation syndicale des cadres hospitaliers (1). Ces derniers y formulent de nombreuses critiques sur l'actuelle organisation hospitalière, ne proposant rien de moins qu'une « remise en ordre » du tissu hospitalier français.**

L'hôpital français n'en finit pas de bouger, aiguillonné qu'il est par l'ambitieux train de réformes mis en œuvre depuis 1981, d'une part, et par la volonté gouvernementale de freiner l'évolution des dépenses de santé, de l'autre. C'est aujourd'hui aux directeurs d'hôpitaux et aux cadres administratifs d'élever la voix dans ce concert souvent dissonant où c'était surtout, jusqu'à présent, le corps médical et les instances gouvernementales qu'on entendait. Ce document est rendu public au moment précis où M[me] Giorgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, ont entrepris de s'adresser, à propos du nouveau décret sur la départementalisation des hôpitaux (2), à tous les présidents de conseil d'administration des établissements hospitaliers, au moment aussi où l'union CGC des médecins hospitaliers et hospitalo-universitaires s'élève contre « *l'invraisemblable pagaille dans laquelle se trouve plongé le système hospitalier public* ».

Les cadres hospitaliers proposent une série de mesures techniques pour recentrer l'hôpital public « *dans un système sanitaire rénové* », redéfinir ses missions, réformer sa gestion et son fonctionnement. Ainsi, tout en souhaitant le maintien d'une planification sanitaire, le SNCH estime que celle-ci « *doit s'appliquer de manière identique au secteur privé et au secteur public, ouvrant ainsi une situation de quasi-concurrence qui suppose que les règles de financement des investissements publics soient revues dans le sens d'alignement sur celles dont bénéficie le privé* ».

#### Attaque de la psychiatrie

Les cadres hospitaliers se prononcent aussi « *pour une nouvelle hiérarchie hospitalière* » séparant notamment les centres hospitaliers régionaux (à vocation régionale et dotés des équipements de pointe), les centres hospitaliers généraux (dont le nombre et l'implantation actuels sont parfaitement « irrationnels ») et les hôpitaux « sectorisés » (structures de base relevant des collectivités locales). « *Nos propositions*, explique-t-on au SNCH, *ont pour conséquence des fermetures d'établissements. Ces décisions, qui sont les plus difficiles parce que les plus politiques, apparaissent comme inévitables et même, dans certains cas, indispensables.* »

Les cadres administratifs ne craignent pas non plus de s'attaquer de front à une discipline médicale : la psychiatrie, estimant notamment que la sectorisation doit être généralisée et son financement « *unifié et calqué sur les modalités en vigueur pour les autres disciplines et spécialités médicales* ».

Le SNCH développe enfin longuement la nécessité d'une réforme de la politique d'investissements, de financement et de gestion des établissements hospitaliers. Sur ce thème, ce syndicat qualifie de « perfectible » la récente réforme du budget global (qui s'est substituée à l'ancien système dit du prix de journée). Il estime que les sommes allouées annuellement à chaque établissement hospitalier devraient être déterminées après que les « objectifs médicaux » de chaque service ou département auront été définis.

Ce document, rédigé par ceux qui entendent aujourd'hui être « *les moteurs de l'évolution hospitalière* », a clairement pour ambition de peser sur les décisions politiques concernant l'hôpital dans la perspective des échéances électorales de 1986 et de 1988.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce document sera prochainement édité dans un format « poche » et adressé aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux organisations politiques et syndicales.

(2) Le futur décret sur les départements hospitaliers réduira notablement les pouvoirs des chefs de département. D'autre part, les chefs d'unité fonctionnelle seront nommés par les commissaires de la République.

## POLICE

A BORDEAUX

### Des militants du Front national en visite au commissariat

Bordeaux. – Une enquête administrative a été déclenchée par M. Michel Soulier, préfet de police de Gironde, à la suite d'une information selon laquelle des membres du Front national, portant des brassards et des badges « Touche pas à mon peuple » auraient festoyé, dans la nuit du 7 au 8 juin, au bar de l'hôtel de police de Bordeaux. Les militants du Front auraient été invités par un membre du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) du département qui est chargé de la protection rapprochée des personnalités politiques, essentiellement M. Jacques Chaban-Delmas, mais aussi parfois de M. Gilbert Mitterrand ou des ministres originaires de Gironde.

L'enquête en cours confirme bien, selon les services du préfet de police, une « immixtion » qualifiée d'« d'intolérable d'où qu'elle vienne ». En revanche, aucun policier en exercice ne serait mis en cause : les militants du Front auraient été invités, assure-t-on, au mess par un policier retraité. Pour l'instant, officiellement, aucune sanction n'a donc été prise. Seule conséquence de l'affaire : un officier de paix sera désormais chargé de filtrer les entrées du mess.

PIERRE CHERRUAU.

### Un inspecteur marseillais inculpé de recel de malfaiteur

Un inspecteur de la police judiciaire de Marseille vient d'être inculpé de « recel de malfaiteur » par un juge d'instruction de Valence (Drôme) pour avoir hébergé un indicateur recherché pour trois hold-up. M. Robert Bielle, inspecteur au Groupe de répression du banditisme (GRB) de Marseille, est accusé d'avoir hébergé M. Patrick Fauchier, durant l'été 1984, alors que celui-ci était recherché pour trois hold-up commis en juin, à Valence, Vienne et Marseille, et de lui avoir permis ainsi de s'enfuir à l'étranger.

Dénoncé par « *quelqu'un de son entourage* », selon le parquet de Valence, le policier a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire et suspendu de ses fonctions. De même source, on indique que M. Bielle a reconnu les faits mais a expliqué que cet indicateur lui avait permis d'élucider un grand nombre d'affaires, notamment des homicides.

### LE PLAN DE M. JOXE POUR LA MODERNISATION DE LA POLICE NE DOIT PAS ÊTRE AMPUTÉ, déclare M. Bernard Deleplace

Les services du premier ministre ont fait savoir, mardi 11 juin, après notre article sur le conflit opposant M. Pierre Bérégovoy à M. Pierre Joxe à propos du financement de la loi de modernisation de la police (*le Monde* du 12 juin), que M. Laurent Fabius souhaitait ne pas avoir d'arbitrage à rendre dans cette affaire. Dans l'entourage du premier ministre, a-t-on précisé à l'AFP, « *on souhaite vivement que les discussions en cours aboutissent, au niveau des ministres, à un résultat positif* ».

L'opposition latente entre le ministre de l'intérieur et le ministre de l'économie, des finances et du budget suscite, en outre, l'inquiétude de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), organisation syndicale majoritaire dans la police en tenue. « *Le plan de M. Joxe ne tombe pas du ciel*, nous a déclaré son secrétaire général, M. Bernard Deleplace ; *il est l'aboutissement des longues exigences syndicales de la FASP. Voici venue l'opération vérité. Ce n'est pas le moment de flancher. Nous acceptons ce plan, qui est un compromis honorable, dans la mesure où il comprend les nécessaires mesures d'accompagnement pour les personnels ; nous ne comprendrions pas qu'il soit amputé. Aucune famille politique ne s'oppose à la modernisation de la police ; nous ne comprendrions pas que le gouvernement ne saisisse pas cette occasion d'un consensus sur la sécurité. Si, financièrement, M. Joxe n'était pas entendu, la mobilisation de la FASP serait à la mesure des espoirs déçus chez les policiers.* »

#### Les policiers en civil

#### NON A LA RIGUEUR FINANCIÈRE POUR LA SÉCURITÉ

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire parmi les inspecteurs et les enquêteurs, souligne, dans un communiqué, que « *les crédits nécessaires au plan de modernisation de la police nationale s'avèrent indispensables, et que les mesures relatives à ce plan sont attendues par l'ensemble des policiers depuis plus de trente ans* ».

Evoquant la discussion en cours, sur le financement de ce plan, entre les ministères des finances et de l'intérieur, le SNAPC assure qu'« *il ne saurait accepter que le ministre des finances remette en cause tout ou partie des mesures adoptées lors du conseil des ministres du 10 avril dernier. Les mesures de rigueur financière ne sauraient s'appliquer à une institution dont la mission première, la sécurité, préoccupe l'ensemble de notre pays* ».

هكذا من الأصل



...S RACISME LE 15 JUIN

...Concorde

...ATIONAL DES CADRES HOSPITA...

...re l'hôpital publi...

## RELIGION

### LES ÉVÊQUES FRANÇAIS DÉFENDENT VATICAN II

## « Touchez pas au concile ! »

*« Touchez pas au concile, actualisez-le ! »*. C'est le slogan lancé par Mgr Goupy, évêque de Blois, à l'issue du Conseil permanent de l'épiscopat français réuni à Paris du 10 au 12 juin et consacré à la préparation du synode extraordinaire qui aura lieu à Rome du 25 novembre au 8 décembre prochains pour dresser un bilan du concile Vatican II, vingt ans après.

Lors d'une conférence de presse organisée le 12 juin, Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la Conférence épiscopale, a tenu à dissiper toute équivoque quant à l'idée que ce synode pourrait représenter une tentative de retour à l'époque pré-conciliaire.

Interrogé sur l'analyse pessimiste du cardinal Joseph Ratzinger, qui dresse un bilan *« globalement négatif »* du concile dans son livre *Entretiens sur la foi*, Mgr Vilnet est catégorique : *« Le concile est un don de Dieu et une irruption de l'Esprit saint dont les fruits sont majoritairement positifs »*. Même si, sur les cent vingt évêques français qui sont en activité aujourd'hui, dix-sept seulement ont participé à Vatican II, Mgr Vilnet s'est déclaré frappé par le fait que presque tous les évêques se disent marqués par le concile, qui représente pour eux *« une référence et une règle de vie »*.

Ce synode risque-t-il d' *« enterrer le concile »*, comme le craignent les signataires d'un manifeste publié par un groupe de chrétiens de la région de Montpellier (*le Monde* du 13 juin) ?

*« Non,* répond Mgr Favreau, évêque de Nanterre, *nous sommes pour la résurrection du concile face à ceux qui voudraient l'enterrer. Cela dit, vingt ans après Vatican II, il est normal qu'on cherche à faire un bilan. Il s'agit de vérifier la route et de réviser le moteur. »* Dans le même ordre d'idées, Mgr Vilnet parle de la nécessité de *« vérifier et corriger la trajectoire du « satellite concile » mis sur orbite il y a vingt ans »*.

Selon le président de la Conférence épiscopale, la grand majorité des évêques qui ont répondu à un questionnaire sur le prochain synode (environ les trois quarts de l'épiscopat français) sont plutôt optimistes à l'égard du concile, qu'ils considèrent comme *« une grâce pour l'Eglise »*, même si certains se demandent si les relations entre l'Eglise et le monde, décrites de façon si optimistes dans la Constitution conciliaire *Gaudium et Spes*, n'ont pas connu un déplacement depuis les années 60. Dans l'ensemble, cependant, les évêques français souhaitent un *« approfondissement »* du concile, qui n'a pas encore été mis en œuvre par tous les chrétiens. *« Le concile n'est pas un but en soi,* conclut Mgr Favreau, *mais un ordre de mission. Rien n'est acquis une fois pour toutes. »*

ALAIN WOODROW.

## FAITS DIVERS

### EXORCISME PAR LE FEU

Bernard Kiener, trente et un ans, et sa sœur Marie-Rose, trente-six ans, forains à Freyming-Merlebach (Moselle), voulaient exorciser leur père, Albert, soixante et onze ans, *« possédé par Satan »*. Le 27 mai, ils ont mis le feu à la literie du vieillard grabataire pour le faire renoncer au démon. Puis ils ont aspergé le lit d'eau bénite, ont placé des ex-voto sur les fenêtres et sont sortis chanter à l'extérieur.

Brûlé au troisième degré au dos, Albert Kiener s'est fracturé le col du fémur en tombant de son lit.

Vers 2 heures du matin, importunés par des cantiques chantés à tue-tête dans la rue, les voisins alertent la police. Transporté à l'hôpital des grands brûlés de Freyming-Merlebach, le vieillard est mort le 11 juin après une agonie de quinze jours. Bernard Keiner et sa sœur Marie-Rose ont été inculpés, le 29 mai, de coups et blessures volontaires sur ascendant par M. Philippe Hoyet, juge d'instruction à Sarreguemines.

La mort d'Albert Kiener entraînera une modification du chef d'inculpation. Bernard Kiener a été écroué à Sarreguemines, sa sœur mise en placement libre dans un centre psychothérapique. Catholiques, le frère et la sœur n'appartenaient, semble-t-il, à aucune secte. Ils n'ont ni passé judiciaire ni antécédents psychiatriques, et n'étaient pas en état d'ébriété au moment de leur arrestation.

● *Un an de prison avec sursis pour un insoumis.* – M. Bruno Bougoussa, vingt-quatre ans, domicilié à Rennes, permanent de l'organisation Food and Disarmament, ne s'était pas présenté aux autorités militaires lorsqu'il avait reçu son ordre de mission pour accomplir le service national. Il a été condamné, mardi 11 juin, à un an de prison avec sursis par la chambre militaire du tribunal de grande instance de Rennes. Interpellé par les gendarmes de Brest, il avait été ensuite réformé, en octobre dernier, notamment pour *« troubles de la conduite »*. Le substitut du procureur avait requis six mois de prison ferme.

● *La mort mystérieuse de la boulangère.* – Une jeune boulangère âgée de dix-neuf ans, Marie-Line Boimare, a été tuée par balles, mercredi 12 juin vers 5 heures du matin, par des inconnus circulant en voiture, alors qu'elle était sortie quelques instants sur le trottoir devant sa boulangerie, rue Baudin à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

Les policiers ne s'expliquent pas comment cette jeune femme sans histoire a pu être victime d'une telle agression, « sans mobile apparent ». Marie-Line se trouvait sur le pas de la porte de la boulangerie en compagnie de son beau-frère, lorsqu'une voiture est passée devant eux. Des coups de feu ont claqué, et la jeune fille, atteinte au ventre, s'est écroulée. Transportée à l'hôpital, Marie-Line Boimare a succombé à ses blessures.

● *Le directeur d'un supermarché remis en liberté.* – Le directeur du supermarché Intermarché à Homécourt (Moselle), M. Jean-Marie Madranges, trente-huit ans, incarcéré depuis le 30 mai à Briey (Meurthe-et-Moselle), a été remis en liberté, mercredi 12 juin. M. Madranges est inculpé de coups et blessures volontaires *(le Monde* du 12 mai).

Le 4 mai, un adolescent, Norbert Royer, avait été gravement blessé au cours d'un contrôle effectué par le directeur, qui le soupçonnait d'avoir volé une bouteille de whisky en compagnie de deux camarades.

M. Madranges a été remis en liberté, contre une caution de 30 000 F, par la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Nancy.

● *Un PDG tué par son ex-associé.* – Le président-directeur général d'une entreprise de loisirs, la SOFRAGEL, Jacky Soucy, cinquante-quatre ans, a été tué, le 12 juin, rue Nicolo, à Paris (16e), par son ex-associé, M. Louis Maury, cinquante-trois ans.

Selon le témoignage du meurtrier, Jacky Soucy l'aurait convoqué à son domicile pour lui remettre des documents. A son arrivée, M. Maury aurait trouvé le PDG armé d'un fusil de chasse et le menaçant. Il aurait alors retourné l'arme contre son agresseur. Un différend d'ordre commercial opposait, semble-t-il, les deux hommes. M. Maury était toujours entendu par les enquêteurs ce jeudi 13 juin en fin de matinée.

## JUSTICE

## Les vérités interdites du procès d'Amadeo Milone

La procédure a parfois des effets pervers, et le procès avorté d'Amadeo Milone devant la cour d'assises de Paris est une démonstration presque caricaturale des abus engendrés par les textes dans certaines situations.

Amadeo Milone, vingt-sept ans, est soupçonné d'avoir tué, le 27 juin 1980, un riche antiquaire parisien de quarante-sept ans, François Laroche, dans son appartement du 3, rue François-Ier. Peu après le meurtre, une information judiciaire est confiée à M. Daniot, juge d'instruction, et, au mois de juillet 1980, Milone est arrêté à son retour d'Italie. Devant les policiers, il fait des aveux puis, dans le cabinet du juge, il se rétracte. L'instruction continue et va se terminer lorsque, le 24 septembre 1982, le Conseil d'Etat annule la nomination de M. Daniot au tribunal de Paris en raison d'une irrégularité relative à son grade. De ce fait, les quelque quarante instructions menées par ce magistrat se trouvaient annulées et, parmi celles-ci, l'information judiciaire concernant le meurtre de l'antiquaire. Un nouveau juge, M. Jean-Louis Debré, a repris complètement l'information, mais l'inculpé a refusé de participer à la plupart des actes d'instruction.

Lundi 10 juin 1985, Amadeo Milone comparaissait devant la cour d'assises de Paris, cinq ans après les faits, et clamant son innocence. Il affirmait se trouver à Milan le jour du meurtre et, jusqu'à mercredi, les juges ont examiné les explications de l'accusé au travers des déclarations des témoins.

L'article 173 du Code de procédure pénale interdit de faire état, même par le biais d'*« un artifice »* de toute pièce contenue dans une procédure annulée. Pendant près de trois audiences, la règle du jeu fut respectée, les jurés ne devaient pas savoir, même si quelques sous-entendus apparaissaient de temps à autre dans les propos des avocats.

Mais un trait de plume ne suffit pas à supprimer la réalité des faits et, lors de sa plaidoirie, Me Danièle Mérian, l'un des conseils de la famille de la victime, partie civile, révéla les aveux de l'accusé en s'appuyant sur les coupures de presse parues à l'époque. Mais le défenseur de Milone, Me Jean-Louis Pelletier, explosa devant ce *« coup bas »* rendu imparable par la loi qui lui interdisait de répondre sur ce point à son adversaire sans violer les textes à son tour. Et l'avocat demanda le renvoi de l'affaire.

### Invectives et conciliabules

L'audience fut suspendue et, pendant plusieurs heures, ce fut une succession de reprises suivies de suspensions émaillées de quelques invectives entrecoupées de réunions ou de conciliabules en présence du bâtonnier de l'Ordre des avocats, Me Guy Damet, et de son dauphin, Me Mario Stasi. Le cas était exceptionnel, les vieux routiers de la cour d'assises murmuraient n'avoir *« jamais vu ça »*.

La nuit s'avançait lorsque la cour présidée par M. Henri Giresse a enfin rendu son arrêt, renvoyant le procès à une session ultérieure *« pour une bonne administration de la justice »*. Les magistrats ont expliqué leur décision en constatant qu'en raison de l'annulation de la première instruction *« la cour ne sera jamais en droit de vérifier la teneur des aveux de Milone ni même de savoir s'il s'était rétracté »* et que la défense *« ne pourrait pas répliquer utilement »*. Milone sera donc rejugé, mais dans quelles conditions ?

MARC PORTEY.

### EDOUARD CONTRE MICHEL LECLERC

## « Debout la France » : un rajout pour le livre, mais pas de coupes

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a rendu, mardi 11 juin, une ordonnance selon laquelle la page de garde du livre de M. Michel Leclerc *Debout la France*, publié aux Editions Copernic, devra comporter un imprimé autocollant portant la mention : « (...) Il est indiqué que M. Edouard Leclerc conteste formellement certaines des affirmations contenues dans ce livre et, notamment, celles incluses pages 19, 21, 76 et 77 qu'il estime diffamatoires à son égard ».

M. Edouard Leclerc avait engagé une instance en référé qui a été plaidée, le 6 juin, devant M. Jean Leonnet, vice-président du tribunal de Paris. Il demandait au magistrat d'ordonner la suppression de certains passages de l'ouvrage *Debout la France* en soutenant qu'ils avaient été écrits dans l'intention de nuire et pour permettre à M. Michel Leclerc *« de s'approprier de manière publicitaire et à l'encontre des décisions de justice, la notoriété acquise par son frère »*.

Dans son ordonnance, le magistrat, tout en observant que l'analyse de certains passages n'est pas du domaine du juge des référés et *« suppose un débat minutieux devant le juge du fond »* note, en revanche, que trois extraits du livre *« présentent, à l'évidence, un caractère diffamatoire et injurieux pour Edouard Leclerc »*, alors que deux sont qualifiés par le juge de *« propos manifestement excessifs, sinon injurieux »*. Toutefois, le vice-président du tribunal de Paris s'est refusé à ordonner le retrait des textes demandés, en constatant que cette mesure aboutirait, en fait, à retirer l'ouvrage de la vente.

Ce n'est pas le premier litige qui oppose les deux frères. Le 28 mars 1985, la quatrième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu un arrêt interdisant à M. Michel Leclerc d'utiliser son nom patronymique à titre de marque.

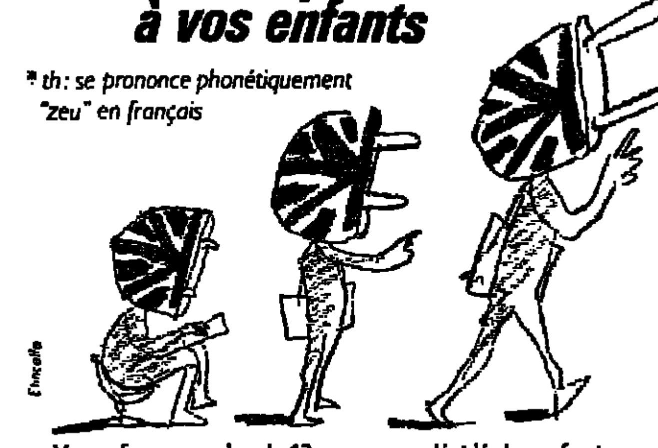
### LE NOMBRE DE DÉTENUS ET DE PRÉVENUS EST EN BAISSE

Le nombre de détenus a baissé d'un millier au cours du mois de mai et le pourcentage de prévenus, c'est-à-dire de personnes en attente d'un jugement définitif, n'a pas été aussi faible depuis longtemps (48,72 %, soit 21 151). Il y avait 43 409 détenus le 1er juin contre 44 467 le 1er mai, soit une diminution de 2,37 %. Par rapport au 1er juin 1984, l'augmentation est cependant de 6,21 %. Il y a 32 500 places dans les prisons françaises.

C'est le neuvième mois consécutif que le pourcentage de prévenus est en baisse. Il apparaît, maintenant, que les réformes décidées au début de l'année pour arriver à ce résultat commencent à produire l'effet escompté.











# LE CARNET DU Monde

## Naissances

– Marc et Brigitte BARATIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Ulysse,**
à Paris, le 20 avril 1985.

17, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

## Décès

– Paris, le 13 juin 1985.

Catherine Bergeron,
sa femme,
Thomas Benillouz,
son fils,
Hélène et Henry Bergeron,
ont la douleur de faire part de la mort brutale de

**Charles Elie BENILLOUZ,**

survenue le 12 juin 1985, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 juin, à 14 h 15, au cimetière du Montparnasse.

– Paris, le 13 juin 1985.

Mme Catherine Bergeron,
sa femme,
Thomas Benillouz,
son fils,
Mme Helyett Bérilloux,
sa mère,
Le docteur Serge Bérilloux,
son beau-père,
Mme Jacqueline Benillouz,
sa sœur, et son fils, Pierre Saby,
M. Jacques Bérilloux,
son frère,
Henry et Hélène Bergeron,
Les familles Bergeron, Benillouz, Benamara, Smadja, Lerry, Bouaziz, Oziel, Gassot, Jacmaroq,

ont la douleur de faire part de la mort brutale de

**Charles Elie BENILLOUZ,**

survenue le 12 juin 1985, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 juin, à 14 h 15, au cimetière du Montparnasse.

– Paris, le 13 juin 1985.

Gilbert Trigano,
Le conseil d'administration du Club Méditerranée,
Tous les GO du Club Méditerranée,
ont la tristesse de faire part de la mort brutale de

**Charly BENILLOUZ,**
directeur de tous les GO,

survenue le 12 juin 1985, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 juin, à 14 h 15, au cimetière du Montparnasse.

– Ignacy Henner, Copenhague (Danemark),
Aleksandra et Yvan, Marple, Cheshire (Grande-Bretagne),
son époux, sa fille et son petit-fils,
Ainsi que toute la famille et des amis,
ont la douleur d'annoncer que

**Salomea Aniela HENNER,**
née Kornblum,

le 2 juillet 1911 à Zawalow (Pologne), a trouvé à Paris, le 27 mai 1985, la paix tant désirée de non-être.

Conformément à sa volonté, les cendres ont été dispersées dans Paris, ville de son décès.

– Mme Paul Stransky,
M. et Mme Patrice Stransky,
M. et Mme Michel Stransky,
et leurs enfants,
Mlle Annie Stransky,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la disparition de

**M. Paul STRANSKY,**
engagé volontaire 1939-1940,
officier du Mérite agricole,

survenu en son domicile le 9 juin 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

3, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

– M. Belhassen Cherif
a le profond regret de faire part à tous ses amis de France du rappel à Dieu de son oncle,

**Son Excellence**
**TAHAR BEN AMMAR,**
premier ministre de Tunisie
de 1954 à 1956.

Homme d'Etat, habile négociateur, diplomate, il sut ménager et préserver les relations avec la France tout au long des difficiles négociations menant la Tunisie à l'indépendance.

On prie tous ses amis de se joindre à sa veuve, à ses fils et à sa famille dans le souvenir, la prière, et que son âme repose en paix !

18, place aux Chevaux, Tunis.
20, rue du Boccador, 75008 Paris.
115, Central Park West, N.Y., 10023. USA.

– Pau
Mme François Vermersch,
Florence et René Berenguer,
Isabelle et Michel Lassalle,
Sylvie Vermersch,
Frédéric Vermersch,
M. et Mme Philippe Vermersch,
M. et Mme Jean Lardenois,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. François VERMERSCH**

survenu le 9 juin 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 juin à 14 h 30, en l'église Sainte-Bernadette de Pau. Réunion à l'église.

On ne recevra pas de condoléances, on s'inscrira.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme François Vidal,
son épouse,
M. et Mme Jacques Vidal,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Vidal
et leurs enfants,
Mlle Françoise Pomian,
sa petite-fille,
ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. François VIDAL,**
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire,

survenu à Poitiers le 11 juin 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont lieu en l'église de Mèze (Hérault), le jeudi 13 juin à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Hérauts,
66000 Perpignan.

12, allée des Buissons,
86000 Poitiers.

2, allée de Bernis,
65420 Ibos.

12, rue Edouard-Vaillant,
33600 Pessac.

## Avis de messes

– Une messe a été célébrée le jeudi 13 juin 1985, en l'église Saint-Louis à Saint-Etienne, pour

**Alain RIGAUDON,**
ex-inspecteur du travail
des Hauts-de-Seine.

Que les personnes qui l'ont connu veuillent bien s'en souvenir par la prière et la pensée, et y associer son papa qui l'a rejoint le 13 janvier 1985, et en soient remerciées.

## Soutenances de thèses

### DOCTORATS D'ÉTAT

– Université de Franche-Comté, faculté des lettres et sciences humaines, lundi 17 juin à 14 h 15, salle Préclin, Mme Eliane Papo : « La langue et les registres de discours dans le texte romanesque en russe et en français : le syntagme nominal adjectival dans *Anna Karénine* et *Jean Christophe*, analyse de son fonctionnement. »

– Université Paris-II, mardi 18 juin, à 15 h 30, salle des Conseils, M. Jean-Louis Halperin : « Le tribunal de cassation de 1790 à 1799. »

– Université Paris-VIII, mardi 18 juin, à 10 heures, salle B 314, M. Abraham Ngueukam-Tientcheu : « Colonialisme, néo-colonialisme et mouvement national au Cameroun. »

– Université Paris-I, vendredi 21 juin, à 9 h 30, salle appartement décanal, centre Panthéon, M. Olivier Barret : « L'appauvrissement injuste aux dépens d'autrui en droit privé. »

– Université Paris-II, samedi 22 juin, à 10 heures, salle des Fêtes, M. Samih Chafi : « Particularisme du mandat commercial dans le droit français et le droit libanais. Etude comparative. »

– Université Bordeaux-III, samedi 22 juin, à 14 h 30, salle des Actes, M. Christian Lerat : « Benjamin Franklin, philosophe de l'ordre et de la liberté, profil religieux, moral et politique. »

– Université de Nantes, samedi 22 juin, à 14 heures, salle 110, M. Fidèle Rombila Iboanga : « Les institutions et le régime politique de la République gabonaise. »

– Université Paris-IV, samedi 22 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jean-Claude Grenier : « Le pharaon romain. »

– Université Paris-III, samedi 22 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Richard Deutsch : « La crise de l'Irlande du Nord. Repères et interprétations 1969-1984. »

– Université de Franche-Comté, Besançon, samedi 22 juin à 14 h 30, salle Préclin, M. Jacques Maurice : « Recherches sur l'anarchisme rural en Andalousie de 1868 à 1936. »

– Université Paris-VII, lundi 24 juin à 9 h 30, tour 55-56, pièce 107, M. Roger Rabenilaina : « Lexique grammaire du malgache. Constructions transitives et intransitives. »

– Université Paris-X Nanterre, lundi 24 juin, à 17 heures, salle 614, M. Lansina Sidibe : « L'intégration économique africaine par le marché et par le pouvoir. »





# SPORTS

## LE LOTO SPORTIF POURRAIT REPRENDRE EN SEPTEMBRE

*« Le Loto sportif connaît un échec retentissant (...), malgré une campagne publicitaire qui a coûté des dizaines de millions de francs et une large couverture des médias »*, a affirmé, mercredi 12 juin, M. Christian Bergelin (RPR, Haute-Saône), au cours de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Estimant que le jeu *« n'est pas assez simple »*, *« trop cher »* et ne *« rapporte pas gros »*, M. Bergelin a ajouté que *« la seule formule pour financer ce sport, ce sont les concours de pronostics sur les matches de football »*. *« Rien ne permet de conclure à un échec retentissant »*, lui a répondu M. Alain Calmat, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, tout en reconnaissant que les 67 millions d'enjeux enregistrés au cours des cinq premiers tirages *« ne correspondent pas à certaines prévisions »*. Plus de 20 millions de francs ont été versés au Fonds national pour le développement du sport.

M. Calmat a précisé, d'autre part, que le gouvernement va *« procéder aux études nécessaires pour adapter les modalités du jeu aux souhaits des intéressés, notamment des joueurs »*. Le nouveau Loto sportif pourrait reprendre au mois de septembre.

● ATHLÉTISME : *record de France.* – Laurence Elloy a amélioré son record de France du 100 mètres haies en 12 s 79, mercredi 12 juin à Joinville (Val-de-Marne). L'ancien record était de 12 s 90.

● BASKET-BALL : *démission de Jean Luent.* – La crise qui couvait en équipe de France a éclaté après l'élimination en quart de finale du championnat d'Europe. Jean Luent, qui dirigeait la sélection nationale depuis deux ans, a annoncé sa démission, mercredi 12 juin. Il estime que les joueurs français sont, pour la plupart, *« indirigeables »*.

● FOOTBALL : *appel contre la suspension des clubs anglais.* – La Fédération anglaise a fait appel, mercredi 12 juin, auprès de la Fédération internationale de football, contre l'extension au monde entier et aux matches amicaux de la suspension des clubs anglais à la suite de la tragédie du Heysel. Nombre d'entre eux ont en effet des engagements pour des tournois estivaux ou des tournées de préparation à l'étranger.

● TENNIS : *Tournoi du Queen's club.* – Henri Leconte a franchi, mercredi 12 juin à Londres, le premier tour du Tournoi du Queen's club, doté de 200 000 dollars et qui sert de préparation pour Wimbledon, en battant l'Américain Jeff Turpin 6-3, 6-2. En revanche, Jimmy Connors, tête de série numéro 1, a été battu par l'Américain Mike De Palmer 7-5, 6-3, tout comme le Français Guy Forget, éliminé par le Paraguayen Francisco Gonzalez 4-6, 6-3, 14-12.

# MODE

## Rykiel : au-delà des normes

Longues femmes en noir, sinueuses, aux yeux immenses : les femmes Rykiel. Les éditions Herscher leur consacrent un impressionnant volume, et à leur créatrice : Rykiel. Il y a des photos de famille, des compositions sophistiquées sur lesquelles l'œil reçoit la douceur duveteuse de la laine, des dessins – vingt ans de mode et de « démode ». Il y a des textes : *« Le vêtement Sonia ne se retourne pas contre le corps, ne l'attaque pas, ne cherche pas à lui en remontrer »*, écrit Hélène Cixous. *« Je portais goulûment ses vêtements »*, confie Madeleine Chapsal. Sonia Rykiel se raconte : *« Créer, c'est vivre de la démesure, de l'absurde et les mesurer... »*

Pâle, sculptée dans la cire, et sa crinière célèbre étalée pour ressembler à un lion, Sonia Rykiel colle à son image, à l'image de la femme qu'elle a fait naître. *« Nomade, un peu folle. Je la poursuis depuis vingt ans, je ne parviens pas à la saisir. Elle est un double avec qui je lutte, et que j'aime. Sinon, je n'aurais pas pu faire de la mode, ce n'était pas une vocation. A présent*, dit-elle, *j'ai conscience d'accomplir une œuvre. »*

Sonia Rykiel a grandi dans un milieu féminin, avec sa mère et ses sœurs, plus jeunes et qu'elle dit jolies. *« Moi, j'étais l'aînée, la plus forte, le garçon. Je ne me privais pas de bêtises, puisque, aussi bien, on me les attribuait. Ma mère se demandait ce qu'elle*



*avait fait avec moi. Elle me persuadait que j'étais intelligente. Puisque je n'étais pas belle, il fallait bien que je m'en sorte autrement. Ainsi, la justice était rétablie. Maman a cultivé chez moi la faculté de dépassement. »*

La mode n'était pas sa vocation première, mais elle voulait de toute façon vivre dans le monde de l'imaginaire, de l'art. Elle aurait pu devenir peintre, sculpteur, elle écrit. Elle aurait pu être comédienne. Elle se met en scène et s'interprète sans vaine modestie, pose son personnage de vilain petit canard, devenu princesse exotique. Ou sorcière. *« Vous ne savez pas ce que c'est d'être rousse, d'être celle qu'on remarque et qu'au Moyen Age on brûlait. »*

Elle est entrée dans la mode parce qu'elle a épousé un homme qui avait une boutique. Elle a dessiné des robes parce qu'elle était enceinte... *« Et j'ai continué. Les choses sont venues comme ça, naturellement. Les Américains ont aimé ; j'étais la reine du tricot. »*

Tout était trop simple, immérité en somme. Sonia Rykiel voulait plus. Elle a travaillé. Beaucoup. *« A en crever. »* Après des heures et des heures d'essayage, elle affirme autour d'elle qu'elle est géniale. Le lendemain, elle ne verra plus que des défauts. La beauté est l'expression d'un sentiment fugace, capricieux, qui se cache, change, s'impose. *« La mode, c'est le jeu. »*

*« Le travail*, dit-elle, *c'est normal. C'est la réussite qui n'est pas banale. Pendant longtemps, j'ai refusé le mot « talent ». Je passe deux mois sur mes couleurs pour obtenir la teinte idéale que j'ai dans la tête. La veille d'un défilé, je suis capable de défaire et refaire soixante-dix pantalons parce que je me suis rendu compte qu'ils sont trop larges de deux centimètres aux jambes.*

*» La réussite, c'est une façon de répondre aux obstacles, de saisir l'impondérable, de survoler, de toucher à tout, d'être touchée par tout. On sent en soi une force terrible, et d'un coup, parce que rien ne s'allume dans le regard de l'entourage, on se sent complètement vulnérable. Alors on recommence et on dit : « Je dois être la plus forte. »*

Sonia Rykiel joue pour gagner. Elle aime le pouvoir que lui donne son nom, sa marque sur le corps des femmes. Etre une célébrité, une femme publique ne la gêne pas, au contraire. *« J'aurais du mal à ne plus l'être, c'est mal de le dire, mais tout le monde le sait. »*

En même temps, Sonia Rykiel s'émerveille qu'un livre lui soit consacré : *« C'est quand même fabuleux de voir imprimé ce que vous poursuivez sans pouvoir l'attraper. »* La nomade est emprisonnée, fixée sur papier, rassurée, assurée que le temps ne désagrégera pas son œuvre. La durée est la grande affaire des gens de la mode.

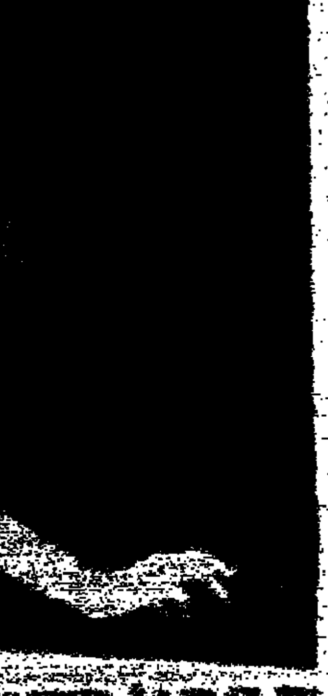
*« A chaque défilé, je suis malade, réellement. Rater une collection, c'est le drame total, la preuve qu'on n'a rien compris au monde. Ne pas vendre est terrible pour des raisons financières et parce qu'on reçoit ça comme un abandon. Si je rate une, deux collections, je perds tout. Je me rends très bien compte de ce qui se passe pendant un défilé. Parfois, j'ai eu la sensation d'être tuée. Dans l'écriture, je suis responsable de bout en bout, et je signe. Dans la mode, il y a l'équipe. Les gens peuvent se tromper. C'est comme s'ils vous trompaient.*

*» Tout est démesuré. On travaille dans l'incohérence, on fabrique l'artifice et on doit arriver à la cohérence du réel. Créer dans le bonheur est impossible. Et il faut continuer, il faut jouer même si on a peur. Il faut vouloir gagner, déborder. Dans le cercle égoïste de la création, on est seul. Je donne tout mon savoir à mon métier. Parce que maintenant, je sais. Je fais de la belle ouvrage, avec quoi chacune invente son image. Je crée une femme d'aujourd'hui, pas d'hier, ni surtout de demain. Elle est intemporelle...*

*» Naturellement, je suis « mode », sinon je n'existerais plus depuis longtemps. Mais j'ai inventé un mot, la « démode », ce quelque chose qui reste et se transmet. Dans chaque collection, il y a l'amorce de la prochaine. Un créateur a tellement besoin de pomper. Finalement, il ne pompe qu'en lui-même. Et pourtant, il n'a pas le droit de s'épuiser. Il doit avancer, d'autres arrivent. Nous ne sommes pas immuables. Je pense à une phrase de Roland Barthes : « L'amoureux est quelqu'un qui court dans sa tête. » Le créateur, c'est ça. »*

COLETTE GODARD.

★ RYKIEL. Editions Herscher, 215 pages, 390 F.







# INFORMATIONS « SERVICES »

## LES VINGT-CINQ ANS DE SOS-AMITIÉ

SOS-Amitié a vingt-cinq ans. L'association, créée en 1960 en Ile-de-France, a étendu son réseau d'écoute téléphonique à quarante-deux villes de France. D'un côté, deux mille bénévoles se relaient jour et nuit autour de quarante-huit postes d'écoute; de l'autre, des êtres dans la détresse, profonde ou passagère, téléphonent. Ils ont été plus de 500000, en 1984, à composer le numéro de SOS-Amitié, c'est-à-dire à appeler au secours.

La « durée » moyenne d'un écoutant est de trois ans. Chaque année, 30% des bénévoles de SOS-Amitié sont à renouveler. La sélection est sévère. La formation, sérieuse et continue, est assurée par des psychologues rémunérés. Si les frais de gestion sont réduits au minimum (un directeur et une secrétaire à mi-temps rémunérés pour 240 bénévoles), on ne lésine pas sur les frais de publicité destinés à faire connaître SOS-Amitié par des tracts, des affiches, des émissions.

L'association, reconnue d'utilité publique, ne reçoit des pouvoirs publics que 7% de son budget. C'est dire qu'elle dépend des dons des particuliers. Elle ne s'en plaint pas : *« La modestie des aides publiques, qui fait notre fragilité, fait aussi notre force. »* Les dons sont déductibles du revenu à concurrence de 5%.

★ SOS-Amitié Ile-de-France, BP 100, 92105 Boulogne-Billancourt CEDEX. Ecoute SOS-Amitié en région parisienne : 364-31-31, 296-26-26, 293-31-31, 621-31-31 et 078-16-16.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.06.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-06 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie nationale

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 juin à 0 heure et le vendredi 14 juin à 24 heures.**

L'Europe de l'Ouest se trouve dans une zone faiblement dépressionnaire. Un front orageux plus actif achève de traverser nos régions méridionales en donnant des orages isolés en montagne. Une autre ligne d'averses (discontinuité secondaire) traversera vendredi le Nord-Est.

Aujourd'hui, sur les régions du nord-est de la Seine et de la Basse-Normandie, ciel variable avec une menace d'averses isolées. Les averses seront plus fréquentes en bordure de la Manche le matin et à nouveau en milieu d'après-midi.

Sur les régions méridionales, entre l'Aquitaine, les Pyrénées, le sud du Massif Central, la vallée du Rhône, les Alpes et le bord de la Méditerranée, ciel nuageux presque toute la journée et tendance orageuse, surtout en montagne et sur la Corse.

Sur toutes les autres régions, des brumes matinales suivies de belles éclaircies, prédominance de beau temps pour la journée.

Les températures minimales, de 6 à 8 degrés dans l'intérieur, atteindront 15 à 18 degrés sur le Midi. En cours d'après-midi, les températures maximales seront de 16 à 18 degrés sur la moitié nord, 22 à 25 degrés sur la moitié sud, et ponctuellement 28 degrés.

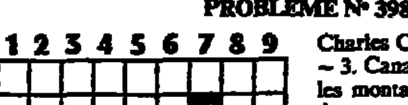
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 12 au 13 juin) : Ajaccio, 23 et 13 degrés; Biarritz, 18 et 15; Bordeaux, 20 et 11; Bréhat, 15 et 11; Brest, 15 et 11; Cannes, 23 et 17 ; Cherbourg, 14 et 10; Clermont-Ferrand, 23 et 12; Dijon, 18 et 12; Dinard, 15 et 9 ; Embrun, 22 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 14 ; La Rochelle, 17 et 13 ; Lille, 16 et 10; Limoges, 17 et 9; Lorient, 19 et 11; Lyon, 24 et 10; Marseille-Marignane, 24 et 18; Menton, 24 (maxi) ; Nancy, 16 et 9; Nantes, 18 et 9; Nice, 22 et 15; Paris-Montsouris, 18 et 6 ; Paris-Orly, 18 et 9; Pau, 17 et 14; Perpignan, 25 et 18; Rennes, 19 et 10; Rouen, 15 et 8; Saint-Etienne, 26 et 8 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Toulouse, 24 et 15 ; Tours, 18 et 10.

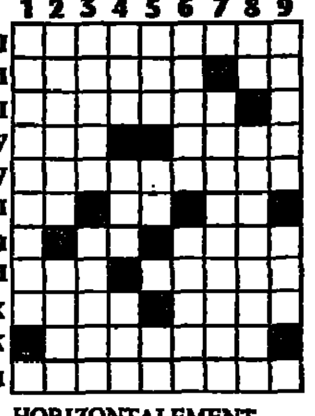
Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 ; Genève, 24 et 14; Lisbonne, 27 et 14; Londres, 17 et 9; Madrid, 33 et 13; Rome, 24 et 14; Stockholm, 14 et 6.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3987**





### HORIZONTALEMENT

I. Avec pareille chose, on se fait beaucoup plus de soucis que de bile. – II. S'enflammer, brûler et se consumer. « Chute » de valeur. – III. Offrait une tournée ou traitait à l'eau. – IV. Décor pour kakemono. Auxiliaire vocal du travailleur de force. – V. Qualité d'un vieux membre souvent tremblant. – VI. Préposition. Personnel. Interjection. – VII. Cri qui risque de rester sans écho. Journées chaudes des révolutions. – VIII. Fils spirituel de Marie de France. Un chanceux théorique en possède plus d'une. – IX. Donc latin. Une trop grande valeur le conduit aux débordements. – X. Démystifie. – XI. Des gens rencontrant des difficultés pour faire leur « marché ».

### VERTICALEMENT

1. Monture en os. – 2. Américain qui mit en pratique une idée de Charles Cros. Propre à faire sécher. – 3. Canard au petit poids. Né dans les montagnes de Guinée, il meurt dans son golfe. – 4. Figure dans le ciel. La septième au pays des Sept Sages. Homère n'est pas remonté jusqu'à là. – 5. Les Anglais le regardent souvent passer. Symbolise la simplicité à l'endroit comme à l'envers. Ouverture d'opéra. – 6. Partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée. Berceau du lyrisme. – 7. Dramatique ou cocasse, selon qu'il s'agit d'une représentation ou d'une attitude. – 8. Participe passé. Enfant de la cité des arts qui avait plus ou moins de talents. – 9. Entrouvre les lèvres. Se fait en simple ou en double, mais toujours en court.

**Solution du problème n° 3986**

*Horizontalement*

I. Pastilles. – II. Oscar. – III. Mir. Ecrou. – IV. Olaf. RF. – V. Lebel. Caf. – VI. Bu. Gall. – VII. Galibot. – VIII. Inélégant. – IX. Seule. Ie. – X. Se. Cros. – XI. Etêtement.

*Verticalement*

1. Pomologiste. – 2. Asile. Ane. – 3. Scrabbleuse. – 4. Ta. Feuillet. – 5. Ire. Bée. – 6. Ça. Gog. Cm. – 7. Cataire. – 8. Oral. Néon. – 9. Soufflet. St.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 juin :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 31 octobre 1961 relatif au commerce des pommes de terre (pommes de terre de primeur et de conservation).

● Modifiant l'arrêté du 22 avril 1969 portant application des dispositions règlementaires prévues par l'ordonnance du 21 août 1967 relative à l'organisation financière de la Sécurité sociale.

## EN BREF

### COUR D'APPEL DE PARIS

**CONFÉRENCE DU STAGE.** – Le professeur Léon Schwartzenberg participera en qualité d'invité aux conférences Berryer et Tronchet, organisées par l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris et la conférence du stage, le mardi 18 juin à 21 heures, salle des criées du Palais de justice. Sujets proposés aux orateurs : « Est-il plus illusoire de vouloir changer la mort que la vie ? »; « Le respect de la différence n'est-il pas le début de l'indifférence ? » Le professeur Schwarzenberg fera la critique des discours.

### HISTOIRE

**LA LUFTWAFFE DANS LA BATAILLE DE FRANCE.** – La remarquable revue *Icare* poursuit la publication de sa série « La bataille de France 1940 » avec un treizième volume consacré à la Luftwaffe. Avaient déjà été traités, pour cette période, la chasse, l'aéronavale, le bombardement, la reconnaissance, l'aviation d'assaut, les ailes belges et hollandaises. Impossible de ne pas décrire l'extraordinaire machine de guerre allemande. Raymond Danel, Jean Roeder, Hans-Joachim Völker et le général Adolf Galland retracent, en mots et en images, cette période douloureuse pour la France. Une rétrospective qui séduira les historiens et les fous d'aviation.

★ La Luftwaffe. *Icare* n° 112. 80 F (franco). Orly sud n° 213. 94396 Orly aérogare CEDEX.

### LOISIRS

**AH ! QU'IL EST JOLI MON VILLAGE !** – Sous le titre « Villages en fête », la mairie de Paris organise, les 22 et 23 juin, de nombreuses animations : bals de quartier, défilés de fanfares et de majorettes, spectacles de baladins, concerts, promenades en petit train et calèche, groupes folkloriques en costumes régionaux. Dans l'après-midi du 23 juin se déroulera la traditionnelle course des serveuses et garçons de café, dont le départ et l'arrivée auront lieu place de l'Hôtel-de-Ville. Le même jour, un défilé d'attelages et de voitures anciennes, partant de l'Etoile, empruntera les grands axes du quatorzième arrondissement au son des fanfares de trompes, jusqu'à Auteuil : mails, coaches, breaks, paniers, calèches, landaus, dog-carts, torpédos, etc., seront au rendez-vous (un dépliant donnant le détail des animations est disponible dans les mairies d'arrondissement).

### SOLIDARITÉ

**LES JOYAUX DE LA CROIX-ROUGE.** – Sous l'égide de la Croix-Rouge française, le joaillier Cartier organise, samedi 22 juin, dans six villes de France (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux et Nice) une vente exceptionnelle de bijoux et objets hors collection. La « démarque » atteint dans certains cas 50%. Le bénéfice de cette opération est destiné à soutenir la Croix-Rouge dans son action en faveur de l'enfance malheureuse, en France et dans le monde.

★ Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris CEDEX. Tél. : (1) 261-51-65.

## PARIS EN VISITES

**SAMEDI 15 JUIN**

« Histoire, architecture et flore du parc des Buttes Chaumont », 14 h 45, sortie métro Botzaris.

« La religion funéraire de l'Egypte ancienne », 14 heures, Louvre devant Victoire Samothrace (Clio/Amis de l'histoire).

« L'Hôtel-Dieu, autrefois », 15 heures, devant entrée côté parvis (Paris Autrefois).

« L'Académie française et les autres académies », 16 heures, 23, rue Conti.

« Journée à la recherche de V. Hugo », sur inscriptions. Tél. : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire)

« L'hôtel Carnavalet et l'hôtel de Marle », 15 heures, 11, rue Payenne (M. Banassat).

« Gustave Doré au Petit Palais », 14 h 30.

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet.

« Les salons du Quai d'Orsay », 14 h 30, devant aérogare Invalides.

## CONFÉRENCES

26, rue Bergère, fête des vingt-cinq ans le l'Homme et Connaissance. Tél. : (1) 770-44-70.

6, place des Vosges, 14 h 30 : « La maison de Victor Hugo » (M. Brumfeld).

5, rue Largillière de 10 à 13 heures et de 15 heures à 19 heures « La naissance de l'Empire du Milieu », « l'Homme selon les philosophies chinoises », « l'architecture sacrée ». Journée d'étude. Tél. : (1) 524-49-08.

1, rue V. Cousin (Bachelard) « La voie de la spiritualité ou comment vibrer avec son corps immortel », 15 heures, Palais de la découverte ; 15 heures « Les méthodes de datation ».

## DES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR L'IMPUISSANCE SEXUELLE

La Société française de sexologie clinique (SFSC), que préside le docteur Charles Gellman, organise des journées d'études sur le thème : « L'impuissance sexuelle en 1985 ». Des tables rondes et des déjeuners-débats se dérouleront les 19 et 20 octobre prochain, notamment à la brasserie la Coupole et à la faculté de pharmacie de Paris-Luxembourg.

De nombreux spécialistes et médecins – psychologues, psychiatres, psychanalystes notamment – présenteront des exposés sur divers aspects de la question : thérapie du couple, sexualité psychosomatique, conflit conjugal, étapes critiques de l'âge adulte, psychanalyse ou sexothérapie, examen chez les immigrants, exploration des facteurs organiques, anxiété et dépression, impuissance et homosexualité, etc.

Les débats sont ouverts au public. Pour les renseignements, les inscriptions (payantes) et les demandes de réduction sur les parcours intérieurs français de la SNCF (proposées à cette occasion), s'adresser au siège de la Société française de sexologie clinique, 75, boulevard de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : (1) 227-48-70.

**loterie nationale** – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES GAGNEES (F) |
|---|---|---|
| 1 | 41 | 200 |
| | 891 | 500 |
| | 351 | 500 |
| | 471 | 500 |
| | 761 | 500 |
| | 4 811 | 2 000 |
| | 51 981 | 10 000 |
| 2 | néant | néant |
| 3 | 83 | 200 |
| | 7 283 | 2 200 |
| | 9 913 | 2 000 |
| | 04 103 | 10 000 |
| | 47 813 | 10 000 |
| | 60 503 | 10 000 |
| 4 | 4 | 100 |
| | 34 | 300 |
| | 114 | 600 |
| | 0 024 | 2 100 |
| | 0 464 | 2 100 |
| | 9 384 | 2 100 |
| | 32 584 | 10 100 |
| | 67 084 | 10 100 |
| 5 | 655 | 500 |
| | 935 | 500 |
| 6 | 226 | 500 |
| | 396 | 500 |
| | 496 | 500 |
| | 626 | 500 |
| | 646 | 500 |
| 7 | 297 | 500 |
| | 727 | 500 |
| | 947 | 500 |
| 8 | 68 | 200 |
| | 308 | 500 |
| | 768 | 700 |
| | 1 638 | 2 000 |
| | 3 598 | 2 000 |
| | 43 598 | 10 200 |
| | 287 058 | 4 000 000 |
| 9 | 9 | 100 |
| | 17 389 | 10 100 |
| | 89 629 | 10 100 |
| 0 | 20 | 200 |
| | 100 | 500 |
| | 260 | 500 |
| | 670 | 500 |
| | 2 560 | 2 000 |
| | 6 390 | 2 000 |
| | 38 740 | 10 000 |
| | 240 550 | 1 000 000 |

LOTO N° 24 TIRAGE DU MERCREDI 12 JUIN 1985 : 6 9 14 19 29 30 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 49

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 19 ET DU SAMEDI 22 JUIN 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TRANCHE ROBERT DESNOS – TIRAGE DU MERCREDI 12 JUIN 1985 – 85 – 49e

**loterie nationale** – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

La règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/03/85)

Le numéro 698359 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 098359, 198359, 298359, 398359, 498359, 598359 gagnent 50 000,00 F

| Les numéros approchants aux Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 608359 | 690359 | 698059 | 698309 | 698350 | 10 000,00 F |
| 618359 | 691359 | 698159 | 698319 | 698351 | |
| 628359 | 692359 | 698259 | 698329 | 698352 | |
| 638359 | 693359 | 698459 | 698339 | 698353 | |
| 648359 | 694359 | 698559 | 698349 | 698354 | |
| 658359 | 695359 | 698659 | 698369 | 698355 | |
| 668359 | 696359 | 698759 | 698379 | 698356 | |
| 678359 | 697359 | 698859 | 698389 | 698357 | |
| 688359 | 699359 | 698959 | 698399 | 698358 | |

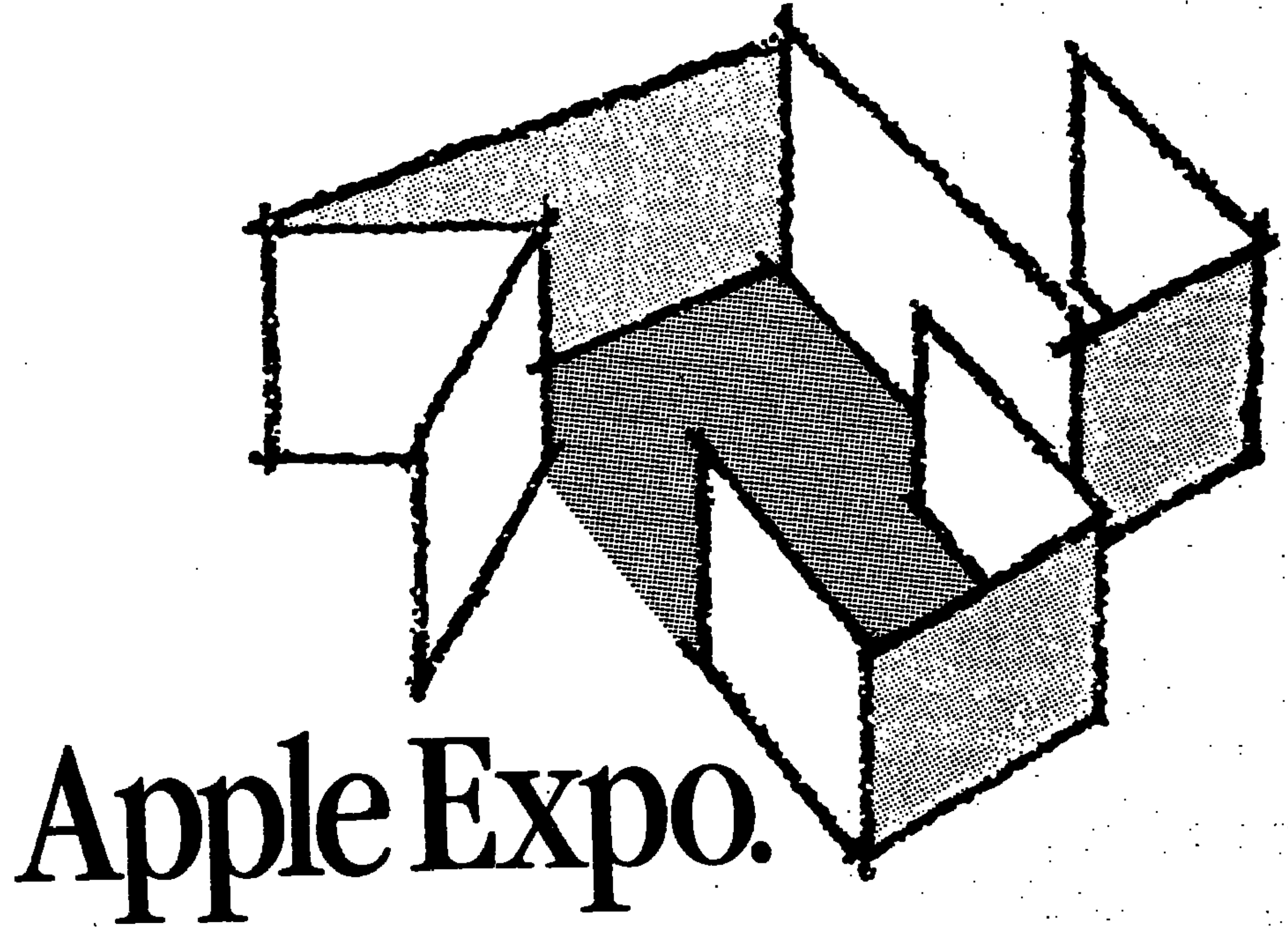
| Tous les billets se terminant par | gagnent |
|---|---|
| 8359 | 5 000,00 F |
| 359 | 1 000,00 F |
| 59 | 200,00 F |
| 9 | 100,00 F |

TAC-O-TAC – TIRAGE DU MERCREDI 12 JUIN 1985 – 85 – 50e

# L'Apple du 14, 15, 16 Juin.

Tout l'univers Apple sur 12 000 m$^2$ :
machines et périphériques, logiciels,
télé-informatique personnelle,
connexions dans l'entreprise, concessionnaires,
auteurs et éditeurs de logiciels, conférences et rencontres,
ateliers pratiques non stop
et la convivialité Apple.

Plus du cinéma, un piano-bar, un restaurant californien, un Apple-garden pour vos enfants,
toutes sortes d'animations, des jeux en permanence...



## Apple Expo.

Les 14, 15, 16 juin 1985.
Parc des Expositions. Paris. Porte de Versailles. Bâtiment 1-1.

14 juin de 11 h 00 à 22 h 00. 15 juin de 9 h 30 à 22 h 00. 16 juin de 9 h 30 à 19 h 00.

هكذا من الأصل

# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

*Prise de Barcelone* est le poème le plus émouvant de ce volume. Max-Pol Fouchet l'écrivit le 14 janvier 1939 lorsqu'il apprit que la ville avait été conquise par les militaires franquistes. Le poète attendit 1961 pour publier cet hommage à la *« République de la douleur »*. Et il ne le fit que pour protester contre la torture en Algérie.

*« A la mort, la misère et l'ignorance, les plus hauts poètes, dévorés d'une singulière exigence, se sont affrontés »*, écrivait Max-Pol Fouchet qui, barricadé derrière ses poèmes, invitait les hommes à la révolte, au vertige et à l'amour. – P. Dr.

**★ DEMEURE LE SECRET, de Max-Pol Fouchet. Actes Sud, 153 p., 60 F.**

## Les comptoirs flous du songe de Pierre-Alain Tâche

Pierre-Alain Tâche, dont la bibliographie compte déjà une dizaine de volumes (1), publie simultanément deux recueils de poèmes aux antipodes l'un de l'autre, même s'ils sont servis par la même écriture fluide.

Le premier livre, *le Dit d'Orta*, charmera tous les amoureux de l'Italie, car Pierre-Alain Tâche restitue fort bien dans ses textes la luminosité de ce pays. Un bois peint, une gare, une femme et son enfant ou une stèle aperçue au hasard d'une promenade, et l'auteur, accoudé sur *« les comptoirs flous du songe »*, laisse filer sa plume et se plie aux désirs de son imagination.

*Poésie est son nom*, le second livre que nous propose Pierre-Alain Tâche, est une sorte de manifeste à la gloire de la poésie, qui, selon ce poète, *« accompagne qui la croit dans le tombeau bleu du présent »*.

*« Je vous écris d'un lieu sans feu »*, avertit Pierre-Alain Tâche qui se construit une muraille de poèmes pour résister aux ombres qui l'enveloppent. Ce poète en appelle même aux intempéries pour mieux éprouver ses défenses poétiques :

*La pluie aura beau jeu de me [surprendre*
*en bas de page, en terrain [découvert.*
*Qu'importe ! La menace enfin [dira son nom.* – P. Dra.

**★ LE DIT D'ORTA, de Pierre-Alain Tâche. La Dogana (distribution : Distique), 60 p.**

**★ POÉSIE EST SON NOM, du même auteur. L'Alphée (distribution : Distique), 48 p., 50 F.**

(1) Dont *l'Inhabité* (Gallant) et *le Jardin du midi* (L'Aire).

## CORRESPONDANCE

## Caroline von Günderrode, la romantique

Depuis le beau roman de Christa Wolf (1), on brûlait d'en savoir plus sur Caroline von Günderrode, l'amie de Bettina Brentano qui avait déjà fait l'héroïne d'un roman épistolaire. Son destin, que nous révèle aujourd'hui sa correspondance, se déroule en deux coups de foudre et un coup de poignard.

1799 : rencontre avec Karl von Savigny, le bientôt célèbre juriste. *« Vous êtes tellement érudit*, lui écrit-elle, après avoir cru tout d'abord que ce qu'elle ressentait était de la passion, *mais vous n'avez pas mieux appris ce qu'est l'amour. »* Savigny épouse la meilleure amie de Caroline (sœur de Bettina Brentano : on tourne un peu en rond dans ce petit monde). S'ensuit une correspondance à trois où chacun confie à l'un sous le sceau du secret ce qu'il n'ose dire à l'autre.

1804 : nouvelle rencontre, avec le professeur spécialisé dans l'antiquité, nouveau coup de foudre. Friedrich Creuzer, déjà marié, s'aperçoit bientôt qu'il n'est décidément pas prêt à quitter « le monde » pour « le ciel ». Tandis que Caroline se répand en reproches : *« Jadis, vous attachiez beaucoup de prix à l'idée de mourir avec moi... Mais vous avez maintenant des choses plus importantes à prendre en considération. »* Creuzer s'emploie à modérer ses élans et lui donne des conseils en latin.

26 juillet 1806 : après avoir envoyé à Creuzer le mouchoir sur lequel elle a recueilli quelques gouttes de son sang, tirées, d'un coup de stylet, de son sein gauche – *« il ne doit pas avoir moins d'importance pour toi que celui qu'Othello a offert à Desdémone »* –, Caroline se poignarde avec le même stylet sur les bords du Rhin. *« Il y a une malheureuse mais irréparable dissension dans mon âme*, écrivait-elle... *Il doit en être ainsi parce que je suis femme et que j'ai les désirs d'un homme sans en avoir la force ».* – J.-L. R.

**★ LA FAIM, NOUS L'APPELONS L'AMOUR, lettre de Caroline von Günderrode, traduit de l'allemand par B. Badio et J.-C. Rambach. Alinéa, 132 p., 70 F.**

(1) *Nul lieu, nulle part*, Hachette PDL, « Bibliothèque allemande » : l'auteur y raconte une rencontre imaginaire entre Caroline von Günderrode et Kleist.

## ALBUM

## Jean-Pierre Otte ou la passion des paysages

Double et superbe partage : d'abord celui des mots et des images, dans cet album. Le photographe, Benoît-Henry de Frahan, est familier de l'Ardenne, comme Jean-Pierre Otte, l'écrivain qui a rédigé les textes. L'auteur du *Cœur dans sa gousse*, dans les six livres qu'il a publiés chez Laffont (une trilogie, et bientôt un quatuor), est le poète des travaux et des jours. Il dit les *« gestes du commencement »*. Il conte les fables de ce pays de forêts et de sources.

Dans les *Paysages partagés*, on retrouve cette fervente célébration de la terre natale. Mais *« où que l'on soit, on est toujours logé au milieu du monde »*. Comme Van Gogh, comme d'autres encore, Jean-Pierre Otte a eu soif de *« lumière et d'or »*. Aujourd'hui, il vit entre langue d'oïl et langue d'oc, entre l'Ardenne et le Larzac, dont il a fait sa terre d'élection. Des sombres futaies, des fagnes sous le givre, il passe à l'aridité rocailleuse du causse, cette *« terra incognita »* où il s'est dépaysé.

S'enfouir ici, s'aventurer là, c'est toujours, pour lui, manifester la même passion des paysages, c'est chercher à capter un peu d'éternité accessible à travers tous les sens. Car *« nous existons de l'autre côté de la peau, par-delà les contours clos du corps... Comme l'écrit Walt Whitman, nous ne sommes pas tout entier compris entre notre chapeau et nos chaussures. Nous sommes davantage. Nous sommes plus. Nous sommes tout ensemble, nous faisons partie du Grand Tout »*. – M. P.

**★ LES PAYSAGES PARTAGÉS, *versant lunaire de l'Ardenne, versant solaire du Languedoc*, de Jean-Pierre Otte. Photographies de B.-H. de Frahan. Editions du Perron, Liège. Diffusé en France par Weber, 295 FF, 128 pages.**

## • EN POCHE

• *Le Gai Savoir*, de Nietzsche, est en « Folio Essais » (nº 17). Avec ce texte, paru pour la première fois en 1882, Nietzsche continue de penser à contre-courant de son époque. Errant et solitaire depuis des années, il aborde là des sujets auxquels il s'est déjà attaqué dans ses livres antérieurs avec la volonté d'aller jusqu'au bout de sa pensée. Traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte.

• *« Rousseau fut persécuté de tous côtés, persécuté parce qu'inclassable »*, écrit Christian Delacampagne, qui signe la préface au *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, en « Folio Essais » (nº 18). Cette édition comporte également une présentation de Bertrand de Jouvenel.

• *« Qu'est-ce qu'écrire ? »* demandait Sartre en 1948, au début de *Qu'est-ce que la littérature ?* désormais en « Folio Essais » (nº 19). *« Ecriture et lecture sont les deux faces d'un même fait d'histoire, et la liberté à laquelle l'écrivain nous convie, ce n'est pas* une pure conscience abstraite d'être libre, disait-il notamment. *Elle n'est pas, à proprement parler, elle se conquiert dans une situation historique ; chaque livre propose une libération concrète à partir d'une aliénation particulière. »*

• L'édition d'Andrée Barguet de *l'Enquête* d'Hérodote (Livres I à IV) paraît en « Folio » (nº 1651) avec une longue préface et un important dossier : tableau chronologique, sommaire de l'enquête, note bibliographique, notes, poids et mesures employés dans *l'Enquête*, cartes et index. *L'Enquête*, c'est la Perse et l'Egypte « comme si on y était », telles qu'elles ont été décrites au cinquième siècle avant notre ère par Hérodote d'Halicarnasse.

• *Le Sourire du chat*, le premier roman de l'éditeur François Maspero, paru au Seuil en 1984, est disponible en « Points romans » (R 205). *« Ce qui suit est sous-titré roman parce que tout ce qui y est relaté étant à peu près imaginaire et rien ne l'étant pourtant tout à fait, la seule chose sûre est qu'il ne s'agit en aucun cas d'une autobiographie »*, écrivait François Maspero en avant-propos de son livre. Roman d'un enfant qui a treize ans en 1944, récit d'une enfance qui sort de la guerre, roman qui se lit en un soir parce qu'on ne peut pas le « lâcher ».

## • ROMANS POLICIERS

# Satan est une femme

• Sam Ross, dont on n'a pas oublié *le Grand Frère* (Série noire), adapté par Francis Girod, fut dans le collimateur du sénateur McCarthy. Un cinéaste victime de la « chasse aux sorcières », John Berry, s'inspira d'un autre de ses romans, *Menaces dans la nuit* (1951). La collection « Série B » en publie la traduction, suivie d'un dossier sur la « liste noire », établi par J.-P. Loiseau. *Menaces dans la nuit* est un polar engagé. Comme Goodis ou Steinbeck, Sam Ross montre que le crime naît de la misère et de la rage des exploités. Nick Robey accomplit un hold-up. Un flic est tué. Le complice de Nick le donne. En cavale, il rencontre une jeune fille, Peg Dobbs. Nick se cache chez elle. Il pleut sur Chicago ; Nick rêve d'aller en Floride. Ce genre d'histoire finit mal. (*Menaces dans la nuit*, de Sam Ross, « Série B » Christian Bourgeois, traduit de l'américain par E. de Lesseps, 297 p., 60 F.)

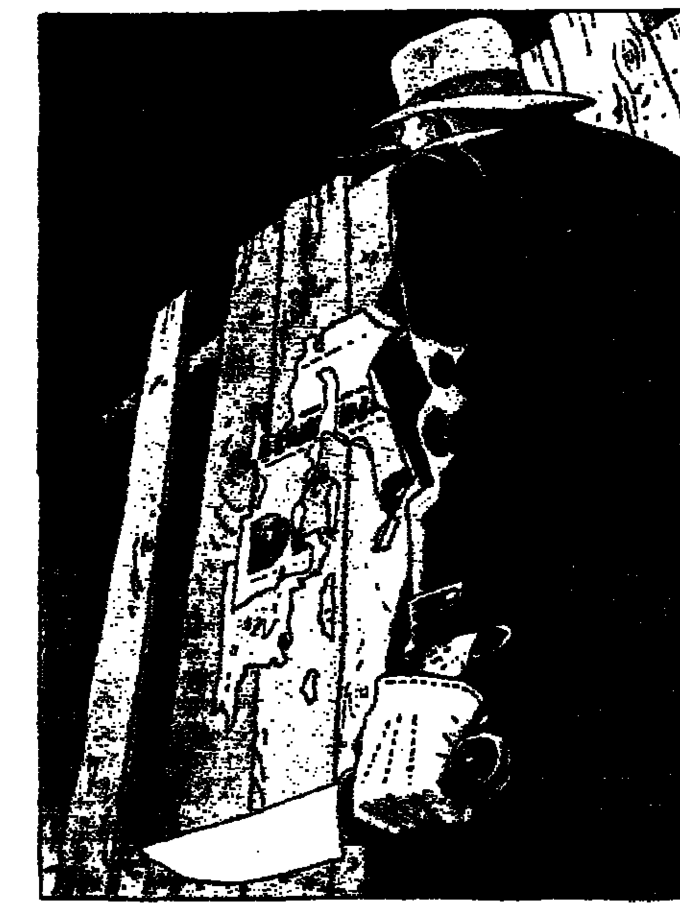


Illustration de WINTZ

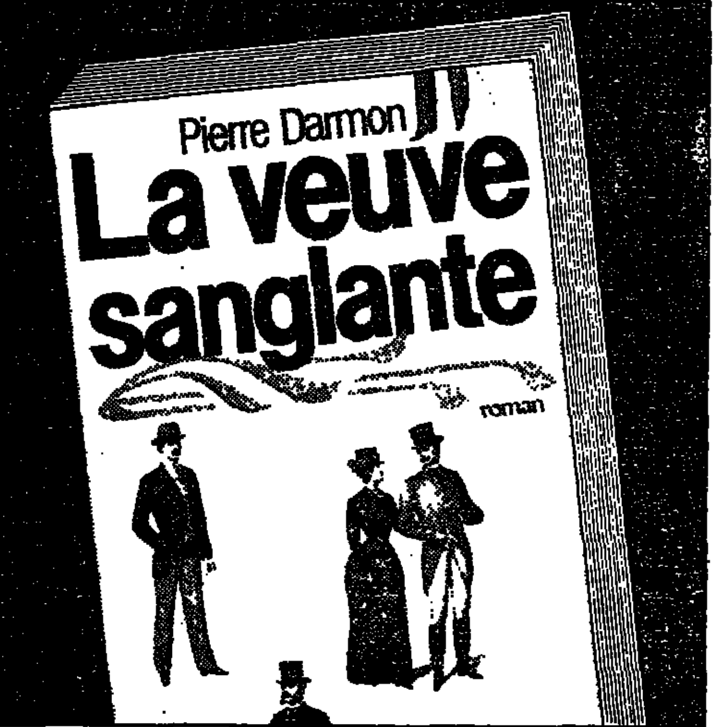
• Gil Brewer (1922-1983), un disciple de Day Keene et de James Cain, fut lancé en 1951 par *13 French Street*. La Série noire a traduit sept romans de lui, mais celui-ci restait inédit en français. C'est, sur un canevas convenu, une réussite. On s'y angoisse d'un bout à l'autre. L'auteur de *Satan est une femme* méritait sa réputation de misogyne de choc. Son héros, Alex, tombe sous l'emprise de Petra, la femme (fatale) de son meilleur ami, Verne. La maison du couple, au 13 de French Street, est un piège mortel, le cadre d'un envoûtement subtil. Alex en sortira-t-il les pieds devant ? (*13 French Street*, de Gil Brewer, collection « Détour », éd. Minerve, diffusion Alternative, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, trad. de l'américain par S. Boulongne, préface de J.-J. Schleret, 175 p., 58 F.)

• Joseph Hansen, dans *Un blond évaporé* et dans *Les mouettes volent bas* (Série noire), fignolait un personnage d'homosexuel, enquêteur pour une boîte d'assurances, Dave Brandstetter. Avec *le Noyé d'Arena Blanca*, écrit en 1973, on est content de retrouver ce cher Dave, malgré sa tristesse. Son jeune amant français, Doug, a péri sur le circuit du Mans, trois mois plus tôt. Un libraire dépressif, John Oats, s'est noyé. Meurtre, suicide ou accident ? Il y a une prime à la clé. Brandstetter débarque à Arena Blanca et fait le tour des suspects. Hansen trousse des portraits (le bibliophile, le fils indigne, la star-télé) ; surtout, sans appuyer, il campe un homo qui fait, normalement, son boulot. (*Le Noyé d'Arena Blanca*, de Joseph Hansen, éd. Rivages, traduit de l'américain par F.-M. Watkins, 191 p., 49 F.)

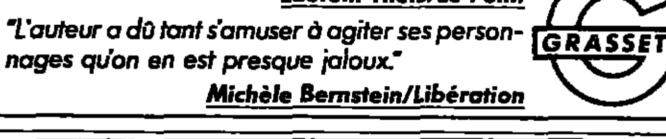
• Pierre Siniac, *« le Samuel Beckett des fauchés »*, est au quatrième rendez-vous de la série Futuropolis « Nouvelle ». L'accompagnent Joyce Harrington, Seicho Matsumoto et, de façon posthume, Ambrose Bierce. Chaque plaquette est illustrée : Got, Wintz, Cabanes et Tripp. *Look funèbre*, de Siniac, commence par un assassinat. On a éventré une jeune femme. Qui a tué ? Le Boucher de la pleine lune ? L'Eventreur boiteux ? Le Bègue sanglant ? Siniac se marre. Sa poigne vigoureuse entraîne l'amateur d'émotions fortes vers la sortie. Au passage, qu'est-ce qu'on déguste ! (Quatre plaquettes sur papier Centaure ivoire, 48 p. chacune, cartonné-relié. 120 F. Futuropolis, diffusion : 8, passage des Ecoliers, 75015 Paris.)

RAPHAËL SORIN.














# LA VIE LITTÉRAIRE

## EN ARLES

## Les professionnels s'interrogent : « En quoi l'Europe peut-elle aider le livre ? »

CE n'est certainement pas un hasard si, six mois à peine après les premières Assises de Traducteurs littéraires qui se sont tenues avec une pleine réussite en Arles (*le Monde* du 23 novembre 1984), c'est cette ville qui vient d'être choisie par le gouvernement comme lieu des premières rencontres européennes du livre qui viennent de s'y tenir *lundi 10 et mardi 11 juin*. Arles, en effet, zone de passage entre Provence et Languedoc, est en train de devenir une ville du livre — et de la traduction, son complément indispensable, — après avoir été reconnue officiellement comme centre mondial de la photographie. Ce qui n'est pas du tout incompatible (1).

Quelque cent cinquante professionnels du livre — auteurs, éditeurs, traducteurs, bibliothécaires — venus de quatorze pays européens et des représentants de la Communauté européenne s'étaient donc réunis pendant deux journées, à l'invitation de M. Jack Lang, ministre de la culture, et de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux Communautés européennes, afin d'examiner les trois points suivants : l'édition et la diffusion du livre, la création littéraire et la traduction, la lecture publique et les bibliothèques, et de prendre des mesures pour la mise en place d'un « *espace européen du livre* ».

« *Trop souvent, les problèmes de la Communauté européenne ont été uniquement économiques* », a constaté Mme Lalumière en ouvrant les travaux de ces rencontres. « *Or l'Europe est d'abord une affaire culturelle, car la culture est l'objectif principal de la construction européenne à mes yeux* », a-t-elle déclaré en posant la question dominante des rencontres : « *En quoi l'Europe peut-elle aider le livre ?* »

Si des mesures concrètes ne pouvaient être prises au cours de cette rencontre préparatoire, les confrontations et les suggestions faites par les participants constituent un « cahier de revendications » qui seront abordées ultérieurement ; mais d'ores et déjà les principes d'une harmonisation ont été posés sans attendre les décisions des organismes communautaires, dont les pesanteurs retarderaient immanquablement les initiatives ponctuelles. Dans le domaine des bibliothèques, *l'accent a été mis sur la nécessité de favoriser dans toute l'Europe l'interconnexion des ressources bibliographiques.* Dans le domaine de la traduction, sans attendre les ressources qui pourraient venir d'un fonds européen de traduction, les professionnels souhaitent s'orienter vers une amélioration des statuts des traducteurs. On a réaffirmé enfin avec force les torts causés *par la reprographie sauvage* et la piraterie.

« *Au nom de l'Europe et de la liberté du commerce,* a conclu M. Jack Lang, *on a voulu briser l'Europe du livre. A nous, au nom d'une Europe culturelle, d'asseoir l'Europe du livre.* » Le but n'est autre, a-t-il souligné *que de « laisser travailler librement les créateurs et d'unir nos efforts pour une meilleure diffusion ».* La résolution finale a souligné la nécessité d'une entente sans faille sur le prix fixe, pour éviter notamment que la Belgique — qui seule dans la CEE pratique le prix libre — ne serve de cheval de Troie aux discounters. En outre, il a été *affirmé que la culture doit* constituer une exception au traité de Rome pour que l'Europe survive.

N. Z.

(1) C'est en Arles qu'un collège international des traducteurs va voir le jour prochainement dans les locaux désaffectés de l'hôpital où fut interné Van Gogh, en 1888.





## Odile Jacob crée « sa maison d'édition »

Odile Jacob, qui dirigeait la collection « Le temps des sciences » aux éditions Fayard, quitte cette entreprise pour créer sa propre maison d'édition. Celle-ci portera son nom, mais résulte d'un accord avec le Seuil qui assurera la diffusion et une partie de la fabrication. Cette nouvelle maison, qui sortira ses premiers titres en janvier 1986, publiera des ouvrages de sciences exactes, mais aussi de sciences sociales et humaines (philosophie, histoire, économie...) ou de politique *étrangère*.

Odile Jacob souhaite en effet étendre à d'autres domaines la formule qui lui a réussi en matière scientifique et qui consiste à publier, à destination du grand public, des livres de qualité, reflétant les grandes découvertes et les problématiques contemporaines, *rédigés par des spécialistes connus* ou par de jeunes chercheurs, français ou étrangers.

Elle a édité, depuis 1981 dans « Le temps des sciences », vingt-cinq ouvrages dont certains ont connu un très grand succès de librairie, comme *l'Homme neuronal*, de Jean-Pierre Changeux, *le Jeu des possibles*, de François Jacob, *le Singe, l'Afrique et l'Homme*, d'Yves Coppens ou *le Traité du vivant*, de Jacques Ruffié.

Elle compte publier huit à dix titres la première année.

F. G.

## Pluie, vent et poésie

La pluie et le vent ont un peu perturbé le Troisième marché de la poésie, qui s'est tenu, du 6 au 9 juin, sur la terrasse du Forum des Halles à deux pas de la Maison de la poésie. *Deux ou trois bâches* s'envolèrent même le samedi matin sans, pour autant, décourager exposants et visiteurs. Jean-Michel Place, l'organisateur de cette « foire aux vers libres », était satisfait malgré les intempéries : « *Nous avons réuni 129 stands contre seulement 90 l'an passé. Néanmoins, comme depuis trois ans nous n'arrivons pas à nous concilier la météo, nous chercherons, l'année prochaine, un lieu ouvert mais couvert.* »

Si l'on excepte Gallimard, Belfond et Seghers, les « grands » de l'édition parisienne se firent surtout remarquer par leur absence. Les moyens et petits éditeurs étaient, en revanche, au rendez-vous et une foultitude de plaquettes attendaient l'amateur chez Indifférences, William Blake and Co, Le Cherche-Midi éditeur, Caractères, Arcantères, Brandes, etc. On trouvait de tout : de la poésie chinoise aux Editions du Centenaire, de la bibliophilie et de la nostalgie avec l'Association des amis de Guy Lévis Mano qui proposait de petits livres rares — dont *Lumières d'homme* de Jacques Prévert et *Comme ça* de Paul Valet, — du papier à lettres à la Guilde du poème (diffusion : Poedif, 63, av. de Genève 74000 Annecy) avec, en exergue, selon les blocs, des poèmes de Adrian Miatlev, Alain Borne, Jean Cocteau, Tristan Corbière, René Guy Cadou, Victor Hugo, etc.

De nombreuses revues avaient pris un stand dans l'espoir d'avoir des contacts avec leurs lecteurs. Si les animateurs de Artere, Polyphonies, Alidades, Oracl — qui publiera prochainement un numéro spécial sur Gilbert Lely. — Perpétuelles, Cratère et Incendits étaient, dans l'ensemble, ravis d'avoir pu satisfaire la curiosité des passants et d'avoir aussi récolté quelques abonnements, ils déploraient tous que des libraires n'aient pas cru devoir *se déplacer*.

Des poètes déçus par leurs éditeurs et des écrivains pratiquant l'auto-édition exposaient leurs œuvres. Alors que Martine Pelloux proposait timidement son recueil *Pensées tristes* paru chez Debresse, Christian Didier ne reculait devant rien pour que l'on prenne conscience de l'importance de *Early Bird*, un livre qu'il place d'autorité dans la lignée de Lautréamont. Cet auteur, qui aime à se faire remarquer, avait, le 2 juin dernier, provoqué un incident au stade Roland-Garros en déployant une pancarte vindicative. Hervé Michel, quant à lui, présentait un *Manuscrit en quête d'éditeur*. Aux dernières nouvelles, le texte n'avait toujours pas trouvé preneur à la fin du marché.

P. Dra.

## Colloque Bataille à Amsterdam

*Organisé par Jan Versteeg de* l'université d'Utrecht, un colloque international se tiendra le vendredi 21 et le samedi 22 juin dans les locaux de la Maison Descartes (Institut français d'Amsterdam), sur l'œuvre de Georges Bataille. En deux journées centrées l'une sur « Thèmes et textes » et l'autre sur « Bataille politique », divers aspects de l'activité de Bataille doivent être envisagés : mythe, esthétique et analyse, avec Elisabeth Bosch, Mario Perniola, *Isabelle Rieusset*, etc. ; « Bataille animateur de *revues* » par Dominique Lecocq et Michèle Richman ; « Bataille politique », avec Francis *Marmande*, Denis Hollier et Peter Collier ; lecture de textes d'inspiration bataillienne, enfin, par Bernard Noël...

★ *Rens.* : Maison Descartes. Institut français d'Amsterdam, Vijzelgracht 2A, 1017 HR Amsterdam, tél. 020-224936.

## La transparence et l'ambiguïté d'Alain Borne

La revue *Sud*, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, consacre sa dernière livraison (n° 56-57, 252 pages, 100 F, abonnement six numéros plus le hors-série de l'année : 350 F), au poète Alain Borne disparu en 1962, victime d'un accident de la route.

Cet homme, qui plongea dans la solitude comme d'autres dans l'ivresse, traversa l'existence comme si celle-ci était une salle des pas perdus sans issue. La lecture des *Illuminations* de Rimbaud, représenta, pour Alain Borne, l'entrée en poésie, l'appel d'air définitif.

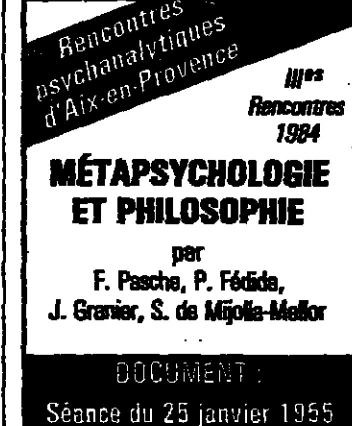
*Il faut que le poème jaillisse du [silence*
*blanc comme une mariée secrète et [pâle*
*que chacun croira vierge.*

Denys-Paul Pouloc a raison de souligner, dans son article, que ces trois vers, extraits de *Cicatrices de songes* (1), la première plaquette du poète, traduisent un langage transparent et ambigu à la fois. Les témoignages et les chroniques de Max Alhau, René Tavernier, Jacques Bret, Georges-Emmanuel Clancier, Jean Rousselot, etc., sont *une invite à lire ou à relire la chaleureuse étude de Paul Vincensini (2)* et l'œuvre même de ce poète (3) qui chantait la mort afin de mieux la conjurer. — P. Dra.

(1) « Les feuillets de l'îlot » (1939).

(2) *Alain Borne*, collection « Poètes d'aujourd'hui », Seghers (1974).

(3) *Œuvres poétiques complètes* en deux volumes, éditions Curandera (1981).




## La mort de Gilbert Lely poète et biographe de Sade

GILBERT LELY était tout à la fois fasciné et horrifié par la mort. Quand on lui parlait de celle-ci, Lely évoquait volontiers le poème XXIX de Baudelaire dans *Spleen et Idéal*, dont il serait malséant de rappeler le titre aujourd'hui. Mais il regardait la chose *innommable en face et avec cette* violence qui a toujours été la *sienne, avec cette crudité de* langage qui cachait au fond une immense pudeur.

Intense, exigeant, ombrageux, solitaire, presque sauvage, autonome à un tel degré de souveraineté qu'il a pu dialo*guer d'égal à égal avec Sade*, Gilbert Lely aura consacré toute sa vie, après Maurice Heine, à la réhabilitation de D.A.F. de Sade : l'homme, l'écrivain et l'œuvre.

On a trop souvent entendu dire : « *Sans sa religion pour Sade, Lely eût été un des plus grands poètes de son temps* ». C'est injuste. Car toute sa vie s'inscrit dans la même aventure poétique. Ses premiers poèmes furent publiés en 1933, les derniers cinquante ans après, peu avant sa mort. Et sa *Vie de Sade n'est pas autre chose* qu'un monument illuminé de l'intérieur par *la poésie de sa* sensibilité et de sa vision. Il est frappant de voir combien l'objectivité quasi scientifique de sa biographie de Sade est fondée d'un bout à l'autre sur une poétique de la subjectivité. Beaucoup de ceux qui découvrirent sa *Vie de Sade* dans les an*nées 50 reconnurent* tout de suite dans cet ouvrage de bénédictin la flamme du poète de *Ma civilisation* (l'édition de 1947 ou celle de 1954), dont Yves Bonnefoy a parlé mieux que personne jusqu'ici. Ceux-là qui pénétrèrent avec enchantement, voire avec ivresse, dans son « Château-Lyre » ont sans doute gardé en mémoire ces deux vers :

*Toi, l'espace, les monts, Sade, les jours futurs,*
*La volupté, le verbe, en un seul diamant.*

Il faut avoir vu les corrections des manuscrits et des épreuves d'imprimerie de Lely, jusque *dans sa Vie de Sade*, au long de centaines et de centaines de *pages, pour comprendre com*ment s'obtient ce qu'il appelait le *serré* d'un texte *poétique*. C'était un écrivain dont les phantasmes (on l'a parfois traité d'*érotomane distingué* !) étaient maîtrisés et sublimés dans l'écriture. Non, Gilbert Lely n'était pas un libertin ; c'était un amoureux. L'amour était pour lui l'antidote de la mort. « *La différence corporelle de l'homme et de la femme,* disait-il, *ce luxe fabuleux, m'éblouit !* ».

Animé d'un amour maniaque de la langue, d'un amour fou de la beauté, il aura vécu toute sa vie au large du siècle, dans des abîmes dont nous ne soupçon*nerons jamais* la cartographie mentale. La poésie, l'amour, la *gravure à l'eau-forte et la trans*parence de son écriture auront *été ses garde-fous*.

Né à Paris le 1er juin 1904, il est mort à Paris le 4 juin 1985 (*le Monde* du 8 juin). Il a vécu les dix dernières années de sa vie avec Marie-Françoise Le Pennec, devenue sa femme en 1979, *elle-même auteur* cette année-là d'un *Glossaire du langage érotique aux dix-septième et dix-huitième siècles*. En 1980, Gilbert Lely publia avec Georges Daumas mille pages d'inédits de Sade. En 1982, *chez* Jean-Jacques Pauvert, une édition revue et aug*mentée de sa Vie de Sade*. Sans compter les poèmes qu'il ajouta encore à ses *Œuvres poétiques*. L'homme n'est plus. Mais le poète reste à découvrir dans l'essence la plus vive et plus que jamais présente de son œuvre.

MICHEL CAMUS.

### BIBLIOGRAPHIE

- Le Portefeuille du marquis de Sade, Ed. de la Différence, 1977.
- Gilbert Lely, Ed. Thierry Bouchard 1979.
- Lettres et Mélanges littéraires (*D.A.F. de Sade*), *Ed.* Borderie 1980 sous jaquette Jean-Jacques Pauvert.
- Oeuvres poétiques, Ed. Jean-Jacques Pauvert 1969 et Ed. de la Différence 1980.
- Clio, Sotadès et Charcot, Ed. Thierry Bouchard 1981.
- Vie du Marquis de Sade, Ed. *Gallimard 1952-1957* et Jean-Jacques Pauvert 1981.

Ont collaboré à ces pages : Anne Bragance, Pierre Chuvin, Pierre Drachline, Frédéric Gaussen, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Monique Pétillon, Jean-Louis de Rambures, Josyane Savigneau, Raphaël Sorin, Nicole Zand.

## • EN BREF

★ La prochaine réunion de l'Association française pour le développement de la psychohistoire aura lieu le samedi 15 juin, à l'Institut de démographie de Paris, 22, rue Vauquelin, 75005 Paris, à 14 h 30. Au programme, deux communications sont prévues : celle d'Annie Sidro, *Image et Symbole du corps de Sa Majesté Carnaval*, et celle de Jacqueline Hecht, *Pour une interprétation psychanalytique de Boisguilbert*.

★ Le prix France-Culture 1985 a été attribué à Emmanuel Hocquard pour son roman *Aerea ou les forêts de Manhattan* (POL) par six voix contre trois à Pierre Vilbreau pour *Je cherche un livre* (Flammarion) et une à Renaud Camus pour *Notes sur les manières du temps* (POL).

● *L'association* des AMIS DE LA JEUNE POESIE (case postale *561 1211 Genève 6*) rend hommage à Jean Hercourt en rééditant, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort, le recueil de poèmes : *Stabiles*.

هكذا من الأصل



...mort de Gilbert Lely
...te et biographe de Sade

EN BREF

LA VIE DU LIVRE

POLONAIS

● HISTOIRE

# Les lubies françaises

***L'historien américain Robert Darnton se demande comment les Français, ces gens si raisonnables, ont pu s'emballer pour* la Nouvelle Héloïse, *raconter des histoires à dormir debout et massacrer des chats...***

CHAQUE génération tend à exagérer ses prédilections. Aux passions des aînés, la postérité oppose l'étonnement ou le sourire, réservés aux choses révolues. Il en est de la vie comme de la littérature : *Atala* et *René*, *Jocelyn* ou *la Femme de trente ans* ne suscitent plus des engouements déraisonnables ; et l'on est moins armé encore pour comprendre les lendemains agités de *la Nouvelle Héloïse*. Ce fut un véritable soulèvement romantique, que Robert Darnton nous invite à redécouvrir dans le bel essai qui clôt son dernier livre.

Si Rousseau, le génie le plus solitaire de son temps, entraîne tant de cœurs à son passage, c'est qu'il atteint par les mots ce qu'il vise par l'esprit : s'emparer de l'âme de ses lecteurs, sans céder à leurs préjugés. Le siècle veut être ému, Rousseau lui prêtera sa mélancolie, ses fantômes, sa flamme. Il tend à ses contemporains le miroir dans lequel, à force de se reconnaître, ils finiront par se remodeler. La fièvre du rousseauisme tient précisément de cette réconciliation avec soi à travers une image confusément chérie que l'on retrouve et que l'on se remet à aimer.

Des milliers de Julie et de Claire prennent ainsi vie à travers cette opération à la fois mystérieuse et familière qu'est la lecture. Mais Rousseau fait plus que nourrir l'égotisme ou les illusions de quelques âmes sensibles. Par le biais le plus « suspect » – celui du roman – il veut transformer la lecture en un apprentissage de la vie, d'un mode de vie, et ainsi régénérer la société.

C'est cette complicité sociale, réservée jusque-là aux seuls livres religieux, qu'étudie Darnton, à travers la figure d'un obscur lecteur de province, vingt ans avant la Révolution. Ce notable aisé de La Rochelle partage sa passion entre les manuels pédagogiques et les écrits du « *vertueux Jean-Jacques* » qui vont gouverner sa pensée, ses goûts, sa vie conjugale et l'éducation de ses enfants. A une époque où la multiplication de l'imprimé rend la lecture de plus en plus « extensive » (c'est la thèse de certains historiens allemands), voici donc un « *bourgeois ordinaire* » qui lit aussi intensément la littérature « *dépravée* » que ses ancêtres méditaient les prédications calvinistes : les mêmes pratiques de lecture traditionnelle survivent ainsi, grâce à l'œuvre qui a le plus révolutionné son temps.

Exemplaire ? ce « *primitif du rousseauisme* » l'est assurément, puisqu'il correspond largement au lecteur idéal imaginé par Rousseau. Mais est-il représentatif ? C'est là un problème qui traverse le livre d'un bout à l'autre. Robert Darnton n'a visiblement cure des quantifications en matière d'histoire culturelle.



Illustration pour « La Nouvelle Héloïse » de Jean-Jacques Rousseau

L'histoire des mentalités qui aligne des chiffres et des courbes pour mesurer les attitudes collectives a certes produit de beaux résultats, mais ne s'est pas montrée capable de pénétrer la pensée, la sensibilité, la vision du monde des hommes d'autrefois. Le temps est donc venu de tenter autre chose.

Darnton propose de troquer les masses des données contre des expressions individuelles susceptibles de dévoiler le langage général dans lequel elles s'insèrent. Ce détour de l'histoire culturelle par l'anthropologie est bien l'objet de cet ouvrage, dont les différents chapitres s'organisent chacun autour d'un texte particulier, lequel est inscrit dans un contexte qu'il s'agit justement de découvrir : *la ville telle que* se la figure un bourgeois de province, le monde intellectuel vu et « noté » par un commissaire de police, ou la stratégie épistémologique de l'*Encyclopédie* que traduit *le Discours préliminaire* de d'Alembert.

## La ruse et la paillardise

La « *matière* », on le voit, est bien traditionnelle. Ce qu'elle apporte, disons-le franchement, ne réserve pas non plus de grandes surprises : la vision strictement corporative de la société urbaine, la méfiance d'un bourgeois aisé à l'égard de la noblesse, sa crainte de la « *populace* », ses aspirations à la notabilité sociale, autant de traits qui nous sont familiers, grâce notamment aux... historiens des mentalités. Il en va de même pour la sociologie de l'intelligentsia d'Ancien Régime et ses rapports ambigus avec le pouvoir, sujet que Darnton lui-même a largement renouvelé il y a quelques années déjà.

Plus inattendus me paraissent les essais qui ouvrent le livre. Pour saisir l'univers des Français d'il y a deux siècles, Darnton y prend des biais insolites : celui, par exemple, des contes pour enfants que l'on racontait dans les foyers villageois. Ces narrations « *typiquement françaises* » aux intrigues familières laisseraient entrevoir toute une « *mentalité* » qui l'est moins : elles violent allègrement bien de nos tabous actuels – la sodomie, l'inceste, le cannibalisme – que les *Contes de ma mère l'Oye* préféraient déjà couvrir d'un voile pudique. Elles révèlent une réalité dure, immuable, où la ruse, la méfiance, la fourberie, mais aussi le rire et la paillardise offrent aux faibles la seule arme disponible pour affronter les puissants.

Toutefois, il ne s'agit ici ni de reconquérir le monde, ni de bouleverser l'ordre social. L'exubérance que l'on suppose aux veillées paysannes n'est libérée que parce qu'elle contient implicitement sa part de résignation à l'inéluctable retour des choses.

Ce constat trouve une éclatante et cruelle illustration dans le récit du massacre des chats, commis par quelques apprentis et compagnons imprimeurs dans le Paris des années 1730 ; une revanche d'ouvriers malmenés par leur maître, mal nourris, mal logés, chaque nuit réveillés par les chats du voisinage. C'est une revanche en deux temps : on importune l'imprimeur et sa femme par des miaulements nocturnes, imités avec talent par l'un des ouvriers ; puis, sur l'ordre du maître exaspéré, on passe à la chasse aux félins qui vise en premier lieu *la Grise*, la chatte adorée de madame. La tuerie est précédée par un simulacre de procès, avec des gardes, un confesseur, un bourreau. Déclarés coupables, les chats se voient administrer les derniers sacrements avant d'être pendus sur une potence improvisée. La scène provoque la colère du bourgeois et le désespoir de son épouse. Elle va nourrir encore longtemps l'hilarité des ouvriers, qui vont la rejouer sur le mode de la parodie, pour retrouver les frissons du spectacle originel.

Cette traîne de violence et de rire renferme tout un écheveau de métaphores que Darnton cherche à démêler : sorcellerie, pouvoir occulte, sexualité, autant de symboles incarné par la figure du chat et que les compagnons manipulent et redistribuent à travers la scène du massacre. Le supplice de *la Grise* est ce détour symbolique qui permet d'agresser le maître, violer sa femme, vouer la maison et le système aux gémonies, mais sans aller jusqu'au bout et sans être puni.

L'exercice est brillant. Mais il se fonde sur un texte rédigé trente ans après les événements, ce qui ne va pas sans problème : toutes les virtualités d'un symbole sont-elles, à tout instant, exploitées par ceux qui les manient ? Du drame au récit, sont-elles restées les mêmes ? Darnton reconnaît la difficulté, mais sans vraiment la résoudre. Au fond, son livre indique une voie plus qu'il ne propose une méthode. L'histoire qu'il suggère fera rêver plus d'un historien désireux de mieux comprendre une culture dans son contexte. Elle attend encore une règle du jeu.

**RAN HALÉVI**

**★ LE GRAND MASSACRE DES CHATS, ATTITUDES ET CROYANCES DANS L'ANCIENNE FRANCE, de Robert Darnton. Traduit de l'américain par Marie-Alyx Revellat. Laffont. 285 pages. 95 F.**

# L'Église et les « infâmes »

***L'Église a-t-elle toujours réprimé l'homosexualité ? Oui, affirme Maurice Lever. Non, répond John Boswell, pour qui l'intolérance cléricale ne date que du XIIIᵉ siècle.***

A LA fin du onzième siècle, le juriste Yves de Chartres signale au pape Urbain II, grand réformateur et père de la première croisade, que l'archevêque de Tours Raoul a convaincu le roi de France de nommer au siège épiscopal d'Orléans un certain Jean. Tout le monde savait que ce personnage était l'amant de l'archevêque, qu'il avait eu des relations sexuelles avec le roi, et même le précédent évêque d'Orléans, le propre frère de Raoul. Or le pape n'intervint pas et Jean fut consacré évêque le 1er mars 1098. Il administra son diocèse avec succès pendant quarante ans.

En ouvrant ce dossier parmi cent autres, John Boswell réagit contre l'idée généralement admise que les homosexuels ont constitué une minorité rejetée et pourchassée depuis le triomphe de la trop fameuse morale judéo-chrétienne, aggravée par l'obscurantisme médiéval. Et si, se demande Boswell, l'intolérance était première ; sa justification n'étant qu'ensuite tirée d'un argumentaire biblique ? Les Ecritures, après tout, condamnent beaucoup plus explicitement l'avarice ou l'hypocrisie que l'homosexualité. Or aucune société n'a fait un tabou de ces deux vices et aucun Etat ne les a jamais condamnés dans ses lois.

L'antipathie historique à l'égard des homosexuels n'est peut-être pas à chercher où l'on croyait, et il faut essayer de distinguer entre l'application consciencieuse d'une morale fondée en religion, et la justification, à l'aide de préceptes religieux, d'une animosité ou de préjugés dont l'origine est ailleurs. Reste à savoir où ?

On sait généralement que le monde antique, tant grec que romain, ne s'est pas préoccupé de classer les gens en fonction du sexe vers lequel les poussaient leurs goûts érotiques. Tolérance donc, bien attestée jusqu'à... l'établissement du christianisme sous l'influence duquel auraient été prises, du troisième au sixième siècle, les premières mesures répressives. Mais pourquoi privilégier ici, en l'isolant, le phénomène « christianisme » ? Ces trois siècles ne sont-ils pas aussi, et sans doute d'abord, ceux de la crise du monde romain, du passage d'une société urbaine, où la prééminence du politique protège les individus, à une société rurale, où c'est le groupe familial qui est la référence essentielle ?

Ce modèle anthropologique propose une explication moins idéologique que l'argument du judéo-christianisme. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi – même en admettant que le monde juif soit violemment anti-homosexuel – les chrétiens auraient suivi le judaïsme sur ce point précis, alors qu'ils rejetaient les prescriptions alimentaires ou la circoncision.

Que le christianisme primitif n'ait pas fait bon ménage avec la sexualité, on le sait aussi. Mais cela ne signifie pas une hostilité particulière pour l'homosexualité, et Boswell établit qu'il existait aussi une tradition d'attitudes tolérantes et même positives envers l'amour et l'érotisme. Cette tradition s'épanouit avec la renaissance des villes des onzième et douzième siècles. C'est en son cœur que se situe l'épisode, évoqué plus haut, des évêques homosexuels.

On assiste alors à une explosion de la littérature amoureuse. Elle dépeint des chevaliers épris de dames lointaines... ou d'autres chevaliers. Certains moines comme saint Anselme du Bec ou Aelred de Rievaulx déploient une poésie mystique où les tendres amitiés deviennent exemplaires de l'amour de Dieu pour l'homme. Et dans une véritable *gay subculture* on célèbre les amours de David et Jonathan. Des poètes chrétiens puisent dans la *Bible* les éléments d'une célébration de l'homosexualité.

## Premiers bûchers

Or cette ère de tolérance, qui correspond donc au retour à une culture plus urbaine, se termine brusquement dans les premières décennies du treizième siècle. On entre alors, et alors seulement, dans l'ère de l'intolérance, qui n'est donc pas judéo-chrétienne, à peine médiévale, et, nous allons le voir, plutôt moderne.

On ne peut invoquer ici, comme pour les troisième et sixième siècles, le passage à une culture rurale. C'est dans l'essor du pouvoir d'Etat, dans l'uniformité croissante des esprits et des institutions qu'il faut chercher une explication : le treizième siècle est le siècle des *monarchies*, des universités, de l'Inquisition, des sommes théologiques et juridiques. Il n'y a plus de place pour le déviant, l'incontrôlé. D'autant plus que deux menaces pèsent sur la chrétienté : l'islam (et avec lui le judaïsme), et l'hérésie. Leurs adeptes ont rapidement été désignés comme sodomites. Les exclusions se rencontrent et se recouvrent : au milieu du treizième siècle, les premiers bûchers se dressent ; il n'y a plus de littérature « *gay* », et l'opinion, majoritairement, rejette les homosexuels.

*Vox populi, vox Dei* ? Cette maxime n'a jamais été celle des théologiens. Et c'est autour de l'idée de nature, qui n'a rien de biblique ni de judéo-chrétien, que va être théorisé ce mouvement de moralité populaire. L'homosexualité devient, définitivement, « contre-nature ». Tous les éléments de l'intolérance moderne sont en place. Elle est promue par l'Etat, soutenue par le peuple, et fondée en raison par les intellectuels.

## Chronique scandaleuse

Il est alors difficile de souscrire aux affirmations péremptoires de Maurice Lever qui, prenant la suite chronologique de Boswell dans un livre de facture il est vrai très différente, voit dans l'épisode biblique de Sodome « *l'origine de la malédiction qui, depuis deux millénaires, pèse sur les homosexuels* », fait du Lévitique « *un texte fondateur* », et pense que « *de tout temps l'homosexualité fut assimilée à l'hérésie* ». C'est l'illusion d'optique, trop fréquente, de l'observateur installé sur les quatre cents dernières années de notre histoire, et qui voit en un raccourci saisissant les deux mille ou trois mille ans qui ont précédé. Maurice Lever a évidemment une excuse majeure, c'est que les contempteurs de l'homosexualité ont privilégié, dans la tradition biblique et chrétienne, tout ce qui pouvait aller dans leur sens. Mais l'historien doit s'efforcer de corriger cette lecture.

L'intérêt que l'on peut trouver à ces *Bûchers de Sodome* n'est d'ailleurs pas du côté de ses présupposés théoriques ; il réside plutôt dans la chronique scandaleuse, tantôt brillante tantôt sordide, des « infâmes » sous l'Ancien Régime. Un itinéraire qui nous mène de la cour du Vatican au seizième siècle aux culs-de-basse-fosse du Grand-Châtelet de Paris au dix-huitième siècle. On rencontre ainsi le gotha de l'homosexualité moderne, qui échappe largement à la répression, tandis que l'éclat des supplices est réservé aux misérables.

Derrière ces deux livres, une nostalgie et une protestation d'innocence. Le premier disculpe la religion du péché de répression de l'homosexualité au terme d'une analyse savante ; le second l'accable comme si la cause était entendue. Le tumultueux dialogue de l'homosexualité et de la religion n'est pas terminé. Il n'est d'ailleurs sans doute qu'un aspect d'une plus vaste quête d'identité.

**MICHEL SOT.**

**★ CHRISTIANISME, TOLERANCE SOCIALE ET HOMOSEXUALITE. LES HOMOSEXUELS EN EUROPE OCCIDENTALE DES DEBUTS DE L'ERE CHRETIENNE AU SEIZIEME SIECLE, de John Boswell, traduit de l'anglais par Alain Tachet, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 522 p. 250 F.**

**★ LES BUCHERS DE SODOME, HISTOIRE DES « INFAMES », de Maurice Lever, Fayard, 426 p., 95 F.**

## Un prêtre chez les homosexuels

« CETTE homosexualité que je n'ai pas choisie devait être un élément dynamique ou alors la désespérance qui ne peut mener qu'au suicide. J'ai réussi à en faire un élément dynamique. Cela m'a permis de découvrir des êtres et des choses que je n'aurais jamais découverts si j'avais été comme le plus grand nombre...

» J'ai rencontré un être avec lequel nous construisons un amour vrai, profond, corps et âme. Notre recherche de l'un par l'autre est-elle donc si scandaleuse que l'Eglise soit contrainte de nous condamner ? N'y a-t-il pas aussi dans cet amour une recherche de ce que peut être l'amour entre Dieu et ses créatures ? »

Ainsi s'exprime un des nombreux homosexuels chrétiens auprès desquels Xavier Thévenot a mené une enquête. Contre les normes intemporelles de la morale, il entend partir de sa longue expérience de prêtre parmi les homosexuels. Son livre rassemble d'étonnants témoignages.

D'où il ressort, entre autres, qu'un homosexuel chrétien seulement sur dix ressent ses pratiques amoureuses comme coupables et qu'un sur cinq n'hésite pas à juger que sa conduite érotique le rapproche de Dieu. Cette approche phénoménologique est doublée d'une étude critique des apports de la science contemporaine, qui confirme qu'il existe « *des personnes structurées de façon homosexuelle* ». Ce que Thomas d'Aquin ne soupçonnait peut-être pas. C'est à partir de là qu'il faut relire la Bible et la Tradition.

Dans la Genèse, il y a reconnaissance *d'un lien entre l'altérité divine*, origine de la création, *et l'altérité sexuelle*, sommet de la création. L'homosexualité est *donc désordre*, tant de la création que de la relation de l'humanité à Dieu. Voilà le fondement de la condamnation qui n'est qu'accessoirement à chercher du côté de l'épisode littéraire de Sodome des sentences du Lévitique habituellement invoquées.

Pris entre le « vécu » des homosexuels et la parole révélée, le théologien moraliste traite l'un et l'autre avec un égal sérieux et une même sympathie, au sens fort du mot.

Au terme d'un parcours ouvert à toutes les interrogations *existentielles* et *scientifiques*, l'auteur rejoint néanmoins la *conviction de fond de la tradition* chrétienne : l'homosexualité est *une forme a-normative de sexualité*. Mais ce n'est pas parce qu'elle est inféconde comme on le dit trop souvent ; c'est parce qu'elle refuse la dialectique de l'autre et du même qui, dans le domaine de la sexualité comme en bien d'autres, permet l'accession des personnes à l'épanouissement.

**M. S.**

**★ HOMOSEXUALITÉS MASCULINES ET MORALE CHRÉTIENNE, de Xavier Thévenot. Ed. du Cerf, 115 F.**

● POLITIQUE

# La dictature de l'opinion

***Bernard Rideau publie un « discours de la méthode » à l'intention des futurs présidents de la République.***

SELON Bernard Rideau, les princes qui nous gouvernent n'ont que *« l'illusion du pouvoir »*, comme l'indique le titre de son livre : le véritable maître du jeu est aujourd'hui en France l'opinion publique qui, non contente de sanctionner le régime en place à l'occasion de chaque échéance électorale, exerce désormais sur lui, par l'intermédiaire des sondages, un contrôle de tous les instants. Le nouvel élu, affirme Bernard Rideau, *« se trouve placé sous surveillance »*, son pouvoir est *« celui que le peuple lui accorde au jour le jour »*. *« L'élection légalise »*, explique encore l'auteur, alors que *« l'opinion légitimise. »*

Bernard Rideau, qui fut chargé de la « communication » de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée de 1975 à 1981, ne se pose pas en moraliste : à aucun moment il ne s'indigne de l'influence que peuvent avoir les humeurs changeantes de la *« plèbe »* sur la définition d'une politique. C'est en praticien qu'il constate que depuis près de vingt ans *« aucun président de la République n'a pu échapper à cette emprise : le jugement de l'opinion »*, et c'est en spécialiste encore qu'il étudie les relations entre le chef de l'Etat et la volonté populaire au cours des quatre « septennats » de la Ve République, avant de prodiguer quelques conseils à l'actuel titulaire de la fonction et aux futurs candidats à sa succession.

Bernard Rideau observe que trois phases caractérisent chacun des mandats présidentiels. C'est d'abord *« l'état de grâce »*. L'expression est de François Mitterrand, mais tous les occupants de l'Elysée ont connu cette période d'euphorie qui suit la victoire : pour de Gaulle, elle s'est achevée en février 1963 avec la grève des mineurs, pour Pompidou en mars 1972 avec le référendum sur l'Europe, pour Valéry Giscard d'Estaing en mars 1976 avec les élections cantonales, Pour François Mitterrand en juin 1982 avec la deuxième dévaluation du franc au moment du sommet de Versailles.

## La « quête de reconnaissance »

Viennent ensuite la *« course-poursuite »* (ce que les socialistes ont baptisé *« reconquête de l'opinion »*) et la *« quête de reconnaissance »* qui, pour les trois premiers présidents et aussi, selon Bernard Rideau, pour le quatrième, a conduit au rejet.

Sans entrer dans le détail de ces péripéties, notons tout de même que l'approche particulière de l'auteur donne de cette époque une vision originale. L'examen des sondages montre, par exemple, qu'en termes de popularité de Gaulle a beaucoup plus souffert de ses déclarations de 1967 sur Israël *(« un peuple sûr de lui et dominateur »)* et sur le *« Québec libre »* que des événements de mai 1968, et que la *« vraie rupture »* de Valéry Giscard d'Estaing avec l'opinion a eu lieu en février 1979 quand furent annoncées vingt mille suppressions d'emploi dans la sidérurgie.

Dessin de CAGNAT.

Attentif à bien distinguer le « message » lui-même de sa méthode de transmission (qui seule relève du professionnel de la communication), Bernard Rideau analyse avec finesse des facteurs aussi importants dans la construction de l'image présidentielle que les conditions mêmes de l'élection au suffrage universel, le partage des tâches entre le président et le premier ministre, la notion de domaine réservé, le rôle des institutions et, d'une façon plus générale, les *« règles non écrites »* qui commandent le comportement du chef de l'Etat s'il veut échapper au discrédit. L'auteur propose également quelques solutions pour limiter les effets de ce contrôle populaire (telles que la réduction de la durée du mandat présidentiel et l'introduction de la proportionnelle aux législatives – sur ce point, les décisions du gouvernement sont allées au-delà de ses vœux !).

Ces solutions apparaissent pourtant bien modestes face à un tel phénomène. C'est peut-être la faiblesse de ce travail – outre quelques erreurs factuelles (1) – de ne pas s'interroger davantage sur la manière dont se forme ce qu'on appelle l'opinion, notamment à travers les médias, mais c'est assurément son mérite de suggérer, dans un style clair et vivant, toute une série de questions qui mettent en jeu jusqu'aux fondements de la démocratie représentative.

**THOMAS FERENCZI.**

**★ L'ILLUSION DU POUVOIR, de Bernard Rideau, La Table ronde, 280 pages, 82 F.**

(1) François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, n'a pas été précipité dans la piscine qu'il venait inaugurer à Nanterre en janvier 1968 : son altercation avec Daniel Cohn-Bendit est restée purement verbale. D'autre part, Pierre Mendès France n'a pas pris la parole au stade Charléty en mai 1968, et Michel Rocard a adhéré au PS en 1974, non en 1973.

# Chronique de la guerre scolaire

***Gérard Leclerc a enquêté sur une querelle qui a mobilisé et divisé la France.***

LE SPULEN est un animal à la fois fascinant et terrifiant. Ce n'est pas François Mitterrand qui dira le contraire. Le SPULEN (Service public, unifié et laïque de l'éducation nationale) figurait, parmi cent autres, dans les propositions du candidat socialiste à l'Elysée en 1981. Il a dû le maudire maintes fois, ce SPULEN, l'ancien candidat devenu chef de l'Etat ! Et aujourd'hui, encore, les arêtes de ce poisson immangeable doivent lui rester en travers de la gorge...

On a dit que l'affaire de l'école privée (1982-1984) avait été la plus grave erreur du septennat de M. Mitterrand. Celle qui valut à l'élu du « peuple de gauche » la mobilisation intense, décisive et finalement victorieuse, du « peuple de droite ».

Une succession d'erreurs d'appréciation, comme le prouve la lecture du livre de Gérard Leclerc *la Bataille de l'école*, chronique d'une guerre qui ne fit pas de morts mais mobilisa la France durant des mois. Le poids conjugué de l'histoire et de l'idéologie explique la succession des faux pas et des tactiques ruineuses.

Du programme de 1981 au retrait de la loi Savary, en juillet 1984, il s'est écoulé un peu plus de trois années. C'est peu au regard de l'éternité des siècles. C'est énorme si l'on mesure l'évolution des esprits entre ces deux dates. En 1981, la gauche laïque pensait que la gauche au pouvoir intégrerait l'école privée au dispositif de l'école publique. Aujourd'hui, elle sait – toute la gauche sait – que c'est impossible à vue humaine. Tout simplement parce qu'on ne peut pas toucher à l'école dite « libre » sans heurter de front une conscience sinon de classe, du moins « d'école », une identité sociologique et psychologique dont la ferveur, la force et la popularité ont eu l'occasion de se manifester, au sens littéral du mot, avec le point d'orgue du 24 juin 1984 à Paris, sorte de défilé de la victoire au terme d'une guerre civile « sèche ».

## Les « deux héritages »

Gérard Leclerc, journaliste au *Quotidien de Paris*, où il suit à la fois les questions d'éducation et de religion – en l'occurrence, ça tombait bien..., – a été pour son journal l'observateur passionné de ce long débat. Ses préférences ne sont pas masquées. Il a mis sa plume au service du camp qui, finalement, devait l'emporter, et son livre en témoigne. Chroniqueur attentif des mille et un épisodes de cette querelle à rebondissements, Gérard Leclerc en a rencontré tous les acteurs principaux dont il fait des portraits vivants et efficaces.

## La cause et la loi

La thèse de l'auteur est qu'on est passé, en raison des surenchères de certains socialistes (notamment au Parlement), à côté de cette fameuse *« chance historique »* que le cardinal Lustiger appelait de ses vœux. Il décerne à Alain Savary, le ministre chargé de ce dossier explosif, un brevet de bonne conduite, estimant que si l'on en était resté à ses intentions (et à ses projets) un équilibre aurait été trouvé, accordant les modérés des deux camps. Pour Gérard Leclerc, les hésitations du chef de l'Etat, déchiré personnellement par les « deux héritages » (le chrétien et le socialiste) dont il est porteur, expliquent qu'on en soit arrivé, au lieu d'apaiser les passions, à les provoquer maladroitement.

Dans son éloge de M. Savary, Gérard Leclerc explique que le ministre avait fait le pari du pragmatisme, estimant que si l'idéologie s'en mêlait on n'en viendrait jamais à bout. Le tort de M. Savary fut sans doute de croire qu'on pouvait, sur un pareil sujet, être seulement pragmatique et ne pas réveiller le lion qui dormait. D'un bout à l'autre du débat, l'idéologie a régné dans les deux camps. Aucun autre sujet ne pouvait peut-être susciter tant de crispations et de réflexes d'autodéfense, car il s'agissait des enfants, et non pas d'un débat technique. *« L'opinion est toujours étrangère aux débats législatifs*, écrit Gérard Leclerc, *elle se mobilise pour une cause. »*

La cause, en l'occurrence, c'était l'enfant. Le peuple des parents, apeuré par l'idée qu'il se faisait des projets de la gauche (ils veulent nationaliser les cerveaux de nos enfants), n'a pas cherché le compromis : il a cherché la défaite de l'adversaire. Réflexe passionnel, assurément, mais point surprenant pour qui connaît l'histoire tourmentée des rapports entre les catholiques et l'Etat. Charles Péguy, cité par l'auteur, avait bien compris – avant la gauche qui désormais le sait – que *« les crises de vie sociales s'aggravent, se ramassent, culminent en crises de l'enseignement, qui semblent particulières ou partielles, mais qui en réalité sont totales parce qu'elles représentent le tout de la vie sociale »*.

**BRUNO FRAPPAT.**

**★ LA BATAILLE DE L'ÉCOLE, par Gérard Leclerc. Denoël, 334 p., 98 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

# L'enthousiasme d'un « aussiephile »

## VOYAGE EN LITTÉRATURE AUSTRALIENNE

*Pour découvrir et comprendre l'Australie, il faut lire Patrick White, Nancy Cato et Bernard Cohen. Leurs livres sont le moyen de transport le plus rapide.*

SUR le plan culturel, l'Australie – qu'on appelle familièrement « Aussie » – se rapproche peu à peu. Ce n'est pas trop tôt ! En dix années, quelques progrès ont été accomplis. La télévision parfois, le cinéma de temps à autre, certains journaux et divers éditeurs perspicaces (notamment les Presses de la Renaissance) y ont contribué. Mais nous sommes loin du compte si l'on veut bien admettre, comme le font d'enthousiasme les aussiephiles, ces *happy fous*, qu'existent entre les formes de culture spécifiquement australiennes et les françaises, qu'il s'agisse de gastronomie, de sociabilité ou de littérature, des affinités, des correspondances particulières. La distance et divers obstacles, pas tous matériels, en retardant seuls la prise de conscience.

Le mieux est d'y aller voir. Les tarifs aériens ont plutôt tendance à baisser, du fait même que les passagers sont de plus en plus nombreux.

Métropole hauturière qui semble prête à prendre le large, Sydney l'océane, avec sa baie sillonnée de ferries, où luisent sous la lune les conques de l'Opéra, est un havre littéraire.

C'est en venant du large qu'il faudrait l'aborder, comme autrefois : passer entre les Heads, ces deux éminences rocheuses qui marquent le goulet ; longer les îlots de la rade – celui du Requin, celui de Pince-Tripes (Pinchgut, où la faim venait à bout des convicts les plus récalcitrants) – pour aboutir à Circular Quay où accostent les paquebots, hélas ! classables parmi les espèces en voie de disparition, et d'où ils repartent au son des fanfares.

### A la recherche d'un écrivain perdu : Paul Wenz

La littérature, méconnue, discrète ou célébrée, il suffit de l'aimer un peu pour la retrouver fidèle à sa nature d'exception dans les pages du *Bulletin*, cet hebdomadaire centenaire qui incarne la vitalité, ou dans celles du *National Times*... On peut aussi déjeuner, dans un de ces restaurants pleins de souvenirs qui transcendent l'endroit où l'on mange (très bien, d'ailleurs) : ainsi chez Len Evans, en compagnie de Geoffrey Dutton, grand artisan des lettres australiennes qu'il évoque dans un ouvrage essentiel : *Snow on the Saltbush* (Penguin). Ou, autre bonne adresse, à E.J.'s, sous le portrait de Marcel Proust qu'a rapporté d'Illiers-Combray un écrivain tout à fait hors série, hors concours, hors pair : Frank Moorhouse. Il est permis d'espérer que l'on traduira et publiera bientôt en français celles de ses histoires que Dusan Makavejev, le metteur en scène de *Sweet Movie*, vient de porter à l'écran dans un film qui s'appelle *The Coca-Cola Kid*. Le livre *(Selected Stories)* a été édité par Angus et Robertson.

En plein *bush* australien, c'est du champagne Krug qu'en 1898 Paul Wenz déboucha pour célébrer la *construction* de « Namina », sa maison. Une belle demeure qui subsiste aussi belle aujourd'hui, par les soins de la famille Bruce, au cœur d'une région de culture et d'élevage, à 300 à 400 kilomètres à l'ouest de Sydney. C'est là que vint le voir son ami Jack London, dont il a traduit *l'Amour de la vie* (Christian Bourgois). C'est là surtout que, seul écrivain franco-australien d'une certaine valeur littéraire, Paul Wenz donna le jour à ses nouvelles et romans, six volumes comme nul n'en a fait de semblables, auxquels s'ajoutent d'autres ouvrages et des inédits. Un jour viendra, bientôt sans doute, où l'on se rendra mieux compte du phénomène : un observateur des plus fins, créateur fécond, averti des réalités du travail, sensible aux élans du cœur, s'avère non seulement l'introducteur privilégié de l'Australie auprès de lecteurs français, mais encore un romancier incontestablement plus doué que son condisciple de l'Ecole alsacienne, André Gide. Paul Wenz est mort à soixante-dix ans, en 1939 ; au modeste musée local subsiste son portrait, par Laurens, et dans la resserre de la menue bibliothèque municipale, on trouve, sous une bonne couche de poussière, cent ou deux cents livres qui lui avaient appartenu *(« Madame Bovary », relu décembre 1921)*.

La majeure partie, grâce au ciel et à Nettie Palmer (célèbre écrivain du cru en son temps), se retrouve à la Mitchell Library, équivalent de la BN à Sydney. Là aussi a été préservé l'album de photos prises par Paul Wenz au fil des semaines, et retraçant la naissance de « Nanima » depuis le site nu et la rivière aux grands eucalyptus (la Lachlan), avec le tas immense de briques préparées sur place, jusqu'à cette fameuse caisse de champagne Krug, apportée par deux *squatters* (propriétaires terriens), vêtus avec un soin irréprochable, Paul Wenz et son cousin Krug sans doute, ou un autre membre de la famille (1).

### La gloire de Patrick White

La guerre, l'éloignement, ont nui plus que de raison à la renommée de Paul Wenz. Avec le prix Nobel, ce n'est pas la notoriété mais la gloire qui a déferlé sur Patrick White. Et c'en est une amplement méritée que d'avoir ainsi ennobli la démocratique culture *aussie*.

Avec Patrick White, l'homme de lettres devient l'homme des lettres de noblesse. On comprend qu'aucun autre titre ne vaille à ses yeux et qu'il ait renvoyé l'unique décoration qu'il avait acceptée *(Order of Australia)*. Ce genre de détail se trouve dans son autoportrait, baptisé, avec un art achevé de l'ambiguïté, *Défauts dans le miroir (voir ci-contre la critique de Gabrielle Rolin)*.

Patrick White donne l'impression d'un être d'habitudes et d'un travailleur, ni noceur ni même noctambule : *« Le grand matin a toujours été le meilleur moment de la journée. »* Assurément, cet homme ne se berce pas d'illusions : *« On parvient à un point où l'on a tout possédé et ce tout équivaut à rien. »*

Une œuvre comme celle de Patrick White, pourtant, ce n'est pas rien ! La réédition d'*Une ceinture de feuilles*, chez Gallimard, fournit une occasion idéale d'y pénétrer plus avant ou même de l'aborder. Ce roman de grande envergure raconte, avec au début une lenteur savante et délibérée, puis avec fougue et violence, la vie et les aventures inattendues d'Helen Roxburgh, une jeune femme des années 1830. Mariée à un homme plus riche et plus âgé qu'elle (grand lecteur de Virgile), venue jusqu'en la Terre Van Diemen qu'on appellera plus tard Tasmanie. Regagnant l'Europe, elle échappe au naufrage de son bateau, mais son mari est tué par les aborigènes et elle devient leur esclave. Un forçat évadé la sauve. Elle retombe avec lui en pleine sauvagerie, supportant des épreuves et connaissant des jouissances qu'elle n'aurait jamais pu imaginer. Lorsqu'elle retrouvera le monde civilisé, plus rien n'y reprendra sa place.

### Les étoiles de Nancy Cato

*L'Australienne*, de Nancy Cato, a beaucoup plu en France et pour d'excellentes raisons. Voici à présent ses *Etoiles* qui, pour être *du Pacifique*, n'en brillent pas moins sur nos rivages. La raison en est simple : il ne s'agit pas d'un best-seller de carton-pâte, mais d'un roman foisonnant, qui met en scène des personnages vrais, abonde en temps forts et détails intéressants, donne une ample idée de l'Australie et dégage même des perspectives nullement banales sur *notre sort à tous. Une fois* qu'entraîné d'un seul élan par la lecture, on est arrivé au bout de ces cinq cents pages denses et diverses, on mesure la maîtrise de l'auteur. Dans ce labyrinthe d'histoires à l'intérieur de l'histoire, le fil est facile à suivre et c'est à la fin, heureuse ou non, que l'on s'étonne du chemin parcouru. Les noms filent en cascade, ainsi que les prénoms, chez ces Anglo-Saxons, Mélanésiens, Aborigènes et Portugais.

Songez à ce qu'il a fallu d'êtres humains, d'expériences parallèles et conjuguées de génération en génération et d'innombrables particularités pour en arriver à ce garçon qui échoue dans ses études mais a le courage de lutter contre la guerre au Vietnam. L'œuvre originale s'appelle en anglais *The Forefathers*, littéralement, les Ancêtres. L'ambition de Nancy Cato était de montrer quelle forêt cache un arbre généalogique. La réussite est complète, au point que l'on aimerait repartir en arrière, remonter aux sources.

### Bernard Cohen et l'état des lieux

Sans tapage, c'est quand même une véritable somme romanesque que nous propose Nancy Cato. Récemment parue chez Ramsay, l'étude de Bernard Cohen, bien que plus modeste par ses dimensions (moins de deux cents pages), couvre un champ considérable et rassemble données et commentaires d'un vif intérêt. Sur un air de fugue, s'il est vrai que l'Australie *« est devenue un lieu d'appel majeur pour tous ceux qui veulent aller jouer sur la roue de la fortune »*, comme dit le prière d'insérer, Bernard Cohen se livre à des variations d'une vituosité peu commune sur le thème australien. Il est informé, il comprend, il explique. Il dépasse alertement le stade du folklore et du pittoresque pour donner du continent une vision actuelle. Il signale les 47 070 kilomètres de côtes, salue les percées technologiques, la télévision par satellite, Channel O avec ses émissions en vingt-huit langues destinées aux différentes communautés nationales. *« L'origine du multiculturalisme australien remonte à 1972 et au gouvernement travailliste de Gough Whitlam... »* Bernard Cohen voit dans l'amour du surf un geste existentiel, et confronte l'amitié virile *(mateship)* avec l'homosexualité. Les Aborigènes ne sont pas oubliés : *« L'Australie ne connaîtra donc jamais l'esclavage et les tentatives de liquider ses premiers habitants se heurteront toujours à de fortes réticences morales, jusqu'à susciter à la fin du vingtième siècle une véritable réhabilitation du passé aborigène. »*

Sans mettre au rancart le numéro spécial d'*Autrement*, ni surtout le beau travail de Xavier Pons *(l'Australie*, Editions Complexe, Bruxelles), l'état des lieux brillamment dressé par Bernard Cohen s'avère désormais indispensable aux Français désireux de mieux comprendre l'Australie.

Et puis, il aime Louis Brauquier, poète français qui a vécu là-bas (2).

*Parfois, en regardant la*
*[nuit et les lumières*
*De la rade où dormaient des*
*[formes de cargos,*
*Je me sentais au bord d'un*
*[vaste continent...*
*(Eau douce pour navires*, NRF).

Lecteurs, spectateurs, voyageurs, nous sommes au bord de l'Australie, à deux doigts d'en découvrir la culture, après en avoir apprécié l'exotisme. Il serait dommage que nous en restions là.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

(1) Paul Wenz (1869-1939) auteur de nouvelles et de romans écrits en français mais d'inspiration purement australienne *(Contes australiens, le Pays de leurs pères, l'Homme du soleil couchant, le Jardin des coraux, l'Echarde*, etc.).

(2) Louis Brauquier (1900-1976), poète français qui vécut plusieurs années en Australie *(Eau douce pour navires*, Gallimard, 1930). Association Louis-Brauquier, 12, rue Louis-Brauquier, 13920 Saint-Mitre-les-Remparts, tél. (42) 80-99-62.

### Quelques titres récents

- Nancy Cato : **l'Australienne** (All the rivers run). Presses de la Renaissance, 1983. Et **Les Etoiles du Pacifique** (The forefathers). Presses de la Renaissance, 1985.
- Rodney Hall : **In memoriam** *(Just relations)*. Presses de la Renaissance, 1984.
- Christopher Koch : **l'Année de tous les dangers** (The Year of living dangerously). Presses de la Renaissance, 1985.
- David Malouf : **l'Enfant du pays barbare** (An imaginary life). Lieu commun 1983.
- Colleen McCullough : **Les oiseaux se cachent pour mourir** (The thornbirds). Et **Un autre nom pour l'amour** *(An indecent obsession)*. Belfond.
- **Aspects de la poésie australienne**, poèmes choisis, traduits et présentés par Christine Michel. Edition bilingue. Sud (62, rue Sainte, 13001 Marseille), 276 p., 120 F.
- **Ecrire dans le désert**, nouvelles australiennes présentées par Françoise Bregis. Revue **Brèves**, nº 15. 35 F. Atelier du Gué. (11300 Villelongue-d'Aude).

#### Des essais

- **Australie, manières d'être aux antipodes**, par Bernard Cohen. Ramsay. Coll. « Etat des lieux ». 192 p. 85 F.
- **L'Aube d'une nation** (**Les écrivains d'Australie de 1788 à 1910**, par Maryvonne Nedeljkovic. Publications de l'Université de Rouen (diff. PUF). 1982.
- **L'Australie et ses populations**, par Xavier Pons. Ed. Complexe. Bruxelles 1963. Du même auteur : **Henry Lawson, l'homme et l'œuvre**, Champion.
- **En Australie**, Guide bleu établi par Pierre Grundmann, Hachette.
- **Australie**, Ed. Autrement. 1984.

## La vérité en mille morceaux

### *Quand l'écrivain australien Patrick White brise le miroir pour reconstituer son portrait*

ON peut être un prix Nobel de littérature (1), avoir écrit une dizaine de romans de haute culture et d'âpre violence et demeurer (en France du moins) un auteur pour initiés. On peut même, comme Patrick White, ne guère s'en soucier. Travailler pour une future génération d'Australiens, moins matérialistes, analphabètes, puritains, et considérer son œuvre comme une *« offrande »*, une bouteille à la mer dont le hasard fera ce qu'il voudra. On peut encore, comble du paradoxe, concilier ce détachement exemplaire avec un engagement politique et demeurer *« partisan des travaillistes, malgré le comportement parfois si stupide des chefs du parti... »*, car il y a, comme antidote, le souvenir des ouvriers d'autrefois, et, de loin en loin, la rencontre d'un héritier digne d'eux.

*Défauts dans le miroir*, le dernier livre de White, tient plus du voyage en zigzag que de l'autobiographie. Soixante-dix ans d'expériences, de déboires, d'émerveillements, d'actions de grâces et de règlements de comptes, sont relatés dans un désordre apparent. On saute des parents terribles à la nurse tant chérie, et cet insatiable besoin d'aimer quelqu'un, quelque chose, sert de fil conducteur entre hier et aujourd'hui, l'épreuve des *public schools* anglaises, les bourlingages new-yorkais et la révélation de la Grèce, *« cette longue rage désespérée, cette haine amoureuse »*, qu'elle inspire à ceux qui la comprennent ou s'y efforcent. Très peu pour lui, les prières sur l'Acropole ou les visites de musées. Au prestige de l'Antiquité, il préfère le présent (l'immédiat après-guerre) sordide et confus. Il a pour compagnon de route, complice, amant, Manoly, Grec du Caire auquel sont dédiées ces Mémoires.

En toute candeur, mais non sans ironie, White se félicite de son *« ambivalence sexuelle qui,* déclare-t-il, [lui] *a donné sur la nature humaine des aperçus refusés à ceux qui sont clairement mâles ou femelles »*. Et de frémir à l'idée qu'il aurait pu être un *« hérérosexuel normal, comme on dit... un artiste pompeux paradant devant son miroir psychique, comme l'insupportable Goethe... ou une femme passionnée, jalouse, toujours en train de ravaler la bile d'une insoluble frustration »*.

Son génie (mot qu'il rougirait d'employer), il l'attribue à l'*« équivoque »* qui lui permet d'avoir un pied dans chaque camp. Et pas seulement lorsqu'il s'agit de sexes. Sa dualité se plaît à réunir les contradictions, non pour les opposer mais pour y puiser une double inspiration. Ainsi *Une ceinture de feuilles*, l'un des plus extraordinaires romans de White, *nous montre-t-il une* lady romantique s'adaptant, se convertissant presque, aux mœurs des sauvages.

De sa terrasse au-dessus de Sydney, le vieil explorateur – il vint au monde en 1912 – s'apprête au dernier départ. Il convoque les heures dorées d'autrefois, fond ensemble les images, musiques, parfums, caresses, qui l'ont imprégné ou blessé. *Plus un regret ni un désir*, rien qu'un sourire lucide en guise d'adieu, en hommage à ce qui fut, à l'aurore qui renaîtra demain.

GABRIELLE ROLIN.

(1) Patrick White a reçu le prix Nobel en 1973.

★ **DÉFAUTS DANS LE MIROIR**, de Patrick White, traduit par Jean Lambert, 327 p., 120 F.

★ **UNE CEINTURE DE FEUILLES**, de Patrick White, traduction de Jean Lambert, collection « l'Imaginaire », Gallimard, 427 p., 45 F.

● ***L'Australie et les poètes français.*** **– *Poetry Australia*, la principale revue australienne de poésie, a consacré un numéro double à la poésie française d'aujourd'hui. Yves Bonnefoy, Michel Butor, Bernard Noël, Pierre Oster, Jacques Réda, Claude Vigée et dix autres poètes dont l'œuvre compte pour nous, ont été présentés et traduits par Ken Dutton. Cet ouvrage remarquable peut grandement contribuer à une meilleure connaissance de notre culture dans les pays de langue anglaise : il faut espérer qu'on le trouvera dans les bibliothèques de l'Alliance française et de nos instituts culturels. Une telle marque d'intérêt, venue des Antipodes, méritait d'être signalée.**

★ ***French Poetry Now.*** **Edition bilingue disponible à l'Association culturelle franco-australienne, 11, avenue de Lattre-de-Tassigny, 92100 Boulogne. Tél. : (01) 603-01-92 (50 F + port).**

● ***Rencontres Australie-Canada à Toulouse.*** **– L'université de Toulouse-Le Mirail vient de publier, sous le titre *Colonisations*, un recueil de communications littéraires consacrées à l'Australie et au Canada durant un colloque tenu sous ses auspices. Les lecteurs de *l'Année de tous les dangers*, de Christopher Koch (Presses de la Renaissance) y trouveront une contribution de ce romancier et une étude psychanalytique de Xavier Pons qui éclaire brillamment un aspect de l'œuvre, portée à l'écran par Peter Weir.**



هكذا من الأصل

● DOCUMENT

# Comment te nommer Liban ?

***Huit livres pour essayer de comprendre le drame d'un pays déchiré et dévasté.***

AU fur et à mesure que s'accélère l'effroyable cyclone libanais, des plumes de plus en plus nombreuses se délient pour donner une vision de la tragédie. Il ne se passe plus une semaine, parfois de jour, sans qu'un nouveau titre, pour s'en tenir à la production francophone, nous parvienne de Paris, de Beyrouth ou d'ailleurs. On en est réduit à signaler les plus saillants.

*« Comment te nommer, Liban ? »* C'est sous l'invocation de ce beau vers puisé au *Cérémonial de la violence* d'Andrée Chedid (1), dont le complément est *« Comment ne pas te nommer ? »*, que Christian Troubé a placé son livre. Ce jeune journaliste de *la Vie* a choisi la voie originale, quand il s'agit de la guerre du Liban, de rester en coulisse et de faire parler des Libanais de divers bords, non extrémistes.

## Le langage des politiciens

Confrère beyrouthin de Troubé, Samir Anhoury, dans son *Enfer familier*, nous livre, en un français mélodieux, son témoignage vécu, *Journal de guerre* durant l'année cruciale 1983-1984, qui vit le Chouf se déchristianiser dans le sang et Beyrouth-Ouest découvrir le khomeinisme. C'est aussi l'occasion pour Anhoury de faire le procès d'un Etat libanais *« bâti sur des malentendus consentis »* et de mettre en relief *« le langage des politiciens libanais distillant incompréhension et méfiance »*.

Raymond Sayegh, né en 1939, enseigne depuis quatorze ans à l'Université libanaise. Déjà auteur de sept ouvrages, il publie cette fois un *« essai de polémologie, géopolitique et sociologie »*, consacré à la crise proche-orientale vue du Liban, et qui constitue une magistrale synthèse de la situation insaisissable prévalant au Levant depuis une génération. Ouvrage aussi clair que dense, qui a, en outre, le mérite de donner le premier tableau complet, en français, à notre connaissance, de tous les plans de paix au Proche-Orient de 1947 à nos jours.

Thom Sicking, né en 1940 aux Pays-Bas, jésuite au Liban depuis 1965, arabisant reconnu et également auteur francophone, dirige depuis 1980 l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'université Saint-Joseph de Beyrouth. Il a choisi de voir le Liban sous son angle le plus prosaïque, au bon sens du terme : observer *in situ* et longuement la vie socio-économique et culturelle de deux villages de la plaine de la Bekaa. Un village maronite et un village chiite. Le Père Sicking apporte une foule d'éléments inédits et vivants qui font de son livre sans doute l'un des plus originaux consacrés à la société rurale libanaise de notre temps.

Les chercheurs arabes et européens du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain de Beyrouth (CERMOC) ont décidé, pour leur part, de scruter les bouleversements sociaux du milieu urbain dans la capitale libanaise, mais aussi à Tripoli du Liban, chef-lieu d'une vaste région où se mélangent encore musulmans et chrétiens malgré l'instauration progressive, par la contrainte, du fait de certains sunnites, d'un genre de vie à l'iranienne. Outre ces deux cités libanaises, les jeunes chercheurs du CERMOC (Mona Charara Zacharia, Bachâr Chébarou, Waddah Charara, Sélim Nasr, Jean-Pierre Thieck, Michel Seurat qui a été enlevé le 22 mai à Beyrouth par le Djihad islamique, etc.) tracent aussi dans ce petit volume fort et ramassé les portraits contemporains du Caire, d'Alep et de Casablanca.

Antoine Messara et Ahmed Beydoun, le premier chrétien, le second chiite, appartiennent tous deux, malgré la différence de l'origine confessionnelle, à cette jeune génération d'intellectuels proche-orientaux, pénétrés de leur identité communautaire mais attachés, souvent et c'est le cas ici, à travers une solide double culture arabe et française, à une liberté de jugement partout battue en brèche de nos jours dans leur région.

## La « pudeur des communautés »

Dans son analyse du *Modèle politique libanais*, Messara se livre à une critique rigoureuse de cet *« aventurier en commerce et en politique qu'est le Libanais »*. Mais de l'expérience d'un demi-siècle de pouvoir islamo-chrétien et, surtout, d'égalité juridique des deux communautés, l'auteur retient les aspects positifs. Malgré ses imperfections, ce système permit au Liban de connaître un essor intellectuel dont Messara et Beydoun sont de bonnes illustrations.

Ce dernier, déjà connu comme poète arabophone, apparaît, avec la somme qu'il vient de publier sur l'*Identité confessionnelle et le temps social*, chez les historiens libanais modernes comme un philosophe de l'histoire, embrassant son sujet avec une érudition et une vision rarement rencontrées chez un écrivain de sa génération, libanais ou non.

A cette brassée d'ouvrages en prise sur les événements actuels, il manquait la touche de « patine historique » qu'apporte la réédition très opportune de la biographie libanaise d'une grande figure orientale : Fakhreddine II. De ce prince druze du Liban, si proche des chrétiens de son pays et de ceux d'Europe, que nous appelons Facardin, et qui, de 1572 à 1635, fut l'un des artisans de la patrie libanaise, Michel Chébli a tracé un portrait vif et bref où l'essentiel est dit, notamment l'émergence au Chouf il y a trois siècles de la famille féodale des Joumblatt, toujours fidèle au poste en 1985... Comme quoi même ce livre sur une époque éloignée de nous apporte aussi un éclairage supplémentaire au drame contemporain du Liban.

**J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.**

★ Christian Troubé : *Comment te nommer Liban? Des Libanais racontent la guerre*, éd. du Cerf, 227 p., 80 F.

★ Samir Anhoury : *Un enfer familier. Journal de guerre 1983-1984*, éd. Naufal, Beyrouth (diff. L'Harmattan et Avicenne, Paris), 205 p., 75 F.

★ Raymond Sayegh : *les Conflits dans les zones de crise : le Proche-Orient et le Liban*, éd. Dergham, Mkallés (Liban) (diff. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris), 264 p., 80 F.

★ Thom Sicking : *Religion et développement : étude comparée de deux villages libanais*, éd. Dar-el-Machrek, BP 946, Beyrouth, 290 p. (avec photos), 72 F.

★ Ouvrage collectif, *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machrek*, éd. du CERMOC (diff. Sindbad), 173 p., 65 F.

★ Antoine Nasri Messara, *le Modèle politique libanais et sa survie*, éd. Librairie orientale, BP 1986, Beyrouth (diffusion de cet ouvrage et des deux suivants par les librairies orientalistes), 535 p., 150 F.

★ Ahmed Beydoun, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*, éd. Librairie orientale, BP 1986, Beyrouth, 610 p., 160 F.

★ Michel Chébli, *Fakhreddine II Maan, prince du Liban*, éd. Librairie orientale, BP 1986, Beyrouth (avec illustrations), 160 p., 80 F.

(1) Flammarion, 1976.

### Un dictionnaire de droit franco-arabe

Ibrahim Najjar, Ahmed Zaki-Badaoui et Youssef Chellalah, trois des juristes proche-orientaux les plus réputés, se sont réunis pour préparer, surtout à l'usage de l'étudiant arabophone faisant des études de droit en français ou des avocats arabes francophones, un lexique allant uniquement du français vers l'arabe, mais d'une richesse exceptionnelle, et tenant compte des dernières innovations en matière de vocabulaire de droit.

● ***Dictionnaire juridique français-arabe*. Librairie du Liban, B.P. 945, Beyrouth, 290 p., 250 F (diffusé en France par les librairies juridiques).**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# L'air du temps

*(Suite de la page 17.)*

SI l'intrusion de la politique dans le roman ressemble, selon l'image de Stendhal, à un coup de pistolet au milieu d'un concert, aucune détonation ne vient troubler *le Vent du soir*.

Non que le livre soit pur de tout préalable, car il en va de l'idéologie comme de la prose de Jourdain, et n'admettre aucune loi en histoire, c'est déjà prendre position ; mais le refus d'élucider et de prévoir les événements est observé avec rigueur. Ni Marx ni Freud ; ni personne. Les hommes s'aiment et meurent : voilà la seule règle admise par l'auteur parce qu'elle ne risque pas de se démoder, ni de contraindre les esprits.

En coin de tableau, le montreur de destins théorise volontiers autour de ses inventions. Selon lui, le passé ne fait qu'accumuler les conditions de l'histoire à venir ; il ne suffit pas à l'expliquer. C'est l'inattendu qui a le plus de chances de survenir. Là-dessus, les romanciers dament sans peine le pion aux futurologues.

L'auteur a des idées sur tout : les amours de femmes laides, la conception occidentale de l'éducation... Mais le temps, en général, ne cesse de le hanter. Le mot revient presqu'à chaque page, et la chose, si l'on peut dire, occupe le cœur du livre. C'est le personnage essentiel, tout-puissant. Les autres se définissent par rapport à *lui* et n'ont d'autre fonction, au bout du compte, que de mesurer son écoulement, ce qu'il fait éclore, ce qu'il érode, modifie, ruine.

Lorsqu'il prend fantaisie à notre fringant causeur de comparer les aristocraties anglaise et française, c'est encore dans leurs rapports avec la durée, dont la première s'arrangerait mieux, à l'en croire, que la seconde. De la religion du jeune juif Finkelstein, l'auteur retient surtout — non sans quelque envie, dirait-on, — qu'elle change le passé en avenir et les souvenirs en espoirs, alors que les vieilles familles chrétiennes d'Europe ne peuvent que décliner, leur Terre promise derrière elles.

COMMENT suggérer au mieux ce passage du temps ? Comment faire sentir qu'une histoire d'amour n'a pas la même consistance dans la France de 1789 que dans l'Inde des rajahs, à la cour de Frédéric II que sous la reine Victoria ?

On croit d'abord que Jean d'Ormesson va sacrifier au système : un simultanéisme à la Dos Passos revu par Sartre. Mais c'est mal le connaître. L'écrivain s'est toujours donné pour consigne de n'en suivre aucune, d'aller l'amble. Aucun fait ne découlant d'aucun autre, c'est le bon vouloir des dieux qu'il se fait fort d'imiter ; l'ironie du sort. Avec cet objectif déclaré, pourtant : la hauteur, la macroscopie, le dix-neuvième siècle survolé avec l'optique du vingtième, à l'heure des photos-satellites ; et ce malin plaisir, en action depuis *la Gloire de l'Empire* : camper aux confins de la mémoire et de l'imaginaire, suturer le vrai et l'apocryphe, citer sans le dire, mentir à demi... A ce jeu, d'Ormesson est champion.

C'EST une marque de la « modernité », de Borges à Robbe-Grillet, de dégager de la liberté en jouant avec les références dont la littérature semble saturée. Jean d'Ormesson met une espièglerie d'arlequin vénitien à manier l'embrouille et la retouche invérifiable, à prêter des lettres à Washington, des enfants à Verdi, des gondoliers à Byron, de poster sur le cortège funèbre de Hugo Madame Farigoule enceinte de Jules Romains, ou d'assister lui-même au mariage de ses personnages, en garçon d'honneur de satin bleu !

Si j'osais un vœu, puisque, par chance, une suite s'annonce en deux volumes pour 1986 et 1987, et qu'elle n'est peut-être pas achevée, c'est que l'auteur tienne pour assimilées ses notions sur le temps-qui-va, et modère un peu l'éparpillement, le sautillement, auxquels l'ont obligé les hautes branches de ses généalogies lointaines. Qu'avec le prochain tome il s'attache à moins de personnages, qu'il les fouille davantage, et qu'il les laisse chanter leur air. Moins de noms illustres, de commentaires étincelants, et plus de musique secrète, irremplaçable !

Il est vrai que *le Vent du soir* forme ouverture, et sous l'invocation de Verdi. Jubilation d'abord ! Elle est totale, et contagieuse.

★ *LE VENT DU SOIR, de Jean d'Ormesson, Lattès édit., 410 p., 89 F.*

● PORTRAITS

# Claude Louis-Combet, le moine de l'écriture

***Pourquoi faire des livres lorsqu'on a la passion du silence ? Claude Louis-Combet donne des réponses qui intriguent autant qu'elles inquiètent.***

AVEC son œuvre foisonnante, austère, excessive, Claude Louis-Combet occupe, parmi les romanciers d'aujourd'hui, un territoire peu commun. A travers la violence des fantasmes ou l'intensité de la méditation, il explore, jusqu'aux confins, l'expérience intérieure. Il vient de publier un récit, *Beatabeata* – qui emprunte le détour d'un mythe étrangement lointain, le martyre d'une sainte imaginaire – et un essai, *Du sens de l'absence*, qui évoque, dans une écriture dépouillée, la passion du silence et du vide. Ce sont, si différentes soient-elles, deux rêveries qui témoignent de la même nostalgie des origines.

Venu du Lyonnais, Claude Louis-Combet vit en Franche-Comté. Chaque soir, comme s'il retrouvait le même monde nocturne, silencieux, il écrit, reprend le texte interrompu la veille. Le jour, il dirige un centre de formation des maîtres spécialisés pour des enfants handicapés. Auparavant, il enseignait la philosophie, après avoir consacré trois ans de sa jeunesse à la vie religieuse : *« Une expérience très intense,* dit-il, *et la rupture avec l'Eglise a été aussi quelque chose de très fort. J'ai vraiment coupé les ponts, notamment après avoir lu Nietzsche. Aujourd'hui, je suis un matérialiste insatisfait, soucieux et un peu malheureux. »*

Pour que Louis-Combet écrive son premier roman, *Infernaux Paluds* (1), il a fallu *« dix ans d'incubation » « Il y avait en moi,* poursuit-il, *toutes sortes d'interdits moraux. C'était, je crois, une autopsychanalyse qui tournait autour de la relation incestueuse à la mère. Quand l'ouvrage a été achevé et publié, en 1970, je me suis senti libéré d'une façon extraordinaire, et les publications se sont succédé ensuite de façon ininterrompue. »*

### « Une enfance épuisante et inépuisable »

On retrouve, à travers le lyrisme démesuré de *Voyage au centre de la ville* (2), l'obsession de la mère dévorante. Dans *Marinus et Marina* (3), un narrateur déchiffre sa propre biographie à travers une légende : Claude Louis-Combet a été marqué par la lecture de Jung, qui lui a *« fait reconnaître la permanence des archétypes de la conscience mythique. » Marinus et Marina* marque aussi *« un retour d'intérêt vers les légendes chrétiennes ». « Je vois dans les vies des saints,* dit-il encore, *une somme absolument extraordinaire d'imaginaire. »*

*« Dans* Mères des croyants (4), *j'ai voulu faire une « mythobiographie » d'Antoinette Bourignon, une mystique contemporaine de Mme Guyon, c'est-à-dire de la fin du dix-septième siècle. J'ai retenu dans sa biographie les éléments qui convergeaient avec mes propres fantasmes. J'ai travaillé pendant des années à ce livre avec une intensité, une concentration, une ferveur extrêmes. C'est pourquoi j'ai éprouvé avec* Beatabeata *le besoin de prendre du recul, de montrer une apparente impassibilité.*

*»* Beatabeata *est une fiction. Pour les éléments historiques, comme l'action de Dèce, l'empereur romain* (5), *j'ai lu des témoignages, des documents. Mais j'ai choisi de situer le récit en Pannonie, l'ancienne Hongrie, parce que c'est un pays dont il est très peu question dans les histoires romaines, et qui était certainement très sauvage, très arriéré. J'ai voulu en faire le point de convergence de toutes sortes de filiations religieuses : le martyre de Beatabeata est ambigu, car il est sacralisé par le paganisme autant que par le christianisme.*

*» Je suis beaucoup plus engagé dans* Du sens de l'absence. *Ce livre ravive la nostalgie de l'enfance, une enfance qui n'est localisée ni dans l'espace ni dans le temps, je dirais presque une enfance absolue. La destinée individuelle n'est que le piétinement et la répétition de cette enfance épuisante et inépuisable. Là, je renoue un peu sans le dire, avec* Infernaux Paluds ». Tout le livre évoque le sentiment de rupture, d'exil, de dépossession d'un moi que hante la recherche de *« lointains intérieurs »* — des mots qui rappellent Michaux.

### Le vide et la plénitude

Ceux dont s'est nourrie la sensibilité de Claude Louis-Combet, ce sont les moines du Désert, les chevaliers de la Table ronde, les romantiques allemands. *« Je me suis rendu compte assez récemment qu'on trouvait dans la tradition de l'Eglise orthodoxe, du côté de l'hésychasme* (6), *l'essentiel de ce qu'apportent les spiritualités d'Extrême-Orient : la rétention du souffle, l'anesthésie de la conscience à travers la prière du cœur, à la fois le vide et la plénitude. Si je pouvais disposer totalement de ma vie, je crois que le mont Athos me conviendrait assez bien.*

*» Je ne me suis jamais senti bien dans ma peau. Je n'arrive pas vraiment à m'intéresser aux problèmes de notre temps. L'écriture me permet de m'évader de ma condition historique. J'aimerais mener une vie purement contemplative, mais, comme c'est impossible, je reste nostalgique. Il y a en moi la certitude que la dualité est la loi qui pèse sur nous : la matière et l'esprit sont dissociés, le masculin et le féminin se contredisent, la raison et le sentiment s'opposent.*

*» Et je garde une aspiration viscérale, radicale, à l'unité, à la totalité. C'est comme la recherche d'un impossible salut. »*

MONIQUE PETILLON.

★ **DU SENS DE L'ABSENCE, de Claude Louis-Combet. Editions Lettres vives, 62 p., 55 F.**

★ **BEATABEATA. Flammarion, 118 p., 60 F.**

(1) (2) (3) (4) Flammarion.

(5) Dèce, ou Decius, qui régna de 248 à 251, persécuta les chrétiens.

(6) Ecole de spiritualité occidentale.



# La fascination de Joseph Kessel

*(Suite de la page 17.)*

Livre d'une Histoire vécue au jour le jour, récit de voyages, hommage à un homme boulimique d'aventure et d'écriture, cette biographie donne aussi envie de relire ou de découvrir Kessel, peut-être trop hâtivement tenu par la critique et le public intellectuels pour un écrivain mineur.

La condescendance avec laquelle l'institution littéraire traite Kessel est-elle due à la méfiance qu'inspire son métier de grand reporter, comme si l'urgence du réel était incompatible avec les sages lenteurs de la création ? Ou, plus profondément, à la suspicion qui s'exerce à l'encontre de tous les nomades ? Car le destin de « Jef » est de ceux qui déconcertent les sédentaires et leur renvoient d'eux-mêmes une image rétrécie, provoquant le malaise, voire l'hostilité.

Juif russe, né en Argentine (en 1898), par hasard, Joseph-Elie Kessel n'a que dix-huit mois lorsque commence son errance. Ses parents retournent dans leur pays, viennent en France, en repartent pour la Russie, puis s'installent enfin, d'abord à Nice, ensuite à Paris.

### « Jamais d'accord avec moi »

Il n'a que dix-huit ans lorsqu'il s'engage comme aspirant aviateur dans la première guerre mondiale. Son capitaine, Thélis Vachon, inspirera le personnage principal de *l'Equipage*, premier grand succès de Kessel (1923). Volontaire pour la Sibérie en 1918 (1), il passe par New-York, San-Francisco, Hawaii, avant d'atteindre Vladivostok, où il rencontre ceux qu'il décrira dans *la Steppe rouge* (1922).

Son premier « papier » important est pour le très sérieux *Journal des débats* : Kessel y rend compte du 14 juillet 1919. L'année suivante, il part pour l'Irlande et, parmi les premiers, fait connaître au public la cause irlandaise dans le journal *la Liberté*. Dès lors, sa carrière de journaliste n'est qu'une suite de grands reportages. En 1929, il fait monter le tirage du *Matin* de 150 000 exemplaires en y publiant « Marché d'esclaves », après une enquête sur le trafic d'esclaves et un périple en mer Rouge avec Henry de Monfreid. Il en tirera un livre qui portera le même titre (2).

A la fin de la seconde guerre mondiale, Kessel est correspondant de guerre à Stuttgart, avant de recommencer à parcourir le monde, d'Israël en Inde, du Brésil à l'Afghanistan, sans cesser de publier. De cette œuvre, il retient surtout les quatre volumes réunis sous le titre *le Tour du malheur* (1950) : *« C'est le livre auquel je suis le plus attaché,* disait-il, *j'ai fait le tour du malheur parce que je n'ai jamais été d'accord avec moi. »*

C'est pourtant un autre roman, *le Lion* (1958), qui reste son ouvrage le plus connu et qui lui valut ce surnom, évoquant à la fois son allure de colosse, sa vitalité, sa force et son visage puissant, marqué par les excès d'alcool et de « voyages » en tout genre.

### Juif de l'Europe centrale

Après *le Lion*, la consécration officielle s'ajoute à la célébrité que Kessel connaît depuis près de quarante ans. En 1962, il est élu à l'Académie française; où il prononce un discours de réception dont l'introduction est très remarquée : *« Pour remplacer le compagnon dont le nom magnifique* (le duc de la Force) *a résonné glorieusement pendant un millénaire dans les annales de la France, qui avez-vous désigné ? Un Russe de naissance, et juif de surcroît. Un juif de l'Europe orientale. Vous savez, messieurs, et bien qu'il ait coûté la vie à des millions de martyrs, vous savez ce que ce titre signifie encore dans certains milieux et pour trop de gens »...*

Malgré l'habit vert, malgré ses derniers romans et la publication de ses œuvres complètes en trente volumes chez Rombaldi en 1975, Kessel continuait d'affirmer : *« J'ai vécu beaucoup plus que je n'ai écrit. J'ai vécu pour vivre. »* C'est de cette vie, dont neuf cent cinquante pages suffisent à peine à rendre compte tant elle est démesurée, romanesque, dispendieuse de soi, que sait témoigner Yves Courrière, avec la tendresse inavouée que se portent les hommes.

JOSYANE SAVIGNEAU.

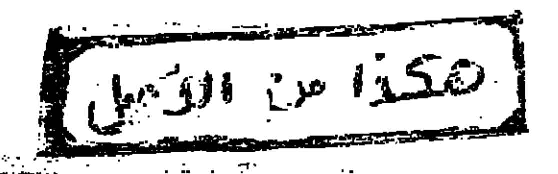
★ **JOSEPH KESSEL, OU SUR LA PISTE DU LION, d'Yves Courrière. Plon, 960 p., 160 F.**

(1) A quelques semaines de l'armistice, une note du grand quartier général demandait des volontaires pour la Sibérie afin de constituer, à Vladivostok, une escadrille contre les Allemands. *« Comme si les Allemands étaient en Sibérie ! »*, s'écria le capitaine Vachon en lisant cette note. *« Heureusement, il n'y a pas de fou dans mon escadrille ! »* Il y en avait au moins un...

(2) *Marchés d'esclaves* a été réédité, suivi de *Sinn Feiners*, dans la collection « Grands Reporters », que dirige Francis Lacassin (10/18) (*le Monde* du 25 mai 1984). Cette collection a, en outre, publié sept volumes d'Albert Londres dont *Si je t'oublie Constantinople* (nº 1665), ainsi que *le Mystère de la malle numéro un et autres reportages*, de Pierre Mac Orlan (nº 1627), *Du capitaine Dreyfus au pôle Sud*, de Gaston Leroux (nº 1711) et *le Flâneur salarié*, d'Henri Béraud (nº 1712).



هكذا من الأصل





# L'école découvre l'entreprise

## La première vague des jumelages

***M. Fabius doit dresser, le 17 juin, un premier bilan des jumelages école-entreprise. Cinq mille conventions ont déjà été signées. Un signe du spectaculaire rapprochement entre deux univers qui, jusqu'à présent, s'ignoraient.***

ECOLE-ENTREPRISE. Ces deux univers se sont longtemps observés avec animosité. L'école, lieu de formation des jeunes, refusait tout empiètement d'un secteur « marchand ». De leur côté, les entreprises, en période de croissance économique, attendaient surtout du système scolaire une main-d'œuvre à la qualification minimum.

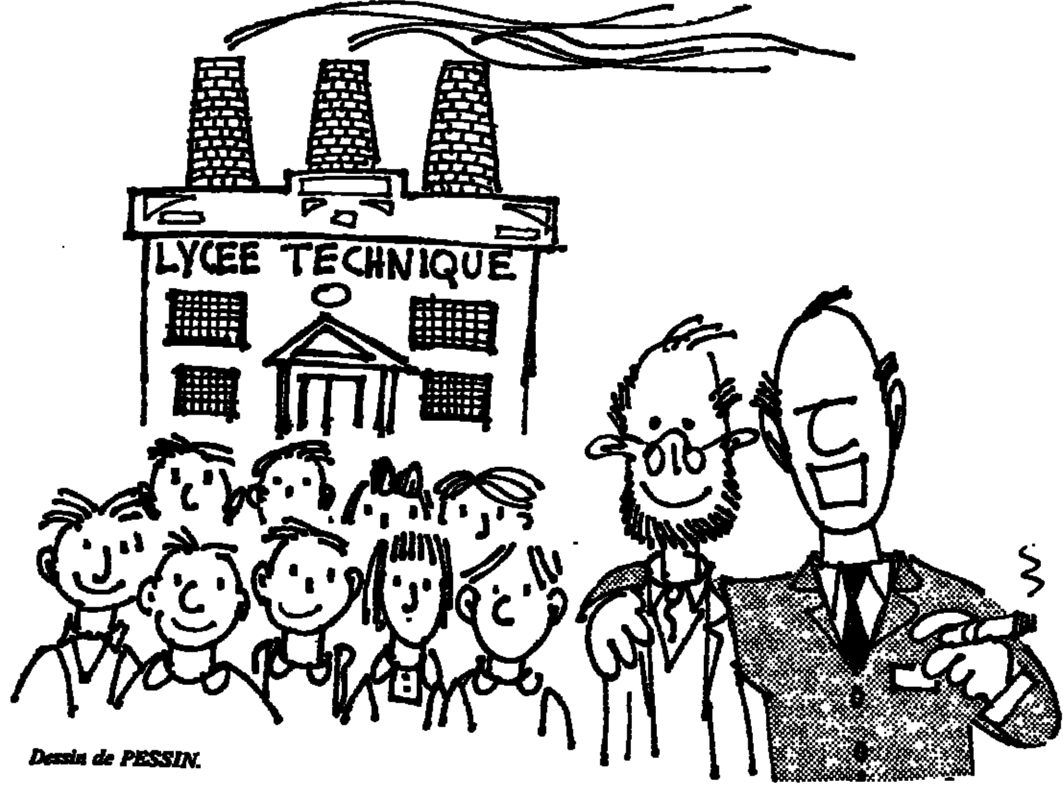
La crise, le bouleversement du paysage industriel, le développement de la mécanisation puis de la robotisation, ont modifié ces données. Les technologies nouvelles réclamaient des jeunes mieux formés. La modernisation dans le secteur tertiaire exigeait la présence en plus grand nombre de techniciens. Du côté de l'école, la prolongation de la scolarité obligatoire, la création des collèges pour tous, amenaient sur les bancs des classes un public nouveau, bien différent de la petite élite lycéenne assurée de trouver un emploi dans les années 60. Des deux côtés, le besoin de remettre en cause des rapports de méfiance se manifestait.

### La même culture

Les premières tentatives pour rapprocher école et entreprise datent de 1979, lorsque M. Christian Beullac présidait aux destinées de l'éducation. Les séquences éducatives en entreprise devaient permettre aux élèves de lycées d'enseignement professionnel (LEP) de faire des stages encadrés dans les entreprises. La tentative de rapprochement s'inspirait de méthodes appliquées depuis longtemps dans les grandes écoles, plus liées aux milieux professionnels pour la formation de leurs cadres et de leurs ingénieurs. Les premiers pas restèrent timides. Le milieu enseignant acceptait difficilement de voir des jeunes lui échapper pour quelques semaines. Les industriels ne s'enthousiasmaient pas pour une innovation qui s'accompagnait d'une charge supplémentaire.

Le temps aidant, les mentalités ont évolué, et surtout la crise et le chômage ont modifié les comportements. De plus en plus d'enseignants ont compris qu'ils devaient préparer des jeunes à des diplômes, mais aussi à des emplois. Ils rejoignaient leurs élèves dans une vision moins caricaturale du monde du travail. Les derniers tabous tombèrent lorsqu'un gouvernement de gauche – donc bénéficiant d'une plus grande confiance des enseignants – encouragea le rapprochement école-entreprise.

Le 27 septembre 1984, dans une petite ville de l'Isère, M. Laurent Fabius inaugurait le premier jumelage entre un LEP et quatre entreprises de la région. Il s'agissait pour le premier ministre de lancer une opération qui permette qu'« *au sein de la société française qui doit se moderniser, l'école et l'entreprise travaillent de plus en plus la main dans la main* ». La première convention stipulait que l'accord liait de façon permanente l'entreprise et le lycée « *afin que formation et production ressortissent au même univers, à la même culture, et que leur scolarité prépare les jeunes à devenir citoyens et agents économiques de leur pays* ».




*Dessin de PESSIN.*

Vigoureusement poussés par le premier ministre, les accords de jumelage se sont multipliés. Actuellement, quelque cinq mille conventions ont été signées entre des établissements scolaires et des entreprises. Les lycées techniques et les LEP, mieux préparés aux contacts avec les milieux professionnels, ont rapidement répondu à l'appel. Des accords permettent la mise en place de formations complémentaires, d'autres préfigurent des stages en entreprises, ou cherchent à compléter les connaissances, surtout dans le domaine technologique.

Il n'existe pas de convention type et beaucoup de chefs d'établissement se sont efforcés de construire des relations innovantes à base d'actions concrètes. Dans les écoles primaires, des jumelages facilitent la connaissance par la visite de l'entreprise. Dans les collèges, conférences et projections-débats permettent aux responsables d'apporter leur expérience professionnelle. Au lycée Henri-IV de Paris, un accord signé avec la Compagnie française des pétroles-Total prévoit des actions de formation et d'information des élèves et des professeurs sur les activités du groupe pétrolier.

Parallèlement à ces opérations, le ministre de l'éducation nationale confiait le 1er octobre dernier à M. Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, la mission d'assurer le suivi de la concertation entre l'éducation nationale et l'économie. Avec la participation de représentants des organisations patronales et des syndicats, la « mission éducation-entreprise » a étudié les moyens de resserrer les liens entre ces deux mondes. Elle a aussi examiné les décalages existant entre l'école et l'entreprise et recherché à moderniser la carte des formations et à développer les formations alternées.

Lundi 17 juin, M. Fabius doit dresser un premier bilan des jumelages école-entreprise. Au cours d'une journée de débats et de travaux en commissions, organisée au centre Thomson CSF de Jouy-en-Josas, quatre cents responsables du système éducatif et chefs d'entreprise évoqueront le développement des relations nouvelles entre deux mondes qui ont fini de s'ignorer.

SERGE BOLLOCH.

## A bas les cloisons !

par PIERRE NETTER (*)

DANS un siècle où le triomphe de la technique autorise bien des audaces à l'imagination, il serait dérisoire de vouloir distinguer – *sinon opposer* – une *éducation* générale sans but professionnel à une formation *pratique* sans portée culturelle.

A supposer qu'elle ait été justifiée autrefois, cette distinction est aujourd'hui périmée, et les courants de pensée qui tendraient à la perpétuer sont soit dépassés, soit néfastes.

Les entreprises attendent de la politique de l'éducation qu'elle inscrive ses avancées dans une perspective de réconciliation entre deux mondes cloisonnés : celui de la culture et celui du travail.

Elles refusent une antinomie entre ce qui serait général et désintéressé, et ce qui est encore dénoncé comme utilitariste parce que professionnel.

Sans doute, la révolution d'un système de pensée hérité d'une longue tradition ne va-t-elle pas sans résistance ni conflits. Mais la correction d'une des erreurs les plus graves de la société française est à ce prix.

Plusieurs séries de faits ont déjà bouleversé les conceptions en matière éducative et de formation.

Les unes tiennent aux préoccupations sociales que soulève le flux impressionnant des adolescents et des jeunes adultes errant à la dérive dans les terres délaissées qui séparent les frontières mouvantes de l'école et de l'entreprise.

D'autres relèvent des transformations mêmes du système d'enseignement. Très significatives sont, à cet égard, certaines conséquences, au demeurant prévisibles, de l'augmentation de la durée de la scolarité. Citons-en deux :

**– L'augmentation des abandons et des échecs scolaires.**

L'expérience prouve qu'au-delà d'un certain âge beaucoup d'adolescents ne s'intéressent plus aux travaux scolaires, aussi diversifiés soient-ils. Non pas que ces laissés-pour-compte soient inaptes aux études, mais, telles qu'elles sont menées, celles-ci ne les intéressent plus, car elles ne correspondent pas à leurs aspirations et ne font pas appel à leurs qualités.

Or nombre d'observateurs s'attachent à souligner que ces sujets, présentés comme inadaptés scolaires, peuvent fort bien être éduqués – au sens le plus élevé du terme, – si l'on parvient à les motiver, à mettre en œuvre leurs aptitudes et à répondre à leurs aspirations.

Ces dernières sont connues : suivre un enseignement pratique, réaliste, débouchant sur un métier et un emploi.

En ce sens, les apprentissages professionnels ne sont pas séparables de l'éducation générale, ils en sont au contraire un élément constitutif.

**– Le cloisonnement des études générales et des études professionnelles.**

La généralisation de l'enseignement, qui répondait au désir d'abolir les distinctions entre catégories socio-culturelles, a conduit en fait à creuser le fossé entre les élèves, selon qu'ils choisissaient des options générales ou professionnelles. L'orientation vers les études professionnelles s'est ainsi progressivement réduite à une sélection par l'échec.

Faut-il voir dans les réformes en cours ou projetées la formule de l'avenir ?

*(Lire la suite page 28.)*

(*) Président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie.



La fascination de Joseph Kessel

# Des « pétroliers » dans les lycées

***Des spécialistes de la Compagnie française des pétroles vont dans les classes initier les élèves aux mystères du marché pétrolier et de la politique énergétique.***

DANS la grande salle du vénérable bâtiment du lycée Jean-Jaurès du Creusot, l'ensemble des élèves des classes terminales sont réunis. Une carte du marché pétrolier mondial orne un mur. Devant elle, M. Patrice d'Ollone, responsable du département enseignement de la Compagnie française des pétroles (CFP-Total) commente les échanges et le problème des prix. Les élèves notent avec rapidité. Les enseignants d'histoire-géographie présents écoutent un exposé qui leur fournit les derniers chiffres connus dans un secteur en pleine mutation.

M. d'Ollone avait averti les élèves dès le début de son intervention : *« Mon ambition n'est pas de me substituer à votre manuel – il est très bien fait, – mais plutôt de vous aider à répondre si vous êtes interrogé au baccalauréat. »* Pendant deux heures, l'auditoire attentif voyage des accords de cartel de 1928 entre les compagnies pétrolières américaines au deuxième choc pétrolier de 1979. Les élèves des sections économiques semblent les plus intéressés, mais, des littéraires de A aux scientifiques de D, les quelque cent soixante-dix lycéens suivent les évolutions des cours de l'or noir.

Ici, la venue du spécialiste de la CFP est presque une habitude. L'étranger au milieu scolaire ne provoque aucune réserve. *« Il nous permet d'actualiser nos connaissances »*, remarque un enseignant, alors qu'un de ses collègues insiste sur l'importance de l'apport du spécialiste pour les élèves.

Autre lieu : la salle des prépas HEC, au fond de la cour, du lycée Carnot de Dijon. L'assistance est plus modeste. Cinquante élèves écoutent le conférencier de la CFP qui a remplacé le professeur d'histoire à son bureau pour parler de la situation énergétique de la France. Questions, réponses, le dialogue s'instaure très vite entre la salle et l'estrade. Les élèves apprécient l'exposé qu'ils jugent *« clair et synthétique »*, et se déclarent satisfaits d'avoir en face d'eux un spécialiste qui *« manie aussi bien les données sur l'énergie nucléaire que les références géologiques »*.

Troisième décor : la cabine d'un gros hélicoptère qui relie l'héliport d'Aberdeen, en Ecosse, à la plate-forme MCP-01, en mer du Nord. Engoncés dans leur combinaison rouge de survie, une quinzaine d'élèves de grandes écoles scrutent la surface de l'eau à la recherche de la puissante structure métallique. Visite de la station qui recueille le gaz naturel des champs de Frigg, puis retour à terre pour admirer les modernes installations du terminal de Saint-Fergus qui reçoit et traite le gaz des champs de la mer du Nord, sont au programme du *« voyage d'information des majors »*. Les quinze étudiants de Polytechnique, des Mines, de Centrale, d'HEC, de Sciences-Po et de grandes écoles de la région Rhône-Alpes ont été sélectionnés par leurs établissements pour participer à cette escapade de deux jours sur les côtes d'Ecosse.

C'est en 1971 que la CFP a créé au sein de la direction de l'information un département enseignement. L'objectif, selon M. Laurence, était d'*« apporter aux élèves comme aux professeurs, dans le secondaire comme à l'université et dans les grandes écoles, des éléments d'information sur les questions énergétiques »*. Une mission un peu difficile à cette époque où les pétroliers ne bénéficiaient pas des faveurs de tous les enseignants. Mais petit à petit les mentalités ont évolué, et les professeurs sont de plus en plus nombreux à faire appel aux intervenants de la CFP. *« Avec quatre adjoints, nous organisons environ mille conférences par an »*, explique M. d'Ollone. Des actions qui tendent à compléter la pédagogie classique *« par une ouverture plus concrète, notamment par une meilleure connaissance des réalités industrielles »*.

S. B.

# A bas les cloisons !

*(Suite de la page 27.)*

Il faut l'espérer, encore que des résultats bénéfiques ne soient envisageables qu'à la condition de réaliser enfin l'interpénétration de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel.

Ces faits connus, qui accompagnent l'expansion de l'enseignement français, seraient sans doute maîtrisables dans leurs conséquences si l'économie de notre pays n'était engagée dans des transformations profondes, observables certes mais difficilement mesurables.

Ces transformations affectent notamment l'emploi, mais sont si complexes que, à de rares exceptions près, on ne possède aucune donnée réellement précise sur l'évolution des qualifications, son rythme et son contenu.

La nature du travail évolue progressivement et s'enrichit de fonctions nouvelles. Celles-ci ne nécessitent pas forcément les connaissances techniques et l'habileté manuelle requise des travailleurs traditionnels, mais n'en comportent pas moins un accroissement des responsabilités. L'acquisition et le perfectionnement d'aptitudes, hier encore inapparentes, à percevoir les processus, à prendre les décisions rapides et réfléchies, à s'intégrer dans le collectif de travail, supposent non seulement une éducation gestuelle, mais aussi intellectuelle, voire morale.

Dans le même temps, la hiérarchie professionnelle enrichie d'emplois nouveaux, épurée des métiers caducs, connaît des bouleversements continus, amplifiés par l'accélération des innovations.

Le rôle de l'école dans l'accompagnement de ces évolutions économiques, technologiques et organisationnelles, reste encore à explorer, alors même que ces évolutions en sont à des stades différents d'avancement.

Depuis quinze ans et plus, l'organisation, voire les objectifs de l'école, n'ont cessé d'être remis en cause à travers des réformes successives sans que le miracle espéré s'accomplisse. Il n'y a pas de potion magique.

Devant cette situation, l'objectif est donc, par un agencement délibéré des formations initiales et ultérieures, de redonner souplesse et efficacité aux réseaux éducatifs et de formation à travers lesquels la qualification s'acquiert et se transforme.

Soulignons fortement sur ce point que la poursuite prématurée d'une spécialisation exclut sans doute la recherche d'une qualification réelle. Une formation générale insuffisante et une spécialisation étroite sont autant de freins à l'emploi et à la promotion.

La reconnaissance récente de la valeur des méthodes d'éducation alternée entre l'école et l'entreprise et les essais prometteurs d'imprégnation de la culture technologique dans certains programmes scolaires ouvrent des voies nouvelles pour l'émergence d'une véritable éducation professionnelle.

## L'information économique

Ces efforts, joints aux tentatives actuelles de rapprochement entre le monde des entreprises et celui de l'éducation, ne seraient-ils pas enfin l'occasion, que j'appelle de tous mes vœux, de faire entrer l'information économique dans l'école dès le cycle primaire, pour préparer les futurs citoyens à une meilleure compréhension et à une plus grande maîtrise des faits et des mécanismes économiques.

Bien des retards et bien des maux auraient pu être évités si les lacunes des Français dans ces domaines, hier encore ignorés de la culture, n'avaient multiplié à l'égard des entreprises et de l'économie les jugements, les polémiques et les décisions fondés sur des idées *a priori* et non sur des faits, sur des croyances et non sur des connaissances.

Il n'est plus concevable de perpétuer un système éducatif replié sur lui-même, qui n'accepterait pas les ouvertures nécessaires sur le monde économique et, en premier lieu, sur ceux qui assument des responsabilités dans ce domaine, au premier rang desquels l'entreprise, cellule de production, mais également lieu et partenaire de formation.

L'avenir du système éducatif des Français se joue sur un partage concerté des responsabilités et des tâches entre les acteurs publics et privés de l'éducation. C'est seulement à ce prix, semble-t-il, que l'école, en réponse aux défis du temps, sera en mesure de préparer les jeunes Français, dans le respect de leur liberté de pensée et d'action, à maîtriser l'avenir et à mieux situer leur place dans l'économie, dans la société et dans l'histoire.

PIERRE NETTER.

# Des collégiens à l'usine

***Entre un collège de la banlieue lyonnaise et une entreprise de nettoiement : un jumelage « exemplaire ».***

De notre correspondant régional

UN collège ordinaire – de banlieue, – le collège de la Velette de Rillieux-la-Pape (mille élèves), a poussé en même temps qu'une « ZUP » impressionnante au nord de Lyon. Une entreprise de la zone industrielle toute proche, la société Lesieur-Cotelle, employant trois cents salariés pour la fabrication de produits d'entretien (de l'eau de Javel et un assouplisseur pour textiles). C'est un « jumelage » considéré comme « *exemplaire* ».

*« On a été très bien accueillis »* : c'est la première remarque spontanée de Nathalie, une élève de troisième. Les collégiens, à l'évidence, sont allés de découverte en découverte. Une usine, *« c'est très grand, il y a des camions, des trains, plein de monde »* : voici pour le choc initial. Puis, très vite, vient la découverte de l'informatique, de l'automatisation. Enfin, les rapports humains : *« La directrice est très gentille. Il y a une bonne ambiance. Le personnel s'intègre bien à la vie de l'usine... Ils ont des salles de détente, une cantine »* : Danièle est aussi enthousiaste que sa camarade. D'ailleurs elle s'est sentie *« vite intégrée »* dans le monde du travail : *« Le deuxième jour, on m'a montré comment on prenait des cotes de dessins industriels. »* Pendant ce temps, Nathalie faisait des *« contrôles de produits »*. On lui a même *« laissé faire des manipulations sans la regarder ! »*... Une seule critique, unanime, des élèves : *« C'est trop court. »* Deux jours pour tout enregistrer, pour essayer de comprendre les subtils mécanismes d'une entreprise, c'est, à leurs yeux, un délai trop limité.

La méfiance des enseignants à l'égard du monde extérieur semble avoir disparu. Les anathèmes de 1968 sont bien oubliés. Un professeur d'histoire et géographie affirme : *« Les enfants que nous avons ici, nous devons les mener dans la vie active... On ne peut pas rester dans le romantisme. »* La directrice de l'établissement scolaire, Mme Madeleine Jacquet, ne dit pas autre chose : *« On doit former les élèves à la vie. On ne vit pas dans une bulle. »*

Il aura fallu cependant pas mal de persévérance à Mme Jacquet pour trouver une entreprise acceptant une gêne temporaire de son activité, la perturbation que provoque la présence d'une centaine d'élèves dans une usine en activité.

## Les ouvriers étaient contents

Aucune voix ne s'est élevée au conseil d'établissement pour critiquer cette initiative. Sinon une seule remarque sur l'*« intérêt pédagogique réel pour les enfants »*. Une crainte bien vite dissipée par les enseignants – tous volontaires, – qui ont trouvé là un champ d'expérience adapté à leurs classes et à leurs programmes. Le professeur de sciences naturelles a centré son cours sur les matières premières employées dans cette industrie (*« En laboratoire, on ne peut pas faire les mêmes choses »*). Le responsable d'une classe « sensible » (une classe pré-professionnelle de niveau) rapporte les angoisses de ses quinze élèves découvrant l'automatisation et *« se rendant compte que les emplois générés par le modernisme n'étaient pas pour eux »*, ce qui, assure-t-il, *« les fait se sentir encore plus rejetés »*. Pour eux, les stages de sept jours ne pourront, au mieux, que déboucher sur des emplois dans des services d'entretien et de maintenance... L'ouverture sur l'environnement économique est, aussi, l'amère découverte d'une formation nettement insuffisante pour prétendre à un emploi qualifié.

De vieilles méfiances subsistent malgré tous les efforts. Les enseignants se plaignent de certains manques d'informations chiffrées sur la vie de l'entreprise : quels bénéfices ? Quel bilan ? *« Les élèves ne nous ont rien demandé à ce sujet »*, répond Mme Michèle Ducorps, directrice de l'usine Lesieur-Cotelle, qui ignorait que la procédure de jumelage était une initiative gouvernementale. Pour sa part, elle est *« très favorable »* à cette idée, *« surtout pour les enfants, parce que, pour nous, ça ne nous rapporte pas grand-chose »*. Il est vrai que l'échange profite plus au collège : la confection d'affiches sur les produits créés – les élèves ont décliné en couleurs toutes les vertus du « Minidou », production vedette de l'entreprise, – l'élaboration de deux bandes dessinées et l'organisation, le 21 juin prochain, d'une exposition des travaux des élèves, constituent la contrepartie offerte par l'établissement.

Les élèves n'ont pas tout vu. Le délégué CGT qui proposait de les rencontrer s'est vu renvoyé dans ses ateliers : *« Pas question de faire intervenir de la politique là-dedans »*, a tranché Mme Ducorps. Mais des dialogues directs ont pu se nouer : *« Les ouvriers étaient contents de nous voir, de nous montrer leur savoir-faire »*, témoigne Nathalie. Et cela n'est pas dans les livres...

CLAUDE RÉGENT.



هكذا من الأصل

DES CHARENTAIS ENTREPRENANTS

# Un métier pour les lycéens : patron

***Neuf établissements charentais ont participé au concours de création d'entreprise organisé par le Centre des jeunes dirigeants. Où l'on voit que les élèves ne manquent pas d'imagination et de sens pratique.***

De notre envoyé spécial

L'AMBIANCE était surchauffée, ce soir du 31 mai, au lycée technique de Pons (Charente-Maritime). Outre la canicule qui enfiévrait la France, l'émotion de l'attente faisait sérieusement monter la température. La tension grandissait au fur et à mesure qu'approchait la proclamation des résultats. Les deux cent cinquante personnes – élèves, parents, enseignants, chefs d'entreprise – qui avaient pris place dans l'accueillant auditorium ont regardé bien sagement le film *Changeons sous la crise* réalisé par le Centre des jeunes dirigeants.

Ils ont écouté les participants de la « table ronde » qui débattaient sur les relations entre l'école et l'entreprise, ont posé des questions et médité sur les torts et les mérites respectifs de l'une et de l'autre. Mais tout cela n'était que hors-d'œuvre en attendant le clou de la soirée : les résultats du concours « Voyage au bout de l'entreprise » organisé par le Centre des jeunes dirigeants, en collaboration avec *le Monde*.

Ainsi, lorsqu'on sut enfin que le troisième prix allait à la 1re G du lycée Bellevue de Saintes, le deuxième à la 1re B du lycée Merleau-Ponty de Rochefort, et le premier à la 1re GA du lycée technique de Saintes, l'enthousiasme put enfin se donner libre cours. Les meilleurs avaient gagné, et on n'avait pas eu chaud pour rien.

## « La Maison du Charentais »

C'est que ces prix récompensaient de longs efforts. Cela faisait plusieurs mois que le CJD avait eu cette idée originale : proposer aux lycéens un concours de création d'entreprise. Les responsables patronaux se sont rendus dans les classes, ont exposé leur projet et ont rencontré un franc succès. Neuf lycées sur la quinzaine du département ont participé au jeu (*le Monde* daté 16-17 décembre 1984). Aidés par leurs professeurs, parrainés par un chef d'entreprise, leurs élèves ont remis un dossier complet, dans lequel ils décrivaient l'ensemble du processus aboutissant au lancement d'une entreprise. De l'idée initiale à sa réalisation concrète, en passant par la mise au point technique du produit, l'étude du marché et de l'implantation, l'estimation du budget et les demandes de prêt aux banques, la rédaction du statut de la société et les démarches administratives, la mise sur pied d'une politique commerciale et promotionnelle.

Les vainqueurs, qui ont présenté leur affaire avec beaucoup d'élégance et de compétence, ont imaginé l'ouverture d'une « Maison du Charentais » où on vendrait des produits régionaux (alcools, pâtisseries, coquillages, fromages, charcuterie, poteries, plats préparés, livres, disques et évidemment pantoufles...). Les deuxièmes ont présenté la société « Boomerang Animation » qui se propose d'organiser, à la demande des clients, toutes sortes de fêtes et de réunions – depuis les congrès de cadres jusqu'aux surprises-parties, en passant par les mariages, voyages, bals masqués, séminaires de travail ou réunions de famille... Quant aux troisièmes, ils envisageaient de commercialiser le système de leur intervention « Pharelec » qui permet l'éclairage et l'extinction automatiques des phares d'automobiles à l'entrée et à la sortie des tunnels...

Les six autres finalistes avaient imaginé des entreprises spécialisées dans le conditionnement des produits alimentaires (lycée de Saint-Jean-d'Angély), la fabrication de récipients en bois (lycée de Jonzac), la location de barques (lycée technique de Pons), la fabrication de réfrigérateurs pour voitures (lycée technique de Pons), la pâtisserie (collège de Pont-l'Abbé) et la fabrication de caddies pour grandes surfaces (institution Recouvrance de Saintes).

Les responsables du Centre des jeunes dirigeants ont été si heureusement surpris du succès de leur initiative qu'ils ont décidé de consacrer leur congrès régional à en faire le bilan.

Ils ont constaté notamment que le rôle joué par les enseignants avait été très inégal, certains s'intéressant beaucoup à l'expérience (ce qui avait des conséquences directes dans la qualité des résultats), d'autres gardant une certaine distance. Ils ont noté une difficulté des élèves à travailler en équipe... et « *une occultation presque générale du but ultime de l'entreprise : faire du profit* ». Enfin, ils ont été surpris par l'image négative d'eux-mêmes qu'avaient souvent les élèves et les professeurs de l'enseignement technique. Image qui tranche avec la qualité de certains dossiers issus de ces classes – ce qui, estiment-ils, prouve que les jeunes peuvent faire preuve d'imagination, d'esprit de méthode et de suite dans les idées quand on leur propose quelque chose qui les intéresse. Dans la quasi-totalité des cas, la coopération entre chefs d'entreprise, professeurs et lycéens s'est faite dans un excellent climat.



Dessin de PEŠSIN.

Pour le CJD, il y a là une démarche qui doit jouer à double sens, puisqu'il souhaite que l'esprit d'entreprise soit davantage présent dans l'école et fasse partie de la formation des jeunes, mais aussi que l'entreprise s'ouvre à l'éducation et devienne elle-même un lieu de formation. Les patrons doivent comprendre, estime-t-il, qu'ils ont une mission à remplir à destination des jeunes, mais aussi que la survie et le développement de leur entreprise dépendent de leur propre ouverture et de leur capacité à améliorer leur formation et celle de leur personnel.

## A la Bourse

C'est pourquoi de multiples expériences comparables à celle des Charentais ont été tentées par les centres régionaux du CJD pour « *combler le fossé entre l'entreprise et l'univers de l'éducation* ». A Nantes, on demande à des enfants d'écoles élémentaires de dessiner des entreprises qu'ils connaissent ou dans lesquelles ils aimeraient travailler. Des élèves de seconde se sont vu confier un portefeuille de valeurs mobilières d'une valeur de 10 000 F avec l'invitation à le faire fructifier en effectuant en Bourse les transactions de leur choix. Au bout de cinq semestres, ils peuvent empocher les plus-values qu'ils ont réalisées... Une opération alléchante qui a touché sept mille élèves.

A Rennes, on invite des jeunes à réaliser, dans des entreprises de la région, des reportages dont les meilleurs seront publiés dans *Ouest-France*. A Caen, des entreprises proposent aux étudiants d'IUT de réaliser des projets « restés dans leurs placards » ; des chefs d'entreprise se rendent dans des classes et accueillent des élèves. A Saint-Dizier, des élèves de première et de BTS ont fondé, avec l'aide de trois jeunes patrons, une société prospère appelée « Bricabois ». Des entreprises analogues ont été créées à Angers, Roanne et Albi. Les Jeunes Dirigeants souhaiteraient que tout ce mouvement qui s'amorce soit mieux connu (grâce à une émission télévisée), facilité sur le plan administratif (en particulier pour les assurances, les autorisations de déplacement...), encouragé par des conventions engageant davantage les entreprises et les enseignants (1).

Si les Jeunes Dirigeants pensent qu'il y a fort à faire du côté de l'éducation nationale pour donner à la formation la dimension économique qui lui manque encore, ils sont convaincus que les patrons doivent aussi balayer devant leur porte. Il en va de la formation comme des relations sociales, de l'organisation du travail, des rapports avec l'administration ou les banques : le milieu patronal doit commencer par se prendre par la main s'il veut que les choses bougent. Un langage qui plaît aux jeunes (patrons ou lycéens), mais qui heurte encore bien des oreilles...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Ces exemples et ces suggestions figurent dans le livre *Acteurs du changement*, édité par le CJD, 19, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : (1) 723-43-43 (voir *le Monde* du 6 juin 1985).





# culture

## MUSIQUE

LE CONCOURS DE VIOLON REINE-ELISABETH

# La montée de l'Asie

**Le Concours international de violon Reine-Elisabeth de Belgique a polarisé l'attention des mélomanes bruxellois pendant près d'un mois, avec un nombre record de soixante et onze candidats. Les finales seules, qui réunissaient douze rescapés, *ont duré une semaine*; elles étaient télévisées et radiodiffusées *en direct*.**

Ces épreuves ont abouti à un résultat surprenant, mais moins toutefois qu'il ne le paraît quand on suit les divers concours : déroute quasi totale des Européens, montée en puissance des Asiatiques qui raflent cinq des six premiers prix (1). Seul un Guatémaltèque s'est intercalé au troisième rang. En queue de classement, une violoniste russe « indépendante », vivant en Yougoslavie (l'Union soviétique n'a pas envoyé de candidats officiels à Bruxelles depuis neuf ans), un Australien, deux Américains et encore deux Japonaises.

Si les violonistes du Soleil-Levant avaient déjà conquis en 1980 trois des quatre premiers prix, le palmarès de cette année marque le triomphe des Chinois et des Coréens sur trente-deux Européens et dix-huit Américains, les Etats-Unis se contentant des neuvième et dixième prix et n'ayant récupéré le deuxième que grâce à un Coréen naturalisé...

Faut-il se désoler ou se réjouir de ce bilan qui confirme de manière étonnante les données de l'économie mondiale ? Bien que les pays européens n'aient peut-être pas envoyé leurs meilleurs représentants (2), l'avenir de nos écoles peut paraître sombre devant de tels raz de marée, même si tous ces Asiatiques ont travaillé avec des professeurs occidentaux (Joseph Gingold, Ivan Galamian, André Gertler, Alberto Lysy).

Mais comment ne pas accueillir avec amitié des Orientaux qui ont si bien assimilé notre culture ? Si les Japonais restent surtout de remarquables virtuoses, c'est l'arrivée des Chinois, héritiers d'une autre grande civilisation, qui donne le plus d'espérance. Deux d'entre eux ont dominé le concours et séduit un jury qui comprenait notamment Yehudi Menuhin, Henryk Szeryng, Igor Oïstrakh, Ivry Gitlis et Gidon Kremer, sous la présidence d'Eugène Tracey.

### Hu et son homonyme

Quel talent fin et sensible, avec un violon constamment beau, sans la moindre rugosité, d'un velours éclairé de lumière, chez le principal lauréat, Nai Yuan Hu, Chinois de Taiwan, qui a retrouvé le parfum intime, l'élégance aristocratique merveilleuse de la *Sonate en sol* K 301 de Mozart et de la *Première Sonate* de Fauré, où l'on souhaiterait seulement qu'il n'ait pas peur parfois de s'épancher avec un peu plus de langueur ! Encore trop léger, sans doute, pour la fougue torrentielle de Brahms dans les mouvements extrêmes de la *Troisième Sonate en ré mineur*, il chante adorablement l'*adagio* avec un côté humble et suppliant, et le *poco presto* avec tant de tendresse.

Attention ! un Hu peut en cacher un autre : Kun Hu, né à Sichuan il y a vingt-deux ans, a sans doute manqué le premier prix pour une légère défaillance de mémoire, mais il a obtenu le quatrième et, surtout, le prix Jacques-Stehman décerné par les téléspectateurs.

Lors d'un concert de gala, il interprétait, avec la *Sixième Sonate* d'Ysaye et la *Gavotte en mi majeur* de Bach, le *Concerto* de Katchaturian, œuvre un peu bavarde mais qui a du caractère, dont il a tiré l'étoffe d'un somptueux poème : un jeu nerveux, éclatant, un phrasé ample et juste, un lyrisme tourbillonnant qui ne perd pas le moindre accent et donne à chaque note sa fulguration et son évidence ; avec cela, un vrai charme et, dans l'*andante*, un beau sentiment de contemplation mélancolique ou sereine. Partout se manifeste l'infaillibilité du trait qui signale les grands artistes.

Bien que nous n'ayons pu entendre Mi Kyung Lee (ni le Guatémaltèque Raudales), les Coréens nous ont paru en retrait de leurs puissants voisins : Chin Kim, bon technicien, est bien besogneux, avec une sonorité et un style assez banals, tandis que Ik Hwan Bae (naturalisé américain) témoignait, dans le *Concerto en la* K 219 de Mozart, d'une belle maturité violonistique, de beaucoup de sérieux et de rigueur, malgré quelques phrasés discutables ; mais il ne semblait pas prendre garde au charme irrésistible de cette musique qui doit nous faire fondre de bonheur.

JACQUES LONCHAMPT.

*PALMARÈS.* – 1er prix : Nai Yuan Hu (Taïwan) ; 2e prix : Ik Hwan Bae (*Etats-Unis*) ; 3e prix : Henry Raudales (Guatemala) ; 4e prix : Kun Hu (Chine populaire) ; 5e prix : Mi Kyung Lee (Corée) ; 6e prix : Chin Kim (Corée), etc.

(1) Déjà au Concours Marguerite-Long de piano, en 1981, Japonais et Chinois s'étaient partagé les trois premiers prix.

(2) Pour la France, rappelons que le Concours Jacques-Thibaud de 1984 avait couronné Christophe Boulier (ex-æquo avec un Japonais) et Laurent Korcia. Un Coréen et une Japonaise figuraient également au palmarès, avec un Soviétique « officiel ».

RECTIFICATIF. – Au Festival de La Rochelle de 1984, ont assisté bien évidemment 35 000 spectateurs et non 35, ce qui eût justifié la disparition de cette manifestation... (*le Monde* du 11 juin).

■ **MUSIQUE DE FILM. – Georges Delerue, soixante ans, et Eric Demarsan, quarante-six ans, ont reçu le Prix de la musique de film 1985, décerné par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Le premier s'est vu récompensé pour l'ensemble de son œuvre, le second pour la musique du film *les Spécialistes*.**

« RINALDO », au TMP, par Pier Luigi Pizzi

# L'illusion désarmorcée

Depuis quelque temps, les productions de Pier Luigi Pizzi brillent au firmament du ciel lyrique parisien et déjà on entend murmurer que le metteur en scène ne vaut pas le décorateur, que c'est toujours un peu le même spectacle, qu'on est las de ses effets et qu'on connaît tous ses trucs... On aurait pu s'en apercevoir plus tôt ou ne pas s'engouer si vite de ce qui semblait tout nouveau, tout beau, mais comment, à Paris, résister à la mode ? Qu'on se le dise, le vent tourne et il sera très bien porté, cet hiver, de dénier tout talent à Pizzi, quoi qu'il fasse et surtout s'il venait à se renouveler ; puis, lorsque son nom aura disparu des affiches, on pourra « reconnaître qu'il n'était pas sans talent »...

### Donneurs de leçons

Ces précautions oratoires sont nécessaires pour qu'on ne se méprenne pas sur les réserves que suscite la dernière en date des productions de Pizzi, *Rinaldo* de Haendel, présenté au Théâtre Musical de Paris (Châtelet) en coproduction avec le Théâtre R. Valli de Reggio-Mell'Emilia qui en a eu la primeur en février. Reprenant le principe des longues traînes tenues par des serviteurs, qui n'avait pas si bien réussi dans *Ariodante*, il a étendu le principe des cothurnes, dont il avait doté Polinesso, à tous les personnages qui, juchés cette fois sur des piédestaux roulants, se déplacent sans avoir à bouger les jambes : trois esclaves en collant noir, courbés et marchant sur les genoux, font glisser les machines.

Le procédé est passablement bruyant et assez pénible à regarder, mais c'est ce que Pizzi appelle « *montrer la machine et la rendre humaine* », ajoutant que cette vingtaine d'hommes de peine, désignés comme mimes dans le programme, conservent un statut humain. Peut-être serait-il moins catégorique s'il avait poussé lui-même ces socles l'espace d'une soirée, et verrait-il d'un autre œil « *les émotions que transmettent les mouvements imprimés par les corps de ces hommes qui font mouvoir les chariots* ».

Sans avoir la naïveté de croire qu'un spectacle d'opéra n'exige pas, parfois, de la part des interprètes ou des machinistes des performances physiques aussi éprouvantes, l'art consiste cependant à les faire oublier parce que son propos est autre. On a cru bon, à une époque, de montrer que l'art était un travail parce qu'une partie des spectateurs en doutait ou ne se rendait pas compte qu'elle achetait, pour son plaisir, la sueur des artistes. Mais c'était comme de peindre le ciel en bleu pour faire voir sa couleur, la démonstration n'a eu aucune portée et l'on s'étonne qu'il existe encore des donneurs de leçons.

La leçon de Pizzi va un peu plus loin, visant à montrer quelle peut être, au théâtre, la force de l'artifice dévoilé, mais l'illusion n'étant jamais bien durable, il faudrait d'abord lui laisser ses chances : la magicienne apparaissant sur un char de nuages traîné par deux dragons, Rinaldo et son écuyer dans une nef au fil des eaux, le combat des chevaliers ennemis, on voit tout cela et ce serait parfaitement convaincant sans ce besoin de nous montrer les ficelles. Et puis, sous prétexte d'intégrer ces artifices voulus par l'œuvre, faut-il en mettre partout, faire la chasse au naturel sous prétexte que les personnages n'ont pas de profondeur psychologique, comme si la musique et les mystères de la voix n'étaient pas là, en maints endroits, pour humaniser ces héros un peu conventionnels ?

C'est assez dire qu'il est difficile d'être touché par cette production respectable et talentueuse, qui occupe beaucoup les yeux mais ne sert guère la musique. Cette partition n'étant peut-être pas la plus constamment inspirée de Haendel – six ou sept très beaux numéros dominent nettement les autres, – mieux valait la laisser dormir car elle ne résiste guère au traitement. Quant à la version utilisée, le programme indique seulement que c'est celle de Sir Charles Mackerras, adaptée par Pier Luigi Pizzi.

L'habitude d'entendre interpréter les opéras baroques par des musiciens et des chanteurs communiant dans un même souci de style, rend difficile à apprécier l'effort réel de l'Orchestre de Paris pour se faire tout petit, mais tout sonne fort au Châtelet, y compris le clavecin qui n'aurait pas besoin d'accoupler ses jeux. Sous la direction toujours fringante de Mackerras, la distribution, qui réunit notamment Ewa Podles (en alternance avec Zehava Gal), James Bowman, Terry Cook, Gianna Rolandi et Jeanette Scovotti, mérite beaucoup d'éloges et quelques réserves de détail.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 14, 18, 21 et 23 juin à 20 h 30, et le 16 juin à 14 h 30.

## VARIÉTÉS

A L'OLYMPIA

# *Gilberto Gil la magie du Bahianais*

Gilberto Gil a pris l'habitude de venir à Paris chanter cœur à cœur, et de nous entraîner, insolent de santé, de richesse et de force, dans une fête enivrante. Entouré du même groupe que celui qui l'accompagnait il y a deux ans porte de Pantin, Gil est aujourd'hui à l'affiche de l'Olympia. Avec sa formidable vitalité, son raffinement et sa nonchalance. Avec sa musique qui brille de mille feux à partir de la samba dure de Bahia et qui apparaît un peu comme un melting-pot : reggae, jazz et rock and roll, rythmes et sons aux mêmes racines africaines.

Gil est né il y a quarante-deux ans à Salvador, ville magique qui a été, au Brésil, le creuset où les races, les cultures, les religions et les coutumes se sont mélangées et associées. Les Noirs ont apporté avec eux le soleil. Ils ont sauvé de la mort les gens de Bahia. Ils leur ont donné la capacité de vivre. Bien qu'il réside à présent à Rio-de-Janeiro, Gilberto Gil a gardé les caractéristiques du Bahianais né avec l'espoir, rebelle aux contraintes, l'âme libre, et qui a une manière étonnante d'offrir à l'autre la fraternité la plus humble et de laisser passer le temps.

Gilberto Gil a passé son enfance entre Salvador et l'intérieur du pays, dans le Nordeste. Il s'est baigné dans la musique des guitaristes et chanteurs aveugles improvisant sur les places du marché, dans les sambas du carnaval et dans les sons un peu rugueux de l'accordéon de Luiz Gonzaga, l'idole traditionnel de Bahia et du Sertao, avant de jouer dans les clubs locaux, de lancer beaucoup plus tard, avec Caetano Veloso, Maria Bethania et d'autres, le mouvement « tropicaliste », de tisser un jeu subtil constitué de feintes, d'ambiguïtés et de surprises. Au milieu des années 70, le séjour en Afrique, à l'occasion d'un festival des arts noirs à Lagos, aura un effet explosif sur le musicien qui se replonge profondément dans sa négritude.

Depuis, Gilberto Gil a considérablement étendu son audience et a même amorcé une percée sur le territoire nord-américain. Son dernier album (*Raca Humana*) paru chez WEA, comme son spectacle de l'Olympia, montre d'une manière éblouissante un artiste qui jouit de la plénitude de ses moyens. Sambiste et « rock and rollero », s'appuyant sur son héritage traditionnel et se laissant porter par un irrésistible besoin de diversité, Gil crée une nouvelle harmonie des sons et des rythmes, émotionnellement dense et d'une fidélité criante et profonde à ses racines, une musique magique, plein de bonheur, qui pousse impérieusement tout spectateur à danser, à entrer dans le plaisir et la fraternité.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia : 21 heures, jusqu'au 16 juin.

■ **IMAGES ET PSYCHANALYSE. – La revue *le Discours psychanalytique* organise un week-end de réflexion sur le thème « L'image – les statuts du spéculaire en question » les samedi 15 et dimanche 16 juin.**

**Conférences, débats, projections de courts métrages, seront animés entre autres par Jean Bergès, Louis Marin, Alain Fourcade, Jean-Louis Comolli, Nadine Trintignant, Marie-Odile Briot et Alain Corneau. (Rens. : 707-83-11, l'après-midi, 5, rue de la Clef, 75005 Paris.)**

DEUX DISPARITIONS

### La comédienne Dominique Laffin

### UNE VOIX DU CINÉMA

**La comédienne Dominique Laffin est morte le 11 juin à Paris des suites d'une crise cardiaque. Elle était âgée de trente-trois ans. Elle a été découverte inanimée dans son bain.**

*Dominique Laffin, c'était une voix, rauque, déchirée et déchirante, et une manière brusque de se mouvoir, entre tendresse et violence. A l'écran, il y avait chez elle une sincérité absolue, un engagement de tout son être : elle ne jouait pas des fictions, mais la vie même.*

*Sa présence à l'image, forte, déconcertante d'authenticité, allait dominer le jeune cinéma dans la fin des années 70. C'est Claude Miller qui la découvre* (Dites-lui que je l'aime, *1977), c'est Jacques Doillon qui l'impose* (la Femme qui pleure, *1978). Ses meilleurs films sont ensuite* Félicité, *de Christine Pascal (1978),* Tapage nocturne, *de Catherine Breillat (1979). Puis il y eut* Pipicacadodo, *de Marco Ferreri (1980).*

*Nous la rencontrerons une dernière fois, en novembre, dans le film de Laurent Perrin,* Passage secret. *Ce mois de juin, elle revenait de Suisse où elle avait eu sa première expérience théâtrale* (Guillaume Tell). *Ces derniers temps, les réalisateurs français n'avaient plus de grands rôles pour elle, et sans doute, dans sa carrière, a-t-elle été victime de ces personnages tourmentés, « paumés », qu'elle avait si bien assumés.* – CL. D.

LE PEINTRE TAL-COAT

# Le paysagisme aux limites de l'abstraction

**Le peintre Pierre Tal-Coat est mort le 12 juin à son domicile de Saint-Pierre de Bailleul, en Normandie, où il s'était fixé en 1962. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. *(Voir nos dernières éditions du 13 juin.)***

*Ce Breton, né près de Quimperlé, à Clohars-Carnoët, en 1905, qui a changé de nom – il s'appelait Pierre Jacob – pour éviter la confusion avec Max, de Quimper, était un autodidacte. A ses débuts en Bretagne, il peignait comme un sculpteur, dans la manière dense et réaliste des années de l'après-guerre. Des portraits surtout. Les plus aigus, les plus sourdement scrutés seront exécutés dans les années 30* (Portrait de Gertrude Stein, *1935), dans cette période où l'artiste était en contact avec le groupe des Forces nouvelles (Rohner, Humblot, Lasne). Juste avant la peinture des* Massacres *(1936-1937) provoquée par la guerre d'Espagne.*



**Autoportrait (1976).**

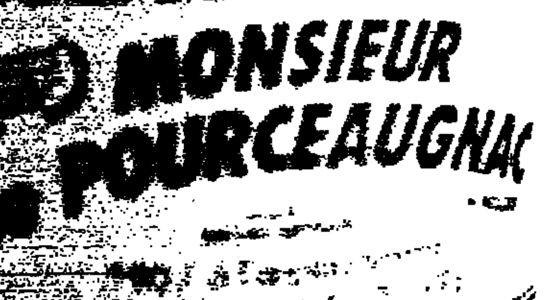
*Le Tal-Coat que l'on connaît vraiment n'est pas encore là. Il se révélera après 1945, à la suite de longs séjours en Bourgogne, et dans le Midi, à Aix, quand la nature devint sa source d'inspiration essentielle. La transition est faite par des séries comme* Aquarelles, Sources, Cascades *(1947-1948). L'artiste y recherche la transparence de l'espace, commence à dépouiller, à traduire la mouvance et le flux de phénomènes physiques qui ne sauraient être immobilisés à l'intérieur de traits ou de formes.*

*Dans les années 50, il est dans la vallée de Chevreuse, et c'est là qu'il travaille à enregistrer des traces animales dans le sable, ou le reflet dans l'eau d'un vol d'oiseaux. La palette de plus en plus restreinte est limitée à des beiges, des gris, des roses qui n'affirment rien que du silence, du mouvement, du liquide ; puis à des verts, des ocres, des noirs oppressants, dans lesquels on croit apercevoir parfois comme le souvenir d'êtres humains minéralisés.*

*Tal-Coat est représenté dans les collections du Musée national d'art moderne et de la Ville de Paris, et à la Fondation Maeght, notamment. En 1976, une grande rétrospective lui avait été consacrée au Grand Palais. Actuellement, à Paris, on peut voir ses œuvres à la galerie Clivages (jusqu'au 27 juillet). Cet été, le Musée des beaux-arts de Quimper présentera une rétrospective réunissant quatre-vingts peintures et cinquante dessins de 1926 à aujourd'hui (6 juillet-30 septembre).*

GENEVIÈVE BREERETTE.

# SPECTACLES



# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Pré Catelan (255-45-55), 20 h 30.

CINQ NO MODERNES : Rond-Point (256-70-80), 20 h.

LES MILLE ET UNE NUITS : Nanterre, Théâtre par le bas (778-70-88), 20 h 30.

☛ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

## *Les salles subventionnées*

☛ COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : Feydeau (comédies en un acte).

☛ CHAILLOT (727-81-15) : 20 h 30 : Ubu roi.

☛ ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☛ TEP (364-80-80) : 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats-rencontres-musée : 18 h 30 : Aux origines de notre modernité, par D. Zacharopoulos ; 18 h 30 : les Enfants du divorce ; 21 : Polyphonix, 9e Festival international de poésie et musique. Concerts-Animations : 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Boulez, Davies, Carter, Kurtag, Debussy) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI 19 h : les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; 18 h : Présentation choisie des coproductions du Centre. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festival de cinéma. Cinéimmatériaux : 17 h (renseignements à l'accueil).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 20 h 30, Orchestre philharmonique de New-York, dir. : Z. Mehta (Symphonie nº 6, de Mahler).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Beuse et ses danseurs).

## *Les autres salles*

☛ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☛ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Ile de Satan.

☛ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : les Soldats.

☛ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☛ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil ; 21 h : Joe. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

☛ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☛ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☛ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☛ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☛ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☛ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : l'Instant fatal.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

☛ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☛ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Météorologies.




☛ ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : le Secret du bonheur.

☛ ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☛ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

☛ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☛ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☛ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm ; II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : S. Varègues ; 18 h : Parlons français nº 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☛ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☛ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☛ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☛ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; – II. 20 h 30 : Huis clos.

☛ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☛ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Otis Redding.

☛ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☛ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☛ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☛ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h : Cinq nô modernes. Petite salle 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☛ THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

THÉATRE SAINT-LÉON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et Colère.

☛ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☛ TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé ! là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

## *Les cafés-théâtres*

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE GRENIER (380-68-01), 22 h : Bonjour les ordures.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

## *Le music-hall*

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), 20 h 30 : Soirée yiddish.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : S. Varegues.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Pandavani.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Gil.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : 20 h 45 : V. Merveille, J. Tourneur, D. Bessonat ; à 22 h 30 : Hold-up.



## *Jeudi 13 juin*

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : X. Lacouture, V. Absil.

LA VILLETTE Grande Halle (249-77-22), Accordéon(s) en fête ; 18 h 30 : Barreaux, Stochl, Flammer.

## *La danse*

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : les Barbares.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

UNESCO (568-10-00), 20 h 30 : Cie Haidar.

## *Opéra*

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

## *Les opérettes*

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

LA VILLETTE Grand Halle (249-77-22), 20 h 30 : Tango solo desolato.

## *Les concerts*

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. et M. Th. Longchambon (Chopin, Schubert, Schumann).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Cl. Arrau (Liszt, Beethoven, Schubert).

Centre Bosendorfer, 18 h 30 : F. Goléa, D. Navia (Fauré, Poulenc).

Lucernaire, 20 h : F. Sartori, A. Laloge, J.-Ch. Guirand (Brahms, Britten, Hindemith).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30, Ensemble Bach de Paris, dir. : J. Von Websky (Bach).

La Table Verte, 22 h : D. Vidal, M. Bourladoncle (Brahms, Poulenc, Verdi).

Eglise de la Trinité, 21 h : Chœurs du Marais, Chorale M.A. Charpentier, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle Portalès (Haendel).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale, dir. : B. Verlet (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Formation de musique de chambre de l'orchestre de Paris (Mozart).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Chœur et Orchestre de l'Ecole nationale supérieure, dir. : P. Holiner (Haydn).

Eglise suédoise, 20 h 30 : La Chorale de l'Eglise Skarholmen (Chants folkloriques).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : L. Hager (Mendelssohn).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : C. Mantoux (Bach).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Libre Parcours Voix.

ATSCAF, 192, rue Saint-Honoré, 19 h : Sextuor Schoenberg (Brahms, Schönberg).

Esplanade de Chaillot, 22 h 30 : Orchestre de Paris (Haendel).

## *Jazz, pop, rock, folk*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doriz Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Salsa grenobloise.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS DE LA VILLETTE, 144, rue de Flandre (208-79-70), 21 h : Betty's Boob, Western Eyes.

FORUM (297-53-47), 21 h : Little Bob Story.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (803-00-11), à 18 h 30 : Trio Barbeaux ; 21 h : Joe King Carasco, Zacharie Richard.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC'HALLES (261-96-20) 22 h : Monica Passos, J.-P. Claverie, M. Madore.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Neo's Band.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Labib, P. Poles, J.-C. Souberbielle, R. Portier, H. Labarrière.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Trio Ch. Vander.

## *XXIIe Festival du Marais*

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : La légende des siècles.

MUSIQUE, Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

ANIMATIONS DE RUES, place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Poésie avec Marc Roger : 20 h 30 : Boum Taf Clowns.

## *En région parisienne*

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h : J. Brackeen, C. Houston, J. Abercrombie, T. Gurtu Rainer Bruninghaus, Chet Baker Trio, Ph. Catherine.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), 22 h : Mr To.

MEUDON, Chapiteau des Tréteaux de France, 21 h : En attendant Molière.

VERSAILLES, 22e Festival (950-71-18), Péristyle du Grand Trianon, 21 h : le Cid.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Bernol Show. – Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS.





# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Pour un sou d'amour, de J. Grémillon ; Cannes 1985 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, le Ruban, de F.C. Jacob ; l'Affaire des divisions Morituri, de F.J. Ossang ; 21 h, Elle a passé tant d'heures sous les sunlights, de P. Garrel.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 17 h, A l'ouest de Zanzibar, de H. Watt ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Somnambules, de M. Gutierrez Aragon.

## *Les exclusivités*

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ELJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MASK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).









# SPECTACLES

**LA NUIT PORTE JARRETELLES** (Fr.) (*) : *Cinoches, 6e (633-10-82)* ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

**PARIS, TEXAS** (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

**PARKING** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, *13e (331-56-86)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

**PARTIR, REVENIR** (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

**PETER LE CHAT** (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

**LES PLAISIRS INTERDITS** (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**PÉRIL EN LA DEMEURE** (Fr.) : Cinoches, *6e (633-10-82)* ; *George-V, 8e* (562-41-46).

**POULET AU VINAIGRE** (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

**RENDEZ-VOUS** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (336-23-44)* ; *UGC Convention*, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**LE RETOUR DES MORTS VIVANTS** (A., v.o.) (*) : *Paramount City, 8e (562-45-76)* ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**LES RIPOUX** (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-*20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-*95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

**ROCK, ROCK, ROCK** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-52-36).

**LA ROSE POURPRE DU CAIRE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, *16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé* Clichy, 18e (522-46-01).

**LA ROUTE DES INDES** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, *14e* (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

**SAUVAGE ET BEAU** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

**SHOAH** (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

**SOS FANTOMES** (A., v.o.), v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**LES SPÉCIALISTES** (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e *(327-52-37)*.

**STARFIGHTER** (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Paramount Opéra*, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**STAR WAR, LA SAGA** (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**STEAMING** (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e *(561-10-60)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**STRANGER THAN PARADISE** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

**SUBWAY** (*Fr.*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**TERMINATOR** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (533-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

**DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE** (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

**THAT'S DANCING** (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

***LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE*** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**THE BOSTONIANS** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**TOXIC** (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, *14e* (335-30-40).

**UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE** *(Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)*.

**WITNESS** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e *(589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e *(331-56-86)* ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**Y A PAS LE FEU** (Fr.) : Maxéville, 9e *(770-72-86)*.

## LES FILMS NOUVEAUX

**LE CONSUL**, film américain de John Mackenzie (v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e* (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Muret, 16e (651-99-75).

**DESTRUCTOR**, film américain de Max Kleven (v.o.) : *Forum Orient* Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00)*.

**JOY AND JOAN**, film français de Jacques Saurel (**) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Georges V, 8e (562-41-46)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; *Fauvette*, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, *19e (241-77-99) ; Gambetta*, 20e (636-10-96).

**MARJORIE**, film américain, de Martin Ritt (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, *Marivaux, 2e (296-80-40) ; Para*mount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

***PATROUILLE DE NUIT***, *film américain* de Jackie Kong (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Para*mount Montparnasse*, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

**PHENOMENA**, *film italien de Dario* Argento (*) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; *UGC Normandie*, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Secrétan*, 19e (241-77-99).

**LES POINGS FERMÉS**, film français de Jean Louis Benoit : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; *UGC Marbeuf, 8e* (561-94-95).

**PORTÉS DISPARUS**, film américain de Joseph Zito, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *UGC Danton*, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).



### *Les festivals*

**BUSTER KEATON**, Action Ecoles, 5e (325-72-07). Steamboat Bill Junior.

**CHARLOT**, *Péniche des Arts, 15e* (527-77-55). 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

**50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX** (*v.o.*). Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Niagara ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). MASH - Troublez-moi ce soir.

**RICHARD GERE** (v.o.). Calypso, 17e (380-30-11). *18 h : A bout de souffle* ; 20 h : American Gigolo ; 22 h 15 : Officier et gentleman.

**JEAN-LUC GODARD**. Studio 43, 9e (770-63-40). 18 h 15 : One plus one ; 22 h : Scénario *Passion* ; *18 h : France tour détour*.

**QUINZAINE KEN RUSSEL** (v.o.). Cinéma Présent, 19e (203-02-55). 20 h 30 : Lisztomania.

**MARIN KARMITZ**, éditeur de films à Paris. Centre G.-Pompidou, salle *Garance (278-37-29). 17 h 30 : Hester* Street, de J.-M. Silver ; 20 h 30 : la Rue de la honte, de K. Mizoguchi.

**LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES**. Olympic, 14e (544-43-14).

**PROMOTION DU CINÉMA** (v.o.). Stu*dio 28, 18e (606-36-07). Le Déclic (*).*

**S. RAY** (v.o.). 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Le Salon de musique.

**A. TARKOVSKI** (v.o.). Escurial, 13e (707-28-04). 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; *18 h 30 : Solaris ; 21 h 30 : Andreï Roublev.*

# COMMUNICATION

## APRÈS LA DÉCISION D'ANTENNE 2 DE PROGRAMMER « DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE »

## M. Marchais dénonce une « attaque abjecte » du pouvoir contre le PCF

M. Georges Marchais, venu rencontrer les habitants d'une cité HLM de Crépy-en-Valois (Oise), a exprimé, à cette occasion, son *« indignation »* à la suite de la décision du conseil d'administration d'Antenne 2 de programmer le film *Des « terroristes » à la retraite*, consacré aux résistants communistes *immigrés*, à Paris, sous l'Occupation. Selon le secrétaire général du PCF, cette décision est une *« attaque abjecte »*, dont l'ordre a été donné par *« le président de la République, le premier ministre, le gouvernement et le ministre Fillioud, le Parti socialiste et le président d'Antenne 2 »*. Ce dernier, M. Jean-Claude Héberlé, *« s'est déshonoré, c'est la carpette du prince »*, a dit M. Marchais.

Le Parti communiste avait mené campagne contre le film d'Antenne 2 parce qu'il évoque, au sujet de l'arrestation des résistants du groupe Manouchian, l'hypothèse selon laquelle la direction clandestine du parti, à l'époque, serait responsable de la capture de ces combattants par les polices française et allemande. Selon M. Marchais, la décision de diffuser ce film montre que le pouvoir, *« très en difficulté avec* [sa] *politique de chômage, de bas salaires et d'atteintes aux libertés, cherche un dérivatif par une campagne contre le Parti communiste »*.

Interrogé sur sa participation éventuelle au débat qui doit suivre la diffusion du film, le 2 juillet, M. Marchais a déclaré au journaliste d'Antenne 2 : *« Je vous réserve des surprises. »* Il a ajouté que *« les communistes et la classe ouvrière ne laisseront pas toucher à l'honneur de leur parti ni à l'honneur de la Résistance »*.

Interrogé sur la déclaration de M. Marchais visant M. Héberlé, Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a déclaré que ces propos *« n'engagent que* [M. Marchais] *et le jugent, d'une certaine façon »*. Selon Mme Cotta, *« à partir du moment où les garanties sont offertes dans la présentation du film, plus personne n'a à protester »*. M. Héberlé a déclaré, pour sa part, sur Europe 1 : *« M. Marchais réagit en dirigeant politique dans une affaire qui* (...) *n'est pas politique. »*

M. Charles Lederman, sénateur (PC) du Val-de-Marne, président de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, demande à Antenne 2 l'organisation d'un débat entre lui-même et le réalisateur du film, Mosco, avant la diffusion du film, *« pour que les téléspectateurs aient connaissance des éléments indispensables à une appréciation juste et fondée »*. M. Lederman rappelle qu'il avait demandé *« que soit donnée la possibilité de réaliser un documentaire authentique, retraçant la véritable épopée des résistants communistes d'origine étrangère »*, mais qu'il n'avait pas reçu de réponse.

### *Rappels historiques*

Le Parti communiste n'a pas de mots assez forts pour exprimer sa colère après la décision du conseil d'administration d'Antenne 2 de programmer pour le 2 juillet le film *Des « terroristes » à la retraite*. *« Diversion infâme »*, écrit *l'Humanité* ce jeudi 13 juin en gros titre de première page ; *« attaque abjecte »*, a affirmé M. Georges Marchais, mercredi, dans l'Oise. Pour le secrétaire général du Parti communiste, la décision d'Antenne 2 doit être imputée au pouvoir socialiste et, en premier lieu, au président de la République, qui chercherait dans la mise en cause du passé résistant du PCF une *« diversion »* aux effets de sa politique économique et sociale.

M. Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*, membre du comité central du PCF, évoque, dans le quotidien communiste, la mémoire des militants communistes tombés dans les combats de la Résistance. Il rappelle que le PCF avait été interdit au mois de septembre 1939 et qu'un décret avait été pris au début de l'année suivante par un ministre socialiste, Sérol, pour réprimer les tentatives de reconstitution de cette formation dissoute. M. Cabanes se garde bien de rappeler les circonstances dans lesquelles ces mesures avaient été prises et les positions qui étaient celles de la direction du PCF au lendemain de la signature du pacte germano-soviétique et lors de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne.

Le montage de citations fait par le rédacteur en chef de *l'Humanité* présente les résistants communistes comme victimes des socialistes d'alors : les communistes traqués par le régime de Vichy et par l'occupant allemand à partir de l'été 1941 auraient payé, en réalité, la politique des socialistes deux ans auparavant. De la même façon, suggère M. Cabanes, le PS et le pouvoir, aujourd'hui, *« tirent sur le principal obstacle à leur catastrophique politique, qui enfonce le pays dans le chômage, la misère et la crise »*. Ils utilisent pour cela, écrit-il, les *« habituels sédides »*, voire les *« sicaires »* (1), qui s'étaient élevés contre la non-diffusion du film consacré au groupe Manouchian.

Dans le même numéro de *l'Humanité*, M. Jacques Coubard s'indigne des propos du président du patronat français, M. Yvon Gattaz, selon lesquels la France connaît actuellement une *« révolution culturelle anti-1968 »*. Il est vrai que le PCF, dans la résolution de son vingt-quatrième congrès, en février 1982, saluait, dans les événements de mai-juin 1968 — qu'il avait alors suivi avec réticences — le *« premier grand affrontement entre la masse des travailleurs et le pouvoir des monopoles »*, manifestant, *« non sans confusion, la puissance naissante du mouvement populaire qui* (...) *met en question le vieil ordre tout entier »*.

La référence à mai-juin 1968 n'est pas nouvelle dans le discours du PCF, mais il est probable que, une semaine après les affrontements d'Ivry, les communistes aimeraient donner à ce rappel une valeur prophétique.

**PATRICK JARREAU.**

(1) *Sicaire : « tueur à gages »* (Petit Robert).

## NOUVELLES RÉACTIONS AU RAPPORT BREDIN

### La Haute Autorité : plusieurs réserves

Tout en approuvant les *« principes généraux »* du rapport Bredin, la Haute Autorité se montre réservée sur un certain nombre de points importants et considère que *« l'accumulation de précautions »* que celui-ci recommande risque de compromettre la *« volonté d'ouverture »* souhaitée par le président François Mitterrand.

Dans un *« document de réflexion sur les nouvelles télévisions hertziennes privées »*, transmis au premier ministre, les *« neuf sages »* saluent *« l'ampleur des vues »* du rapport, mais redoutent des difficultés d'application et souhaitent un schéma *« plus simple, plus facilement applicable »*, présentant *« les mêmes garanties du point de vue de l'intérêt général »*.

Première critique de la Haute Autorité : *« la dualité absolue de régimes »* entre réseaux nationaux et locaux. Ce système à deux temps — réseaux nationaux d'abord, stations locales plus tard — élimine selon elle de *« multiples possibilités intermédiaires de fédération, de syndication et de mise en réseau par initiative locale »*. Elle n'approuve pas la recommandation du rapport de confier l'ensemble de la diffusion des chaînes à TDF : les stations devraient être propriétaires de leurs équipements. Au système de double régime, la Haute Autorité en substituerait un autre *« assurant l'unité, la simultanéité et la liberté du régime nouveau »* où l'on distinguerait, d'une part, la diffusion de programmes, de l'autre, la transmission de programmes d'un émetteur à un autre, y compris par satellite (c'est-à-dire la constitution de réseaux). L'exploitation de tout émetteur serait soumise à autorisation de la Haute Autorité qui rassemblerait donc entre ses mains l'ensemble du processus d'autorisation des chaînes (nationales, régionales, urbaines ou locales). L'Etat délivrerait les autorisations — et pas des concessions — pour la transmission de programmes d'un point à un autre. Ainsi, les réseaux nationaux et les télévisions locales se mettraient en place en même temps et selon le même régime.

Autre critique formulée par la Haute Autorité, la délimitation des tranches horaires (à partir de 19 h 30 pour les chaînes nationales ; 9 h 30-19 h 30 pour les télévisions locales), jugée *« rigide et uniforme »*, et son articulation *« irréalisable »*.

Contrairement au rapport Bredin qui préconise l'interdiction de posséder à la fois une télévision locale et un journal régional, la Haute Autorité estime *« souhaitable »* la participation de la presse régionale à une télévision locale (cela pour éviter sa déstabilisation par de nouveaux médias).

Enfin, la Haute Autorité estime, contrairement encore au rapport Bredin, que les sociétés locales d'exploitation du câble, ainsi que les collectivités locales, *« ne devraient pas être encouragées à exploiter des télévisions hertziennes, compte tenu de leurs statuts et de leurs liens avec les instances politiques »*.

### Les producteurs de télévision privés : des propositions positives

La Chambre syndicale des producteurs de télévision, réunie en assemblée générale le 30 mai, a examiné les conclusions du rapport Bredin et les décisions du premier ministre relatives aux avantages fiscaux consentis aux investisseurs en matière de programmes audiovisuels. Reconnaissant que *« la photographie de la profession était exacte, notamment en ce qui concerne les graves difficultés des producteurs privés français face au secteur public »*, et que la proposition d'un nouveau fonds de soutien aux programmes était *« positive »*, la CSPT *« ne peut qu'approuver les mesures de sauvegarde de la création originale »*, déclare un communiqué.

Toutefois, la Chambre syndicale *« s'inquiète des modalités d'application lorsqu'elles passeront par le crible du ministère des finances et insiste sur l'absolue nécessité du maintien du fonds de soutien aux industries de programmes. Elle suggère un contrôle rigoureux des sociétés pouvant réunir ces nouveaux fonds d'investissement, de leurs capacités, et souhaite une définition bien précise des types d'émissions autorisées.*

*» Enfin, et surtout, elle attire l'attention du premier ministre sur le fait que la meilleure incitation pour les investisseurs provient non des facilités fiscales mais de la rentabilité attendue. Or cette rentabilité, totalement précaire aujourd'hui, ne peut se manifester en télévision en France que si le problème de la libre concurrence est enfin résolu. Il ne peut l'être que si le secteur public de production et le secteur privé sont en réelle compétitivité et qu'aucun d'eux ne bénéficie du privilège exorbitant, étouffant et illégal accordé à une société du secteur public. Le rapport Bredin est, sous cet aspect particulier, sans ambiguïté.*

*» L'effort des pouvoirs publics pour permettre à l'industrie française des programmes d'exister et de pouvoir faire face à une concurrence étrangère de plus en plus efficace ne peut trouver ses fruits qu'à cette condition (...).*

*» Si le problème ne peut être résolu immédiatement et brutalement, on s'en doute, on peut au moins en alléger le poids par des mesures de sauvegarde financière en faveur de l'activité de production du secteur privé à prévoir pour 1986 dans le budget des chaînes nationales (...) »*

La Chambre syndicale des producteurs de télévision privés pose le problème *« en espérant qu'on l'entendra, ne serait-ce qu'au nom des 2 000 techniciens français qu'elle a déjà et pourrait de nouveau employer »*.

## Radios locales privées : le temps des sanctions

Dure période pour les radios locales privées en infraction, et douloureux réveil! Voilà que la justice s'intéresse de plus en plus à elles pour ordonner selon les cas — et les juges — des *saisies* (Nîmes, Marseille...) de stations considérées comme pirates, puisqu'elles n'ont reçu aucune autorisation officielle, ou pour leur infliger des amendes (Radio Bocal à Paris par exemple). Voilà aussi que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ne craint pas de refuser des autorisations à des radios qui comptaient sur son indulgence ou sur l'avantage d'une diffusion déjà ancienne : NRJ Strasbourg tombe des nues et organise une manifestation dans les rues pour défendre « la plus belle des radios » ; Radio Cambos à Toulouse, qui émet depuis quatre ans, mais dont la mauvaise santé financière a été jugée trop grave — une procédure de liquidation judiciaire était entamée — crie à l'assassinat. Voilà encore que doit paraître au *Journal officiel* une série de retraits d'autorisation décidés par la Haute Autorité à l'encontre des radios « fantômes », c'est-à-dire ne diffusant pour le moment aucun programme : manque de moyens, dissolution d'une association, échec de regroupement...

Enfin, émue de voir figurer en bonne place dans les sondages quelques radios non autorisées (Radio Show à Paris) et ressentant comme une provocation les placards publicitaires en faisant état, la Haute Autorité a, dans une lettre adressée au premier ministre, manifesté son souhait que des sanctions soient enfin prises dans la capitale contre les contrevenants.

*« A chacun de prendre ses responsabilités »* affirme la Haute Autorité, déçue de la faiblesse des pouvoirs publics à l'égard des radios parisiennes. *« Comment imaginer suspendre encore des radios en infraction, comme ce fut le cas en décembre 1984, quand aucune disposition n'est prise pour que la décision soit suivie d'effets ? Et comment sanctionner des radios autorisées quand les pirates jouissent d'une impunité parfaite ? »* s'interroge M. Jacques Dèze, chargé de ce dossier auprès des « neuf sages ». Il est vrai que, entre Paris et la province, la différence de traitement est pour le moins flagrante...

Quelques radios parisiennes en profitent qui se targuent aujourd'hui d'être proprement « intouchables ». Les saisies sont si impopulaires !

C'est peut-être oublier un peu tôt la précarité des autorisations. Octroyées pour trois ans, celles-ci devront donc faire l'objet d'un nouvel examen, et aucun renouvellement ne devra être automatique. Trois ans !... Cela signifie pour les Hautes-Alpes avril 86, et pour Paris mai 86... Trois ans, cela implique aussi que la Haute Autorité précise rapidement la procédure à suivre. Elle l'étudie actuellement, décidée à s'y prendre six mois avant les échéances pour fixer un calendrier précis et exiger un maximum de clarté dans des dossiers de radios. Ce sera en effet l'occasion des bilans d'activités, des examens de changements de noms, de partenaires financiers, voire d'exploitants réels de la radio... L'heure de vérité en quelque sorte, celle des réaménagements nécessaires sur la FM. L'heure des drames aussi, comme le refus d'autorisation à des radios émettant depuis quelques mois, voire quelques années, en provoquant actuellement licenciements, manifestation...

Autant d'incidents qui justifient la circulaire que la Haute Autorité vient d'envoyer aux différentes radios autorisées et dans laquelle leur sont rappelées les obligations auxquelles elles sont tenues, ainsi que le cadre juridique dans lequel s'insère leur activité. Obligations en matière de financement, d'information de la Haute Autorité, de droit de réponse ; obligations relatives aux programmes diffusés par la station (programmes propres et publicités) ; procédure à suivre pour transformer une association en société commerciale, et règles multiples s'appliquant aux activités de communication (diffamation, délits de fausses nouvelles, respect de la vie privée, et conduite à observer en période électorale...).

Un document nécessaire mais qui ne pallie pas tout à fait l'absence de cohérence sur certains dossiers litigieux (réseaux, franchisage). Il est vrai que 1 500 associations autorisées, en moins de trois ans, sur 1 258 fréquences (au 2 juin 1985) avaient de quoi submerger les services logistiques de la Haute Autorité.

**ANNICK COJEAN.**

# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 13 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Série : l'An mil.**
De J. D. de La Rochefoucauld. Avec A. Recoing, P. Raynal, G. Amiot. Conseiller : Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age.
*Troisième et dernier épisode de l'épopée du chevalier Guillaume au domaine de Roquetaille. Cette période de l'histoire est une époque charnière et annonce les structures féodales du Moyen Age. Un film à mi-chemin entre la fiction documentaire et la reconstitution historique. Un travail méticuleux, scrupuleux.*

**21 h 35 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.**
Emission de la rédaction de TF 1, proposée par P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
*M. Michel Rocard, ancien ministre de l'agriculture, en direct de son domicile parisien.*

**22 h 50 Journal.**

**23 h 5 Etoiles à la une.**
*« La Main tendue », court métrage de Quentin Raspail.*

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Cinéma : Nid d'espions.**
Film soviétique d'A. Alov et V. Naoumov (1980), avec I. Kostolevsky, N. Belokhvostikova, C. Jurgens.
*En 1980, les carnets secrets d'un ancien agent allemand révèlent un attentat préparé par les nazis, en 1943, contre Churchill, Roosevelt et Staline, à la conférence de Téhéran. L'histoire paraît très compliquée, invraisemblable parce qu'elle est mal mise en scène. Il y a un héros soviétique et une participation rapide d'Alain Delon.*

**22 h 15 Alain Decaux, l'histoire en question : Hailé Sélassié, roi des rois.**
*Portrait d'un « grand du siècle », le Négus, ancien empereur d'Ethiopie. Sa carrière politique : régent en 1916, roi en 1928, empereur en 1930.*
**23 h 30 Journal.**

**23 h 55 Bonsoir les clips.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**17 h Télévision régionale.**
**19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma 16 : l'Homme des couloirs.**
De Philippe Faure, réal. C. Bitsch. Avec Pierre Dux, Hubert Deschamps, Paulette Dubost...
*Ils sont deux – Roger et Philibert, – ils s'ennuient dans leur maison de retraite. Ils décident de s'évader : Roger conduit Philibert dans un château désert, un château peuplé de couloirs... Une petite fresque entre émotion et sourire.*

**22 h 5 Journal.**
**22 h 30 Etat des lieux.**
**22 h 35 Prélude à la nuit.**




### FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les médias peintures ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Quoi de neuf, spécial livres d'enfants ; 17 h 35, Fraggler rock ; 18 h 5, feuilleton : Dynastie ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, Série : La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

### CANAL PLUS

**20 h 35 Passeur d'hommes,** film de J. Lee Thompson.
**22 h 35 L'Homme blessé,** film de P. Chéreau.
**0 h 15 Le Quart d'heure américain,** film de P. Galland et G. Jugnot. 1 h 40 Rearview mirror (SOS otages).

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30 Shadow Boxing,** de M. Quint, avec A. Prucnal, A. Christie....
**21 h 30 Vocalyse :** Récatonpilu, spectacle enregistré au Lucernaire ; poèmes de Jean Tardieu.
**22 h 30 Nuits magnétiques :** plastiques.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30 Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Symphonie n° 2*, de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. L. Hager ; sol. : J. Fugelle, S. Ghazarian...
**23 h Les soirées de France-Musique :** Folk songs revisited : œuvres de Haydn, Beethoven.

## Vendredi 14 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 15 ANTIOPE 1.**
**11 h 50 La Une chez vous.**
**12 h Feuilleton : Joyeux bazar.**
**12 h 30 La bouteille à la mer.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 A pleine vie.**
*Série : Les évasions célèbres ; à 14 h 45, La maison de TF 1 ; à 15 h 20, Temps libres : ils ont vingt ans.*
**17 h 30 La chance aux chansons.**
**18 h Le village dans les nuages.**
**18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.**
**18 h 35 Série : Cœur de diamant.**
**19 h 10 Jeu : Anagram.**
**19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Le jeu de la vérité.**
Emission de Patrick Sabatier.
*Avec Danièle Gilbert, ancienne présentatrice-coqueluche de l'émission de midi.*

**22 h Jouez hautbois, résonnez musettes.**
Téléfilm, d'après une nouvelle d'A. Morice, adaptée par Jean-Christophe Averty. Avec P. Louki, P. Karim.
*Une demi-douzaine de personnages, fortement typés, sortis du bestiaire surréaliste d'un Jarry, dont un tripier, sa femme et un récitant. Celui-ci a la difficile tâche de conter les mésaventures de Mme Dubois-Lambert qui, enceinte et ayant appris les progrès de la médecine, a décidé de faire transplanter son bébé dans le ventre d'une autre femme. Un scénario gentiment délirant d'Annick Morice réalisé par Jean-Christophe Averty. Satire au troisième degré du théâtre de boulevard. Hélas, on rit peu.*

**23 h 40 Journal.**
**23 h 55 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**6 h 45 Télématin.**
**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal et météo.**
**12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
**13 h 45 Aujourd'hui la vie.**
*Le cinéma romantique.*
**14 h 50 Série : les Eygletière.**
**15 h 40 La télévision des téléspectateurs.**
**16 h Reprise : Les jours de notre vie.**
Le coût du tabac (diffusé le 12 juin).
**17 h 10 Itinéraires,** de Sophie Richard.
Brésil : les terres du soja.
**17 h 45 Récré A 2.**
*Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.*
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).**
**20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. : P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, R. Pellegrin...
*A la suite d'une altercation avec Bernard qui tourne mal, Teddy est tué à la ferme Kovalic. Albertas tente de maîtriser l'hystérie générale et décide de maquiller cette mort en accident.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème :* Stars et débutants, *sont invités : Lawrence Durrell* (Sebastian ou les Passions souveraines), *Jean d'Ormesson* (le Vent du soir), *Bernard Frank* (les Rats), *Jean-Pierre Barou* (Comme les taureaux d'un même élevage), *Emmanuelle Bernheim* (le Cran d'arrêt), *Béatrice Commengé* (La nuit est en avance d'un jour).

**22 h 50 Journal.**
**23 h Ciné-club : Thomas l'imposteur.**
Film français de G. Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau, J. Servais, S. Dares, M. Vitold, R. Varte, B. Lavalette, E. Dermit (N.).
*En 1914, un adolescent mythomane se donne une fausse personnalité et se lance dans la guerre comme dans une aventure. Admirable transposition par Franju, cinéaste du réalisme fantastique, d'un roman de Jean Cocteau sur les rêves de l'adolescence. La magie visuelle des mots passe à travers les images. Belle interprétation.*

### TROISIÈME CHAINE : A 2

**17 h Télévision régionale.**
**19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
**20 h 5 Les jeux.**
**20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).**
**20 h 35 Série Agatha Christie : Associés contre le crime.** Réal. P. Annett.
10e épisode : *Tommy et Tuppence au service d'un ambassadeur victime d'incidents survenus lors d'une traversée. Un témoin trouvé évanoui dans une cabine du paquebot. Nos deux détectives enquêtent.*
**21 h 25 Vendredi : Face à la trois.**
Emission d'A. Campana et I. Barrère.
*Avec Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.*
**22 h 40 Journal.**
**23 h Décibels de nuit.**
Emission de rock de J.-L. Janeir.
*End of Data, Party d'Athènes, Ich Libido et le groupe Jad.*
**23 h 45 Etat des lieux.** Série de R. Nador.
**23 h 50 Prélude à la nuit.**
*Trois negro spirituals interprétés par Laurence Albert, basse, et Mary Dibbern, piano.*

### CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **le Juge,** film de P. Lefebvre ; 10 h 35, **Tricheurs,** film de B. Schroeder ; 12 h 5, Bénarès, ville bénie des dieux ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, **Deux heures moins le quart avant J.-C.,** film de J. Yanne ; 15 h 50, **la Flambeuse,** film de R. Winberg ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, Superstars ; 21 h 5, **Dans la ville blanche,** film d'A. Tanner ; 22 h 55, **le Commando de Sa Majesté,** film d'A. McLaglen ; 0 h 55, **l'Homme blessé,** film de P. Chéreau ; 2 h 35, Boxe ; 3 h 35, **le Battant,** film d'A. Delon ; 5 h 30, **Warning,** film de G. Clark.

### FRANCE-CULTURE

7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15 **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : Claude Bruaire, la force de l'esprit ; (et à 10 h 50 : la patience des mots d'Yves Sandre) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : crise économique et crise de l'Etat (1974-1984) ; 10 h 30, **Musique** : miroirs ; (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** ; 11 h 30, **Feuilleton** : La Célestine ; 12 h 00, **Panorama** : la presse d'outre-mer d'expression française ; à 12 h 45, psychologie ; 13 h 40, **On commence...** ; 14 h, **Un livre des voix** : « Demain n'existe pas », « l'Automate », de Julien Green ; 14 h 30, **Sélection prix Italia** : l'œil égaré dans les plis de l'obéissance au vent, textes choisis de Victor Hugo ; 15 h 30, **L'échappée belle** : Lisbonne, parcours au fil du Tage ; 17 h 10, **Le pays d'ici,** en direct de Limoges ; 18 h, **Subjectif** : Agora (une enfance de Manouche) ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : la banlieue rocheuse du système solaire ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : musiques vocales du XXe siècle, avec Dorothy Dorow.

**20 h 30 Les grandes religions face aux droits de l'homme.**
Débat avec : Mgr Matagrin, évêque de Grenoble ; le rabbin Farki, M. Abderazzako Guessoum, vice-recteur de la mosquée de Paris, Mme Barret-Kriegel, MM. O. Clément, J.-P. Rochador, P. Warnier et A. Fidi.
**21 h 30 Black and blue :** Solal, pianiste.
**22 h 30 Nuits magnétiques :** fanzine.

### FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : Sir Thomas Beecham ; 7 h 10, **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : musiques élisabéthaines ; œuvres de Bull, Byrd, Gibbons, Cabezon, Ferneyhough... ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton « Earl Hines et les petits comités » ; 12 h 30, **Concert** : « L'Enfance de l'art » ; œuvres de Milhaud, Bartok, Xenakis, Schumann ; 14 h 2, **Repères contemporains** : S. Bussotti, C. Halffter ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : Espèces d'espaces ; 15 h, **Sonates de Scarlatti,** par Scott Ross ; 15 h, **Verveine-Scotch** : Traitement de choc ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 18 h 2, **Les chants de la terre** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue** ; 20 h 4, **Avant-concert.**

**20 h 30 Concert :** *Andante en si mineur,* de Schubert ; *la Nuit transfigurée,* de Schoenberg ; *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur,* de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. B. Klee ; sol. : P. Serkin, piano.
**22 h 20 Les soirées de France-Musique :** Les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.

# ANNONCES CLASSÉES

REPRODUCTION INTERDITE

## OFFRES D'EMPLOIS

**AVIS DE VACANCES DE POSTES DE PROFESSEURS A L'E.N.P.C.**

3 chaires : Assainissement - Gestion des Eaux et Aménagement, sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986.
Le texte détaillé des 3 appels d'offre est disponible au Secrétariat de la Direction de l'Enseignement de l'E.N.P.C. 28, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

Les candidats doivent déposer leur dossier à la Direction de l'Enseignement le 1er juillet au plus tard.

Pour développer sa structure cciale, le N° 1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F progression : + 28,5 % 13.000 clients) propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos collaborateurs commerciaux H. ou F. à Paris, banl. ouest ou nord.
Tél. : 500-24-03, poste 42.

Impte Société en banlieue de Paris, recherche pour son Service de rédaction de notices d'utilisation et d'entretien concernant des matériels électroniques complexes et modernes
**INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS**
Maîtrise EEA et Licence EEA.
Ecrire sous réf. 1076 M à L.T. ASSCOM
31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

## propositions diverses

Les possibilités d'Emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L M) B.P. 291 - 09 PARIS CEDEX 09.

## travail à domicile

J'effectue dactylographie, rédaction, rewriting à domicile. Tél. : 258-49-47.

## cours et leçons

**MATH-CONTACT**
STAGES INTENSIFS EN JUILLET
**MATH-PHYSIQUE**
7 élèves max. par classe.
16, r. du Mail, 75002 PARIS.
Tél. : 236-31-63. Me Sentier.

## DEMANDES D'EMPLOIS

ETUDIANT 20 a. cherche travail indifférent en juillet et août. Tél. : 872-64-27.

## formation professionnelle

ÉCOLE D'ANIMATEURS PROFESSIONNELS PRÉPARANT LE D.E.F.A.

recrute :

Les 19 et 20 juin pour le cycle d'octobre 1985 à septembre 1986.
Les 25 et 26 septembre pour le cycle de janvier 1986 à décembre 1986.
Pour tous renseignements, téléphonez au (32) 52-60-04.

Stages de formation permanente organisés par M. le prof. Odievre destinés à des infirmier(e)s, puéricult., assist. sociales, éduc. de jeunes enfants.
– Le jeune enfant hospitalisé ;
– Jeune enfant, famille, collectivité ;
– Jeu et langage chez l'enfant de moins de 3 ans ;
– Sensibilisation à la psychologie du jeune enfant.
Renseignements et inscriptions : (1) 670-11-85 poste 333.

DEA TRANSPORT
PARIS I - ENPC - PARIS XII
Tél. ENPC - G. GUINARD - 260-34-13 postes 1150-1146.

## automobiles

### ventes

**de 5 à 7 C.V.**

Part. vend Honda Civic automat., 3 portes, couleur bleue, année 1980, 27.000 km. Argus. Tél. : 551-94-45 après 20 h.

**de 8 à 11 C.V.**

R 18 TURBO 36.000 km. Année 1981. Argus 44.800 F. Prix demandé : 43.000 F. Tél. : 938-84-45 après 20 h ou 996-18-21.

## divers

HAUT DE GAMME
**LANCIA THEMA**
**AUTOBIANCHI Y10**
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

**BMW SÉRIES 3 - 5 - 7**
84 et 85, peu roulé, garantie Auto Pare-XVe. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

# L'immobilier

## appartements ventes

**3e arrdt**

**MARAIS**
IMMEUBLE RÉNOVÉ
**2 et 4 P.** En DUPLEX avec ou sans travaux d'aménagement.
PRIX INTÉRESSANT.
Me voir vendredi et samedi, de 14 à 18 h.
4, RUE DE POITOU.

**5e arrdt**

**NEUF**
**JARDIN PLANTES**
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE.
Livraison immédiate.
Reste 1 appt de 5 p. 116 m². Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

**6e arrdt**

**SORBONNE**
Charmant duplex, séjour 3 chambres, 2 bains, 2 w.-c. 88 m². PLEIN soleil, calme + park., cave. 1.700.000 F.
**NEVEU 743-96-96.**

**CHERCHE-MIDI**
150 m² salon, s. à manger + 3 chbres, imm. gd confort, 5e ét., asc., park. 567-22-88.

**8e arrdt**

**RUE DE BERRI**
SPLENDIDE 7 P., 2 bains, 2 services, 4 chbres s/jard., bel imm. pierre. 12 m balcon. ALAIN BIRN, 267-85-30.

**9e arrdt**

**SQUARE MONCEY**
Très beau 5 p., gd balc., soleil, étage élevé, ascens., service, imm. pierre de t., gd standing. 1.900.000 F. VERNEL 526-01-50.

**10e arrdt**

HOPITAL ST-LOUIS près de imm. pierre de t., tapis asc., 3 p., entrée, cuis., w.-c., bain, ref. neuf. Tél. : 634-13-18.

**13e arrdt**

TOUR KHEOPS 960.000 F très beau liv. 2 ou 3 chbres, 31e ét. 750.000 F. beau 3 p., 16e étage, balc., soleil, park. Tél. : 605-10-08.

**14e arrdt**

**ALÉSIA** STUDIO, TT CONFORT. Px 320.000 F. 327-28-60.

14e Maine, stud. tt cft, 2e ét., ascenseur. 370.000 F + park. Tél. : 545-34-28.

**15e arrdt**

FRONT-DE-SEINE, part. vend appt gd standing, 103 m², séj., vue sur Seine, 2 chbres + cave + park. Tél. 828-22-87.

Lourmel, Grenelle. 703-32-31.
**PLEIN CIEL ASC. 7 P.**

**16e arrdt**

EXELMANS, BEAU STUDIO DOUBLE, tt cft, soleil, asc. 460.000 F. 322-61-35.

AUTEUIL
Part. préf. à part. imm. 1930 standing, 5-6 pces/cour, jardin, soleil, calme, poss. park. Tél. : 647-47-35 ap.-m. ou soir.

**EXELMANS**
Beau studio, séjour, entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. 400.000 F. Vis. 14 h à 18 h. 92, rue Chardon-Lagache.

**Me EXELMANS 4 P.**
Tt conft. bel imm. stand., serv. 1.560.000 F. VERNEL 526-01-50.

**17e arrdt**

**DANS HOTEL PART.**
Très bel atelier beau volume 120 m² séjour + mezzanine sur jard. dans voie privée. 1.700.000 F. 522-17-76.

**18e arrdt**

**SACRÉ-CŒUR**
VUE IMPRENABLE S/PARIS SOLEIL, verdure, 2 fois 2 pces aménageables en 4 P., 2 bains. 1.200.000 F.
**NEVEU 743-96-96.**

**19e arrdt**

**BUTTES CHAUMONT**
SUR PARC, stand. beau 3 p., 80 m² + balc., soleil, park., 5e ét. 40, RUE BOTZARIS. Vendredi, samedi, 15-18 h.

BUTTES-CHAUMONT RÉNOVATION 2 P., 40 m², jardins. Tél. av. 11 h, après 18 h : 504-02-52.

**91 - Essonne**

**GRIGNY 2**
Appt 5 pces, dernier étage, sans vis-à-vis, cuisine équipée, parking, à 5 mn gare. Prix : 370.000 F. Tél. : 906-47-64, après 18 h.

**92 Hauts-de-Seine**

NEUILLY, dans bel immeuble grand studio, tt confort, 40 m². Téléphone : 633-10-03.

Vends studios, 357.000 F Face à la Seine Près Pont-de-Neuilly Téléphone : (1) 789-48-40.

92210 SAINT-CLOUD
Part. vend ds parc privé, appt r.-de-ch., 3 pces, 89 m² + balcons (14 m²) + cave + park. Tr. beau stand. 1.500.000 F Téléphone : (38) 53-47-04 ou (1) 325-38-65.

NEUILLY V.-HUGO, RÉCENT 6e ét., calme, PLEIN DE CHARME, raviss. 60 m² env., balcons, parkings. URGENT. Tél. : 704-44-56.

SCEAUX, R.E.R., superbe 5 p., 110 m², stand., lycées, verdure. 930.000 F. T. : 660-75-46.

**94 Val-de-Marne**

**NOGENT-SUR-MARNE**
TRÈS BEAUX 2 P. et STUDIO
Imm. neuf pierre de taille
400 m RER et BOIS
Chauf. individuel
Frais d'acquisition réduits
**DEMICHELI**
873-30-22 et 873-47-71.

**VINCENNES**
JAMAIS HABITÉ
R.-de-ch. : 3-4 p. + jard.
1er ét. : 3-4 p. + balc.
2e ét. : 6 p. + terrasse.
Possibil. Prêt conventionné.
Voir le propriétaire jeudi et vendredi, 13 à 18 h.
54-58, r. Trois-Territoires.

**95 - Val-d'Oise**

Val-d'Oise (95). Affaire exceptionnelle à Villiers-le-Bel, magnifique appart. 4 pces, ensoleillé, dans pet. résidence privée, situation priv. dans parc boisé près ttes commodités, cuisine, séjour dble, 2 chbres, s.d.b., w.-c., nombreux plds, séchoir, cave, parking privé, très belles prestat. Px 290.000 F. A visiter d'urg. Tél. (3) 419-25-85.

Part. à 19 km nord de Paris F 6, bains + douche. Px sacrifié. 390.000 F. (3) 419-40-24.

**Province**

EXCEPTIONNEL
Part. seul. cause changement 2 appts libres à la vente.
1. AIX-EN-PROVENCE
A l'entrée de la vieille ville, calme, plein midi, bel appt. ancien, 128 m² + petit jard. arboré 120 m². 1.250.000 F (séj., cuis., 4 chbres indép. + bureau, 2 salles d'eau + dépend. en rez-de-jardin d'une maison début du siècle en excellent état).
2. CASSIS
Petit appt 40 m² ds une petite rue du port avec la mer au bout. 480.000 F (séj., chbre, s.d.bns, loggia au 1er étage d'une maison de pêcheurs en excellent état).

Visites seul. du 16 au 23 juin, prendre R.V. en tél. dimanche 16 au (42) 01-87-15.

## immobilier information

**ANCIENS RÉCENTS**
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

## appartements achats

RECH. POUR CLIENT à RELOGER (PAIEMENT COMPTANT) 75-80 m² + parking, 13e, 14e, 15e. Tél. 327-28-60.

## locations non meublées demandes

**Paris**

Pour employés et dirigeants IMPORT. BANQUE FRANÇAISE rech. APPTS ttes catégories et VILLAS Paris, Banlieue même loyer élevé. 504-04-46.

Cherche studio ou ch. indép. confort, rive gauche de préf. Tél. 326-00-77, matin, soir.

**Région parisienne**

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

## locations meublées demandes

**Paris**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

## viagers

9e St-Georges, 2 P. cft occupé fme 78 ans. 120 000 + 800 F. - F. Cruz 266-19-00.

## hôtels particuliers

NOUS SOMMES MANDATÉS POUR VENDRE avec MAX. DE DISCRÉTION 3 HÔTELS PARTICULIERS EXCEPT. à PARIS-7e PARIS-16e - NEUILLY
DORESSAY 548-43-94
Télex 613.807 DOUVOCAT
3, r. Vieux-Colombier-6e.

**TROCADERO**
Hôtel charme, élégant 500 m² + boxes
MICHEL BERNARD. 502-13-43.

## maisons individuelles

VILLEJUIF, A 350 M MÉTRO
Ligne directe Châtelet
Maison de caractère, 19e
A rénover, 254 m². Plusieurs niveaux + dépendances sur terrain de 708 m²
**JARDIN**
Notaire. Tél. 524-43-58.

## pavillons

**PAVILLONS**
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. : 227-44-44.

Part. vend rég. Nogent-s/Seine, 120 km de Paris ds bourg ts comm., Pav. F 3, cons. réc., tt cft, 80 m² hab. sur s/sol équip. 1 ch., gar., ch. centr. s/600 m² de terr. 420.000 F. (25) 21-56-12 ou (25) 21-50-24.

SÈVRES RIVE GAUCHE
Maison séj., 4 chbres, gde cuis., cft, gar., jard., calme, soleil. 730.000. 336-02-26.

## propriétés

SOLOGNE
A vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse. Ecr. Havas Orléans n° 203571, BP 1519, 45005 ORLEANS Cedex.

**100 % CRÉDIT**
150 km sud Paris, propriét. 11 p., cuis., 2 bains, w.-c., chauff., dépendances. S/60.000 m². 650.000 F. THYRAULT, 89170 St-Fargeau. Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-48-74.

**MANTES PRÈS**
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
Superbes bâtiments du XVIIIe siècle, tt cft. 400 m² habitables + maison gardiens, parc aménagé 8.000 m² + 2.500 m² boisés bordés par 2 rivières. Tél. : 766-73-78.

GIRONDE. 25 ha de pins maritimes, 40 ans, 64 unités. Tél. : (56) 45-32-71.

A vendre 27 ha de terres à céréales louées 5 quintaux de blé à l'hectare.
Prix : 540.000 F à débattre.
Ecrire sous le n° 69.789
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

## villas

Particulier vend VILLA, quartier résidentiel « La Tronche », 38700, 140 m² habitable. Rez-de-ch. : chambre, salle de bains, gde pièce vitrée. A l'étage : living + salon, cheminée, 2 gdes chambres + 1 petite, s. de bains, w.-c. Terrain 2 000 m² env., garage 2 voit. Ecrire ou téléphoner (76) 42-55-50 M. Perret, 36, chemin de la Concorde, La Tronche 38700. Prix : 1 700 000 F.

## fermettes

Cause mutation vds fermet. normande restaurée + 92 a., 3 p., chem. + cuis., s. bains, w.-c. + 4 p. mansard., bonne isolation, chauff. central. (35) 93-69-79. Prix 340.000.

## bureaux

### Ventes

BUREAUX TOUTE PROPRIÉTÉ 75015 PARIS, 60 m² r.-de-ch. sur rue. 600.000 F. Tél. propriétaire : (1) 828-10-58.

**PEREIRE**
H. part., 500 m², tr. bon stand. MICHEL BERNARD. 502-13-43.

### Locations

16e
domiciliation, siège social constit. sté secrét. trilingue, location bur. télex. 651-29-77.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secret., telex
**CONSTITUTION STÉS**
ou création ttes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
bureau ou domiciliation + services (1) 346-00-55.

## locaux commerciaux

### Ventes

RUE REBEVAL - RÉNOVATION local cciaI et habitation, 2 P., bains, cuis., 40 m², r.-de-ch., jardins. 504-02-52, matin ou soir.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : plus ferme à 9,43 F

En repli, mercredi 12 juin, à 9,39 F et à 3,08 DM, le dollar s'est légèrement raffermi jeudi 13 juin, s'établissant à 9,43 F environ et à près de 3.10 DM. En fait, il semble s'être stabilisé, ces derniers temps, dans la zone des 9,35/9,45 F et 3,07/3,10 DM. Le franc français est de plus en plus ferme vis-à-vis du mark, dont le cours a encore fléchi à 3,0460 F, ce qui oblige la Banque de France à intervenir pour le soutenir, à des niveaux de plus en plus bas, au grand mécontentement de l'Allemagne fédérale.

### Automobile : le marché français reste morose

Le nombre des immatriculations de voitures neuves a continué à baisser en France, au mois de mai (– 3,6 % par rapport à mai 1984), tout comme au cours des cinq premiers mois de 1985 (– 1,4 % par rapport aux mois correspondants de 1984). Mais les constructeurs français ne reculent, en mai, que de 0,4 %, alors que leurs confrères étrangers chutent de 9,1 %. La pénétration des automobiles étrangères était de 36,8 % en mai 1984 ; elle revient, en mai 1985, à 34,6 %. Le groupe PSA (Peugeot-Citroën-Talbot), qui progresse de 4,2 % au cours des cinq premiers mois de cette année, continue à mieux se porter que Renault (– 6,7 %).

### Assurance auto : 3 % de plus pour la Sécurité sociale

Il serait question de porter de 12 % à 15 % la taxe parafiscale prélevée sur les primes d'assurance-automobile au profit de la Sécurité sociale, ce qui élèverait de 31,5 % à 34,5 % l'ensemble des prélèvements fiscaux sur ces primes. Une telle mesure, qui procurerait 1,6 à 1,7 milliard de francs à la Sécurité sociale, fait suite à des relèvements successifs de la taxe, destinée à compenser le coût des accidents d'automobiles pour cet organisme : 3 % initialement, puis 6 % en 1978 et 12 % en 1982. Elle risque d'alourdir le poids de l'assurance-automobile sur les usagers, et notamment les jeunes, qui paient 8 000 F par an, contre 3 000 F pour l'ensemble des assurés (en moyenne). Elle pourrait être prise par un simple décret, ce qui amènerait certains assureurs à en contester la légalité.

## COMMERCE

# Un nouveau texte sur la concurrence

## Le réalisme des pouvoirs publics

**Le projet de loi, qui devait être soumis au conseil des ministres le 13 juin, a pour objet d'améliorer la réglementation sur la concurrence, en supprimant les contraintes inutiles, mais en resserrant les conditions de contrôle et de sanctions. Son ambition : que tout ce qui n'est pas interdit soit autorisé, mais que ce qui est interdit soit sanctionné.**

**Par petites touches, il modifie plusieurs textes : article 37 de l'ordonnance du 30 juin 1945 sur les prix, décret du 30 septembre 1953 sur les rapports entre bailleurs et sociétés, loi du 19 juillet 1977 sur le contrôle de la concentration économique, et, enfin, loi du 24 janvier 1984 sur les établissements de crédit.**

En fin de compte, le conseil des ministres n'aura pas discuté de la légalisation éventuelle de la publicité comparative. C'est que l'unanimité est loin d'être faite au sein du gouvernement sur le sujet. Certes, Mme Catherine Lalumière avait, il n'y guère, tranché pour que le *statu quo* soit conservé. La tentation a cependant été forte de légiférer. On avait envisagé de gommer la présomption de préjudice attachée à la simple citation d'une marque ou d'une enseigne concurrente, en exigeant que la comparaison porte sur des caractéristiques vérifiables (et le prix à lui seul ne peut constituer une telle caractéristique). Mais l'*ensemble des professionnels* (annonceurs, agences de publicité, bureau de vérification de la publicité) hier comme aujourd'hui restent opposés à une légalisation de la publicité comparative. Ils seront rassurés.

Si le problème s'est posé avec cette acuité dans l'Hexagone, c'est parce que la comparaison de quelques dizaines de prix d'une grande surface à l'autre est devenue une des armes favorites des hypermarchés. On a ainsi vu apparaître *l'Indice des économies* de Carrefour, qui suscitait la grogne judiciaire des Centres Leclerc, *l'Argus alimentaire* d'Intermarché, qui lui vaut d'être traîné en justice par Mammouth (enseigne de Paridoc). Les ressources disponibles des ménages s'affaiblissant, la concurrence se fait plus vive : quand le foin se fait rare au ratelier, les chevaux se battent... Autorisée ou non, la publicité comparative continuera sans doute à être ponctuellement pratiquée, le risque judiciaire ayant été mûrement pesé avant de lancer la campagne.

### Libertés et sanctions

Quant à l'ensemble du projet de loi, qui soulèvera peut-être des flots d'amendements au Parlement, il ne semble pas poser de questions au gouvernement. Il s'agit, par petites touches, de laisser plus de libertés dans les négociations commerciales, tout en sanctionnant plus durement ce qui est interdit. Mais on sait bien que la concurrence n'est chérie par les industriels et les commerçants que quand ils sortent vainqueurs de ces batailles. En revanche, les uns ou les autres sont prompts à demander l'intervention des pouvoirs publics quand le rapport de forces s'inverse. L'affaire des supercentrales d'achat en est un bon exemple : le regroupement plus ou moins artificiel des très grands du commerce a suscité tout au long de l'année 1984 les cris des industriels (y compris les plus importants) et si les uns et les autres semblent avoir trouvé un terrain d'entente au sein du CNPF (les Centres Leclerc acceptant la règle du jeu commune), l'existence d'un seul groupe franc-tireur (Intermarché) risque d'affaiblir la portée de l'accord péniblement négocié...

En matière de concurrence, il est bon que les pouvoirs publics ne se mêlent pas de trop près des négociations féroces entre industriels et commerçants tout en restant vigilants. La clarté sur les circuits de formation des prix n'est pas pour demain. La majorité en a pris conscience. C'est être réaliste.

JOSÉE DOYÈRE.

## De la discrimination tarifaire aux baux commerciaux

● **Assouplissement de l'interdiction de refus de vente.**

Lorsque des accords de coopération commerciale ou de distribution sélective ont pour effet d'assurer le développement économique, notamment par l'accroissement de la productivité, le refus de vente ne sera plus assimilé à une pratique de prix illicite. Mieux encore, ces accords de coopération entre professionnels (industriels, importateurs, grossistes, distributeurs) pourront être déposés auprès des autorités et faire l'objet pour une durée limitée d'arrêtés ministériels, pris après avis de la commission de la concurrence. Ils constitueraient en quelque sorte des contrats-types, auxquels d'autres professionnels pourraient se référer. Mais cela n'empêcherait pas tout autre accord entre distributeurs et industriels, au risque d'une plainte d'un de leurs concurrents qui se jugerait lésé.

● **La discrimination tarifaire.**

Qu'un industriel, un importateur ou un grossiste pratique des tarifs différents en fonction des quantités livrées, des services rendus par le distributeurs final, pourquoi pas ? La notion de « prix de revient » (que nul n'a jamais réussi à calculer) n'est plus évoquée, mais obligation formelle est mentionnée de communiquer les barèmes de prix et les conditions de vente à tout revendeur qui en fait la demande. En revanche, le relèvement injustifié du prix d'un produit « à la tête du client-revendeur » reste interdit. De plus, s'il y a une « dépendance » économique d'un partenaire par rapport à l'autre (le commerçant individuel en face d'un grand industriel, le petit fabricant de l'agro-alimentaire devant une chaîne d'hypermarchés), tout ce qui n'est pas justifié par des différences de prix de revient est interdit.

● **La police de la concurrence.**

Dans le système de la « procédure simplifiée » (où l'affaire n'est pas étudiée par la commission de la concurrence), la « sanction pécuniaire » infligée par le ministre (sur décision motivée) passe de 200 000 F à 500 000 F. Lorsque des poursuites pénales sont engagées, les rapporteurs de la commission de la concurrence pourront demander à l'autorité judiciaire copie des procès-verbaux et des rapports d'enquête (c'est une dérogation au secret de l'instruction).

● **Les concentrations d'entreprises et les ententes.**

Le seuil à partir duquel les pouvoirs publics, peuvent exercer leur contrôle sur une concentration est ramené de 40 à 25 % des ventes d'une catégorie de produits sur le marché national ou sur une partie substantielle de celui-ci. L'administration s'abstiendra d'intervenir si de telles ententes compensent, par « *une contribution suffisante* » au progrès économique et social, les atteintes portée à la concurrence.

● **Loi bancaire.**

En matière de concurrence, les activités des banques échapperaient au contrôle de la commission bancaire pour retomber sous celui de la commission de la concurrence, dont la compétence serait ainsi élargie.

● **Baux commerciaux.**

Un professionnel locataire d'un local pourra renoncer à son droit de résilier le bail au bout de trois ans, ce qui n'est pas possible jusqu'ici. Cela se justifie lorsqu'un propriétaire a pris en charge des travaux importants pour mieux satisfaire son locataire.

*Le petit commerçant prenant* sa retraite pourra résilier son bail à n'importe quel moment. En cas de vente dudit bail, s'il trouve un acquéreur dans une autre activité que la sienne, compatible cependant avec « *la destination, les caractères et la situation de l'immeuble* », le propriétaire aura, pendant un mois, une priorité de rachat ou la possibilité de saisir le tribunal de grande instance.

## AGRICULTURE

# M. Henri Nallet présidera pendant deux ans le Conseil mondial de l'alimentation

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a été élu, jeudi 13 juin, à la présidence du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), au cours de sa onzième session ministérielle réunie à Paris. Cette organisation des Nations unies joue un rôle essentiellement politique en surveillant la situation alimentaire mondiale et en tentant d'harmoniser les efforts faits par les gouvernements et les institutions internationales pour lutter contre la faim.

A travers la présidence du CMA, M. Nallet, et ainsi la France, se trouvent en position de peser sur les orientations d'un organisme qui a plutôt reflété depuis sa création, en 1974, les conceptions anglo-saxonnes des relations économiques Nord-Sud et du développement (la précédente présidence était assumée par M. Eugène Whelan, Canada). Il n'est pas négligeable de pouvoir « faire passer des idées » pendant deux ans en ces domaines, au moment où la situation en Afrique, et singulièrement l'efficacité de l'aide et les stratégies mises en œuvre dans le secteur alimentaire sont au centre des préoccupations. Le vice-président du CMA pour l'Afrique sera en outre M. Gilles Laubhouet-Valy, ministre du développement rural de la Côte-d'Ivoire.

Le secrétaire général des Nations unies devrait d'autre part désigner le prochain directeur exécutif du CMA, poste occupé depuis sept ans par M. Maurice J. Williams (Etats-Unis), qui est, en principe, vacant en septembre. Le candidat paraissant comme étant le mieux placé est M. Paul Lusaka, ancien ministre de Zambie et actuel président de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a pour rival un haut fonctionnaire indien de l'agriculture, M. S.-P. Mukerji.

D'autre part, la journée de mercredi a été marquée par un incident qui a opposé au Conseil le Nicaragua aux Etats-Unis. Le délégué de Managua a demandé que le CMA condamne l'embargo décrété par Washington à l'encontre de son pays. Il a accusé le « géant » américain d'« *agression injuste* » menaçant gravement la sécurité alimentaire de son pays, mais il a indiqué que le dialogue devait présider à la recherche de « *solutions pacifiques* » à ce problème. Il a fait valoir que la très grande dépendance économique du Nicaragua à l'égard des Etats-Unis ne lui permettait pas d'établir facilement des courants commerciaux de remplacement. En réponse, le représentant américain a déploré qu'une « *question politique* » soit ainsi abordée au sein du Conseil et précisé que les mesures prises par l'administration Reagan ne touchaient pas l'aide humanitaire et médicale au Nicaragua. Il a déclaré que le Conseil n'était pas habilité à étudier l'impact de l'embargo... La question devrait être tranchée par le groupe de travail préparant les conclusions de la XIe session.

G. V.

### M. JEAN-PAUL PROUST VA PRÉPARER LES PROGRAMMES INTÉGRÉS MÉDITERRANÉENS

M. Jean-Paul Proust, directeur des pêches et des cultures marines au secrétariat d'Etat à la mer, vient d'être chargé par M. Fabius de préparer, au nom du gouvernement, les programmes intégrés méditerranéens (PIM). Il sera placé auprès de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Les PIM sont destinés à dégager des moyens financiers pour aider les secteurs de l'agriculture et de la pêche, que pourrait menacer l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté.

**[*Né le 3 mars 1940 à Vaas (Sarthe),* M. Jean-Paul Proust est ancien élève de l'ENA *et appartient au corps préfectoral.* Après avoir été sous-préfet de Lorient de 1977 à 1981, il avait été nommé en janvier 1982 directeur des pêches et des cultures marines. C'est à ce titre qu'il a participé directement aux négociations relatives à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun.]**

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 9,4350 | 9,4375 | + 185 | + 200 | + 385 | + 415 | +1 000 | +1 100 |
| $ can. | 6,8869 | 6,8937 | + 9 | + 30 | + 55 | + 91 | + 126 | + 223 |
| Yen (100) | 3,7748 | 3,7773 | + 121 | + 130 | + 251 | + 268 | + 706 | + 755 |
| DM | 3,0468 | 3,0486 | + 111 | + 121 | + 233 | + 249 | + 650 | + 694 |
| Florin | 2,7031 | 2,7045 | + 69 | + 76 | + 149 | + 162 | + 448 | + 485 |
| F.B. (100) | 15,1178 | 15,1254 | + 157 | + 205 | + 326 | + 422 | + 823 | +1 104 |
| F.S. | 3,6184 | 3,6208 | + 142 | + 156 | + 304 | + 325 | + 852 | + 913 |
| L (1 000) | 4,7954 | 4,7991 | – 131 | – 110 | – 260 | – 226 | – 763 | – 680 |
| £ | 11,9051 | 11,9177 | – 249 | – 201 | – 499 | – 424 | –1 217 | –1 036 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 1/2 | 7 3/4 | 7 5/8 | 7 3/4 | 7 5/8 | 7 3/4 | 7 7/8 | 8 |
| DM | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 1/2 | 5 5/8 | 5 9/16 | 5 11/16 |
| Florin | 7 | 7 1/4 | 6 13/16 | 6 15/16 | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 5/8 | 6 3/4 |
| F.B. (100) | 8 | 9 | 8 3/4 | 9 | 8 3/4 | 9 | 8 15/16 | 9 3/16 |
| F.S. | 1 | 2 | 5 1/16 | 5 3/16 | 5 1/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 |
| L (1 000) | 13 | 14 | 13 1/4 | 13 3/4 | 13 1/8 | 13 5/8 | 13 3/8 | 13 3/4 |
| £ | 12 1/2 | 12 3/4 | 12 5/8 | 12 3/4 | 12 1/2 | 12 5/8 | 12 3/16 | 12 5/16 |
| F. franç. | 9 15/16 | 10 3/16 | 9 15/16 | 10 3/16 | 10 1/16 | 10 5/16 | 10 5/16 | 10 9/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## CONJONCTURE

# La chute de la collecte dans les caisses d'épargne inquiète la Caisse des dépôts

**Au cours des cinq premiers mois de cette année, les retraits l'ont emporté de 15,5 milliards de francs sur les dépôts dans les caisses d'épargne de l'« écureuil » et de la poste, au titre des livrets A et B. Même si un excédent de 8,1 milliards de francs a été relevé sur les autres produits des mêmes réseaux (CODEVI, livrets d'épargne populaire, épargne logement, bons et comptes-chèques), le déficit global de la collecte dépasse 7 milliards de francs.**

Ce phénomène ne laisse pas d'inquiéter la Caisse des dépôts, qui recueille l'essentiel de cette épargne liquide (plus de 800 milliards de francs de l'en-cours) et la transforme, à hauteur de 64 %, en prêts à long terme, au bénéfice du logement social pour 35,3 % (372 milliards) et des collectivités locales pour 24 % (253 milliards de francs).

M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, peut donc légitimement formuler une interrogation majeure : est-il désormais possible de maintenir à un niveau *suffisant les ressources bon marché* qui sont nécessaires à l'établissement *pour remplir sa mission* traditionnelle et fondamentale, à savoir le *financement du logement social* et des collectivités locales aux conditions les moins onéreuses ?

Cette interrogation se justifie par l'évolution rapide du comportement des ménages dans le domaine financier. Globalement, leur épargne *continue de fléchir, tombant, en* 1984, à 13,7 % de leurs revenus disponibles, contre 14,4 % en 1983, du fait de la crise et de la baisse du pouvoir d'achat. La chute de la collecte sur les livrets A et B en témoigne. Mais la crise n'est pas la seule explication, car l'épargne purement financière n'accuse qu'une légère diminution : 5,1 % du revenu disponible, contre 5,4 % en 1983. C'est la structure même de cette épargne qui se modifie, avec une accélération du glissement vers les placements à long terme : doublement en cinq ans des *achats de valeurs mobilières*, essentiellement obligations, et des *souscriptions de contrats* d'assurance-vie.

### Un formidable transfert de capitaux

En outre, l'épargne liquide, dont la part est tombée à 55 %, contre 80 % en 1979, se trouve irrésistiblement attirée vers des produits miracles, la SICAV et les Fonds communs à court terme, dits de trésorerie. Placés pour plus de 50 % en obligations et bénéficiant du rendement de ces titres (environ 11 à 12 %) comme de leur régime fiscal privilégié (prélèvement forfaitaire de 25 %, ou même exonération de fait), les fonds investis dans ces produits sont disponibles du jour au lendemain, donc tout à fait liquides. Le succès de la formule a été tel qu'il a provoqué le plus formidable transfert de capitaux jamais observé en France : plus de 250 milliards de francs collectés depuis le début de 1982 et sans doute 300 milliards de francs à la fin de l'année. Comme la masse globale de l'épargne augmente plus lentement, ce transfert s'est effectué aux dépens des autres formes de placement à court terme, tels que les comptes sur livret dans les banques et les caisses d'épargne. Ces dernières *sont* victimes d'un véritable « siphonage » de leurs ressources traditionnelles.

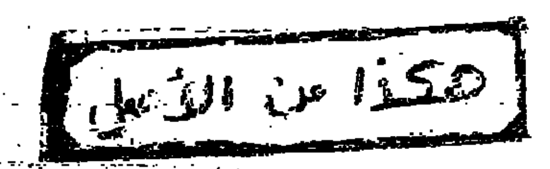
*Un tel glissement* vers l'épargne longue est encouragé depuis 1979 par les pouvoirs publics, qui désirent drainer ainsi les capitaux liquides vers la modernisation des entreprises et un financement plus orthodoxe du déficit budgétaire. Il n'est pas sans *danger, car les placements* en SICAV court terme, beaucoup moins *stables* que ceux en obligations, peuvent, en cas de remontée *des taux*, être *affectés* par des pertes en capital, avec de graves incidents sur le marché, comme en décembre dernier. En fait, le processus de transfert n'est plus vraiment maîtrisé.

Dans le cas des caisses d'épargne, ce processus – s'il se poursuit – risque de compromettre l'alimentation de la Caisse des dépôts en ressources fraîches.

Certes, la Caisse des dépôts a bien rempli en 1984 la mission de « quasi service public » qui lui est *assignée*. Elle a pu le faire grâce à la part *croissante dans ses ressources* des rentrées sur opérations antérieures (amortissement et remboursement de prêts) qui représentent maintenant 76 % du total, contre 70,9 % en 1983 et 49 % en 1976. Mais l'an passé, ce total (150,7 milliards de francs) a diminué de 0,5 % en francs courants et de 7,4 % en francs constants, en raison de la chute de l'épargne nouvelle centralisée à la caisse : 25,8 milliards de francs, contre 39,7 milliards de francs, soit une diminution de 37,9 % (13,9 milliards de francs, dont 11,1 milliards de francs pour les seuls livrets A *et* B). C'est la première fois.

La Caisse va donc, vraisemblablement, devoir s'adapter à une situation nouvelle. Elle sera contrainte de réserver *les ressources* à bon marché des caisses d'épargne par priorité au logement social, mais se trouvera dans l'obligation de chercher des compléments aux conditions du marché, plus onéreuses. Cela signifiera notamment un recours accru aux émissions obligataires pour financer les prêts aux collectivités locales. La Rue de Rivoli va *donc* se trouver devant un dilemne : laisser le *fameux glissement vers l'épargne* longue se poursuivre et, alors, se trouver confrontée à un problème de financement dans des secteurs jusqu'à maintenant privilégiés, ou « revamper » les livrets des caisses d'épargne (exonérés d'impôts) en augmentant leur plafond et en freinant ou en stoppant la baisse de leur *rémunération, au risque de bloquer* le processus de diminution du coût du crédit auquel tient tant M. Bérégovoy. On s'aperçoit aujourd'hui à quel point l'amélioration de la rémunération de l'épargne peut bouleverser des circuits de financement traditionnels.

FRANÇOIS RENARD.





# SOCIAL

## LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA CFDT

### Querelles « d'anciens » et de « modernes »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – M. Edmond Maire n'a pas applaudi beaucoup d'orateurs au quarantième congrès de la CFDT, qui se tient depuis le mardi 11 juin, à Bordeaux. Mercredi pourtant, alors qu'une tonalité moins hostile que la veille pouvait lui faire espérer un « quitus » moins juste que prévu, il a applaudi M. Denis Tonnerre, secrétaire général de la Fédération des PTT. Ce dernier, après s'être souvent opposé, parfois très durement, à M. Maire, venait d'apporter un soutien implicite et sous condition à une *« adaptation sans renoncement »*. Mêlant critiques incisives et mises en garde sur les limites du réalisme, M. Tonnerre a renvoyé dos à dos *« les tenants de l'archaïsme et ceux de l'hyper-réalisme »*. Il a critiqué *« les coups de volant brutaux »* de M. Maire, qui *« donnent la nausée »*. Mais, plaidant pour l'autonomie et l'amélioration du fonctionnement de la CFDT, il a marqué son accord avec la recherche d'une *« véritable pratique syndicale proche des travailleurs, qui parte de leurs besoins concrets, en lien avec nos perspectives »*.

#### Éviter un glissement

Cette intervention a animé un débat pour l'essentiel terne et répétitif. Les « modernistes » ont provoqué peu de réactions. Ainsi, M. Daniel Croquette, pour l'Union confédérale des cadres CFDT, n'a pas fait frémir la salle en évoquant discrètement la nécessité de négocier des *« règles d'individualisation »* des salaires, ou en affirmant que l'adaptation aux évolutions de la population active était *« une question de vie ou de mort »*. L'intervention de la Fédération de la chimie, dont les interrogations et les inquiétudes, après l'épisode de la flexibilité, avaient pesé sur la volonté de M. Maire de rééquilibrer sa majorité, a dû décevoir la direction confédérale.

Son secrétaire général, M. Christian Marquette, a montré que ses inquiétudes demeuraient pour l'après-congrès en réaffirmant sa volonté *« d'éviter un glissement vers un syndicalisme qui se soumettrait aux contraintes »*.

Les opposants ont tenté, derrière la Fédération Hacuitex, de coordonner leur tactique, lors d'une réunion confuse en marge des débats. Ils ont demandé que l'amendement global d'Hacuitex bénéficie d'une présentation de vingt minutes au lieu de huit prévues pour les autres amendements. Cette motion pourrait être signée par deux cent cinquante syndicats, certains ne soutenant pas Hacuitex mais voulant que le débat soit le plus clair possible.

Péripétie significative d'un désarroi militant, la querelle des « anciens » a rebondi le 12 juin. La Fédération Hacuitex a confirmé qu'elle avait reçu des « lettres » de MM. Descamps, Vignaux et Declercq, qui *« apportent un soutien à notre démarche, estimant que les questions posées dans notre contre-projet (...) sont les vrais problèmes de la CFDT »*. Trois autres « anciens » présents à Bordeaux, MM. Lucas, Madhevet et Bonety (1), ont répliqué par un communiqué *« regrettant profondément les prises de position publiques adoptées par certains camarades anciens responsables »*. A chacun ses « anciens ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. Lucas est ancien président de la CFDT; M. Madhevet, ancien vice-président, et M. Bonety, ancien responsable du secteur économique.

## SELON LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

### Les bénéficiaires de TUC et de congés de conversion sont en sous-emploi, mais ne sont pas des chômeurs

M. Lionel Stoléru, président de l'ARIES (Association de recherches internationales économiques et sociales) avait interrogé le Bureau international du travail sur le point de savoir s'il convenait ou non de comptabiliser parmi les chômeurs les bénéficiaires de TUC (travaux d'utilité collective) et les sidérurgistes placés en congé de conversion (*le Monde* du 25 mai).

Dans une note adressée au ministre du travail, M. Michel Delebarre, le BIT vient de répondre. Au regard des définitions internationales *« les stagiaires TUC n'ont pas à être classés comme chômeurs étant donné que ces personnes sont au travail (à mi-temps) et perçoivent un traitement (bien que celui-ci soit faible) »*. De même *« les personnes en formation-conversion dispensées d'un travail salarié peuvent être considérées comme ayant un emploi et ne seraient donc pas classées comme chômeurs »*, écrit le BIT, qui cependant admet que *« cette interprétation est fragile »*.

En conséquence, les statistiques publiées en France sont en conformité avec les règles admises, reconnaît le BIT, qui, toutefois, souligne l'existence d'une difficulté. Les programmes d'insertion et de réinsertion professionnelles *« constituent un phénomène nouveau, surtout par leur ampleur et tendent à se généraliser* (...) *dans la plupart des pays industrialisés »*. Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la RFA, notamment, pratiquent des dispositifs semblables et leurs bénéficiaires ne *« sont pas, en règle générale, considérés comme chômeurs »*, à l'exception de la Belgique. Il y aurait lieu, recommande le BIT, de classer ces personnes *« dans la sous-catégorie dite « sous emploi visible »*. Il serait *« souhaitable d'effectuer une étude approfondie de ce phénomène et d'examiner de façon plus détaillée ses incidences au plan statistique »*.

Dans un communiqué publié le 12 juin, M. Stoléru estime que *« le gouvernement aurait grand tort de chanter victoire en déformant la note du BIT, car celle-ci lui donne en fait complètement tort »*. Soulignant que le BIT propose de publier chaque mois non pas deux chiffres (emploi et chômage), mais trois (emploi, chômage et sous-emploi), l'ancien secrétaire d'Etat déclare : *« Pour ce qui me concerne j'accepte cette recommandation (...). Nous verrons bien si le gouvernement aura le courage de le faire. »*

Au ministère du travail, on souligne que les statistiques qui permettent de mesurer l'effet des mesures sociales prises continueront d'être publiées comme par le passé. On y ajoutera, à partir du mois de juin, les chiffres concernant les stages TUC, les congés de conversion et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise. Pour l'avenir, M. Delebarre retient la suggestion du BIT et souhaite que le phénomène de *« sous-emploi visible »* qu'il préfère appeler *« personnes en activité formation »* fasse l'objet d'une étude *« au plan international sous l'égide du BIT par un groupe d'experts internationaux, dont les conclusions seront soumises à l'approbation des Etats membres »*. La France, ajoute-t-il, *« soumettra cette proposition le 13 juin à Luxembourg »* aux ministres européens du travail.

A. Le.

# AFFAIRES

## La direction de Renault prévoit 21 000 suppressions d'emplois en deux ans

Après le diagnostic, les propositions... Le président de Renault va franchir une deuxième étape en proposant, lors du comité central d'entreprise extraordinaire qui doit se réunir le lundi 17 juin, de poursuivre et d'accélérer la réduction du personnel de la Régie. Les documents transmis aux syndicats en vue de cette réunion prévoient en effet de ramener les effectifs de la firme de 98 000 salariés au 31 décembre 1984 à 77 000 fin 1986, soit 3 000 de moins que ce qui était attendu à l'issue du conseil d'administration du 28 mai (*le Monde* du 30 mai).

Pour y parvenir, la direction envisage deux séries d'opérations successives. D'abord une accélération des départs sur 1985, pour ramener le nombre de salariés à 86 000 (au lieu des 89 000 prévus initialement) à la fin de l'année, en encourageant notamment les départs volontaires et en essayant d'accroître encore le nombre effectif de préretraites. Ensuite, sur 1986, un nouveau plan de préretraite FNE qui concernerait environ 3 400 personnes de plus de cinquante-cinq ans (auxquelles il faudrait ajouter 840 salariés qui n'auraient pas profité du plan 1985), de nouvelles incitations au départ volontaire et au retour d'immigrés dans leur pays d'origine, qui, de source syndicale, pourraient toucher un millier de salariés.

Mais il resterait au minimum 3 500 emplois à supprimer. La perspective inquiète les syndicats, d'autant que les aides financières accordées aux préretraités (notamment le montant des indemnités et la prise en charge des points de retraite par l'entreprise) pourraient être moins importantes qu'en 1985 : le nombre pourrait alors dépasser les 5 000. Une partie des salariés concernés bénéficieraient d'un reclassement dans l'entreprise. Pour les autres, il aurait envisagé une forme de congés de conversion, les CFR, si ceux-ci sont institués d'ici là, ou une formule « maison » dans le cas contraire. Mais les syndicats redoutent qu'elle n'aboutisse à des licenciements en 1987...

## LE CNPF DOIT DIRE S'IL DÉSIRE LA SUPPRESSION DES DROITS DE SUCCESSION, DÉCLARE M. BÉRÉGOVOY.

*« Il faut que le CNPF dise clairement s'il désire la suppression pure et simple des droits de succession »*, déclare M. Bérégovoy, dans une interview au magazine *l'Entreprise*. Le ministre de l'économie et des finances répond ainsi indirectement au CNPF et à son président, M. Gattaz, qui estiment que l'alourdissement des droits de succession va provoquer *« un génocide »* (c'est l'expression employée) des petites et moyennes entreprises familiales (le barème des droits de succession a été alourdi en 1984 de trois tranches à 30 %, 35 % et 40 %).

Le CNPF demande le retour au régime de donation-partage qui existait jusqu'en 1981 (l'impôt sur les successions était réduit de 25 %), des abattements spécifiques pour des biens professionnels et l'extension aux héritiers des avantages prévus dans le système du LMBO (l'impôt sur les sociétés est restitué par l'État pour payer les intérêts des fonds empruntés pour reprendre l'entreprise).

# AFFAIRES

## Le gouvernement veut attirer les investissements étrangers

*(Suite de la première page.)*

Pour éviter certaines situations assimilables à une double imposition des revenus, des instructions seront données aux services fiscaux pour que les frais de scolarité engagés par des cadres étrangers pour leurs enfants soient considérés comme frais professionnels, donc déductibles et non imposables. Enfin, des négociations seront engagées avec les autorités des Etats-Unis, du Japon, du Canada, d'Autriche, de Suisse, d'Australie, d'Espagne et des pays scandinaves pour régler, par traités bilatéraux, la question des doubles cotisations de sécurité sociale.

L'allégement des formalités qui sont autant d'épines dans la vie quotidienne est une chose, la prospection à l'étranger des investisseurs en est une autre. S'il est vrai que les Etats-Unis et le Japon ont l'an passé « alimenté » à 36 et 35 % le flux d'emplois étrangers, les pays neufs comme la Corée du Sud, Singapour, l'Australie, Israël doivent être mieux prospectés que par le passé. Il sera demandé aux ambassades françaises de prendre en charge cette prospection, tandis que le rôle des bureaux de la DATAR à l'étranger (il en existe douze) sera renforcé.

Mais, au fur et à mesure que la décentralisation entre dans les faits, les régions ont tendance à aller de leur propre chef, et pour leur propre compte évidemment, à la recherche des investisseurs potentiels. Certaines font preuve, dans ce domaine de la politique extérieure, d'un dynamisme très remarquable. L'Alsace a créé une antenne au Japon et en Californie et le président du conseil régional revient d'un voyage à Tokyo. Le Languedoc-Roussillon s'est jumelé avec de nombreuses provinces étrangères, par exemple le Sichuan chinois, et va faire de même en Malaisie. Rhône-Alpes reçoit des des investisseurs américains. Poitou-Charentes noue des liens étroits avec le Québec, l'Ile-de-France avec l'Egypte...

*La multiplication de ces initiatives, qui court-circuitent souvent les antennes officielles et notamment la DATAR, commence à inquiéter et à irriter le gouvernement.* On voit même certains commissaires de la République déférer au tribunal administratif des décisions prises par un conseil régional (Lorraine) pour favoriser la prospection commerciale. Agacé des effets d'une décentralisation qu'il a lui-même voulue, M. Defferre a réuni les présidents de région (1) et leur a dit que la prospection exigeait professionnalisme, discrétion, ténacité, et que, pour un investisseur étranger, la concurrence n'était pas entre Longwy et Brest, entre la Picardie et l'Aquitaine, mais entre la France et la Grande-Bretagne ou l'Espagne. « *Il n'est pas question de recréer une espèce de tutelle de l'Etat*, a-t-il précisé, *mais de nous organiser pour améliorer nos performances en évitant les déperditions d'efforts et de crédits.* » Un langage qui n'a pas convaincu tous ses auditeurs, prompts à penser que l'Etat voulait reprendre ce qu'il sentait progressivement lui échapper.

### Le réseau SITE

Le gouvernement propose aux régions une règle du jeu qui devrait se traduire par la création d'un fichier dénommé SITE (Sites industriels et tertiaires pour les entreprises). Ce document informatisé, alimenté par les collectivités locales, les comités d'expansion, les chambres de commerce, les sociétés de conversion, sera une banque de données sur les sites et les aides possibles en France. Chaque région doit pouvoir jouer sa chance, et pas seulement celles qui sont considérées comme « superprioritaires » par la DATAR. « *Le choix d'un site doit être fait en fonction des souhaits de l'investisseur et non en fonction des incendies à éteindre dans telle ou telle localité. Une entreprise investit pour régler non nos problèmes mais les siens* », dit-on au gouvernement.

Dernier volet des mesures prises : améliorer l'image économique de la France à l'étranger. Là encore, les ambassades vont être mises à contribution. D'autre part, lors de la Fête des industries et des techniques à La Villette, à l'automne prochain, un programme « *à l'intérieur du savoir-faire français* » sera proposé, avec l'appui de l'ANVAR, à des groupes d'industriels étrangers.

Enfin, une association devrait voir le jour regroupant divers organismes publics, privés ou parapublics pour promouvoir l'image économique et technologique de la France au-delà des frontières.

**FRANÇOIS GROSRICHARD.**

(1) Mais la Picardie, Poitou-Charentes, la Haute-Normandie n'ont pas jugé bon d'être représentées.

# TRANSPORTS

## LES LOUEURS DE VÉHICULES INDUSTRIELS PROTESTENT CONTRE LA FISCALITÉ SUR LES CARBURANTS

« *Nous commençons à en avoir assez de l'aggravation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)* », a déclaré, le 11 juin, M. Claude Cans, président de la chambre syndicale nationale des loueurs de véhicules industriels, bien décidé à rappeler à la tribune du congrès que tiendra son organisation, du 12 au 14 juin, à Nantes, que « *la TIPP a augmenté de 31 % au cours de l'année 1984* ».

Deuxième sujet de revendication pour une profession plutôt calme : la déduction de la TVA sur le gazole, fixée à 50 % depuis le 1er mai. « *Plus personne ne parle de la porter à 100 % comme cela se pratique dans le reste de l'Europe. Nous ne baisserons pas les bras tant que nous n'aurons pas obtenu qu'on nous aligne sur nos confrères étrangers.* »

La chambre syndicale, qui regroupe 1 300 des 7 000 entreprises de location de véhicules industriels, hésite toutefois à crier misère. Certes, l'activité semble avoir stagné en 1984, avec – 2 % environ de journées d'activité facturées. Mais la profession a retrouvé, le 1er février, la liberté de fixer ses tarifs. Alors, comme l'a expliqué M. Cans, le congrès essaiera « *de prendre de la hauteur* », c'est-à-dire de mieux apprécier l'évolution des besoins de sa clientèle, qui demande aux loueurs un service de plus en plus complet. Il sera aussi question de la banque de données accessible par Minitel qui permet à ses abonnés de tout connaître sur la réglementation applicable au transport des matières dangereuses, qui vont du tube de colle à l'éthylène liquéfié.

● **Vers la fin de la grève des pilotes d'United Airlines.** – Un protocole d'accord entre la direction et les pilotes de la compagnie aérienne américaine United Airlines pourraient mettre fin, à une grève de vingt-cinq jours qui avait réduit le service de cette compagnie à 20 % de son trafic habituel. Les pilotes avaient cessé le travail pour s'opposer à la mise en place d'une grille de salaires moins favorable pour les pilotes nouvellement embauchés. Le détail de l'accord n'a pas été publié. On ignore si United Airlines, première compagnie aérienne du monde occidental, est parvenue à son objectif de ramener les rémunérations d'une partie de son personnel navigant au niveau des salaires pratiqués par les nouvelles compagnies créées aux Etats-Unis.

# FINANCES PUBLIQUES

## UNE FAMILLE DE DEUX ENFANTS : EXONÉRATION POSSIBLE JUSQU'A 9 500 F DE REVENUS PAR MOIS

Le relèvement des plafonds de déductibilité des intérêts d'emprunt va permettre à certains contribuables d'être exonérés d'impôt sur le revenu. Ainsi, un contribuable marié ayant deux enfants, disposant d'un revenu brut annuel n'excédant pas 114 555 F (9 500 F par mois environ), s'il emprunte et bénéficie de la réduction maximale, ne paiera pas du tout d'impôt sur le revenu, alors qu'il aurait payé 5 069 F s'il n'avait pas emprunté pour se loger.

De même, jusqu'à un revenu annuel brut de 64 805 F (5 400 F mensuel), un célibataire pourra être totalement exonéré d'impôt s'il emprunte.

Les limites d'exonération étaient de 98 347 F de salaire brut annuel pour un couple marié avec deux enfants, et de 56 472 F pour un célibataire avec l'ancienne législation sur les emprunts.

## Impôt sur les grandes fortunes

### DÉCLARATION ET PAIEMENT AU PLUS TARD LE 17 JUIN

Les déclarations et le paiement de l'impôt sur les grandes fortunes devront être faits lundi 17 juin au plus tard. La déclaration devra être basée sur la valeur du patrimoine au 1er janvier 1985. Elle devra être adressée à la recette des impôts du domicile au 1er janvier dernier (et non à la perception) située dans les locaux du centre des impôts. Les non-résidents devront l'adresser à la recette des impôts du 9 de la rue d'Uzès, à Paris.

La majoration de 8 % du montant de l'impôt décidée en 1984 a été reconduite pour 1985. Celle-ci s'ajoute à l'impôt calculé selon le barème suivant : 0 % en dessous de 3,5 millions de francs ; 0,5 % entre 3,5 millions et 5,8 millions ; 1 % entre 5,8 millions et 11,5 millions ; 1,5 % entre 11,5 millions et 20 millions et 2 % au-delà de 20 millions.

## L'État va prendre en charge les dépenses de fonctionnement des préfectures

### Clarification financière

Tirant les conclusions de l'expérience engagée depuis le début de l'année dans les Landes, la Savoie, la Gironde et en Saône-et-Loire, le gouvernement a décidé de mettre à jour les relations financières entre l'État, les départements et les communes, pour ce qui relève du fonctionnement des services de chaque administration.

C'est l'objet du projet de loi que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, devait faire approuver par le conseil des ministres ce jendi 13 juin.

Les premières années de mise en place de la décentralisation ont, en effet – pour une période transitoire, –, sensiblement compliqué une situation qui n'était pas toujours simple au départ. Il existe encore dans les départements et les régions des agents départementaux (payés par le conseil général) qui travaillent pour l'État et *vice versa*. Des conventions conclues en 1982 dans chaque préfecture entre le commissaire de la République et le président du conseil général ont, tant bien que mal, permit de répartir les personnels, les locaux, les frais de fonctionnement. Mais elles arrivent à expiration le 10 janvier 1986.

La fin du régime juridique – plus que centenaire – qu'on nomme « le maintien des prestations réciproques » aura, notamment, pour conséquences que, à partir de l'an prochain (1), les dépenses de fonctionnement des préfectures et sous-préfectures (voitures, chauffage, frais de représentation) seront prises en charge par l'Etat alors qu'auparavant elles faisaient l'objet d'un crédit voté par le conseil général, ce qui a donné lieu dans de nombreux départements à des guérillas parfois mesquines). Les biens, meubles et immeubles, affectés au fonctionnement de l'administration préfectorale relèveront du régime juridique de la mise à disposition à titre gratuit. C'est-à-dire que ces biens resteront, en général, propriété du département, mais l'État va acquérir les droits et obligations du propriétaire, sauf le droit d'aliéner le bien.

Les frais de fonctionnement et les gros travaux d'entretien, qui ne seront donc plus à la charge des départements ou des régions et qui seront repris à son compte par l'Etat dans son budget, sont estimés, en année pleine et pour l'ensemble des préfectures, entre 1,2 à 1,5 milliard.

Cette somme sera déduite du montant de la dotation globale de décentralisation (DGD), créée en 1983, que l'Etat verse chaque année aux collectivités locales et qui atteindra 12,45 milliards en 1985. Un manque à gagner que les élus locaux ne manqueront pas de qualifier de nouvelle *amputation*.

**F. Gr.**

(1) Il faudra attendre 1987 pour appliquer le même principe aux services extérieurs de l'Etat (par exemple, la direction départementale de l'agriculture, la direction régionale de l'industrie...).

# FAITS ET CHIFFRES

## Affaires

● **Démission du président du syndicat de l'industrie pharmaceutique.** – Mécontent de la façon dont l'industrie pharmaceutique « *est traitée sur le plan économique* », (par les pouvoirs publics), M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), a annoncé, le 12 juin, sa démission. M. Joly a déclaré « *qu'il ne se considérait plus en mesure d'exercer son mandat de président* ». « *Nous ne pouvons plus accepter la façon désinvolte dont nous sommes traités* », a-t-il ajouté. Le syndicat s'élève notamment, depuis plusieurs mois, contre le retard dans la revalorisation des prix des médicaments qui compromet, selon lui, l'avenir de cette industrie.

## Étranger

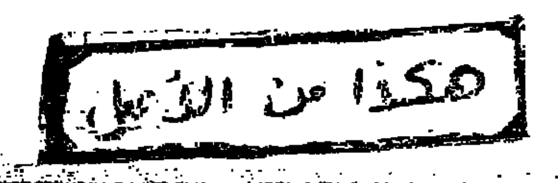
● **L'Argentine rembourse en partie ses arriérés d'intérêts.** – Devant la réticence des banques centrales à lui accorder un crédit-relais de 450 millions de dollars, l'Argentine a versé, le 12 juin, à ses créanciers étrangers, 250 millions sur les 1 200 millions de dollars d'arriérés d'intérêts sur sa dette étrangère. Elle apure ainsi sa situation jusqu'au 30 décembre 1984. Elle a également complété son plan de rigueur et la dévaluation du peso de 18 %, mardi, par une nouvelle dévaluation de 1,29 % mercredi. Les mesures, et notamment l'annonce des hausses de prix, d'impôts et de droits de douane, ont soulevé de nouvelles protestations dans le pays.

L'Argentine espère encore faire changer d'avis les banques centrales suisses et ouest-allemandes qui refusent de participer au crédit-relais. Le Brésil est le seul pays latino-américain à avoir accepté de contribuer, à hauteur de 50 millions de dollars. Le Trésor américain a également confirmé sa participation. – *(AP, UPI.)*





# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

12 juin

### Irrégulier

*Bien absorbées depuis plusieurs jours, les séries de prises de bénéfices se poursuivent au palais Brongniart, les valeurs françaises ayant ramené à 29 % leur avance constatée depuis le début de l'année.*

*Parmi les plus vifs replis, on relève Synthelabo (– 5 %), Fromageries Bel (– 4 %), UCB (– 3 %), Colas, Opfi-Paribas, Signaux, UFB, Sodiro, Aussedat-Rey, Club Méditerranée, Cie Bancaire, Générale de fonderie, Carrefour, Chargeurs réunis. Le même mouvement a d'ailleurs été observé sur Générale des eaux, la firme qui a remporté un contrat important (5 milliards de francs) pour l'assainissement des eaux du Gange, en Inde* (le Monde *du 11 juin). En Bourse, le titre a cédé 2 %.*

*Côté hausses, on relève la bonne tenue des sociétés Holding, toujours sous l'effet d'achats importants, notamment pour le compte d'investisseurs étrangers. Schneider a ainsi gagné 7 %, tandis que Peugeot, autre valeur très convoitée en ce moment, s'adjugeait 2 %. Aux côtés de Locafrance, à son plus haut niveau de l'année, sont venus s'ajouter Raffinage, Mérieux, Auxiliaire d'entreprises, CFP, Moët-Hennessy, Lyonnaise des eaux, Primagaz, Vuittez et Salomon. Pernod-Ricard a également gagné du terrain.*

*Sur le marché de l'or, le lingot a mis 200 F à son actif, à 94 500 F, le napoléon progressant de 1 F, à 551 F.*

*A Londres, le métal fin s'est traité à 313,75 dollars l'once ce mercredi (contre 313,25 la veille à la même heure). Dollar-titre : 9,90/94 F.*

*A signaler la décision que devrait annoncer le 24 juin prochain la firme Pechiney d'émettre pour 800 millions de francs de certificats d'investissement. De son côté, la Société lyonnaise de banque va annoncer incessamment une émission de titres participatifs de 130 à 150 millions de francs.*

## NEW-YORK

### Large retrait

Après avoir évité la veille, grâce à la conclusion d'un accord avec le personnel syndiqué des commis, une grève qui aurait pu affecter la séance, Wall Street a encore perdu du terrain mercredi. En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusait un repli de 7,50 points à 1 306,50, après avoir, il est vrai, connu quelques fluctuations en cours de séance. Le volume des échanges a été ramené à 97,70 millions d'actions, contre 102,06 millions mardi, avec des montants importants sur IBM (2,2 millions d'actions), RCA, Kaneb Services, Sperry Corp, Control Data, Litton Industries, avec plus de 1 million d'actions pour chaque société concernée.

Si IBM figure en tête de liste, c'est que le géant mondial de l'informatique a annoncé que ses bénéfices, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, devraient être inférieurs à ceux de l'année précédente à la même époque. Cette information a pesé sur le cours d'IBM dans un contexte général où les dégagements l'emportaient nettement en nombre (960 environ, contre 450 gains).

Pour certains observateurs, le marché new-yorkais est résolument sur la défensive, mais quelques analystes pensent que, dans un cadre général dominé par une relative stabilité des taux d'intérêt, voire une légère baisse, les capitaux actuellement prélevés par le Fed dans le circuit économique devraient se refléter par une amélioration des résultats des entreprises aux troisième et dernier trimestres 1985.

| VALEURS | Cours du 11 juin | Cours du 12 juin |
|---|---|---|
| Alcoa | 32 1/8 | 32 1/8 |
| A.T.T. | 23 3/4 | 23 1/2 |
| Boeing | 45 | 44 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 59 1/2 | 58 7/8 |
| Du Pont de Nemours | 57 3/8 | 57 |
| Eastman Kodak | 44 1/2 | 44 3/8 |
| Exxon | 51 7/8 | 52 1/4 |
| Ford | 45 3/8 | 45 3/8 |
| General Electric | 61 1/4 | 60 5/8 |
| General Foods | 71 3/4 | 71 5/8 |
| General Motors | 74 1/4 | 73 7/8 |
| Goodyear | 29 1/4 | 28 7/8 |
| I.B.M. | 128 3/8 | 120 3/4 |
| I.T.T. | 32 3/8 | 31 3/4 |
| Mobil Oil | 30 1/4 | 30 3/8 |
| Pfizer | 48 1/4 | 47 3/8 |
| Schlumberger | 38 1/2 | 37 7/8 |
| Texaco | 37 7/8 | 37 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 56 1/8 | 55 1/2 |
| Union Carbide | 41 5/8 | 41 3/4 |
| U.S. Steel | 27 1/8 | 27 |
| Westinghouse | 33 1/2 | 33 |
| Xerox Corp. | 49 5/8 | 49 1/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**GROUPE SUEZ.** – L'année 1985 ne *« se présente pas sous des auspices extraordinaires »*, estime le président du groupe Suez, M. Jean Peyrelevade, après une année 1984 qu'il a qualifiée de *« convenable »*. L'année dernière, le résultat courant et sur opérations en capital du groupe Suez s'est élevé à 1,04 milliard de francs, contre 1,055 milliard en 1983. Il a été réalisé à concurrence de 57 % par les sociétés étrangères du groupe. Les opérations courantes se sont élevées à 910 millions, progressant en terme réel de 13,5 %, et les opérations en capital, qui ont *« un caractère aléatoire »*, sont revenues de 346 millions de francs à 130 millions. Pour l'année 1985, M. Peyrelevade a estimé que le maintien du résultat courant en francs constants serait *« un objectif difficile à tenir »*.

En 1984, le bilan consolidé du groupe Suez a progressé de 16,3 % à 264 milliards de francs, ses crédits s'élevant à 111 milliards de francs (+ 18,9 %), et ses dépôts à 66 milliards (+ 17,4 %). L'actif net s'est établi à 11,1 milliards, contre 10,3 milliards de francs. Sur ce total, M. Peyrelevade a indiqué que l'écart de conversion représentait 1,1 milliard de francs, soulignant le *« risque en cas de chute plus ou moins brutale du dollar »*. Le produit net bancaire a, de son côté, progressé de 18 % à 5,5 milliards de francs.

**BANQUE HERVET.** – L'année 1985 sera une *« année difficile »* pour la banque Hervet, selon sa présidente, M^me^ Lisette Mayret, car ce sera une période de désinflation et de baisse généralisée des taux d'intérêts. La banque Hervet, qui englobe soixante-dix guichets et emploie mille trois cents personnes, est, en effet, un établissement traditionnellement prêteur sur le marché financier en raison de l'excédent de ses dépôts sur ses crédits. Pour la présidente de cette banque nationalisée de taille moyenne, 1984 a été une année *« honnête »*, avec une progression de 8,3 % du bénéfice net de la seule banque, à 40,2 millions de francs. Le bénéfice net consolidé a, pour sa part, progressé de 18 %, pour atteindre 48 millions de francs l'année dernière. Son bilan consolidé atteignait, fin 1984, près de 8 milliards de francs, en augmentation de 14 %.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

| | 11 juin |
|---|---|
| Valeurs françaises | 124,1 |
| Valeurs étrangères | 107,6 |

### C^ie^ DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 11 juin | 12 juin |
|---|---|---|
| Indice général | 230,3 | 229,4 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 juin ........ 10 7/32 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 12 juin | 13 juin |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 249,75 | 249,95 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 JUIN

## SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 1850 | .... |
| Calberson | 338 | 335 |
| C.A.P. Gemini Sogeti | .... | 875 |
| C.D.M.E. | 750 | 762 |
| C. Equip. Elect. | 295 | 288 |
| C. Occid. Forestière | 158 | 154 |
| Dafsa | 258 | 254 |
| Dauphin O.T.A. | 2000 | 2000 |
| Elect. S. Dassault | 855 | 860 |
| Filipacchi | 600 | 591 |
| Guy Degrenne | 715 | 710 |
| Merlin Immobilier | 340 | 345 |
| Métallurg. Minière | 255 | 257 |
| M.M.B. | 440 70 | 455 |
| Navale-Delmas | 432 | 425 |
| Om. Gest. Fin. | 302 | 310 |
| Petit Bateau | 345 | 338 |
| Petrofigaz | 695 | 693 |
| Pochet | 1760 | 1785 |
| Poron | 315 | 321 50 |
| S.C.G.P.M. | 314 | 313 |
| S.E.P. | 850 | 816 |
| Sofibus | 229 | 230 |
| Sovac | 951 | 960 |

## Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 257 | .... |
| Borie | 295 | .... |
| Cellulose du Pin | 114 80 | 110 |
| C.G.M. | .... | .... |
| Cochery | 52 | .... |
| C. Sabl. Seine | 110 | .... |
| Coparex | 495 | 498 |
| La Mure | 61 10 | .... |
| Mic | 201 | .... |
| Pronuptia | 135 | 137 |
| Ripolin | 36 | .... |
| Rorento N.V. | 131 20 | 130 60 |
| S.P.R. | 128 | 118 |
| Thann et Mulhouse | 100 | .... |
| Ufinex | 355 | 355 |

## SICAV 12/6

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Patrimoine-Retraite | 1365 75 | 1338 97 |
| Phénix Placements | 239 73 | 238 54 |
| Pierre Investiss. | 516 69 | 493 26 |
| Placement crt-terme | 59998 92 | 59998 92 |

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1630 | 4,5 % 1973 | 1628 | 1610 | 1610 | – 1 10 |
| .... | B.N.P. | 1043 | 1045 | 1045 | + 0 19 |
| 225 | Elf-Aquitaine | 218 | 220 | 219 | + 0 4[illegible] |
| 225 | – (certific.) | 218 | 217 | 217 | – 0 4[illegible] |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 256 | Driefontein Ctd | 233 | 231 | 230 80 | – 0 94 |
| 585 | Du Pont-Nem. | 581 | 574 | 574 c | – 1 20 |
| 650 | Eastman Kodak | 666 | 673 | 673 | + 1 05 |
| 76 | East Rand | 70 30 | 69 50 | 69 70 | – 0 85 |
| 325 | Electrolux | 303 | 299 | 299 | – 1 32 |
| 325 | Ericsson | 338 | 334 | 334 | – 1 18 |
| 525 | Exxon Corp. | 514 | 511 | 511 | – 0 58 |
| 430 | Ford Motors | 449 50 | 446 50 | 446 50 | – 0 66 |
| 285 | Free State | 256 30 | 257 | 256 50 | + 0 07 |
| 164 | Gencor | 157 | 153 | 154 50 | – 1 59 |
| 290 | Gén. Belgique | 301 | 292 | 293 | – 2 65 |
| 610 | Gén. Electr. | 621 | 617 | 615 | – 0 96 |
| 705 | Gen. Motors | 752 | 741 | 742 | – 1 32 |
| 66 | Goldfields | 66 50 | 65 | 65 | – 2 25 |
| 37 | Gd Metropolitain | 36 90 | 36 60 | 36 60 | – 0 81 |
| 147 | Harmony | 133 50 | 130 | 129 50 | – 2 99 |
| 31 | Hitachi | 29 60 | 29 35 | 29 30 | – 1 01 |
| 720 | Hoechst Akt. | 732 | 730 | 730 | – 0 27 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 585 | Royal Dutch | 551 | 545 | 545 | – 1 06 |
| 76 | Rio Tinto Zinc | 73 65 | 72 60 | 72 80 | – 1 15 |
| 184 | St Helena Co | 175 | 169 90 | 172 | – 1 71 |
| 395 | Schlumberger | 377 90 | 380 80 | 380 50 | + 0 68 |
| 91 | Shell transp. | 85 50 | 85 | 85 | – 0 58 |
| 1770 | Siemens A.G. | 1870 | 1883 | 1883 | + 0 69 |
| 161 | Sony | 164 80 | 162 | 162 | – 1 69 |
| 210 | T.D.K. | 191 50 | 189 | 189 | – 1 30 |
| 14 50 | Toshiba Corp. | 15 10 | 14 90 | 14 85 | – 1 65 |
| 980 | Unilever | 995 | 995 | 995 | .... |
| 410 | Unit. Techn. | 440 | 430 | 430 | – 2 27 |
| 925 | Vaal Reess | 878 | 874 | 869 | – 1 02 |
| .... | Volvo | 249 | 247 90 | 247 90 | – 0 44 |
| 460 | West Deep | 419 | 415 | 415 | – 0 71 |
| 350 | West Hold. | 315 10 | 303 50 | 304 50 | – 3 36 |
| 490 | Xerox Corp. | 498 | 504 | 501 | + 0 60 |
| 1 92 | Zambia Corp. | 1 88 | 1 85 | 1 86 | – 1 06 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/6 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 9 410 | 9 368 | 9 | 9 650 |
| ECU | 6 839 | 6 937 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 304 780 | 304 710 | 295 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 121 | 15 119 | 14 700 | 15 600 |
| Pays Bas (100 fl.) | 270 480 | 270 370 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 85 | 85 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 106 100 | 105 970 | 102 | 109 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 888 | 11 878 | 11 550 | 12 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 6 890 | 6 892 | 6 300 | 7 800 |
| Italie (1 000 lires) | 4 790 | 4 794 | 4 600 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 362 220 | 362 050 | 3 520 | 3 700 |
| Suède (100 krs) | 105 600 | 105 460 | 101 | 108 |
| Autriche (100 sch) | 43 400 | 43 370 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 363 | 5 363 | 5 300 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 5 360 | 5 350 | 5 200 | 6 |
| Canada ($ can 1) | 6 869 | 6 859 | 6 650 | 7 |
| Japon (100 yens) | 3 771 | 3 761 | 3 750 | 3 800 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/6 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 94300 | 94500 |
| Or fin (en lingot) | 94300 | 94500 |
| Pièce française (20 fr) | 550 | 551 |
| Pièce française (10 fr) | 400 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 544 | 545 |
| Pièce latine (20 fr) | 541 | 542 |
| Souverain | 682 | 682 |
| Pièce de 20 dollars | 3925 | 3330 |
| Pièce de 10 dollars | 2020 | 2010 |
| Pièce de 5 dollars | 1340 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3495 | 3475 |
| Pièce de 10 florins | 550 | 563 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE









AU SÉNAT

## M. Bérégovoy veut « lever les rigidités structurelles » du système financier français

Le jugement des sénateurs est nuancé et sélectif sur les « DDOEF » (diverses dispositions d'ordre économique et financier) contenues dans le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 24 mai) et dont le Sénat a commencé l'examen mercredi 12 juin.

M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), rapporteur de la commission des lois saisie pour avis, estime que certaines dispositions constituent, à elles seules, de véritables projets de loi et proteste contre une pareille méthode. Les sénateurs communistes estiment par la voix de leur porte-parole, M. Pierre Gamboa (Essonne), que l'accueil réservé à ce projet par l'opposition prouve *« le consensus qui réunit la droite et le PS en faveur du profit ».*

M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) considère en revanche que le projet se caractérise par l'innovation (encouragement au développement du capital-risque ; rattachement de la Caisse des prêts HLM à la Caisse des dépôts ; réforme du marché hypothécaire) l'efficacité (en matière financière) et la justice sociale (avec l'allégement de la taxe d'habitation, ce qui ne dispense pas, selon lui, d'une réévaluation de toutes les bases foncières).

M. Pierre Bérégovoy entend poursuivre la *« levée »* des *« rigidités structurelles »* et particulièrement celles du système financier dont souffre l'économie française. Le ministre de l'économie et des finances a ainsi pris l'initiative de proposer quatre nouvelles dispositions au Sénat. Ce dernier a accepté que les banques mutualistes ou coopératives puissent émettre des titres participatifs. M. Bérégovoy, en réponse à une demande de M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier), a précisé que les caisses d'épargne pourront éventuellement bénéficier de cette mesure quand leurs structures bancaires seront stabilisées. En revanche, il s'est opposé sans succès à un amendement de M. Dailly étendant cette faculté d'émettre à toutes les sociétés par actions, publiques ou privées.

D'autre part, le ministre de l'économie entendait soumettre les banques au droit commun en reconnaissant à la commission de la concurrence la compétence en matière bancaire. Sur ce point, M. Dailly estime que la commission bancaire créée par la loi de janvier 1984 doit conserver son rôle en matière de constatation et de sanction des ententes illicites ou des abus de position dominante. Malgré l'avis du gouvernement, il fait approuver une disposition selon laquelle la commission de la concurrence serait seulement amenée à donner un avis préalable à la commision bancaire.

Pour permettre aux différents intervenants du marché obligataire de se couvrir contre « le risque de taux » et de faire de Paris une place financière moderne en mettant en place un marché à terme d'instruments financiers, M. Bérégovoy propose une série de dispositions que le Sénat, sans en remettre en cause l'esprit, modifie à la demande de ses rapporteurs, MM. Blin et Dailly. Deux organismes sont créés pour veiller au bon fonctionnement de ce marché à terme : un conseil (organisme représentatif des différents intervenants) et une chambre de compensation (chargée de surveiller au jour le jour les positions et de procéder à l'appel des marges).

Enfin quatrième initiative prise par M. Bérégovoy : donner la possibilité aux agents de change de constituer des sociétés ayant pour objet principal de vendre ou d'acheter des titres en contrepartie, y compris dans les transactions où ils sont mandataires, ou d'y prendre des participations. Cette faculté est approuvée par le Sénat.

En revanche, il supprime le système de l'« échu fictif » qui pour le texte initial du gouvernement aurait permis d'imposer un bonus non encore disponible.

A. Ch.

## Inquiétudes de l'enseignement privé pour la rentrée prochaine

*« Ah ! que la guerre scolaire était jolie ! »* En s'exclamant ainsi le mercredi 12 juin à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Chevènement n'a pas fait part de son propre sentiment. Bien au contraire, le ministre de l'éducation nationale a ainsi décrit *« la nostalgie »* qu'il a sentie poindre dans la question que lui posait Mᵐᵉ Hélène Missoffe, député RPR de Paris.

La présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, après avoir rappelé *« les importantes manifestations du printemps 1984 »*, s'était inquiétée de la situation de l'enseignement privé. Affirmant que *« tout n'est pas réglé, tant s'en faut »*, elle avait évoqué notamment *« les crédits très insuffisants »* qui allaient devoir contraindre les dirigeants d'établissement à refuser *« de nombreuses demandes d'inscription »* à la rentrée de 1985, les *« inquiétudes »* suscitées par le projet de décret sur la nomination des maîtres, le *« refus »* de doter les établissements privés de matériel informatique.

Patiemment, M. Chevènement a repris sa démonstration : le calcul du nombre d'emplois nouveaux pour la rentrée 1985 dans le privé a été établi par rapport à celui du public, en utilisant le rapport le plus avantageux pour le premier, celui du nombre d'enfants scolarisés dans le second degré et sans tenir compte *« des contraintes spécifiques qui pèsent sur l'enseignement public, qui accueille plus de 95 % des enfants handicapés et 90 % des enfants d'immigrés ».*

Certes, on n'a pas tenu compte de l'augmentation des effectifs à la rentrée de 1984, mais *« cela était impossible puisque ces effectifs n'étaient pas connus à la date où a été arrêté le budget de 1985. Mais il en sera tenu compte dans le calcul des dotations du prochain budget. C'est la règle des crédits limitatifs et elle s'applique au public comme au privé ».*

La nomination des maîtres ? Le projet de décret *« a reçu l'approbation des responsables de l'enseignement privé que j'ai rencontrés ».* Le plan informatique ? *« L'Etat, selon la loi Debré, ne peut financer les dépenses d'équipement des établissements privés, car cela aboutirait à enrichir leur patrimoine. »* Mais les maîtres du privé pourront bénéficier du plan de formation.

La conclusion du ministre fut un vœu : *« Je fais appel à votre sentiment républicain afin que vous acceptiez de tourner la page au lieu d'essayer de ranimer une querelle périmée. »*

### « Trêve tactique »

Il n'est cependant pas certain que M. Chevènement ait ainsi rassuré les militants de deux associations de défense de l'enseignement privé qui ont exprimé leurs inquiétudes cette semaine au cours de colloques. Lundi 10 juin, « Education, pluralisme et liberté », organisation présidée par M. Jacques Legendre, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle et maire (RPR) de Cambrai, a ouvert le feu en réunissant MM. Michel Debré et Maurice Schumann pour affirmer que *« l'élitisme républicain ou service public unifié, il s'agit en fait toujours de la même chose (...) ».*

Le lendemain, M. Alain Peyrefitte s'exprimait ainsi devant les membres de l'association « Enseignement et liberté », créée en 1983 : *« Rien ne dit que la reculade du gouvernement est autre chose qu'une trêve tactique. On a mis un couvercle sur la marmite mais le bouillon continue de fumer. »*

En Pologne

## L'ancien champion olympique de sabre ne veut pas être échangé

Un ancien champion du monde de sabre, Jerzy Pawlowski, aujourd'hui âgé de cinquante-trois ans, figure parmi les vingt-cinq « espions » échangés le mardi 11 juin à Berlin *contre cinq agents de renseignement est-européens.* Cependant, selon *l'agence officielle* polonaise PAP, qui a donné la liste des personnes jusque-là détenues en Pologne, parmi les vingt-cinq qui ont été remises aux Occidentaux, Jerzy Pawlowski a décidé de rentrer en Pologne, où *« il sera libre de ses mouvements ».*

Pawlowski, *qui a été trois fois* champion du monde individuel de sabre, et champion olympique en 1968 à Mexico, avait été arrêté en 1975, jugé à huis clos et condamné à vingt-cinq ans de prison pour espionnage au profit de l'OTAN. Au printemps 1984, il avait fait une surprenante apparition à la télévision polonaise, pour expliquer, une heure durant, depuis sa *prison,* qu'il avait été victime d'un *« chantage de la CIA ».*

Les autres « espions » libérés et *jusque-là détenus* en Pologne sont Leszek Chrost, Bogdan Walewski et Jacek Jurczak, tous condamnés à vingt-cinq ans de prison, respectivement en 1980, 1982 et 1984, et un Allemand de l'Ouest d'origine polonaise, Norbert Adamaczek (condamné à quinze ans de prison en 1984).

*A Berlin, on estime que* le nombre de personnes libérées de *part et d'autre (quatre contre* vingt-cinq) montre que les Occidentaux ont obtenu, en échange de la libération de véritables professionnels du renseignement, la libération de « petits poissons », qui pourraient être de simples indicateurs ou des contacts.

Par contre, évoquant la libération de Marian Zacharski – que l'on considère comme le plus important des quatre « espions » libérés par les Etats-Unis – l'agence polonaise PAP l'a clairement présenté comme un *« capitaine des services de renseignement »,* qui a *« refusé par patriotisme toutes les offres des services secrets américains qui l'encourageaient à trahir sa patrie ».* Arrêté en 1981, Zacharski était condamné à la prison à vie.

### Dernières plaidoiries à Gdansk

Au procès de Gdansk, les huit avocats de Wladyslaw Frasyniük, Bogdan Lis et Adam Michnik, ont demandé l'acquittement *des accusés, au cours* d'une audience de neuf heures qui témoigne de la volonté du tribunal d'en finir au plus vite. Les avocats ont accusé la police d'avoir fabriqué la principale pièce à conviction (une bande d'enregistrement) destinée à étayer un dossier selon eux inexistant.

L'un des avocats, Mᵉ Jan Olszewski, a déclaré que ce procès *lui rappelait « les pires procès de la période stalinienne »,* avant d'ajouter à l'intention des juges : *« Inutile de rire, je connais très bien cette période pour l'avoir vécue moi-même. »*

Un autre avocat, Mᵉ Jacek Taylor, a vigoureusement protesté contre les termes utilisés *dans le protocole de police joint* au dossier d'accusation, où *Adam Michnik est présenté* comme *« un Polonais de nationalité juive »* ; et il a ajouté : *« Qui agit ici contre la Pologne, car cela portera certainement tort aux intérêts de la Pologne que ce tribunal soit accusé d'antisémitisme ? »* Le verdict devait en principe être rendu vendredi 14 juin. – *(AFP, AP, UPI.)*

—Sur le vif—

## Nostradamus

C'est chouette quand même d'être instruit, ça en impose, ça en jette, surtout côté sciences *politiques, sociologie, tout ça...* Hier, je rentre chez moi en fin d'après-midi, j'attrape mon transistor, j'ouvre au hasard et j'entends la voix excitée, haletante, enivrée d'Elkabbach : Ce que je suis content que vous soyez là, M. Caté-je-ne-sais-quoi. (Renseignements pris ce matin au journal, c'était Bernard Cathelat, directeur du Centre de communication avancée, *spécialiste de l'évolution* des mentalités et des comportements.) Vous qui conseillez les hommes politiques, les industriels, les grands magasins et *même les médias,* vous allez pouvoir nous dire comment les Français vont *réagir* dans les années à venir. Est-ce que vous savez, par exemple, ce qu'ils *vont manger ?*

– Ils resteront, je crois, assez fidèles aux fasts foods, sans *dédaigner pour autant* la cuisine mitonnée, à l'ancienne.

– Ça, par exemple ! Et côté automobile ?

– Là, je vois des petites voitures type Renault 5. Et des grands paquebots style Cadillac.

– C'est passionnant ! Et sur *le chapitre du vêtement ?*

– *Je peux me tromper, mais* il me semble que vous aurez d'une part le complet-veston bon-chic-bon-genre et de l'autre le déguisement, *la mode* réinventée à chaque instant.

– Tiens donc ! Il va falloir qu'on vous quitte, là, maintenant, pour passer une page de publicité, mais surtout ne bougez pas, *on vous retrouve* dans trente secondes avec toute une batterie de questions auxquelles vous seul pouvez répondre (...). Merci d'être encore là. Alors, *dites-moi, comment* les Français vont-ils dépenser leur argent ?

– Ça dépend. Ceux qui aiment rester *chez eux* investiront dans le meuble et l'électroménager. Ceux qui préfèrent sortir achèteront des sports, des voyages, des spectacles, des loisirs au grand air.

– Renversant ! Et sur le plan politique, qui va l'emporter, la gauche ou la droite ?

– *La droite.*

– *Pas possible !* Vous, alors ! D'où sortez-vous ça ?

– Je vois ce qui se passe aux Etats-Unis. Quand on veut savoir d'où vient le vent, il faut toujours regarder vers l'Amérique.

Génial, non ? On en apprend tous les jours. Moi, en refermant le poste, j'ai donné un grand coup de chapeau à Mᵐᵉ Irma, pardon, M. Cathelat, qui a su voir dans sa boule de cristal le reflet de cinquante-trois millions de gogos.

CLAUDE SARRAUTE.






Le numéro du « Monde » daté 13 juin 1985 a été tiré à 437 864 exemplaires




A B C D E F G